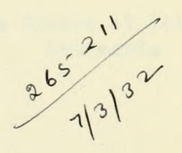
PAGES D'HISTOIRE

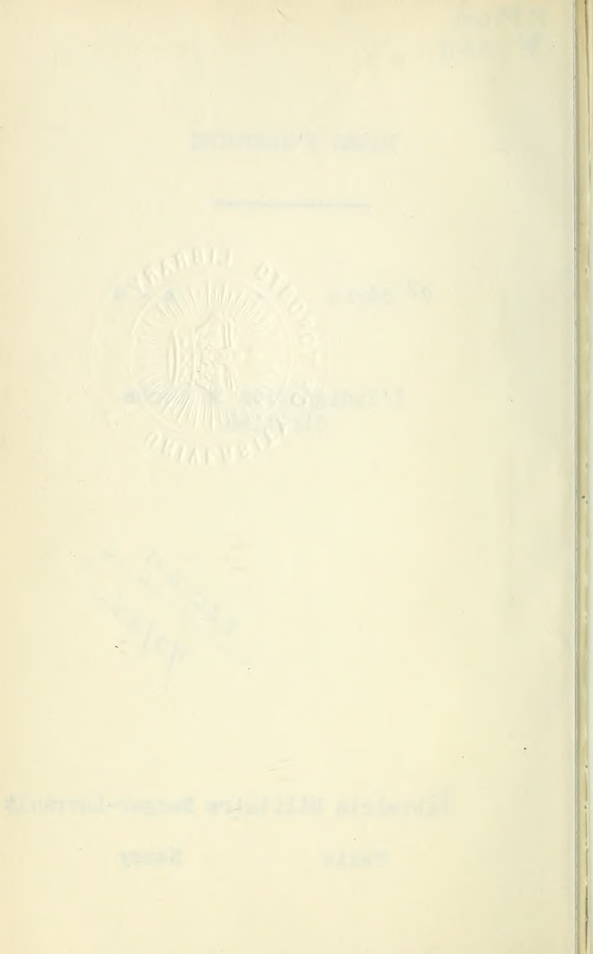
7E Série - a - d

L'Indignation du Monde Civilisé



Librairie Militaire Berger-Levrault

Paris Nancy



Contents

PAGES D'HISTOIRE — 1914

7e Série a

LA SÉANCE HISTORIQUE

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

LUNDI 26 OCTOBRE 1914

Avec une Préface de M. Henri WELSCHINGER

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Discours d'ouverture de M. le Président Appell

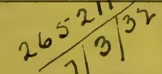
Le Soldat de 1914, par M. René Doumic

Les Vierges de l'Acropole, par M. Th. Homolle

Les Journées de Barfleur et de La Hougue, par M. G. Lacour-Gayet

La Guerre et le Droit des gens au XXe siècle, par M. Louis Renault

L'Invasion Mongole au Moyen Age, par M. Henri Cordier



LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — 5-7, RUE DES BEAUX-ARTS | NANCY — 18, RUE DES GLACIS | BORDEAUX — 11, PLACE PEY-BERLAND

23

Prix : 60 centimes.

PAGES D'HISTOIRE — 1914

PLAN GÉNÉRAL

1re Série. — L'Explosion vue de la frontière de l'Est (23 juillet — 5 août). 5 volumes parus : *a)* Le Guet-Apens ; *b)* La Tension diplomatique ; *c)* En Mobilisation ; *d)* La Journée du 4 août ; *e)* En Guerre.

2e Série. — Les Pourparlers diplomatiques.
a) Livre bleu anglais ;
b) Livre gris belge ;
c) Livre orange russe ;
d) Livre bleu serbe ;
e) Livre blanc allemand ;
f) Livre jaune français ;
g) Les déclarations de guerre et les séances des Parlements allemand, anglais, belge et russe.

3e Série. — Les Communiqués officiels. *Suite chronologique des dépêches du Gouvernement français.* 5 volumes parus (du 5 août au 30 novembre).

4e Série. — Atlas-Index de tous les théâtres de la guerre.
a) Campagnes de France et de Belgique (34 cartes en 4 couleurs, index alphabétique) ;
b) Campagne des Vosges, d'Alsace, de Lorraine, de l'Allemagne de l'Ouest ;
c) Cartes des principaux champs de bataille ;
d) Front Est : Prusse Orientale, Galicie, Pologne, Hongrie ;
e) Front Sud : Serbie, Bosnie-Herzégovine, etc. ;
f) Cartes d'ensemble d'Europe. Colonies allemandes.

5e Série. — Les Mises à l'Ordre du Jour : *Citations, Promotions, Légion d'honneur, Médaille militaire.* 5 volumes parus (du 8 août au 1er novembre).

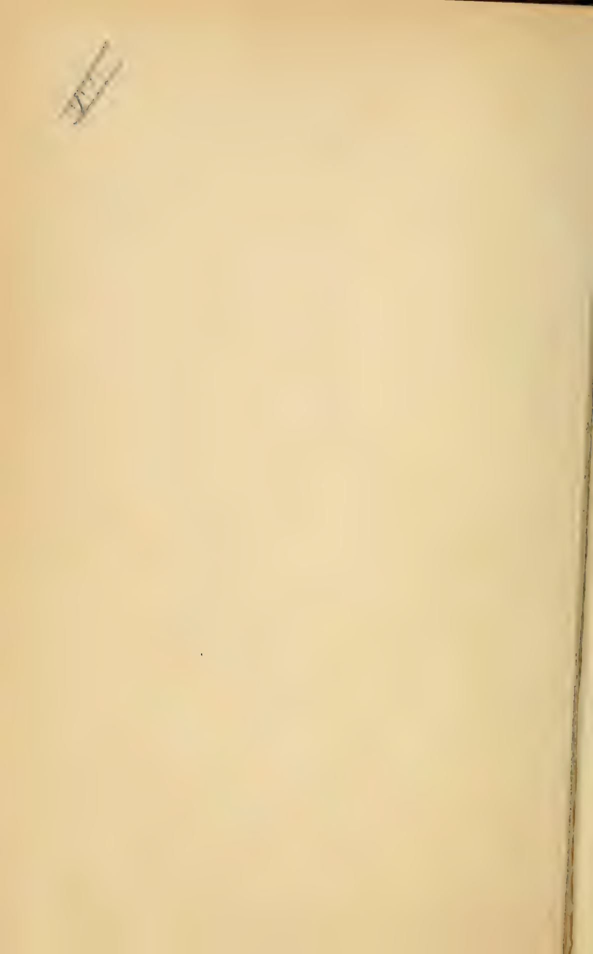
6e Série. — Pangermanisme.
a) Traduction d'ouvrages pangermanistes ;
b) La Doctrine de guerre ;
c) Les Faussaires ;
d) Les Huns (illustré) ;
e) Les Vandales (illustré) ;
f) Manifestes des 93 et des Universités allemandes.

7e Série. — L'Indignation du monde civilisé.
a) Devant l'Institut de France ;
b) Devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
c) Devant l'Académie Française ;
d) La Protestation des grands hommes de l'étranger ;
e) Ordres du jour des sociétés savantes et artistiques.

8e Série. — La Guerre et la Presse mondiale.
a) Extraits du *Bulletin des Armées de la République ;*
b) Articles choisis dans les grands quotidiens de Paris ;
c) Presse de province ;
d) Presse des pays alliés ;
e) Presse des pays neutres ;
f) Presse des pays ennemis ;
g) Les meilleures Caricatures et les meilleures Chansons.

9e Série. — Pendant la Guerre.
a) La Vie à Paris ; *b)* La Vie en Province ; *c)* La Vie à l'Étranger, etc.

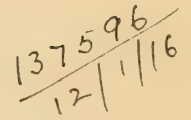
10e Série. — Les Opérations militaires.
Les Français en Alsace. — Les Français en Belgique. — La Retraite stratégique. — Le Grand Couronné de Nancy. — La Bataille de la Marne. — La Campagne des Vosges. — Bataille de l'Aisne. — Combats dans l'Argonne et dans la Woëvre. — Bataille du Nord, etc., etc.



LA SÉANCE HISTORIQUE

DE

L'INSTITUT DE FRANCE



Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

PRÉFACE

LA SÉANCE HISTORIQUE DE L'INSTITUT DE FRANCE

Le lundi 26 octobre 1914, les cinq Académies réunies en séance publique annuelle ont bien justifié leur titre d'Institut de France. C'est en effet la France, représentée par l'élite de ses savants et de ses penseurs, qui a parlé le langage attendu en ces heures solennelles. Un Strasbourgeois, membre éminent de la section de géométrie, Paul-Émile Appell, présidait la séance. Il a commencé par se féliciter d'avoir l'honneur d'être le Président d'une Compagnie qui rassemblait les lettres, les sciences et les arts dans une union toute française, où l'on retrouvait le génie de la nation, formé de grâce, de beauté, de droiture, de vérité. Il constatait que le hasard — disons mieux : le choix de ses confrères — avait voulu dans les circonstances les plus tragiques que ce fût un Alsacien qui eût cet honneur. « L'Alsace, a-t-il dit, se trouve ainsi, par un de ses fils, à la première place dans la séance d'aujourd'hui ; l'Alsace fidèle, qui a souffert en silence

pendant quarante-quatre années sous le bâillon allemand, qui n'a jamais désespéré, et qui voit enfin se lever le jour de la Justice, et dans le triomphe du Droit, la reconstitution de la Patrie une et indivisible. »

M. Appell rappela alors la lutte gigantesque engagée depuis quatre mois, lutte sans précédent où des millions d'hommes se heurtent sur le front de la France et de la Belgique, et où les adversaires combattent avec le même courage, mais sans avoir le même cœur et la même conscience. Si les Allemands ont le mérite d'avoir constitué une organisation impeccable et une préparation minutieuse des moindres détails, ils n'ont eu qu'une conception commerciale et industrielle de la guerre avec cette pensée unique que la Force crée le Droit et qu'elle prime tout, alors qu'en réalité elle opprime. Les Allemands, on ne saurait assez le répéter, veulent faire de ce qu'ils appellent Deutschland über alles *la nation par excellence, le centre du monde, la maîtresse de l'univers, la dominatrice de tous les peuples qui deviendraient ses vassaux, ses esclaves dociles, tandis que leurs adversaires leur opposent une autre conception, celle-là noble et franche, la nation qui invoque et prêche la liberté et la justice. Elle, qui a proclamé les droits de l'Homme, proclame les droits de l'Humanité, et l'esprit qui anime nos jeunes soldats est un esprit de vaillance et de générosité.*

C'est ce qu'a reconnu, en y insistant, M. René Doumic, qui, au nom de l'Académie Française, a fait

le portrait expressif et émouvant du soldat de 1914. Il lui a, comme M. Appell, envoyé, au nom de tous, l'élan de notre reconnaissance et la ferveur de notre admiration. Comment en pourrait-il être autrement? L'union nationale française, qui fait l'envie des autres peuples, n'est qu'une image de l'unité qui, dès le signal de la guerre, s'est opérée immédiatement dans notre armée. L'employé de bureau, l'ouvrier, le paysan, le commis de magasin, le plus haut fonctionnaire comme le plus petit, le riche comme le pauvre, l'artiste et l'artisan, le prêtre et l'instituteur, tous ont, à l'heure dite, révélé la même âme et sont devenus le même soldat. Une guerre effroyable les attendait, plus dure, plus rude, plus âpre que les précédentes, au milieu de machines monstrueuses qui jettent partout la mort et semblent sortir de je ne sais quel enfer. Au sein de périls qui jaillissent des flots de la mer, des entrailles de la terre, du bloc même des nuages, sous le grondement de nouveaux tonnerres qui menacent de réduire hommes et choses en poudre, tous ont manifesté non seulement du courage, mais de l'entrain, de la gaieté et un moral surprenant. Les Français qui, suivant les traces de leurs ancêtres, auraient voulu combattre d'estoc et de taille, le front haut, le sabre à la main, la lance en arrêt, la baïonnette en avant, n'ont eu trop souvent que la triste obligation de rester immobiles sous une mitraille et des obus venus on ne sait d'où, disputant pied à pied le terrain, semé d'embûches et rempli de mines, contre un ennemi invisible, ou

forcés de se tapir dans des tranchées boueuses et infectes, voisins de cadavres en décomposition, pendant des journées et des nuits interminables. J'ai entendu un marin dire que sept ans de combats aux colonies l'avaient moins éprouvé que deux mois de luttes à Ypres et à Dixmude.

Ce qui soutient notre admirable soldat dans des épreuves aussi terribles, c'est le sentiment et l'amour de la patrie, la défense du sol menacé par des barbares, la défense de ses traditions et de ses libertés. Certes, beaucoup de ces vaillants ont succombé à la tâche, mais leur souvenir ne périra pas. M. Doumic, qui les en remercie avec tant de cœur, sait, mieux que personne, combien ces sacrifices sont douloureux, mais il a assez de force d'âme pour surmonter l'angoisse qui l'étreint au souvenir de pertes irréparables et pour saluer ceux qui, frappés les premiers, ont réconcilié la patrie divisée et lui ont rendu l'enthousiasme et la confiance en elle-même.

Dans son pèlerinage à l'Acropole, M. Homolle ne cherche pas à satisfaire son goût et sa curiosité d'artiste ; il veut revoir et saluer le trésor des reliques du génie et du patriotisme d'Athènes. Il aime à contempler dans la dernière salle du Musée grec les statues images du sacrifice du peuple lequel, pour vaincre, abandonne au barbare sa capitale et ses dieux. Les vierges de marbre, les vierges de l'Acropole, ne furent pas plus respectées que les femmes des Phocidiens. En une heure, elles avaient vécu. Une

épaisse couche de terre les recouvrit et, durant vingt siècles, elles assistèrent, inconnues et muettes, à toutes les gloires comme à toutes les infortunes d'Athènes jusqu'au jour où, en 1886, elles sortirent de leur tombe, ramenées à la lumière dans l'allégresse de la patrie renaissante. M. Homolle, en un rêve pieux, a cru les voir tout récemment s'acheminer lentement vers les statues mutilées de Reims, vers la glorieuse lignée des Rois, des Saints et des Martyrs de la cathédrale, outragés, insultés par des barbares, et leur porter des rameaux, symboles d'espérance et de résurrection. Et le savant ému entendit, dans ce rêve qui n'aurait jamais dû finir, un hosannah de délivrance que, du Rhin à l'Oder, de l'Elbe au Danube, de la Baltique à l'Adriatique, entonnaient les nations, jadis opprimées et libres maintenant, aux pieds des vierges de Reims et des vierges de l'Acropole.

De l'histoire grecque nous passons à l'histoire de France et de ses fastes maritimes. M. Lacour-Gayet nous a noblement entretenu des tragiques journées de Barfleur et de La Hague les 29 mai et 3 juin 1692. On sait qu'en ces batailles terribles nous avions perdu quinze vaisseaux. La nation émue avait cru à un désastre. Que dit Louis XIV? Il parla et il agit en roi. « Je ne commande point aux vents. J'ai fait ce qui dépendait de moi. Dieu a fait le reste. » Il ne tint nulle rigueur envers son ministre Pontchartrain et donna à Tourville une gratification de 20.000 livres avec le bâton de maréchal, honorant

ainsi un courage supérieur à l'infortune. De son côté, le commandant de l'escadre alliée, l'amiral Russell, félicita son adversaire de l'audace et de l'intrépidité qui lui avait fait accepter une lutte aussi périlleuse, quoique avec des forces inégales. A l'heure où nos marins, fidèles à la grande devise « Honneur et Patrie », combattent avec tant de vaillance, il était bon de rappeler ces journées glorieuses qui, malgré l'insuccès des armes, restent des exemples d'héroïsme impérissable.

Abordant une question grave entre toutes, l'éminent jurisconsulte, Louis Renault, au nom de l'Institut tout entier, a formulé son avis sur la guerre et le droit des Gens au vingtième siècle. Il ne porte pas un jugement d'ensemble sur les actes des belligérants allemands qui nous humilient comme hommes et nous affligent comme Français. Il se borne à des constatations juridiques qui, par elles-mêmes d'ailleurs, condamnent suffisamment les actes en question. La guerre est un ensemble d'actes de violence au moyen desquels chaque belligérant essaie de soumettre l'autre belligérant à sa volonté. Il y entre non seulement de la force matérielle, mais aussi de la force morale et intellectuelle, ainsi que du dévouement et de l'esprit de sacrifice de la part des non-combattants. Dans les actes de violence, les belligérants sont-ils soumis à des règles juridiques, à des lois? Oui. Il existe en effet un droit coutumier, un ensemble de pratiques constituant pour ceux qui font la guerre des obliga-

tions et des droits. C'est ainsi que les Instructions de 1863 pour les armées des États-Unis *en campagne ont établi des règles précises pour ces armées. Pendant plus de quarante ans, les Gouvernements ont cherché à imposer des règles précises aux belligérants. La célèbre Convention de Juin du 22 août 1864, qui réglait le sort des soldats blessés au champ d'honneur, a rendu de grands services et a été acceptée par tous les États. Elle a été modifiée et révoquée par la Convention du 6 juillet 1906 qui, elle aussi, forme loi. Le 11 décembre 1868 une déclaration signée de Saint-Pétersbourg avait décidé que, dans un but d'humanité, l'emploi de projectiles explosibles inférieurs à 400 grammes serait interdit. Elle fut acceptée, mais depuis !.. Une conférence, provoquée par la Russie et tenue à Bruxelles, après la guerre de 1870, aboutit à une déclaration concernant les lois et coutumes de la guerre, mais elle n'eut aucun caractère obligatoire. La Russie promit cependant de s'y conformer en 1877, lors d'une guerre contre la Turquie. En juin 1899, la Conférence de La Haye adopta une convention tendant à bien définir les usages de la guerre sur terre, avec le désir de servir les intérêts de l'humanité et les exigences progressives de la civilisation. C'était un règlement fort sage qui mettait les populations et les belligérants sous l'empire des principes salutaires du droit des Gens. En 1907, à la deuxième Conférence de la Paix, ce règlement fut revisé et amélioré. Mais dans l'intervalle, le grand État-major allemand avait*

fait publier une brochure, Kriegsbrauch im Landkriege, *où l'on déniait au règlement de La Haye un caractère obligatoire. Cette publication émut les adhérents au Congrès pacifique de La Haye, mais, en 1907, les Allemands adoptèrent eux-mêmes l'article 3 de la nouvelle Convention qui stipulait que le parti belligérant qui violerait le règlement adopté serait tenu à une indemnité et serait considéré comme responsable des actes commis par ses soldats.*

Que voulait en somme ce règlement? Il déclarait d'abord inviolable le territoire des puissances neutres, telles que la Suisse, la Belgique et le Luxembourg, en vertu des traités du 21 mars 1815, du 15 novembre 1831, du 19 août 1839 et du 11 mars 1867 signés par les grandes Puissances. Qu'y avait-il encore d'essentiel dans le règlement de La Haye? Ceci : « Les belligérants n'ont pas un droit illimité, quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi. » C'était une restriction naturelle à l'emploi de la force brutale, barbare ou de la perfidie. Ainsi, l'on ne devait pas employer les balles dum-dum, les armes propres à causer des maux superflus, le poison ou les armes empoisonnées. Il était interdit de tuer ou blesser un ennemi qui s'était rendu à discrétion et de déclarer qu'on ne ferait pas de quartier. Il était prescrit de respecter et de soigner les blessés et les malades sans distinction de nationalité, d'éviter les actes de pillage et de mauvais traitements, de protéger les formations sanitaires ainsi que les médecins, ambulanciers et infir-

miers. Il était également interdit de bombarder des villes et bourgades ouvertes, les édifices consacrés au culte, aux arts, aux sciences, à la bienfaisance, ainsi que les hôpitaux, hospices et rassemblements de blessés et malades ; de détruire ou saisir des propriétés ennemies, sauf les cas très rares d'impérieuse nécessité ; de blesser ou tuer, par trahison, des ennemis ; de se servir par ruse du pavillon parlementaire, des insignes militaires et de l'uniforme de l'ennemi, ainsi que des signes de la Convention de Genève. Il était enjoint de respecter l'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée. Point de pillage, même pour une ville prise d'assaut. Interdiction de saisie du numéraire, des fonds et valeurs d'État, des biens des communes, des musées. Les réquisitions ne pouvaient avoir lieu que pour les besoins de l'armée d'occupation et les prestations en nature devaient être payées au comptant, sans qu'aucune peine collective, pécuniaire ou autre, pût être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont ces populations ne pouvaient être rendues responsables.

Or, toutes ces dispositions humanitaires, toutes ont été violées par les Allemands, violées sciemment et par ordres venus d'en haut. C'est pour M. Louis Renault, comme pour tous les jurisconsultes, une cruelle déception. La méconnaissance systématique de ces règles, solennellement adoptées, est un fait grave dont l'honorable académicien affirme qu' « il y aura peut-être lieu de tirer ultérieurement des conséquences ». Nous

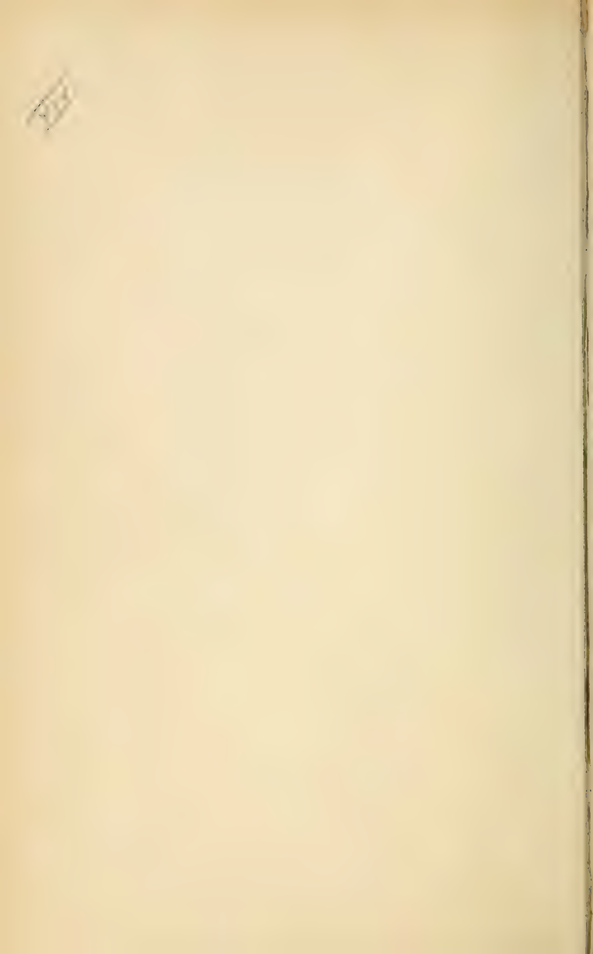
aimons à croire que le mot « peut-être » deviendra le mot « nécessairement », car il est impossible de tolérer, sans répression aucune, de tels outrages à l'humanité et à la civilisation.

*Enfin, M. Henri Cordier, étudiant l'*Invasion mongole et ses conséquences au Moyen Age, *a rappelé avec quel effroi l'Europe Occidentale vit arriver sur elle des hordes sauvages sonnant le glas de la chrétienté. La reine Blanche apprit au roi Louis, son fils, l'invasion formidable des Tartares qui menaçaient le royaume d'une destruction générale, et le Roi encouragea la noblesse de France et ses sujets à repousser les barbares ou à mourir comme des confesseurs du Christ et des martyrs. Le sol gaulois, le sol français avait été foulé déjà par les Teutons, les Cimbres, les Vandales, les Goths, les Suèves, les Hérules et les Huns. Mais les Francs, dans une alliance commune, surent défendre le pays d'un tel fléau et sauver la civilisation en péril. Au dix-neuvième siècle, les mêmes dangers, les mêmes violences ont reparu. Au vingtième siècle, elles se sont aggravées, mais les Serbes et les autres peuples des Balkans, soulevés dans une légitime révolte, ont défendu et reconquis leur indépendance. Voici que les Allemands, descendants des Teutons et plus féroces que les hordes du cinquième siècle, se sont rués sur la France, sur l'Europe et les menacent d'une destruction absolue, d'un anéantissement implacable. Les peuples vraiment civilisés se sont levés et se*

sont unis, et à la barbarie nouvelle ils opposent une résistance qui ne faiblira pas.

Telle est la leçon qui ressort de la séance historique de l'Institut. La France, par une étroite union de tous ses enfants, par un sursaut admirable, par un élan sans pareil, a défié toutes les menaces et se sent très sûre de la victoire finale, car elle défend la cause du droit et de la liberté. Elle lutte pro aris et focis ; *elle est et elle sait qu'elle est immortelle. Ces nobles démonstrations qui honorent l'Institut parlant et agissant en séance plénière, ont été renouvelées à chaque séance particulière des Académies suivant l'usage annuel. C'est ainsi que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie des Sciences morales et politiques, l'Académie des Sciences et l'Académie Française ont manifesté éloquemment et virilement leur mépris pour les excès et les actes abominables des Allemands qui ont sali et déshonoré la guerre. L'année académique de 1914 comptera dans les fastes de la France, parce que ses savants, ses artistes, ses écrivains, ses historiens, ses jurisconsultes, tous ceux qui honorent les lettres, les sciences et les arts n'ont eu qu'une voix et qu'un cœur pour dénoncer au monde entier des crimes qui resteront la honte éternelle de l'Allemagne.*

Henri WELSCHINGER.



LA SÉANCE HISTORIQUE

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

LA SEANCE HISTORIQUE

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DES CINQ ACADÉMIES

du lundi 26 octobre 1914

Discours d'ouverture de M. le Président Paul Appell

Messieurs,

Le plus grand honneur que puisse rêver un savant est celui de présider la séance publique de l'Institut de France, de cette illustre compagnie qui, parmi tous les groupements d'académies constitués dans les divers pays, présente la particularité unique de réunir les lettres, les arts et les sciences, la grâce, la beauté, la vérité, union toute française, qui caractérise le génie de notre nation.

Le hasard a voulu que, dans les circonstances les plus tragiques qu'ait connues le monde moderne, cette présidence fût occupée par un Alsacien, par un Strasbourgeois. L'Alsace se trouve ainsi, par un de ses fils, à la première place dans la séance d'aujourd'hui, l'Alsace fidèle qui a souffert en silence pendant quarante-quatre ans sous le bâillon allemand, qui n'a jamais désespéré, qui voit se lever enfin le jour de la justice et, dans le triomphe du droit, la reconstitution de la patrie une et indivisible.

Depuis trois mois, notre pays est engagé dans un drame gigantesque, sans précédent, qui met aux prises deux conceptions opposées de la civilisation future de notre planète, de ce petit globe perdu dans l'espace, dont les habitants éphémères n'ont d'autre raison de vivre que l'idéal qu'ils portent en leur conscience.

Des millions d'hommes se heurtent sur des fronts traversant la France et la Belgique, en des batailles qui durent des semaines, qui recommencent à peine terminées, qui exigent des efforts d'héroïsme et une tension surhumaine de la volonté et des nerfs, auprès desquels pâlissent les plus grands faits de guerre, les plus beaux sacrifices à la patrie qui aient jamais été accomplis. Si des deux côtés les courages sont comparables et les armements de même puissance, les âmes et les consciences, ces énergies immatérielles qui cons-

tituent la force motrice secrète et décisive, sont entièrement différentes.

Du côté allemand se trouvent une organisation impeccable, une longue préparation, systématique jusque dans le détail, de tout ce qu'il est possible de prévoir et de réglementer ; l'utilisation pratique même des plus récentes découvertes scientifiques ; une conception industrielle et commerciale de la paix et de la guerre, en vue de la domination, du gain, du butin, des conquêtes et des destructions considérées comme des moyens de vaincre ; avec cette pensée directrice que la Force aussi parfaitement organisée crée le Droit, qu'elle est supérieure à tout : à la Vérité, aux traités, aux paroles données, aux idées de liberté fraternelle, de respect de l'homme et des œuvres de l'homme, acquises par l'humanité en de longs siècles de luttes et de souffrances. Le rêve allemand, naïvement avoué, est de faire de l'Allemagne le centre d'un monde organisé comme un cuirassé, où tout se ferait avec méthode, régularité et soin, sous la domination d'un gouvernement puissant et impitoyable siégeant à Berlin, les autres peuples de l'ancien et du nouveau continent étant admis à vivre en vassaux dociles, dans une prospérité sans dignité et sans honneur. Cette conception mécanique, d'où l'intelligence et le respect des sentiments d'autrui sont complètement exclus, repose sur une hiérarchie

sociale rigidement établie : au sommet, l'officier noble, uniquement voué aux œuvres de la guerre, dominant de haut la nation ; puis, au-dessous, les puissances industrielles et commerciales, les grands propriétaires agricoles, les professeurs, les savants, les maîtres d'école, et enfin la masse du peuple, tous solidement enrégimentés, tous orientés par une formation et un enseignement systématiques, en vue de placer l'Allemagne au-dessus de tout et de faire des autres hommes les clients serviles de leur pays. N'avons-nous pas vu s'étaler la prétention d'enrôler même Dieu, pour assurer la domination de l'Empire allemand ?

A cet idéal les alliés en opposent un autre que suffisent à exprimer les deux noms de *Liberté* et de *Justice*.

Nous reprenons enfin notre rôle séculaire. Ainsi qu'il a été dit au début de la guerre qui a libéré l'Italie du Nord : quand la France tire l'épée, ce n'est pas pour dominer, c'est pour affranchir. Les nations alliées combattent pour les opprimés : l'Alsace-Lorraine, le Schleswig-Holstein, le Trentin et Trieste, la Bosnie, l'Herzégovine, la Transylvanie, les parties séparées de la Pologne. Après leur victoire, il faut que l'humanité se développe dans l'union des races diverses, dans l'épanouissement des aspirations nationales, dans le respect des trésors accumulés

par l'Art et par la Science ; il faut qu'il ne subsiste plus aucun peuple opprimé, aucune violence, aucune caste militaire. Il faut que tout ce qu'il est de forces au monde soit employé à assurer la paix. Il faut que pour l'Allemagne un autre rêve succède aux ambitions monstrueuses et dominatrices : celui de n'être plus qu'un des éléments du progrès dans un monde affranchi et pacifié.

La France a proclamé en 1789 les Droits de l'Homme ; elle proclamera maintenant les Droits de l'Humanité ; après avoir vaincu l'Allemagne sur les champs de bataille, elle la vaincra sur le terrain moral, en anéantissant toute organisation de violence et en assurant les garanties essentielles du droit et de la civilisation.

C'est là l'esprit qui anime nos admirables soldats, ce sont là les pensées communes à ces jeunes gens de toutes les opinions et de tous les milieux, qui constituent la nation armée pour la défense de la patrie et de la liberté. Nous leur dirons avec Lavisse :

« Comme il est beau, votre héroïsme embelli de grâce et souriant à la française ! Jeunes soldats, en un mois vous avez combattu en plus de batailles que jadis les armées en des années de campagne. Jeunes soldats, vous êtes de vieux guerriers glorieux. »

A ces soldats sublimes, j'envoie, au nom de

l'Institut de France, un témoignage ému d'admiration et de reconnaissance; ils auront sauvé la Patrie et libéré le monde.

Peu nombreux sont ceux d'entre nous qui servent sous l'uniforme; mais, si l'âge interdit cet honneur à la plupart de nos confrères, il n'est pas un d'entre eux qui n'ait cherché à se rendre utile dans la mesure de ses forces. Tout d'abord, dans ces jours d'épreuves, l'Institut a tenu à rester à Paris, à son poste de travail, au milieu de cette admirable population si fièrement résolue dans les mauvais jours, si gaiement calme les jours de bonnes nouvelles, dont la volonté, l'énergie et le patriotisme confiant ont contribué à sauver Paris. Un grand nombre d'entre nous participent directement à la défense nationale, soit dans les services militaires : armes, explosifs, aviation, navigation, télégraphie sans fil; soit dans les services de santé : hygiène générale, médecine et chirurgie, préparation des sérums, pharmacie, radiographie. D'autres se sont appliqués à soulager les victimes de la guerre. L'Institut a ouvert, à l'hôtel Thiers, place Saint-Georges, un hôpital auxiliaire qui a été organisé et qui est dirigé, d'une façon parfaite, par notre confrère M. Frédéric Masson; un second hôpital a été installé à Chantilly. Ici même, pour donner du travail à des femmes sans ressources, l'Institut a créé un

ouvroir sous l'habile et consciencieuse direction de Mme Vallery-Radot. Le Comité national d'*aide et de prévoyance en faveur du soldat,* placé sous la présidence d'honneur de M. le président de la Chambre de commerce, a pris pour un de ses vice-présidents M. Étienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; le *Patronage national des blessés* a été constitué sous la présidence de M. Lavisse, de l'Académie française ; enfin, le comité du *Secours national* formé, sous le haut patronage du Président de la République, pour venir en aide, sans distinction d'opinions ni de croyances religieuses, aux femmes, aux enfants et aux vieillards dans le besoin, a associé notre compagnie à cette grande œuvre de solidarité et de concorde, en prenant comme président le président de l'Institut.

Grand orateur (1), éloquent, persuasif et brillant, conservateur en religion et en politique, novateur hardi en matière sociale, tel fut Albert de Mun, membre de l'Académie française. Sorti de Saint-Cyr, il prit part à la campagne de 1870-1871, pendant laquelle il fut décoré pour fait de guerre. Se rendant compte que nos défaites d'alors avaient une cause morale, persuadé que

(1) Nous ne pouvons donner ici les notices nécrologiques lues par le président de l'Institut. Nous nous bornerons à la notice sur M. de Mun. (La Rédaction.)

le remède devait être cherché dans le domaine religieux, il fit une campagne ardente pour le relèvement national par le catholicisme. En 1874, un dimanche, des camarades normaliens m'emmenèrent à l'école de la rue des Postes : j'eus la surprise d'y entendre un jeune capitaine de cuirassiers, en uniforme, faire une éloquente conférence religieuse, qui était presque un sermon par la piété et par l'orthodoxie du langage, sur la place que Dieu devait occuper dans la société moderne. C'était M. de Mun ; peu après, il quitta l'uniforme et devint député, pour pouvoir se consacrer entièrement aux œuvres catholiques, dans leurs rapports avec l'action politique et sociale. Pendant un quart de siècle, sa parole fut le charme et l'orgueil du Parlement. Depuis douze ans, une affection grave du cœur, qui lui interdisait toute émotion, le tenait éloigné de la tribune. Son patriotisme lui fit enfreindre la défense des médecins, en 1911, quand il prit la parole contre le traité qui cédait à l'Allemagne une partie du Congo. Lorsqu'il monta à la tribune, les applaudissements éclatèrent de la droite à la gauche extrême et, avant même que sa parole se fût fait entendre, un hommage unanime lui était rendu. Les émotions de la campagne qui se poursuit depuis trois mois ont amené sa mort. La guerre aura ainsi fait tomber, comme victimes indirectes, les deux plus grands orateurs du Par-

lement français, de Mun et Jaurès, les représentants éloquents de doctrines opposées, deux hommes également nobles, également sincères, animés l'un pour l'autre d'une estime réciproque. L'intrigue et la fausseté engendrent la haine : elle ne saurait jamais naître de l'opposition, même la plus profonde, des convictions sincères [1].

(1) DENYS COCHIN, *Le Journal*, 7 octobre 1914.

LE SOLDAT DE 1914

PAR

M. RENÉ DOUMIC

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Messieurs,

Le soldat de 1914.... Nous ne pensons qu'à lui. Nous ne vivons que pour lui, comme nous ne vivons que par lui. Je n'ai pas choisi ce sujet : il s'est imposé à moi. Je m'excuse seulement de venir en costume d'apparat, avec une épée inutile, vous parler de ceux dont l'uniforme est troué de balles et le fusil noir de poudre. J'ai honte surtout de mettre une voix si faible au service d'une si grande cause. Mais qu'importent les mots, puisque les plus éclatants pâliraient auprès des actes dont chaque jour nous fait les témoins? A l'heure des actes, nous n'avons, nous, que des mots : qu'ils aillent du moins, ces mots, jaillis du cœur, porter à ceux qui, là-bas, vers la frontière, se battent pour la patrie, l'élan de notre reconnaissance et la ferveur de notre admiration.

Toute notre histoire n'est que celle de la vaillance française, ingénieuse à prendre des formes diverses et à s'adapter chaque fois aux conditions différentes de la guerre. Soldats du Roi ou de la République, vieux grognards qui grognaient toujours et suivaient quand même, jeunes Marie-Louise qui déchiraient la cartouche d'une lèvre enfantine, vétérans des combats d'Afrique, cuirassiers de Reichshoffen ou mobiles de la Loire, tous, ils ont fait, à l'instant du devoir et du sacrifice, tout ce que la France attendait de ses enfants. Or, voici qu'à son tour s'est levé pour cette guerre le soldat qu'il fallait. Et, après tant de héros, il a inventé une forme nouvelle de l'héroïsme.

Je dis *le* soldat. C'est bien *le* soldat qu'il faut dire. Ici commence ce qu'une seule expression désigne clairement : le miracle français. Car, cette union nationale, où toutes les opinions se sont confondues, n'est qu'une image de l'unité qui tout de suite s'est faite dans notre armée. Certes, quand la guerre a éclaté, elle a trouvé prête et l'arme au pied la France militaire : simples troupiers, officiers dont aucun n'a jamais douté qu'un jour il conduirait ses hommes au feu, et cet admirable état-major qui, sans jamais se laisser détourner de son but, poursuivait son œuvre dans le silence et le recueillement. Mais il y avait, à côté de cette France armée, une autre

France, la France civile, qu'une longue paix avait habituée à ne pas croire à la guerre, et qui surtout, en songeant aux horreurs d'une Europe à feu et à sang, ne pouvait concevoir qu'aucun être au monde en assumât la responsabilité devant l'histoire. La guerre est venue surprendre l'employé dans son bureau, l'ouvrier à son atelier, le paysan dans son champ. Elle les a arrachés à l'intimité de leur foyer, aux douceurs de la vie de famille qui, en France, est plus douce qu'ailleurs. Il leur a fallu laisser à la maison des êtres tendrement aimés. Ils ont, une dernière fois, serré dans leurs bras la chère compagne, si émue, mais si fière, et les enfants dont les plus grands ont compris et n'oublieront pas. Et tous, l'artiste et l'artisan, le prêtre et l'instituteur, ceux qui rêvaient de la revanche et ceux qui rêvaient de la fraternité des peuples, ceux de toutes les idées, de toutes les professions, de tous les âges, en prenant leur rang dans l'armée, ont pris son âme, une même âme, et sont devenus le même soldat.

La guerre qui attendait ces hommes, dont beaucoup ne semblaient pas faits pour la guerre, c'était une guerre dont on n'a jamais vu la pareille. On nous a parlé de guerres de géants, de batailles des nations, mais on n'avait jamais vu une guerre s'étendre de la Marne à la Vistule, on n'avait jamais vu des batailles développer leur front sur des centaines de kilomètres, durer

des semaines, sans s'interrompre ni jour ni nuit, et mettre aux prises des millions d'hommes. Et jamais, dans ses pires cauchemars, l'imagination hallucinée ne s'était représenté les progrès réalisés aujourd'hui dans l'art de faucher les existences humaines. L'armée allemande, à qui l'État allemand n'a jamais rien refusé, ni son appui moral, ni l'argent, nerf de la guerre, a pu profiter de tous ces perfectionnements, mettre en formule la violence qui brusque l'attaque, préparer l'espionnage qui guette l'ennemi désarmé, organiser jusqu'à l'incendie, et devenir ainsi, forgé par quarante-quatre années de haine, le plus formidable outil de destruction qui ait encore semé la ruine et la mort. Elle arrivait forte de l'irrésistible poussée de ses masses, dans un déchaînement de tempête, dans un grondement de tonnerre, furieuse d'avoir vu se dresser sur son passage ce petit peuple belge qui vient d'inscrire son nom au premier rang des nations chevaleresques. Et déjà ses chefs se voyaient maîtres de Paris, qu'ils menaçaient de réduire en cendres — et qui n'a pas tremblé.

C'est à la rencontre de ce colosse de guerre qu'a marché notre petit troupier. Et il l'a fait reculer.

Dans cette guerre nouvelle, il apporte d'abord les qualités anciennes, qui sont les qualités de toujours. Le courage, n'en parlons pas. Le cou-

rage, est-ce qu'on en parle ? Lisez seulement les brèves citations à l'ordre de l'armée. Le brigadier Voituret, du 2e dragons, blessé mortellement au cours d'une reconnaissance, crie : « Vive la France ! je meurs pour elle, je suis content ! » Le cavalier de 1re classe Chabannes, du 18e chasseurs, désarçonné et blessé, répond au major qui lui demande pourquoi il ne s'est pas rendu : « Nous autres, en France, nous ne nous rendons jamais ! » Et ceux qui, mortellement blessés, restent à leur poste, afin de tenir jusqu'au bout avec leurs hommes ! Et ces blessés qui, nous en sommes tous témoins, n'ont qu'un désir : retourner au feu ! Et celui qui, à jamais mutilé, me disait : « Ce n'est pas cela qui me fait de la peine, mais c'est que je ne verrai pas le plus joli ! » Ceux-là, et les autres, et les milliers d'autres, parlerons-nous de leur courage, et qu'est-ce que cela signifierait de dire qu'ils ont du courage ? Mais quel élan ! C'est le seul reproche qu'il y ait à leur faire : il sont trop ardents, ils n'attendent pas l'instant de charger, de pousser l'ennemi la baïonnette dans les reins. Quel entrain ! Quelle gaieté ! Toutes les lettres de nos troupiers débordent de belle humeur. On s'est demandé d'où vient ce sobriquet blagueur : les Boches ! Il vient d'où tant d'autres sont venus ; il a pour auteur personne et tout le monde : il est le produit spontané de cette humeur gauloise qui raille le danger et tout de suite prend avec

lui des familiarités. Quelle fierté ! Quel sentiment de l'honneur ! Tandis que l'officier allemand, placé derrière ses hommes, les pousse comme un troupeau, le revolver au poing et l'injure à la bouche, on n'entend de notre côté que ces mots, ces beaux mots, ces mots radieux : « En avant... Pour la Patrie ! », appel de l'officier français à ses enfants qu'il entraîne en leur donnant l'exemple, en allant au feu le premier, devant eux, à leur tête. Et, suprême parure, quelle grâce dans la bravoure ! Quelques instants avant d'être emporté par un éclat d'obus, le colonel Doury répond à l'ordre de résister sur place et à outrance : « C'est bien : on résistera. Et maintenant, pour mot d'ordre : le sourire. » C'est comme une fleur jetée sur la brutalité scientifique de la guerre moderne, ce ressouvenir de la guerre en dentelles... Voilà le soldat français tel que nous l'avons toujours connu, à travers quinze siècles d'histoire de France.

Le voici maintenant tel que nous ne le soupçonnions pas et tel qu'il vient de se révéler.

Aller de l'avant, oui, mais se replier en ordre, comprendre qu'une retraite peut être un chef-d'œuvre de stratégie, trouver en soi cette autre sorte de courage qui consiste à ne pas se décourager, savoir attendre sans se laisser démoraliser. garder inébranlable la certitude du résultat final, c'est une vertu que nous ne nous connaissions pas :

la patience. Elle nous a valu notre victoire de la Marne. Un chef la personnifie, le grand chef, avisé et prudent, ménager de ses hommes, résolu à ne livrer bataille qu'à son heure et sur son terrain, et vers qui se tournent aujourd'hui tous les regards du pays calme et confiant.

Emporter une position d'assaut, oui, mais rester impassible sous la pluie de la mitraille et l'éclatement des obus, dans le bruit infernal et l'épaisse fumée, tirailler contre un ennemi qu'on ne voit pas, disputer pied à pied un terrain semé de pièges, reprendre dix fois le même village, creuser le sol pour s'y tapir, épier pendant des jours et des jours l'instant où la bête traquée s'aventurera hors de son terrier, ce flegme et ce sang-froid, les avons-nous appris au voisinage de nos alliés anglais ? C'est dans les rapports anglais que nous lisons les éloges décernés à notre armée pour son endurance et sa ténacité.

Cueillir sur le champ de bataille le laurier des braves et l'arroser de notre sang, oui. Nous tous, Français, nous sommes amoureux de la gloire. Les récits de guerre que nous avons lus, encore enfants, enlèvements de redoutes, fougueuses chevauchées, luttes furieuses autour du drapeau, nous laissaient tout frémissants et, comme les Athéniens, au sortir d'une tragédie d'Eschyle, brûlaient de marcher à l'ennemi, le livre fermé, nous rêvions de combats où nous illustrer. Depuis

lors, la littérature militaire s'est bien modifiée, et les communiqués sur lesquels se précipite deux fois par jour notre avidité de nouvelles ne nous entretiennent d'aucune de ces prouesses. « A l'aile gauche, nous avons progressé... A l'aile droite, nous avons repoussé de violentes contre-attaques... Sur le front, situation inchangée. » Où sommes-nous ? Quelles troupes ? Quels généraux ? Rien de tout cela. Le voile de l'anonymat recouvre les actions d'éclat, comme la barrière d'un mystère impénétrable protège le secret des opérations. Donc, ils ont supporté toutes les fatigues et bravé tous les dangers, ils n'ont jamais su le matin si le jour qui se levait n'était pas leur dernier jour, et les plus savantes manœuvres et les plus hardis faits d'armes s'estompent, s'effacent, se perdent dans la prose volontairement incolore d'un compte rendu énigmatique. Mais ce sacrifice-là aussi, ils l'ont fait. Être, à la place qui leur est assignée, une part grande ou infime de l'œuvre commune, c'est toute la récompense qu'ils ambitionnent. Était-ce bien d'hier, le mal de l'individualisme ? Le soldat de 1914 nous en a guéris. Jamais on n'avait poussé plus loin le désintéressement de soi et la modestie.

Disons-le d'un mot : jamais on n'avait fait d'aussi grandes choses aussi simplement.

Ah ! c'est qu'il sait, lui, pourquoi il se bat ! Ce n'est pas pour l'ambition d'un souverain ou pour

l'impatience de son héritier, pour la morgue d'une caste de hobereaux ou pour le gain d'une firme de commerçants. Non. Il se bat pour la terre où il est né et où dorment ses morts, il se bat pour délivrer le sol envahi et lui rendre les provinces perdues, pour son passé frappé au cœur par les obus qui ont bombardé la cathédrale de Reims, pour que ses enfants aient le droit de penser, de parler, de sentir en Français, pour qu'il y ait encore dans le monde, qui en a besoin, une race française. Car c'est bien à cela que vise cette guerre de destruction : la destruction de notre race. Alors la race s'est émue jusque dans ses plus intimes profondeurs ; elle s'est redressée tout entière et ramassée sur elle-même ; elle a rappelé du plus lointain de son histoire toutes ses énergies, pour les faire passer dans celui qui est aujourd'hui chargé de la défendre ; elle a mis en lui, avec la vaillance des anciens preux, l'endurance du laboureur penché sur son sillon, la modestie des vieux maîtres qui ont fait de nos cathédrales des chefs-d'œuvre anonymes, et la probité du bourgeois, et la patience des petites gens, et cette conscience du devoir que les mères enseignent à leurs fils, toutes ces vertus qui, élaborées d'une génération à l'autre, deviennent une tradition, la tradition d'une race laborieuse, forte d'un long passé et faite pour durer. Et ce sont elles, toutes ensemble, que nous admirons chez le soldat de

1914, image complète et superbe de la race tout entière.

Quand elle poursuit ce but. le plus noble de tous, la guerre est sublime, et tous ceux qui y entrent en sont comme transfigurés. Elle exalte les âmes, elle les élargit, elle les purifie. A l'approche du champ de bataille, une ivresse sacrée, une sainte allégresse s'empare de ceux à qui a été reservée cette joie suprême de braver la mort pour la patrie. La mort, on la voit partout, et on n'y croit plus ! Et quand, certains matins, au son du canon qui mêle ses grondements à la voix mystique des cloches, dans l'église dévastée qui par toutes ses brèches montre le ciel, l'aumônier fait descendre, sur le régiment qu'il accompagnera tout à l'heure au feu, la bénédiction d'en haut, tous les fronts se courbent pareillement et sentent passer sur eux le grand souffle qui vient de Dieu.

Hélas ! la beauté de la lutte ne m'en cache pas les tristesses. Combien sont partis, pleins de jeunesse et d'espérance, et ne reviendront pas ! Combien déjà sont tombés avant d'avoir vu se réaliser ce qu'ils ont tant souhaité, semeurs qui, pour féconder la terre, l'ont arrosée de leur sang et n'auront pas vu lever la moisson ! Du moins leur sacrifice n'aura pas été inutile. Ils ont réconcilié leur patrie divisée, ils lui ont fait reprendre conscience d'elle-même, ils lui ont rappris l'enthousiasme. Ils n'ont pas vu la victoire, mais ils

nous l'ont méritée. Honneur à eux, frappés les premiers, et gloire à ceux qui les vengeront ! Nous les embrassons tous dans le même culte de la même piété.

Puisse, grâce à eux, s'ouvrir une ère nouvelle et naître un monde où les peuples respireront plus librement, où des injustices séculaires seront réparées, où la France, relevée d'une longue humiliation, reprendra son rang et renouera la chaîne de ses destinées ! Alors, dans cette France assainie, vivifiée, quel réveil, quel renouveau, quelle sève, quelle floraison magnifique ! Ce sera ton œuvre, soldat de 1914. Nous te devrons cette résurrection de la patrie bien-aimée. Et plus tard, et toujours, dans tout ce qui se fera chez nous de beau et de bien, dans les créations de nos poètes et dans les découvertes de nos savants, dans les mille formes de l'activité nationale, dans la force de nos jeunes gens et dans la grâce de nos filles, dans tout cela qui sera la France de demain, il y aura, cher soldat si brave et si simplement grand, un peu de ton âme héroïque.

LES VIERGES
DE L'ACROPOLE

PAR

M. HOMOLLE

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

MESSIEURS,

Sur l'Acropole, où pria Renan, il est un coin émouvant et sacré qu'il n'a pas connu, et qui réserve au spectateur un spectacle inattendu, jouissance exquise pour les yeux de l'artiste, impression saisissante de trouble et de réconfort pour la pensée et la conscience de l'historien. Les pieux pèlerinages attirent et consolent les âmes inquiètes ; faisons ensemble celui-là, si vous le voulez bien ; il convient aux heures critiques du présent, car, s'il n'est pas sans tristesse, il nous enseigne, par une sorte de résurrection

miraculeuse, l'espérance et la foi dans la puissance éternelle de la justice et de la beauté.

Montons donc les degrés que découvrit Beulé, franchissons, par la haute nef des Propylées, le seuil du plateau cher à Minerve et, sans contempler ces deux merveilles mystérieusement équilibrées, l'une de puissance et de raison, l'autre de grâce et de fantaisie, le Parthénon, le temple d'Athéna Polias, sans vénérer au passage les traces des dieux mêmes empreintes sur le sol, poussons droit jusqu'à l'extrémité de la montagne.

Là, dans un repli du terrain, se cache une bâtisse moderne et de chétif aspect. Entrez : c'est un Musée et unique, abri de tout ce que le temps et les hommes ont épargné des monuments, des offrandes sans nombre consacrés, au cours des siècles, sur l'Acropole, par l'art et par la piété ; c'est le trésor des reliques du génie et du patriotisme d'Athènes.

Dans la dernière salle, comme des saintes au fond d'une église, une vingtaine de statues sont rangées. Elles ne sont point intactes, hélas ! et, dans les cages de verre où elles sont enfermées, elles ont l'air triste de prisonnières et de victimes ; mais, sous le jour discret qui les éclaire, luit encore le feu de leur prunelle vivante et la douce attirance de leur regard ; sur l'humble socle qui les porte, leur dignité calme et comme hiératique nous pénètre de respect ; leurs blessures

mêmes, que l'imagination s'ingénie à panser, leur donnent comme une héroïque grandeur, en rappelant le sublime sacrifice du peuple qui, pour vaincre, abandonna au barbare et sa capitale et ses dieux. Elles ne s'imposent pas à l'admiration par l'élan, la triomphante envolée d'une Victoire de Samothrace, par le charme voluptueux d'une Aphrodite de Cnide ; mais comme elles s'insinuent dans notre cœur par la grâce naïve, un peu guindée encore, par ce singulier et captivant mélange de maniérisme précieux et de gaucherie simpliste qui rendent si aimables les œuvres des primitifs, qu'ils soient les ancêtres de Phidias ou nos vieux imagiers français !

Sont-elles des déesses, des prêtresses consacrées au culte d'Athéna, des filles de noble naissance apportant aux autels des offrandes avec des prières ? Nulle part plus que dans la Grèce antique les dieux n'ont été voisins de l'humanité et l'humanité n'a approché des Dieux. Les Grecs d'aujourd'hui, qui ont hérité de leurs ancêtres le sentiment des subtiles nuances, donnent à ces images, qui semblent flotter entre le ciel et la terre, le nom de κόραι : κόραι, comme les chastes jeunes filles qui portent, allègres et fières sous leur fardeau, le gracieux entablement de la tribune de l'Érechtéion ; κόραι, comme les blanches et guerrières apparitions qui arrêtèrent les Perses sur le seuil du sanctuaire de Delphes ; κόραι,

comme la vierge, fille de Déméter, qui fut enlevée, cueillant des fleurs, par le roi du sombre Hadès, et qui, retrouvée enfin par la Mère de Douleur, ne lui fut — cruelle générosité — rendue qu'à demi, partageant son éternité entre l'ombre et la lumière, divinité de la mort et de la résurrection.

Ne leur cherchez point d'autre nom ; il n'en est pas de plus charmant, de mieux approprié à leur grâce, à leur jeunesse en fleur, ni qui convienne mieux aux vicissitudes de leur destinée : ce sont les Vierges de l'Acropole.

Elles se dressaient autrefois radieuses et fières, dans tout l'éclat de leur fraîcheur nouvelle sous le libre ciel de l'Acropole ; elles étalaient au soleil leurs bras blancs, leur chevelure d'or et leurs chatoyantes toilettes. Alignées au long de la voie suivie par les processions, elles souriaient aux pèlerins et, de leur main tendue, semblaient les accueillir et les guider ; elles se groupaient autour du temple de leur déesse, comme une parure de jeunesse et de beauté, comme une troupe muette et fidèle de perpétuelle adoration. Et chaque année le nombre s'en accroissait, et d'année en année elles devenaient plus brillantes et plus belles, à mesure que s'élevait le génie des artistes et que leur main experte s'assouplissait.

En ce temps-là, Athènes, sauvée et exaltée par

la victoire de Marathon, vivait heureuse dans le culte des dieux et des héros nationaux, toute aux œuvres de l'art et de l'esprit, toute aux luttes de la liberté, au développement matériel et moral d'une société éprise de justice et d'égalité, toute à la paix enfin. Illusion, imprévoyance ou calcul, beaucoup en perdaient le sentiment des dangers possibles et de menaces cependant trop claires; et ce fut à grand'peine que le patriotisme de Thémistocle arracha à la politique décevante des dégrèvements et des largesses, pour les consacrer à la marine, les revenus disponibles des mines d'argent du Laurium.

Le Perse veillait, en effet, ennemi innombrable, vivant par la guerre et pour la guerre ; soumis à un entraînement constant et redoutable par une aristocratie militaire, caste avide et superbe, à qui la conquête rapportait titres et profits, il était par elle dressé sous le fouet à une obéissance d'esclave et instruit méthodiquement au fanatisme, à la haine et à la férocité.

La conquête violente de tout ce qui tente la cupidité, la domination brutale et tyrannique sur tout ce qui ose penser et veut exister librement, un rêve orgueilleux d'empire absolu et universel, voilà pour cet état-major asiatique, pour la nation qui le suit, pour le souverain excité par lui ou qui l'encourage, le but suprême de la culture ; la guerre en est la forme parfaite et définitive, l'ar-

mée l'instrument nécessaire ; la haine, l'envie, l'avidité en sont les mobiles déterminants et efficaces ; le massacre, le pillage, l'incendie disciplinés en sont les moyens naturels. Avec un tel adversaire les traités ne sont qu'une duperie, la tranquillité qu'une imprudence presque criminelle, l'état de paix qu'un rideau trompeur et dangereux derrière lequel se trame, ou plutôt se poursuit et se fait sournoisement et lâchement la guerre par l'espionnage, l'invasion lente et méthodique et l'installation offensive, sous couleur de commerce, d'industrie et de travaux d'utilité. Il est des gouvernements et des peuples qui ne conçoivent et ne pratiquent les ententes et les amitiés que sous la forme de l'abus de confiance ; ils vivent en perpétuel état d'hostilités. Xerxès perce l'Athos pour frayer passage à sa flotte ; Xerxès excite partout et essaie d'acheter les trahisons ; Xerxès remplit la Grèce de ses émissaires et de ses comptables, il dresse inventaire des trésors à piller et marque par avance, dans celui du temple de Delphes, les pièces de choix qu'il se réserve.

Écoutez-le exposer à ses conseillers son projet de conquête et son plan de destruction. Voici le langage du Grand Roi ; je l'emprunte à Hérodote, livre VII, chapitres VIII à X :

« Depuis que Cyrus a renversé Astyage et enlevé l'empire aux Mèdes, nous ne sommes jamais

restés dans l'inaction. Dieu nous conduit et toutes nos entreprises ont réussi. Je pense qu'outre la gloire nous pouvons acquérir un pays qui n'est ni petit ni pauvre, mais bien fertile en toutes productions ; nous châtierons en même temps ceux que nous avons à punir. Je ne m'arrêterai point avant d'avoir pris et brûlé Athènes. Quand nous aurons vaincu les Athéniens et leurs voisins de l'île de Pélops le Phrygien, il n'y aura plus ville ni nation qui puissent entrer en lutte avec nous ; le soleil n'éclairera plus de contrée qui confine à la nôtre, et je ferai de l'Europe entière un seul empire. »

« Sire, répond Mardonius, vous ne souffrirez point que ce méprisable petit peuple se rie de votre puissance. »

Voyons maintenant en campagne le Grand Roi et son armée. Il traîne derrière lui les soldats par millions ; qui aurait la folie de lui résister ? Cette folie sublime, un homme la fait : avec une poignée de braves ramassés à la hâte, Léonidas s'enferme dans les Thermopyles, et la horde des Perses voit avec stupéfaction trois cents Spartiates préluder au combat et à la mort par la gymnastique, la danse et le soin de leur chevelure. Ils tombent jusqu'au dernier, mais l'élan de l'invasion est brisé. Vainqueur à cent contre un et grâce à la trahison, Xerxès honore l'héroïsme — c'est sa façon à lui — en décapitant le héros mort

et le mettant en croix. Il est des âmes qui se vengent de la grandeur, ne pouvant l'égaler ni la comprendre.

Athènes, Sparte, la Phocide, les meilleurs des Hellènes sont unis par la religion du serment, l'amour de la patrie et de l'indépendance ; il se flatte de rompre leur pacte sacré par l'offre d'une honnête commission ; il fait tâter chacun des alliés tour à tour par ses courtiers, et s'étonne qu'on lui rejette à la face ses insultantes promesses, qu'elles resserrent l'union qu'il croyait briser, qu'elles provoquent la résolution de tout braver plutôt que de traiter avant le complet rétablissement des affaires, et une malédiction solennelle contre quiconque se donnerait aux Perses sans y être contraint par la force. Cette révolte de l'honneur étonne, comme une niaiserie, l'esprit pratique et la loyauté accommodante du barbare. De telles erreurs de psychologie sont la punition de la bassesse qui juge les hommes à sa mesure.

Cupide autant que fourbe, le Perse fait main basse sur l'argenterie et les meubles des villes qui ont reçu l'ordre de le traiter au passage et se sont acquittées le plus largement de ces onéreuses réquisitions. Heureux l'hôte qui n'est pas dépouillé, ou dont le fils n'est pas, comme celui de Pythios, coupé en deux et exposé en épouvantail, sur les côtés de la route, pour enseigner les dangers de la tendresse paternelle !

Mais ce sont là incidents. Venons à l'application systématique de la discipline de guerre. On viole sans scrupule la parole donnée ; mais il est un engagement que l'on tient, c'est celui qu'ont pris les uns envers les autres le monarque et ses conseillers, c'est le programme de meurtre, de pillage et d'incendie qu'ils ont tracé ensemble au début de la campagne. Le coup a manqué sur Delphes, dont on avait par avance porté les richesses en recettes et qu'Apollon s'est permis de défendre lui-même contre le familier, le confident, l'agent de Dieu ; mais comme on s'est vengé sur l'Apollon d'Abæ et sur toute la Phocide !

Écoutez encore Hérodote (Livre VIII, ch. XXXII à XXXV) : « Les Barbares parcoururent la Phocide, et tout ce qui se trouvait sur leur chemin fut incendié et rasé, ils mirent le feu aux villes et aux sanctuaires. Ils brûlèrent le temple d'Apollon, qui était riche, abondamment pourvu de trésors et d'offrandes, après l'avoir pillé. Ils enlevèrent des Phocidiens dans la montagne et firent périr des femmes sous les outrages. » Je vous épargne la longue liste des villes énumérées par Hérodote, pas une ne fut épargnée.

Le chemin d'Athènes était ouvert, la riche, courageuse et libérale Athènes, l'odieuse Athènes comme l'appelait le Grand Roi, celle qu'il redoutait, haïssait, ambitionnait le plus ; qui, pour em-

prunter à Eschyle ses poétiques expressions, allumait d'un feu sombre les yeux du dragon sanglant. Que pouviez-vous espérer, pauvres vierges de marbre, qui n'aviez pour armes que la religion et la beauté, pour défenseurs que quelques prêtres ?

Le récit d'Hérodote (Livre VIII, chap. LIII) est terrible en sa brièveté, rapide comme l'ouragan qui dévasta le sanctuaire : « Ceux des Perses qui étaient montés allèrent d'abord aux portes et, les ayant ouvertes, tuèrent les suppliants de la déesse. Quand ils les eurent tous massacrés, ils pillèrent le temple et brûlèrent l'Acropole tout entière. » Il ne resta derrière eux que des débris fumants, des autels renversés, des statues arrachées de leurs bases et brisées, ce qu'ils n'avaient pas volé. Des générations d'artistes s'étaient appliquées à créer, embellir, animer le type gracieux de la jeune fille ; l'Ionie, mère des arts, les Cyclades riches en marbre, l'Attique au subtil génie d'élégance, de mesure et d'harmonie, y avaient, un siècle durant, travaillé de concert. En une heure, d'un seul coup, toutes leurs œuvres avaient péri.

Les Barbares avaient passé ; les Vierges de l'Acropole avaient vécu.

Cependant de la colline élevée d'où l'armée tout entière se découvrait à ses regards et où il trônait pour assister à la victoire, Xerxès avait

vu, en sanglotant, ses vaisseaux brisés et coulés, ses soldats écrasés sous une grêle de pierres ou percés de flèches, les cadavres amoncelés sur les rivages de Salamine et dans tous les lieux d'alentour. L'épervier, comme dit encore Eschyle en sa farouche poésie, s'était abattu sur l'aigle d'un vol rapide; il lui avait déchiré la tête de ses serres, et l'aigle épouvanté abandonnait aux coups son corps sans résistance. Tandis que Xerxès, inquiet pour lui-même, quittait son armée et se précipitait en fugitif vers l'Hellespont, les Athéniens portaient à Athéna sur l'Acropole les trophées de leur victoire et purifiaient le sanctuaire profané par un sacrilège. Le spectacle était douloureux et la ruine totale; mais l'olivier de la déesse, déjà tout dru et reverdi, annonçait l'espérance et enseignait l'énergie. On redressa les autels et recueillit pieusement les corps mutilés des statues et leurs membres épars. On ne songea point à les réparer, on ne voulut point davantage les exposer, avec leurs plaies béantes, comme un perpétuel souvenir d'horreur; on eut la piété et la pitié de leur donner à l'ombre des temples la paix d'un inviolable repos : consacrées à la déesse, elles devaient lui appartenir à jamais et de quelque façon lui continuer leur service.

On les recouvrit d'un épais manteau de terre. elles s'y endormirent et tombèrent dans l'oubli des hommes. Et durant plus de vingt siècles,

elles ont assisté à toutes les vicissitudes d'Athènes, à ses gloires, à ses misères et à ses catastrophes, inconnues et muettes, mais non pas, on se plaît à le penser, tout à fait insensibles. Il semble qu'elles n'aient pu voir sans émotion et sans trouble la croix s'élever au-dessus du temple d'Athéna; sans scandale, le sanctuaire de leur chaste patronne, que les Grecs appelaient Parthénos, transformé en harem par le Turc détesté; ni entendre sans horreur l'explosion allumée par les bombes de Kœnigsmarck. Elles durent tressaillir d'espérance au bruit du canon d'Odysseus et de Karaïskakis, frémir de joie aux acclamations des troupes libératrices de 1833, et se languir sous la terre, « *ripae ulterioris amore* », du désir de revoir la lumière et d'aspirer l'air pur de l'Acropole que ne souillait plus le Barbare.

Peu s'en fallut qu'en 1879 l'École française d'Athènes n'eût le bonbeur de les délivrer. Nous les touchâmes presque; mais, aux premiers symptômes d'heureuses découvertes, le farouche gardien qui veillait jalousement sur les trésors archéologiques, le vieil Eustratïadis, trouva un prétexte pour nous arrêter. Nous le maudîmes, et combien plus vifs encore eussent été nos regrets et notre rancune si nous avions pu deviner quelle gloire et quelle jouissance il nous enlevait! N'était-il pas juste pourtant qu'elles fussent réservées aux Grecs et que les mains qui avaient sculpté amoureuse-

ment les κόραι, qui les avaient pieusement ensevelies dans un jour de triomphe et de deuil, fussent aussi celles qui les ramèneraient à la lumière dans l'allégresse de la patrie renaissante et prospère?

En janvier 1886, les remblais accumulés par les anciens au pied de l'Érechtéion rendirent le précieux dépôt qui leur avait été confié, juste récompense de la sagacité, de la patience et du patriotisme d'un archéologue et d'un administrateur éminent, notre confrère M. Cavvadias.

Durant ce demi-siècle, la Grèce avait mérité l'estime de l'Europe par ses progrès et sa sagesse, par la pratique difficile et quelquefois critique de la liberté, par le développement du commerce, de l'industrie, du bien-être et de l'éducation populaires, par son attachement passionné à la science et à l'étude de son passé, par son goût renaissant et ses premiers essais d'art, par la formation d'une société élégante et affinée.

Athènes de pauvre bourgarde était devenue une capitale, la plus coquette et la mieux administrée de l'Orient; son université était, pour tout ce qui là-bas aspire à la lumière et à la justice, le foyer de la pensée et de la liberté; ses musées, ses monuments attiraient les pèlerins de l'univers entier, et des deux rives de l'Atlantique toutes les nations qui vivent de science et d'idéal y envoyaient leur jeunesse, comme Rome dans l'Athènes antique, pour s'y initier à l'art et à la beauté.

La nation s'était refaite ; l'heure était venue ; les Vierges de l'Acropole ressuscitèrent.

L'autre soir, cédant à la fatigue de ces longues semaines d'émotions, je m'étais endormi sur les feuillets où j'essayais, non sans effort, de rallier mes idées et mes mots trop rebelles à la tâche que l'Académie des Beaux-Arts m'a fait l'honneur de me confier. J'eus un rêve, sinistre et radieux, dans lequel se mêlaient les visions de guerre et les visions d'art et où se rencontraient par un hasard étrange nos envahisseurs et les victimes de Xerxès.

Il est au Louvre, dans la salle des antiquités chaldéennes, un bas-relief, image cruelle de la férocité de la guerre antique, si sauvagement renouvelée par nos ennemis en ce siècle ; notre confrère, M. Heuzey, qui l'a reconstitué et interprété avec son pénétrant génie, lui a donné le nom de « Stèle des Vautours ». Tandis que le dieu Nin-Ghirsou, l'air impassible, la masse d'armes en la main droite, enferme ses ennemis dans un filet, comme poissons dans l'épervier, et que le roi Êannadou, digne ministre de ce maître impitoyable, fait défiler son armée sur les corps des vaincus, on voit, lugubre appareil de la victoire, des cadavres amoncelés et des têtes coupées emportées dans les airs par un essaim de vautours. La scène se présenta toute vive devant moi ; mais

mon esprit et mes yeux hallucinés avaient remplacé les gens de Ghisban et de Kish par des ennemis revêtus d'uniformes exécrés, et l'on apportait leurs cadavres au funèbre tas par centaines et par milliers, et celui-ci s'élargissait, il s'élevait comme une montagne, il se perdait dans les airs, monstrueux Himalaya. Je frissonnais d'épouvante, et cependant je ne pouvais détourner mes yeux ; je subissais cette espèce de vertige de l'horreur qui, malgré la volonté, ramène et rive les regards sur les scènes de carnage et de mort. Je résistais en vain à cette fascination cruelle, car une voix me disait : « Laisse, laisse monter la sanglante pyramide ; chacun de ses degrés est un rempart pour ta patrie, chacune de ses assises un fondement pour le temple futur de la paix et de la justice. »

La montagne, en effet, disparut et je vis apparaître en sa place une construction merveilleuse : elle poussait jusqu'au ciel deux tours ajourées comme une dentelle de pierre et qui semblaient s'élancer vers Dieu comme une prière. Les murs étaient si puissants que l'édifice semblait bâti pour l'éternité, et cependant il avait quelque chose d'aérien, tant il était percé de larges et hautes baies, soutenu par des colonnes légères, découpé en cœurs, en roses, en trèfles, paré de souples et gracieuses arabesques ; çà et là parmi la pierre brillaient comme des fleurs ou des escarboucles et des statues en foule encadraient et surmontaient les

portes, couraient en frises le long des façades, s'étageaient aux angles des parois : Dieu le Père et Jésus et Marie, saints et saintes du ciel, figures de l'ancienne et de la nouvelle Loi, glorieuse lignée des rois de France, toutes belles, accueillantes et douces, jusque dans la sévérité et dans la majesté.

A leur grâce auguste et digne de la Grèce, à leur angélique sourire, je reconnus les figures de Reims qui semblent descendues du Paradis, mais, hélas ! marquées de quels stigmates d'un effroyable martyre ! Combien peu étaient sauves ! Combien au contraire avaient été décapitées, amputées de leurs membres, balafrées d'inguérissables blessures ! Partout où je portais les yeux, je reconnaissais les coups d'une odieuse et stupide sauvagerie, l'accomplissement systématique d'une œuvre consciente, acharnée de rancune et de haine, de basse envie, de jalousie barbare. Les obus qui frappent au loin, comme un bélier, l'incendie qui mine sournoisement et tue lentement ce que le fer a épargné, tout avait été employé contre une inoffensive et adorable merveille.

Désastre irréparable, opprobre éternel pour ses auteurs, cause à jamais sacrée de haine inexpiable et d'inexprimable mépris de la part de tout homme qui sent et qui pense, auréole douloureuse au front des nobles et innocentes victimes, sœurs des Vierges d'Athènes par la souffrance, comme elles l'étaient déjà par la beauté.

Aussi vis-je sans surprise celles-ci quitter la colline de Minerve et s'acheminer vers la basilique des Gaules. Elles vinrent, procession dolente et compatissante, se ranger sous le portail; elles étaient, elles aussi, pantelantes encore du massacre et portaient au visage, sur leurs membres meurtris et mutilés, les blessures du fer et la morsure du feu, mais, de leurs pauvres bras à demi coupés et de leurs mains brisées, elles serraient des palmes et des branches d'olivier; elles gardaient le sourire aux lèvres, et leurs yeux, dont le temps n'avait pas effacé l'éclat, rayonnaient, parmi les larmes, d'amour, d'espérance et de joie. Elles s'élevèrent doucement du sol et, montant jusqu'auprès des saintes, elles les baisèrent au front et leur tendirent les rameaux, symboles d'espérance, de victoire et de résurrection.

A ce moment, une voix éclatante fendit l'air : c'était le coq gaulois qui chantait au sommet du clocher, et le ciel s'illumina d'une merveilleuse aurore : Chantecler faisait lever le soleil, le soleil de la liberté. L'émotion fut si vive que je m'éveillai; mais mon esprit et mes sens demeuraient obsédés des images et des bruits du rêve qui se continuait : dans mes yeux grands ouverts je gardais l'éblouissement des rayons qui semblaient embraser tout l'univers, et dans mes oreilles montait comme un hosanna de délivrance que, du Rhin à l'Oder, de l'Elbe au Danube et aux Car-

pathes, de la Baltique à l'Adriatique et à la mer Égée, entonnaient, chacune en sa langue, sa langue proscrite et chérie, toutes les nations opprimées, qui venaient briser leurs chaînes aux pieds des Vierges de Reims et des Vierges de l'Acropole !

LES JOURNÉES

DE

Barfleur et de La Hougue

(29 MAI — 3 JUIN 1692)

PAR

M. G. LACOUR-GAYET

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'amiral français Tourville, pavillon sur le *Soleil Royal*, avait engagé la bataille, avec ses 44 vaisseaux, contre les 89 vaisseaux de l'escadre anglo-hollandaise, et il avait forcé l'ennemi à battre en retraite.

Quand la bataille s'arrêta, après douze heures de canonnades et de manœuvres, Tourville restait maître de ce champ de bataille si disputé; le *Soleil Royal* portait dans ses flancs les traces de glorieuses blessures, mais les couleurs de France claquaient joyeusement à ses mâts. L'histoire militaire offre peu d'exemples d'une aussi admi-

rable solidité. 44 vaisseaux, il faut le redire encore, en avaient attaqué 89 et les avaient forcés à leur laisser le champ libre. Si Tourville n'avait engagé cette lutte de géants que pour se conformer à la lettre même de ses instructions, son audace, sa fermeté, son héroïsme avaient fermé pour jamais la bouche à la calomnie. Il avait fait des prodiges; ses lieutenants, les Coëtlogon, les Nesmond, les d'Anfreville, les Villette, et combien d'autres, avaient été dignes d'un tel chef. Quel exemple éloquent que le nombre n'est pas tout, que la victoire n'est pas fatalement du côté des gros bataillons! Notre amiral avait vaincu, parce qu'il avait eu ancrée au fond du cœur la volonté de vaincre, parce que ses états-majors et ses équipages, véritable escadre de frères, étaient prêts à tout pour sauver l'amiral ou pour périr avec lui. Dans cette journée de Barfleur, dans cet héroïque 29 mai 1692, Tourville et son armée navale ont bien mérité de la patrie.

Admirable leçon d'énergie et de cohésion, toute à l'honneur de la marine française, qu'il ne faut cesser de glorifier et de donner en exemple; elle prouve une fois de plus que c'est l'âme qui gagne les batailles. Mais n'est-ce pas le propre de nos annales militaires de terre et de mer d'avoir vu apparaître aux heures les plus critiques les chefs à l'obstination indomptable? Turenne en Alsace, Tourville à Barfleur, Villars à Denain,

Suffren à Providien ou à Trincomali, Jourdan à Fleurus, Davout à Auerstædt, Napoléon en Champagne, Chanzy au Mans, nos généraux qui luttent à l'heure présente des côtes de la mer du Nord à la crête des Vosges, tous ces Français, tous ces héros de l'action, forcent l'admiration de l'histoire moins encore par leur génie militaire que par leur inébranlable ténacité, par leur volonté de vaincre que rien ne peut abattre. Gloire à ces vaillants en qui la volonté surabonde!

O France! douce France, ô ma France bénie,
Rien n'épuisera donc ta force et ton génie!
Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire!

Les Français passèrent la nuit à réparer sur place leurs avaries les plus urgentes. Le lendemain, 30 mai, l'amiral donna le signal d'appareiller. Alors commença pour ces vaillants une odyssée de quatre jours aux étapes douloureuses. Tourville avait à ce moment avec lui 35 vaisseaux. 4, en effet, s'étaient retirés avec Gabaret dans la direction du nord-ouest et devaient finir par arriver à Brest; 5 autres, avec Nesmond, avaient doublé la pointe de Barfleur et avaient mouillé à la Hougue. L'amiral avait décidé de gagner les côtes de Bretagne, Saint-Malo ou

Brest, par le raz Blanchard, qui ouvre entre le Cotentin et les îles anglo-normandes la route la plus courte. Il importait de se hâter; l'armée ennemie était signalée à une petite lieue à peine en arrière. Nos 35 vaisseaux s'engagèrent dans le raz Blanchard; mais beaucoup naviguaient mal, et dans ces parages les vents et les marées déterminent des courants d'une extrême violence. 22 seulement parvinrent à passer, sous la direction du chef d'escadre Panetié. Mais pourraient-ils entrer à Saint-Malo? Il y avait à bord de l'un de ces vaisseaux un pilote du Croisic, Hervé Riel, justement réputé pour son sang-froid et sa connaissance de la côte bretonne. On le laissa faire; grâce à lui, les 22 vaisseaux mouillèrent sains et saufs sur les bords de la Rance. Alors on demanda à Hervé Riel : « Quelle récompense veux-tu? » Et le bon pilote, qui était un bon mari, répondit : « Un congé, pour aller voir ma femme. »

Treize vaisseaux, engagés trop tard dans le détroit, avaient dû revenir en arrière; le *Soleil Royal* était l'un d'eux. Le glorieux bâtiment était presque hors d'état de naviguer. Tourville, le désespoir au cœur, dut abandonner le vaisseau où il venait de vivre les heures les plus héroïques de sa vie; il le confia aux commandants Desnots et Champmeslin, et il porta son pavillon sur l'*Ambitieux*. Le *Soleil Royal* et 2 autres vaisseaux, l'*Admirable*

et le *Triomphant*, s'échouèrent sur la plage de Cherbourg. Les 10 vaisseaux qui restaient doublèrent la pointe de Barfleur et arrivèrent le même soir à la Hougue. Sur les 5 qui étaient arrivés la veille à ce mouillage, 3 avaient repris la mer avec Nesmond; leur aventure fut singulière, ils devaient rentrer à Brest après avoir fait le tour des Iles Britanniques. Bref, le soir du 31 mai, 12 vaisseaux avaient jeté l'ancre sur la rade de la Hougue.

Le même jour, Tourville, Villette et d'Anfreville descendirent à terre; un conseil fut tenu avec Jacques II, le maréchal de Bellefonds, l'intendant Bonrepaus et les chefs du corps expéditionnaire. On parla d'organiser une défense de la rade avec des chaloupes, des estacades, des batteries; mais deux jours se passèrent en vaines discussions. Alors on prit le parti de faire échouer les vaisseaux, 6 près de l'île de Tatihou, 6 dans le port même de la Hougue. Le 2 juin, les Anglo-Hollandais apparaissaient à l'entrée de la rade; ils lançaient leurs brûlots sur ces masses inertes et impuissantes. Tourville monta sur le canot de l'*Ambitieux* avec Villette et Coëtlogon, et il essaya avec une quinzaine de chaloupes de repousser cette attaque; mais, le jour même ou le lendemain, 3 juin, les 12 vaisseaux furent la proie des flammes. Tel avait été aussi le sort des 3 vaisseaux qu'on avait échoués à Cherbourg; ceux-là

du moins avaient vendu chèrement les dernières heures de leur existence.

Quinze vaisseaux avaient été brûlés. C'était le droit de l'ennemi de détruire ces instruments de combat. Car le jeu terrible de la guerre a pour objet de mettre l'adversaire dans l'impossibilité d'agir en lui prenant ses soldats et ses armes. La guerre n'a jamais consisté à fusiller des enfants, à incendier des bibliothèques, à bombarder des cathédrales. Il était réservé à un peuple qui se vante de sa culture, de se déshonorer à jamais par ces abominables infamies.

Quand Louis XIV apprit ces journées dramatiques, il s'exprima à peu près comme Philippe II après la ruine de l'Invincible Armada : « Je n'ai rien à me reprocher ; je ne commande point aux vents ; j'ai fait ce qui dépendait de moi. Dieu a fait le reste. » Il ne tint pas rigueur à Pontchartrain, à qui ses ordres impératifs et sa suspicion à l'égard de l'amiral créaient une lourde responsabilité. A Tourville même, il fit servir une gratification de 20.000 livres et, dix mois plus tard, il lui donnait le bâton de maréchal de France. Le bâton de maréchal ! l'emblème par excellence de l'autorité militaire, la décoration insigne que la Royauté et l'Empire ont donnée à des soldats d'élite, la récompense belle entre toutes que la République tient aujourd'hui en réserve pour les

chefs qui délivreront la France, qui vengeront la Belgique, la vaillante, la noble, l'admirable Belgique, qui rendront à la patrie la Lorraine de Ney et l'Alsace de Kléber.

Un autre témoignage dut aller droit au cœur de Tourville. Le commandant en chef de l'escadre alliée, l'amiral Russell, lui écrivit ; il tenait, en effet, ce sont les termes mêmes de sa lettre, à « le féliciter sur l'extrême valeur qu'il avait fait voir en l'attaquant avec tant d'intrépidité et en combattant si vaillamment, quoique avec des forces si inégales ».

Alors la guerre était courtoise et loyale. Alors les Français avaient en face d'eux des hommes comme il faut, des *gentlemen*. Français et Anglais s'étaient battus à Barfleur et à la Hougue avec une énergie suprême, parce que le soldat doit combattre — jusqu'au bout — pour la gloire et l'honneur du drapeau ; mais, la lutte finie, ils pouvaient se tendre la main avec une estime réciproque. Si jamais la défense du droit et de la civilisation, si jamais la défense des neutres lâchement attaqués, odieusement torturés, pour avoir tout sacrifié à la défense de l'honneur et de la liberté, amenait les Français et les Anglais à combattre côte à côte, ils le feraient sans hésiter, en alliés loyaux, attachés les uns aux autres par un pacte sacré et indestructible ; car, à Londres et à Paris, comme à Pétrograd, on n'a qu'une

parole ; à Londres et à Paris. comme à Pétrograd, on estime que les traités sont mieux que « des chiffons de papier ».

Toujours à la peine, toujours à l'honneur : n'est-ce pas la devise de notre marine ? A Barfleur, elle combattit pour un champ de bataille. Aujourd'hui, elle monte la garde dans la Méditerranée, tandis que l'ennemi reste terré dans ses ports, derrière ses mines. Mais le pays sait ce qu'il doit aux sentinelles qui lui assurent la maîtrise de la mer. Notre table est régulièrement fournie ; nos usines ne cessent pas d'être approvisionnées ; les soldats de l'armée d'Afrique et les soldats de l'armée des Indes combattent à côté de leurs frères d'Europe. Aussi notre reconnaissance n'oublie pas les officiers de marine et les matelots qui, là-bas, jour et nuit, par tous les temps, jouent le rôle de chiens de garde. Patience ! L'heure viendra aussi pour les chiens de chasse.

En France, les journées de Barfleur avaient causé une émotion profonde ; la nation avait transformé en un désastre la perte de quinze vaisseaux. Dieu merci, ces pertes matérielles furent réparées tout de suite. L'histoire, mieux informée, a fait comme le Grand Roi : elle a rendu pleine justice à l'amiral qui a offert un des plus beaux spectacles d'audace et de ténacité dont nos annales puissent s'enorgueillir. A cette heure où

nos soldats et nos marins combattent pour la patrie, l'Académie des Sciences morales et politiques a pensé qu'il était opportun de décerner à l'armée française un hommage public, en commémorant dans cette séance solennelle la glorieuse journée du 29 mai 1692. C'est l'honneur d'une nation de rappeler ces exemples d'héroïsme et de les empêcher de périr ; c'est sa joie et son orgueil de saluer d'un même cri d'amour et de reconnaissance ceux qui, à toutes les époques, ont combattu pour le drapeau national.

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple
Et qui mourront comme ils sont morts !

LA GUERRE
ET LE DROIT DES GENS
AU XXe SIÈCLE

PAR

M. LOUIS RENAULT

MEMBRE DE L'INSTITUT, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE

MESSIEURS,

La lecture que, pour répondre à la bienveillante invitation de notre éminent président, je dois vous faire sur ce sujet d'une trop brûlante actualité, aura le caractère le plus simple et le plus modeste. N'attendez pas une étude doctrinale, un exposé et une appréciation critiques de la conduite des belligérants dans la lutte qui se poursuit avec tant d'acharnement de part et d'autre. Le moment n'est pas encore venu de porter un jugement motivé sur les faits qui au-

raient été commis par certains belligérants et qui sont de telle nature que nous en sommes humiliés comme hommes autant qu'affligés comme Français. Je parle ici au nom de l'Institut tout entier. En outre, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, partie entièrement compétente, à raison de la nature de ses études, je viens de recevoir d'elle la mission expresse de porter devant vous sa protestation contre ces actes abominables. Est-il possible que l'humanité, que l'on croyait civilisée par tant de siècles d'efforts, en soit arrivée à de telles extrémités? Je ne veux rien dire qui ressemble à de la polémique, qui n'est pas de mise en ce lieu et en ce moment. Je ne veux ni faire un réquisitoire, ni porter un jugement, mais me borner à de pures constatations de nature juridique. La brièveté de l'exposé en fera excuser la sécheresse.

La guerre est un ensemble d'actes de violence au moyen desquels chaque belligérant essaie de soumettre l'autre à sa volonté. Remarquez, du reste, que la force matérielle n'est pas seule en jeu dans la lutte, que l'énergie morale et intellectuelle, l'esprit de dévouement des non-combattants entrent aussi en ligne de compte; sous des formes diverses, la nation tout entière doit participer à la lutte et influer sur le résultat.

Dans l'accomplissement de leurs actes de violence, les belligérants sont-ils soumis à des

lois et y a-t-il des règles juridiques qu'ils doivent observer? Pour le but que je poursuis ici, il me suffit de constater qu'en fait il existe de telles règles, sans avoir à rechercher quel en est le fondement scientifique. Je veux seulement dire que ce qui prouve que nous avons bien conscience de l'existence d'un véritable droit entre les peuples, malgré la lutte violente dans laquelle ils sont engagés, c'est que nous sommes plus irrités par un acte réputé injuste, que nous n'hésitons pas à qualifier de crime, que par un fait normal de guerre, même entraînant de graves conséquences pour les choses ou les personnes. L'exécution sommaire, par un belligérant, d'un habitant inoffensif nous émeut plus que la mort de centaines de soldats dans un engagement régulier. Cela fait honneur à la nature humaine.

Il s'est formé peu à peu un droit coutumier de la guerre, c'est-à-dire un ensemble de pratiques, de règles acceptées tacitement de part et d'autre, constituant pour les belligérants des droits et des obligations. Des gouvernements prenaient le soin de s'approprier un certain nombre de ces règles en les incorporant dans leurs règlements militaires. Les dispositions à ce sujet étaient généralement assez rares et assez brèves, parce que l'on comptait, pour les compléter, sur l'esprit traditionnel des armées de métier. Cela était insuffisant pour des armées improvisées qui, manquant

de traditions, avaient besoin de règles précises et détaillées. Sans cette observation, l'on ne comprendrait pas comment c'est à un pays peu militaire, mais engagé brusquement dans une grande guerre, que l'on doit l'initiative d'une réglementation détaillée de la matière. Les *Instructions de 1863 pour les armées des États-Unis en campagne*, malgré les justes critiques qui peuvent en être faites pour le fond et pour la forme, ont rendu un grand service en montrant qu'il était possible de soumettre la conduite des armées à des règles précises. Mais il faut bien remarquer que ces instructions n'émanaient que d'un gouvernement, n'obligeaient que ses armées et pouvaient d'ailleurs toujours être modifiées par le gouvernement qui les avait édictées ; la méconnaissance de leurs prescriptions par ceux à qui elles étaient adressées n'engageait que la responsabilité des auteurs des infractions envers leurs chefs et, en dernière analyse, envers le gouvernement américain. Il n'en dérivait pas d'obligation internationale envers l'autre belligérant.

Pendant plus de quarante ans, les efforts des gouvernements, aidés par l'opinion publique, par l'action des jurisconsultes et des sociétés savantes, ont tendu à l'établissement de règles précises, d'un caractère conventionnel, pour la conduite des belligérants. Je note les étapes de la route parcourue.

Je signale tout d'abord, comme la première manifestation en ce sens, la célèbre *Convention de Genève* du 22 août 1864 au sujet des militaires blessés sur les champs de bataille. Provoquée par un grand élan d'humanité, elle a été faite un peu hâtivement et, par suite, était défectueuse sur bien des points. Signée au début par un petit nombre d'États, et par la France en première ligne, elle a été successivement acceptée par presque tous les États du monde, et, malgré de nombreuses infractions tenant parfois à l'ignorance, elle a rendu de très grands services. Elle est aujourd'hui remplacée par une convention du 6 juillet 1906, également signée à Genève, à la suite d'une conférence où plus de trente États étaient représentés par des diplomates, des médecins, des militaires, des jurisconsultes, c'est-à-dire par des hommes ayant les compétences nécessaires pour se prononcer sur les questions complexes à résoudre.

Puis vient une *Déclaration*, signée à Saint-Pétersbourg le 11 décembre 1868, qui a un objet limité, mais qui est intéressante pour les idées générales formulées dans son *Préambule* que je reproduis :

Considérant que les progrès de la civilisation doivent avoir pour effet d'atténuer autant que possible les maux de la guerre ;

Que le seul but légitime que les États doivent se

proposer durant la guerre est l'affaiblissement des forces militaires de l'ennemi ;

Qu'à cet effet il suffit de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible ;

Que ce but serait dépassé par l'emploi d'armes qui aggraveraient inutilement les souffrances des hommes mis hors de combat, ou rendraient leur mort inévitable ;

Que l'emploi de pareilles armes serait dès lors contraire aux lois de l'humanité ;

En conséquence, est interdit l'emploi de projectiles explosibles d'un poids inférieur à 400 grammes.

Cette Déclaration a été acceptée par un grand nombre d'États, qui sont ainsi obligés les uns envers les autres. Il est curieux de remarquer que cette Déclaration où sont consignées les affirmations qui précèdent n'a pas été arrêtée dans une réunion de jurisconsultes ou de philosophes, mais dans une Conférence exclusivement composée de militaires et où la France était représentée par le commandant de Miribel.

La Russie, qui avait pris l'initiative de la réforme du droit de la guerre maritime par la célèbre *Déclaration de neutralité armée* de 1780 due à la Grande Catherine, qui avait fait signer la déclaration dont je viens de parler et où étaient indiquées des vues générales sur la guerre, prit encore une initiative dont les résultats ont été importants. Elle provoqua la réunion, à Bruxelles, d'une Conférence où étaient représentés tous les États européens par des diplomates,

des militaires et quelques jurisconsultes ; l'un de ceux-ci, qui était alors à ses débuts, devait fournir une brillante carrière et devenir un des associés étrangers de notre Académie, le célèbre professeur Frédéric de Martens. Les souvenirs de la guerre franco-allemande étaient encore très vivants et l'on voulait éviter le retour des faits au sujet desquels s'étaient élevées des plaintes unanimes. Des divergences se produisirent surtout entre les représentants des grands États et ceux des petits États. On aboutit seulement au *projet d'une déclaration internationale concernant les lois et coutumes de la guerre*. Ce projet, qui n'avait aucun caractère obligatoire, eut néanmoins une grande influence sur la théorie et la pratique. Au début de sa guerre contre la Turquie en 1877, la Russie déclara que ses armées se conformeraient à ses prescriptions ; beaucoup de ses dispositions passèrent dans les règlements militaires d'un certain nombre de pays.

C'est à la première *conférence de la paix* que devaient être adoptées la plupart des règles préparées par la Conférence de Bruxelles de 1874. Après vingt-cinq ans, les idées avaient mûri, certaines oppositions s'étaient atténuées. Je ne crois pas exagéré de dire que le succès a été dû en grande partie à l'habileté de M. de Martens.

Vingt-six États étaient représentés à La Haye en juin 1899. Une commission fut spécialement

chargée de préparer un règlement sur les lois et coutumes de la guerre sur terre, en prenant le projet de Bruxelles de 1874 comme base de discussion. L'accord se fit non sans peine, mais enfin il se fit, après des délibérations sérieuses auxquelles prirent part spécialement des officiers généraux distingués d'Allemagne, d'Angleterre, de France, de Russie. Cet accord fut constaté par une *Convention* à laquelle est annexé un *Règlement.* « Les hautes parties contractantes donneront à leurs forces armées de terre des instructions qui seront conformes au *règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre*, annexé à la présente Convention », dit l'article premier de la Convention. Cette forme un peu compliquée a été adoptée pour donner satisfaction à certains scrupules ; elle n'enlève rien au caractère obligatoire des dispositions du Règlement, comme cela résulte du texte même et surtout des explications données dans la conférence. Le général sir John Ardagh avait exprimé l'opinion que les gouvernements, même adhérant à la déclaration projetée, se réserveraient la pleine liberté d'accepter ou de modifier les articles de la déclaration, celle-ci ne devant avoir que la valeur d'une recommandation, mais rien de plus ; il n'y aurait pas eu alors de progrès réel sur le projet de Bruxelles. Aussi cette opinion a-t-elle été nettement écartée par le président de Martens.

Il s'agit, dit-il, de former une société d'assurance mutuelle contre les abus de la force en temps de guerre. C'est une société dans laquelle on est libre d'entrer ou de ne pas entrer, mais qui doit avoir des statuts que ses adhérents observent entre eux. Il insistait encore sur la nécessité de ne pas abandonner au hasard de la raison de guerre et du droit des gens les intérêts vitaux des populations paisibles et désarmées. Et il concluait ainsi : l'adhésion au règlement implique pour chaque État l'acceptation d'un ensemble de règles juridiques limitant les manifestations du pouvoir de fait que le sort des armes pourrait remettre entre ses propres mains à l'égard d'un territoire ou de sujets étrangers.

L'esprit de l'accord intervenu au sujet de la conduite de la guerre se révèle encore dans le *Préambule* de la Convention que je ne crois pas inutile de reproduire :

Les souverains et chefs d'États,

Considérant que, tout en recherchant les moyens de sauvegarder la paix et de prévenir les conflits armés entre les nations, il importe de se préoccuper également du cas où l'appel aux armes serait amené par des événements que leur sollicitude n'aurait pu détourner ; animés du désir de servir encore, dans cette hypothèse extrême, les intérêts de l'humanité et les exigences progressives de la civilisation ; — estiment qu'il importe, à cette fin, de reviser les lois et coutumes générales de la guerre, soit dans le but

de les définir avec plus de précision, soit afin d'y tracer certaines limites destinées à en restreindre, autant que possible, la rigueur; — s'inspirant de ces vues recommandées aujourd'hui, comme il y a vingt-cinq ans, lors de la Conférence de Bruxelles de 1874, par une sage et généreuse prévoyance;

Ont, dans cet esprit, adopté un grand nombre de dispositions qui ont pour objet de définir et de régler les usages de la guerre sur terre.

Les négociateurs n'avaient pas la prétention d'avoir tout prévu, mais, « en attendant qu'un code plus complet des lois de la guerre puisse être édicté, les hautes parties contractantes jugent opportun de constater que, dans les cas non compris dans les dispositions réglementaires adoptées par elles, les populations et les belligérants restent sous la sauvegarde et sous l'empire des principes du Droit des Gens, tels qu'ils résultent des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité et des exigences de la conscience publique ».

Je suis entré dans ces détails pour bien faire ressortir les conditions dans lesquelles avaient été adoptées les règles auxquelles doivent se soumettre les belligérants dans la guerre continentale, le soin avec lequel elles ont été rédigées, de manière à tenir compte des divers intérêts engagés. Ce n'est pas une improvisation arrêtée sous l'empire de circonstances du moment, c'est le résultat

d'une lente et patiente élaboration, et la présence de délégués représentant de grandes puissances militaires comme l'Allemagne et la Russie, est une sérieuse garantie que les préoccupations humanitaires n'ont pas fait perdre de vue les intérêts des belligérants. Il y a donc eu, de la part des États qui ont signé et ratifié la Convention, un engagement solennel pris en connaissance de cause et qui est obligatoire, comme la parole donnée, pour tous ceux qui n'estiment pas que tous les traités ne sont que des « chiffons de papier ».

En 1907, lors de la deuxième *conférence de la paix*, il y eut une revision du règlement de 1899. Les dispositions de celui-ci furent reconnues satisfaisantes dans leur ensemble, et l'on se borna à de simples retouches ne modifiant rien d'essentiel. Le nombre des signataires s'accrut, la Conférence de 1907 comprenant les délégués de 44 États. Les belligérants actuels sont tous liés par la Convention et le règlement de 1907 ; l'Allemagne est donc engagée envers ses adversaires par toutes les dispositions que je citerai.

Dans l'intervalle entre les deux conférences de la paix, s'était produit un fait se rattachant au sujet que je traite et qui mérite d'être relevé. En 1902, le grand État-major de l'empire allemand avait publié une brochure intitulée : *Kriegsbrauch*

im Landkriege (traduit en français, sous le titre *Les lois de la guerre continentale,* par Paul Carpentier), et l'on n'avait pas été peu surpris de constater que, pour le grand État-major allemand, le Règlement de La Haye semblait n'avoir pas de valeur obligatoire, puisque, le cas échéant, les dispositions de ce règlement sont mises sur le même pied que celles du projet de Bruxelles.

Après avoir parlé avec dédain des tentatives humanitaires de faire évoluer les usages de la guerre dans un sens opposé aux fins mêmes de celle-ci, le rédacteur du Manuel disait dans l'*Introduction* que ces efforts ont déjà trouvé une reconnaissance morale dans la Convention de Genève et les Conférences de Bruxelles et de La Haye. Voilà une phrase qui n'est guère d'accord avec l'engagement pris par l'Allemagne trois ans auparavant. Cela ne pouvait être négligé par les délégués de la Conférence de 1907, et il était question d'amener les Allemands à s'expliquer sur les tendances de ce Manuel, quand se produisit un petit coup de théâtre. La délégation allemande présenta une disposition ayant pour but de sanctionner les prescriptions du Règlement. D'après cette disposition, légèrement amendée et devenue l'article 3 de la Convention :

La partie belligérante qui violerait les dispositions

dudit règlement sera tenue à une indemnité, s'il y a lieu. Elle sera responsable de tous actes commis par les personnes faisant partie de sa force armée.

Le règlement est bien obligatoire, puisque celui qui le méconnaît est tenu de réparer le préjudice causé par cette violation. La conférence a tenu compte de ce que les dispositions du règlement dont il s'agit ne doivent pas être observées seulement par les commandants des armées belligérantes, mais, d'une façon générale, par tous les officiers, sous-officiers et soldats; c'est pourquoi elle a étendu au droit des gens, dans tous les cas d'infraction, le principe du droit privé d'après lequel le maître est responsable de ses préposés et agents. (Art. 1384, Code civil français.)

Voilà donc la source des dispositions que j'aurai occasion de rapporter et, si je suis entré dans quelques détails, c'est pour ne pas avoir à revenir sur l'autorité qui doit s'y attacher. Ce sont des dispositions arrêtées, après mûre délibération, par l'ensemble des peuples civilisés, qu'ils se sont formellement obligés à respecter et que l'on ne saurait assimiler à des stipulations imposées par la force pour satisfaire aux intérêts égoïstes d'un vainqueur.

Je ne songe pas à relever toutes les règles qui concernent la conduite des belligérants, je veux

seulement détacher celles qui me paraissent présenter un intérêt particulier dans les circonstances actuelles.

La prescription qui s'impose tout d'abord aux belligérants est de n'agir que sur leur territoire et de respecter les territoires des États qui entendent rester neutres. Cela semble presque inutile à dire expressément. Toutefois, la Convention de La Haye, concernant les droits et les devoirs des puissances neutres, dit dans son article premier :

Le territoire des puissances neutres est inviolable.

Il y a deux espèces d'États neutres : ceux qui le sont par leur volonté, ceux qui le sont en vertu d'une convention par laquelle ils sont perpétuellement dans cette situation. Le but de la neutralisation perpétuelle est d'éloigner de points stratégiques importants les puissances entre lesquelles peut s'élever une guerre ; un État inoffensif est placé en ces points de manière à présenter à ses voisins des conditions de sécurité pour leurs frontières. Comme le disent les auteurs (par exemple Funck-Brentano et Sorel), les puissances, en limitant leur champ de bataille, et en augmentant la difficulté des guerres, ont fait un acte sage et politique.

Cette neutralité est ordinairement *garantie,*

c'est-à-dire que les États qui participent à son établissement promettent non seulement de la respecter, mais aussi de la *faire respecter*.

Trois États jouissent de ce régime en vertu de traités que je vais rappeler.

SUISSE

Les puissances rassemblées au Congrès de Vienne avaient, le 20 mars 1815, déclaré « que l'intérêt général réclame en faveur du Corps helvétique l'avantage d'une neutralité perpétuelle ». Par une déclaration dressée à Paris le 20 novembre 1815 au nom de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne, du Portugal, de la Prusse et de la Russie, « les puissances signataires de la déclaration du 20 mars font, par le présent acte, une reconnaissance formelle et authentique de la neutralité de la Suisse, et elles lui *garantissent* l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire dans ses nouvelles limites ».

BELGIQUE

Dès qu'il fut question de séparer la Belgique de la Hollande, après la révolution de 1830, on songea à faire du nouveau royaume un État neutre. Le traité de Londres du 15 novembre

1831 entre l'Autriche, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie contient les deux dispositions suivantes :

Art. 7. — La Belgique, dans les limites indiquées aux articles 1, 2 et 4, formera un Etat indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres États.

Art. 25. — Les Cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie garantissent à S. M. le Roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent.

Cet engagement de garantie a été renouvelé dans les traités de Londres du 19 août 1839 qui ont définitivement réglé la situation de la Belgique de concert avec le roi des Pays-Bas.

Tout récemment, je parcourais les procès-verbaux des séances de la Commission de La Haye consacrées à la discussion du Règlement et, à propos de la situation des petits États en général au point de vue des règles de l'occupation, je trouvais ces quelques mots dans un discours de M. Beernaert, l'éminent homme d'État belge, que nous avons compté parmi nos associés étrangers : « Quant à la Belgique, vous le savez, sa situation est spéciale. Elle est neutre et cette neutralité est garantie par les grandes puissances et notamment par nos puissants voisins. *Nous ne pouvons donc pas être envahis.* » (Séance du 6 juin

1899). Notre éminent confrère croyait encore à la valeur des traités.

LUXEMBOURG

D'après le traité de Londres du 11 mai 1867 :

Le grand-duché de Luxembourg, dans les limites déterminées par l'acte annexé aux traités du 19 avril 1839 sous la garantie des cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, formera désormais un État perpétuellement neutre.

Il sera tenu d'observer cette même neutralité envers tous les autres États.

Les hautes parties contractantes s'engagent à respecter le principe de neutralité stipulé par le présent article.

Ce principe est et demeure placé sous la sanction de la garantie collective des puissances signataires du présent traité, à l'exception de la Belgique, qui est elle-même un État neutre. (Art. 2.)

Les puissances signataires sont : l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Prusse et la Russie.

Je passe aux principales prescriptions du règlement de La Haye en ce qui concerne la conduite des belligérants.

La règle fondamentale est posée dans l'article 22 :

Les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi.

C'est, peut-on dire, l'idée essentielle du droit de la guerre au vingtième siècle. Des restrictions sont apportées à l'emploi de la force en tant que cet emploi constituerait une *barbarie* ou une *perfidie ;* c'est à l'une ou à l'autre de ces notions que se rattachent les prohibitions édictées.

Il y en a qui résultent de conventions spéciales, comme la déclaration de Saint-Pétersbourg dont il a été parlé plus haut et la déclaration de La Haye qui interdit :

L'emploi des balles qui s'épanouissent ou s'aplatissent facilement dans le corps humain, telles que les balles à enveloppe dure dont l'enveloppe ne couvrirait pas entièrement le noyau ou serait pourvue d'incisions.

Il s'agit des fameuses balles *Dum-Dum.* Je mentionne également une déclaration concernant l'*emploi de projectiles qui ont pour but unique de répandre des gaz asphyxiants ou délétères.*

D'une manière générale, il est interdit :

e) D'employer des armes, des projectiles ou des matières propres à causer des maux superflus. (Art. 23.)

C'est le développement de l'idée initiale de la déclaration de Saint-Pétersbourg. On ne doit pas faire le mal pour le mal.

L'article 23 énumère une série de prohibitions se référant à des actes que l'on peut qualifier de *barbares*, bien que, parfois, il soit difficile de distinguer la *cruauté* inhérente à presque tout acte de guerre et la *barbarie* que l'on voudrait écarter.

Il est notamment interdit :

a) D'employer du poison ou des armes empoisonnées ;

c) De tuer ou de blesser un ennemi qui, ayant mis bas les armes ou n'ayant plus de moyens de se défendre, s'est rendu à discrétion ;

d) De déclarer qu'il ne sera pas fait de quartier.

L'article 4, alinéa 2, dit que les prisonniers doivent être traités avec humanité.

Parmi les individus tombés au pouvoir de l'ennemi, il en est qui méritent une attention particulière : ce sont les blessés, dont le droit international s'est d'abord occupé. Le principe posé par la Convention de Genève de 1906 est très net à leur égard :

Les militaires et les autres personnes officiellement attachées aux armées, qui seront blessés ou malades, devront être respectés et soignés, sans distinction de nationalité, par le belligérant qui les aura en son pouvoir. (Art. 1er.)

L'article 28 de la même Convention de Genève dispose que :

Les gouvernements signataires s'engagent également à prendre ou à proposer à leurs législatures, en cas d'insuffisance de leurs lois pénales militaires, les mesures nécessaires pour réprimer, en temps de guerre, les actes individuels de pillage et de mauvais traitements envers les blessés et malades des armées.

La législation française édicte des peines sévères contre les individus qui commettraient ces actes abominables (V. le nouvel article 249 du Code de justice militaire).

Dans l'intérêt des blessés, une protection particulière est assurée aux établissements qui les recueillent et aux personnes qui les soignent.

Les formations sanitaires mobiles (c'est-à-dire celles qui sont destinées à accompagner les armées en campagne) et les établissements fixes du service de santé seront respectés et protégés par les belligérants. (Art. 6.)

Le personnel exclusivement affecté à l'enlèvement, au transport et au traitement des blessés et des malades, ainsi qu'à l'administration des formations et établissements sanitaires, les aumôniers attachés aux armées, seront respectés et protégés en toutes circonstances ; s'ils tombent au pouvoir de l'ennemi, ils ne seront pas traités comme des prisonniers de guerre. (Art. 9.)

L'un des moyens les plus violents employés à

la guerre est le bombardement, qui, par suite des progrès de l'artillerie, est devenu l'arme la plus terrible aux mains d'un belligérant. Ici encore, le droit international a voulu apporter quelques tempéraments.

Tout d'abord, quels lieux peuvent être bombardés ?

Il est interdit d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus. (Art. 25 du Règlement.)

Le même principe est formulé dans une Convention relative au bombardement par les forces navales.

Une explication est nécessaire au sujet des mots *par quelque moyen que ce soit;* ils ont été introduits en 1907, à la demande de la délégation française, pour viser le cas du bombardement par des ballons. En 1899, la conférence avait adopté une déclaration interdisant pour cinq ans de *lancer des projectiles ou des explosifs du haut de ballons ou par d'autres modes analogues nouveaux.* Cette déclaration était expirée lors de la conférence de 1907; le renouvellement en fut proposé. La France y fut contraire, mais ses délégués expliquèrent qu'elle n'entendait pas qu'il fût permis de faire au moyen de ballons ce que l'on n'aurait pas le droit de faire autrement. On peut attaquer

une place forte par des canons, on pourra l'attaquer par des ballons; on ne peut attaquer une place, des bâtiments qui ne sont pas défendus, on ne pourra pas plus le faire par des ballons que par des canons, ce qui sera exprimé par la modification proposée à l'article 25.

Le commandant des troupes assaillantes, avant d'entreprendre le bombardement, et sauf le cas d'attaque de vive force, devra faire tout ce qui dépend de lui pour avertir les autorités. (Art. 26.)

La disposition s'applique évidemment à tout bombardement, de quelque façon qu'il soit pratiqué.

Dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement de malades et de blessés, à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire.

Le devoir des assiégés est de désigner ces édifices ou lieux de rassemblement par des signes visibles spéciaux qui seront notifiés d'avance à l'assiégeant. (Art. 27.)

Même disposition dans la convention sur le bombardement par les forces navales, qui a seulement indiqué de plus les signes visibles destinés à désigner les édifices protégés.

Le droit international n'a donc pas manqué ici de prévoyance.

Il faut joindre la disposition générale qui interdit :

De détruire ou de saisir des propriétés ennemies, sauf les cas où ces destructions ou ces saisies seraient impérieusement commandées par les nécessités de la guerre. (Art. 23 *g.*)

C'est toujours cette même idée qui revient incessamment, parce qu'elle est essentielle, c'est que l'on ne doit pas, même à la guerre, faire le mal pour le mal.

Quant aux moyens *perfides*, il est interdit :

De tuer ou de blesser par trahison des individus appartenant à la nation ou à l'armée ennemie. (Art. 23 *b.*)

D'user indûment du pavillon parlementaire, du pavillon national, des insignes militaires et de l'uniforme de l'ennemi, ainsi que des signes distinctifs de la Convention de Genève. (Art. 23 *f.*)

Tout ce qui implique une violation de la parole donnée constitue une perfidie interdite, à la différence des ruses de guerre regardées comme licites. (Art. 24.)

Les rapports peut-être les plus délicats à régler sont ceux des belligérants avec la population civile. Pendant longtemps, ils ont été abandon-

nés au plein arbitraire, et les pires excès étaient commis en ce qui concerne les personnes et les biens. J.-J. Rousseau avait bien proclamé que la guerre est une relation d'État à État et que les particuliers doivent, dans la mesure du possible, être tenus en dehors des hostilités ; il fallut longtemps pour que cette notion philosophique produisît des conséquences pratiques. Le règlement de La Haye prend en considération cette idée au moyen de dispositions que je vais rapporter et qui, si elles étaient loyalement observées, atténueraient beaucoup les maux de la guerre :

Il est interdit de contraindre la population d'un territoire occupé à prêter serment à la puissance ennemie. (Art. 45.)

Le fait de l'occupation ne peut à lui seul supprimer la souveraineté de l'État envahi et, par suite, délier les habitants de leur devoir de fidélité envers leur souverain légal.

L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectés.

La propriété privée ne peut pas être confisquée. (Art. 46.)

Les puissances représentées aux conférences de la paix tenaient à proclamer hautement que la

propriété privée doit être respectée dans la guerre continentale ; aussi n'ont-elles pas craint de se répéter. Outre cette dernière disposition qui vise surtout l'autorité ennemie, elles se sont prononcées au sujet du pillage qui est plutôt un acte individuel :

Le pillage est formellement interdit. (Art. 47.)
Il est interdit de livrer au pillage une ville ou localité même prise d'assaut. (Art. 28.)
Il est interdit : de déclarer éteints, suspendus ou non recevables en justice, les droits et actions des nationaux de la partie adverse. (Art. 23 *h*.)

La propriété de l'État ennemi ne saurait naturellement jouir de la même immunité, ce qui ne veut pas dire que tous les biens mobiliers de l'État sont de bonne prise. L'article 53 du règlement spécifie le droit du belligérant à cet égard :

L'armée qui occupe un territoire ne pourra saisir que le numéraire, les fonds et les valeurs exigibles appartenant en propre à l'État, les dépôts d'armes, moyens de transport, magasins et approvisionnements et, en général, toute propriété mobilière de l'État de nature à servir à la guerre. (Art. 53, al. 1.)

Dans cet ordre d'idées, il faut encore rappeler l'article 56, singulièrement intéressant en ce moment :

Les biens des communes, ceux des établissements consacrés aux cultes, à la charité et à l'instruction,

aux arts et aux sciences, même appartenant à l'État, seront traités comme la propriété privée.

Toute saisie, destruction ou dégradation intentionnelle de semblables établissements, de monuments historiques, d'œuvres d'art et de science, est interdite et doit être poursuivie.

Je ne puis citer malheureusement que pour mémoire une disposition qui a été adoptée par la grande majorité de la Conférence de 1907, qui semble commandée par la plus simple équité, mais à laquelle l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ne se sont pas ralliées. C'est celle de l'article 44 qui interdit à un belligérant « de forcer la population d'un territoire occupé à donner des renseignements sur l'armée de l'autre belligérant ou sur ses moyens de défense ».

L'autorité militaire ne peut pas toujours se procurer à l'amiable ce dont elle a besoin pour l'armée ; elle a recours à des moyens de contrainte qu'on appelle *réquisitions* et qui sont employés en territoire national comme en territoire ennemi. Le règlement de La Haye n'envisage naturellement que ce dernier point de vue, et voici comment il a essayé de restreindre les exigences de l'occupant :

Des réquisitions en nature et des services ne pourront être réclamés des communes ou des habitants que pour les besoins de l'armée d'occupation. Ils seront en rapport avec les ressources du pays et de

telle nature qu'ils n'impliquent pas pour les populations l'obligation de prendre part aux opérations de la guerre contre leur patrie.

Ces réquisitions et ces services ne seront réclamés qu'avec l'autorisation du commandant dans la localité occupée.

Les prestations en nature seront, autant que possible, payées au comptant, sinon, elles seront constatées par des reçus et le paiement des sommes dues sera effectué le plus tôt possible. (Art. 52.)

Pour les contributions en argent qui ont donné lieu à tant d'abus, qui, autrefois, étaient considérées comme la rançon du pillage, un effort a été fait également pour les restreindre dans une mesure acceptable :

Si, en dehors des impôts visés à l'article précédent, l'occupant prélève d'autres contributions dans le territoire occupé, ce ne pourra être que pour les besoins de l'armée ou de l'administration de ce territoire. (Art. 49.)

La disposition a donc pour objet d'écarter les contributions qui auraient pour but d'enrichir l'occupant ou d'exercer une pression sur la population.

Enfin le règlement a en vue un autre abus qui a fréquemment donné lieu aux pires excès. Souvent un belligérant a rendu responsables de faits individuels, réels ou prétendus, des communes sous le prétexte que les faits s'étaient passés sur

leur territoire, ou qu'ils avaient pour auteurs des individus originaires de ces communes. Cette responsabilité a eu pour conséquences des contributions en argent excessives, qualifiées d'amendes, ou même des exécutions sommaires d'un certain nombre d'habitants. Cette responsabilité était particulièrement révoltante, lorsque les faits avaient été commis par des soldats de l'armée régulière ; il semblait alors que les communes devaient protéger l'ennemi de leur patrie contre leurs propres nationaux. L'article 50 a été rédigé de manière à condamner des excès pareils et à en empêcher le retour, si la parole donnée à La Haye est tenue par des ennemis loyaux.

Aucune peine collective, pécuniaire ou autre ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables.

J'ai ainsi terminé la revue des prescriptions d'ordre international, relatives à la conduite de la guerre, que je voulais vous soumettre. Ce sont des textes émouvants dans leur brièveté, parce qu'ils correspondent, non à de pures hypothèses, comme c'est souvent le cas pour des textes juridiques, mais à des faits trop réels, trop actuels, et si épouvantables qu'ils en sont invraisemblables, et que les témoignages les plus probants deviennent nécessaires pour en faire admettre

l'existence. Ce n'est pas sans une profonde tristesse que j'ai rassemblé des textes à l'élaboration desquels j'ai eu l'honneur de participer et qui me rappellent tant d'hommes éminents, convaincus, comme moi, que nous avions fait faire un progrès sérieux à la civilisation. La déception est trop cruelle. Si nous nous étions attendus et si nous devions nous attendre à des infractions individuelles, personne ne pouvait songer à une méconnaissance générale et systématique de toutes les règles solennellement adoptées. C'est là le fait grave, dont il y aura lieu peut-être de tirer ultérieurement des conséquences.

L'INVASION MONGOLE AU MOYEN AGE ET SES CONSÉQUENCES

PAR

M. HENRI CORDIER

DÉLÉGUÉ DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Cependant les hordes sauvages hurlant des cris de mort et poussant des blasphèmes au milieu des cris d'angoisse et de douleur des agonisants poursuivent leur œuvre de carnage, dans leur sinistre chevauchée, marquant d'une trace sanglante leur route jalonnée des cadavres pantelants de vieillards, de femmes et d'enfants, éclairée par la lueur des villes et des villages en flammes ; le galop de leurs chevaux annonçait l'écrasement de la civilisation et sonnait le glas de la Chrétienté.

L'Europe Occidentale fut saisie d'effroi.

« Au moment donc où ce formidable fléau de la fureur du Seigneur menaçait les peuples, la reine Blanche, mère du roi de France, dame

vénérable et chérie de Dieu, s'écria, suivant Matthieu Paris, en recevant ces terribles nouvelles : « Roi Louis mon fils, où êtes-vous ? » Celui-ci approchant lui dit : « Qu'y a-t-il ma mère ? » Alors, celle-ci, poussant de profonds soupirs et laissant échapper un torrent de larmes, lui dit en considérant ce péril, toute femme qu'elle était, avec plus de fermeté que les femmes n'en ont d'ordinaire : « Que faut-il faire, mon très cher fils, dans un événement si lugubre, dont le bruit épouvantable s'est répandu jusque chez nous ? Nous tous aujourd'hui, ainsi que la très sainte et sacrée Église, sommes menacés d'une destruction générale, par l'invasion de ces Tartares qui viennent vers nous. » A ces mots, le Roi répondit d'une voix triste, mais non sans une inspiration divine : « Que les consolations célestes nous soutiennent, ô ma mère ! Car si cette nation vient sur nous, ou nous ferons rentrer ces Tartares, comme on les appelle, dans leurs demeures tartaréennes d'où ils sont sortis, ou bien ils nous feront tous monter au Ciel. » Comme s'il eût dit : « Ou nous les repousserons, ou, s'il nous arrive d'être vaincus, nous nous en irons vers Dieu, nous comme des confesseurs du Christ, ou comme des martyrs. » Et cette parole remarquable et louable ranima et encouragea non seulement la noblesse de France, mais encore les habitants des provinces adjacentes. »

On avait le souvenir en France de ces grandes invasions qui avaient foulé le sol de la Gaule ; on rappelait dans un lointain passé ces Teutons et ces Cimbres écrasés par Marius à Aix et à Verceil ; on se rappelait surtout cette grande ruée de barbares au cinquième siècle : Vandales, Goths, Suèves, Hérules, dont quelques tribus arrêtées sur notre sol, dans leur marche vers le Sud, tels les Burgondes et les Francs, ont contribué à former notre nationalité ; on avait surtout présents à l'esprit les Huns, venus du nord de la Chine, qui par une marche séculaire avaient par étapes gagné l'Europe, et étaient venus se faire anéantir, dans les plaines champenoises, par les Romains, les Visigoths, les Burgondes et les Francs, unis dans une alliance commune pour sauver la civilisation contre le flot sauvage.

Les événements se sont chargés de donner un démenti aux calculs de l'homme ; l'âme slave au dix-neuvième siècle, asservie par l'Autriche, la Prusse et la Turquie, s'est réveillée soudain. On entendit la clameur de ces Serbes et de ces Bulgares, de l'Adriatique au bas Danube ; les oppresseurs sentirent leur proie s'échapper ; déjà, les Serbes et les Bulgares ont reconquis leur indépendance et, grâce au geste d'un noble prince, les Polonais à leur tour ont regagné leur droit à la vie.

De grands souverains ont compris que l'in-

fluence allemande était aussi néfaste au génie slave que l'avait été jadis l'influence mongole : la Russie se ressaisit, et, rejetant brusquement les éléments étrangers funestes à son développement, se lança hardiment dans la voie nouvelle que lui indiquait son esprit national. Il existait cependant encore une ombre sur cette large route ouverte à l'avenir de la race slave : la désunion des peuples qui la composaient. Une proclamation au nom du Tsar libérateur a brisé toutes les barrières ; l'étendard de la liberté flottera pour le Polonais comme pour le Russe : Slaves occidentaux, Slaves orientaux, Slaves de culture byzantine ou Slaves de culture latine, s'avanceront sous le même drapeau dans la route du progrès que trace la civilisation moderne, tandis que le germanisme, réduit à ses propres forces, isolé dans l'hostilité du monde entier, s'enfoncera à nouveau dans les ténèbres de son antique barbarie.

L'Éternel a dit : « Vous avez labouré la méchanceté, et vous avez moissonné l'iniquité ; vous avez mangé le fruit du mensonge, parce que tu t'es confié sur ta conduite, et sur la multitude de tes hommes forts.

« C'est pourquoi un tumulte s'élèvera parmi ton peuple, et on détruira toutes tes forteresses. » (*Osée*, X, 13, 14.)

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

Série b

L'Allemagne et la Guerre

Par ÉMILE BOUTROUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LETTRE A LA « REVUE DES DEUX-MONDES »
1870 ET 1914
LE PATRIOTISME FRANÇAIS ET LA GUERRE

CINQUIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

Prix : 40 centimes.

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

PLAN GÉNÉRAL

1re Série. — L'Explosion vue de la frontière de l'Est (23 juillet — 5 août). 5 volumes : *a*) Le Guet-Apens ; *b*) La Tension diplomatique *c*) En Mobilisation ; *d*) La Journée du 4 août ; *e*) En Guerre.

2e Série. — Les Pourparlers diplomatiques.
Trois volumes parus : *a*) Livre bleu anglais ; *b*) Livre gris belge ; *c*) Livre orange russe.
Sous presse : *d*) Livre bleu serbe ; *e*) Livre blanc allemand.
A paraître : *f*) Les déclarations de guerre et les séances des Parlements allemand, anglais, belge et russe.

3e Série. — Les Communiqués officiels. *Suite chronologique des dépêches du Gouvernement français.* 6 volumes parus (du 5 août au 31 décembre).

4e Série. — Atlas-Index de tous les théâtres de la Guerre.
a) Campagnes de France et de Belgique (34 cartes au 1/400.000e, en 4 couleurs ; index alphabétique) ; *b*) Campagnes des Vosges, d'Alsace, de Lorraine, de l'Allemagne de l'Ouest ; *c*) Cartes des principaux champs de bataille ; *d*) Front Est : Prusse Orientale, Galicie, Pologne, Hongrie ; *e*) Front Sud : Serbie, Bosnie-Herzégovine, etc. ; *f*) Cartes d'ensemble d'Europe. Colonies allemandes.

5e Série. — Les Mises à l'Ordre du Jour : *Citations, Promotions, Légion d'honneur, Médaille militaire.* 6 volumes parus (du 8 août au 10 novembre).

6e Série. — Pangermanisme.
a) La Folie allemande, par Paul Verrier ; *b*) Traduction d'ouvrages pangermanistes ; *c*) La Doctrine de guerre ; *d*) Les Faussaires ; *e*) Les Huns en France ; *f*) Les Huns en Belgique ; *g*) Manifestes des 93 et des Universités allemandes ; *h*) Paroles allemandes.

7e Série. — L'Indignation du monde civilisé.
a) La Séance historique de l'Institut de France ; *b*) L'Allemagne et la Guerre, par Emile Boutroux, de l'Académie Française ; *c*) La Journée du 22 décembre ; *d*) Devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; *e*) Devant l'Académie Française ; *f*) La Protestation des grands hommes de l'étranger ; *g*) Ordres du jour des sociétés savantes et artistiques ; *h*) Voix de neutres ; *i*) Paroles belges.

8e Série. — La Guerre et la Presse mondiale.
a) Extraits du *Bulletin des Armées de la République* (3 volumes parus) ; *b*) Articles choisis dans les grands quotidiens de Paris ; *c*) Presse de province ; *d*) Presse des pays alliés ; *e*) Presse des pays neutres ; *f*) Presse des pays ennemis ; *g*) Les meilleures Caricatures, les meilleurs Poèmes et les meilleures Chansons.

9e Série. — Pendant la Guerre.
a) La Vie à Paris ; *b*) La Vie en Province ; *c*) La Vie à l'Étranger. Etc.

10e Série. — Les Opérations militaires.
Les Français en Alsace. — Les Français en Belgique. — La Retraite stratégique. — Le Grand Couronné de Nancy. — La Bataille de la Marne. — La Campagne des Vosges. — Bataille de l'Aisne. — Combats dans l'Argonne et dans la Woëvre. — Bataille du Nord. — Chronologie de la guerre (31 juillet-31 décembre 1914). Etc., etc.

L'Allemagne et la Guerre

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

I

L'ALLEMAGNE ET LA GUERRE

Extrait de la *Revue des Deux-Mondes.*

(Numéro du 15 octobre 1914.)

AVANT-PROPOS

DE M. FRANCIS CHARMES, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A LA

LETTRE DE M. ÉMILE BOUTROUX

Je remercie bien sincèrement M. Émile Boutroux de la lettre qu'il a bien voulu m'écrire, et les lecteurs de la *Revue* s'associeront à ma gratitude, car la lettre s'adresse aussi à eux. Nul ne pouvait parler de l'Allemagne avec plus d'autorité que M. Boutroux : nul en effet ne connaît mieux que lui celle d'hier et celle de maintenant et n'est mieux à même d'établir entre l'une et l'autre une comparaison qui est pour l'Allemagne prussianisée d'aujourd'hui un jugement et une condamnation. La violence, la brutalité, la barbarie dont elle nous donne l'effrayant spectacle jaillissent sans doute spontanément des instincts les plus profonds de la

race; mais l'homme éprouve toujours le besoin de justifier sa conduite, et les Allemands sont de trop grands philosophes pour n'avoir pas cherché la justification de la leur dans un système scientifique, où ces doctrinaires d'un nouveau genre ont trouvé un encouragement à y persévérer sans aucun mélange de scrupule ni de pitié. M. Boutroux nous explique, nous fait comprendre le détestable sophisme qui, après avoir perverti l'âme allemande tout entière, a fait d'une nation que nos grands-pères ont admirée et aimée une création contre nature et, dans le sens latin du mot, un monstre, dont l'égoïsme implacable pèse lourdement sur le monde. Mais nous laissons la parole à M. Boutroux.

Francis Charmes.

A Monsieur le Directeur

de la REVUE DES DEUX-MONDES

Paris, 28 septembre 1914.

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

Vous me faites l'honneur de me demander si, ayant vécu en Allemagne, ayant étudié quelques parties de la philosophie et de la littérature allemandes, je ne serais pas en mesure de vous soumettre, touchant la guerre actuelle, quelques observations. Je vous avoue que les paroles et même les pensées me paraissent bien peu de chose en ce moment; que, comme tous les Français, je suis tout entier à la tâche présente; que tout mon intérêt va à notre généreuse et admirable armée, et que mon unique souci est de participer, fût-ce de la manière la plus modeste, à l'œuvre nationale. Il est vrai que, malgré que j'en aie, mille souvenirs, mille réflexions se pressent dans mon esprit. L'idée ne me fût pas venue de m'y arrêter et de les exprimer par écrit. Mais j'aurais mauvaise grâce à décliner votre aimable invitation. Vous voudrez bien

supprimer ce qui, parmi les idées que je vais jeter sur le papier, est dénué d'intérêt.

*
* *

Comment, en présence d'événements tels que ceux qui se passent sous nos yeux, conserver sa liberté d'esprit? Voilà donc, sommes-nous contraints de nous dire, ce qui est sorti de ce développement philosophique, artistique, scientifique, dont le monde proclamait la grandeur et le haut idéalisme! Voilà donc ce qu'il avait dans le ventre, ce barbet infernal, dit Faust, voyant se muer en Méphistophélès le chien qui jouait à ses côtés. Quoi! avoir déclaré insuffisante et médiocre la morale des Platon et des Aristote; avoir prêché le devoir pour le devoir, avoir établi la suprématie inconditionnée de la valeur morale, la royauté de l'esprit, pour aboutir à déclarer officiellement qu'un engagement qu'on a soi-même signé n'est qu'un chiffon de papier, et que les lois juridiques ou morales ne comptent pas, quand elles nous gênent et que nous sommes les plus forts! Avoir fait entendre au monde une musique merveilleuse, où l'on croyait discerner les plus pures et les plus profondes aspirations de l'âme; avoir érigé l'art et la poésie en une sorte de religion, où l'homme communie avec l'Éternel par le culte de l'idéal; avoir exalté, comme la plus sublime des créations humaines, les Universités, temples de la science et

de la liberté intellectuelle, pour en arriver à bombarder Louvain, Malines et la cathédrale de Reims ! Avoir assumé le rôle de représentant par excellence de la culture, de la civilisation sous sa forme la plus haute, et, finalement, se donner pour but l'asservissement du monde, et tendre à ce but par le déchaînement méthodique et sans frein des forces brutes, de la méchanceté, de la barbarie ! Se vanter de réaliser la forme la plus sublime de la nature humaine, et se révéler comme les survivants des Vandales et des Huns !

Hier encore, l'Allemagne était, dans le monde, redoutée, certes, pour sa puissance, mais estimée pour sa science et pour son patrimoine d'idéalisme. Aujourd'hui, c'est, contre elle, d'un bout à l'autre de la terre, un même cri de réprobation et d'horreur. La peur est vaincue par l'indignation. De toutes parts on dit tout haut que la victoire de l'impérialisme et du militarisme allemands serait le triomphe du despotisme, de la brutalité, de la barbarie. Ces idées nous sont exprimées par des Américains du Nord et du Sud, par des Espagnols, par des Portugais, par des Italiens, par des Grecs, par des Suisses, par des Roumains, etc. La nation qui a brûlé l'Université de Louvain et la cathétrale de Reims s'est déshonorée.

Que penser du prodigieux contraste qui se manifeste entre la haute culture de l'Allemagne, et la fin qu'elle vise comme les moyens qu'elle emploie, dans la guerre actuelle ? Suffit-il, pour expliquer

ce contraste, d'alléguer que, malgré toute leur science, les Allemands demeurent, au fond, peu civilisés, qu'au seizième siècle ils étaient encore grossiers et incultes, et que leur culture, affaire de spécialistes et d'érudits, n'a pu pénétrer leur âme et influer sur leur caractère ?

Cette explication est justifiée. A part, certes, de notables exceptions, considérez, à la brasserie, dans les relations de la vie ordinaire, dans ses divertissements, ce savant professeur, qui excelle à découvrir et à rassembler tous les matériaux d'une étude, et à en faire sortir, par des opérations purement mécaniques, sans le moindre appel au jugement et au bon sens vulgaire, des solutions appuyées toutes sur des textes et des raisonnements. Quelle disproportion, souvent, entre sa science et son degré d'éducation ! Quelle vulgarité de goûts, de sentiments, de langage ; quelle brutalité de procédés, chez cet homme, dont l'autorité est inviolable dans sa spécialité ! Transportez cet érudit, de sa chaire d'université, sur cette scène de la guerre où la force est à même de régner seule, et où les appétits les plus grossiers ont licence de se déchaîner : il n'est pas très surprenant que sa conduite se rapproche de celle des sauvages et des primitifs.

Ainsi en juge-t-on couramment, et non sans raison. Le savant et l'homme, chez l'Allemand, ne sont que trop souvent étrangers l'un à l'autre. Cette explication, toutefois, est insuffisante. Ce n'est pas seulement par suite d'une explosion de sa nature,

demeurée inculte et violente, que l'Allemand, à la guerre, est inhumain ; c'est par ordre. La brutalité est, ici, calculée et systématisée ; c'est la vérification de ce mot de La Harpe : « Il y a une barbarie savante. » Lorsque l'Empereur allemand harangua, en 1900, ses soldats partant pour la Chine, il leur recommanda de ne rien laisser subsister derrière eux, et de se comporter comme des Huns.

Si donc les Allemands, dans la manière dont ils ont préparé et provoqué et dont ils conduisent cette guerre, violent, sans scrupule, les lois du monde civilisé, ce n'est pas malgré la culture dont ils sont fiers, c'est en vertu de cette culture même. Ils sont barbares, parce qu'ils sont supérieurement civilisés. Comment une telle réunion d'éléments contradictoires, une telle synthèse, est-elle possible ?

*
* *

Dans les fameux *Discours à la Nation allemande* que Fichte prononça à l'Université de Berlin pendant l'hiver de 1807-1808, le philosophe se donne le thème suivant : relever la nation allemande, en l'amenant à prendre conscience d'elle-même, c'est-à-dire de sa pure essence germanique (*Deutschheit*), afin de réaliser, quand il sera possible, cette essence au dehors, et de la faire régner sur le monde. L'idée générale qui doit guider l'Allemagne

dans l'accomplissement de cette double tâche est la suivante : l'Allemand est à l'étranger comme l'esprit est à la matière, comme le bien est au mal.

L'appel de Fichte fut entendu. Pendant le siècle qui suivit, l'Allemagne, d'une manière de plus en plus précise et pratique, d'une part, constitua la théorie du germanisme, ou *Deutschtum,* d'autre part prépara la domination du germanisme dans le monde.

Cette notion du germanisme fournit, si je ne me trompe, le principe de la déduction que je voudrais tenter, je veux dire l'explication de la solidarité inattendue que les Allemands établissent entre la culture et la barbarie.

Il serait intéressant d'approfondir cette notion et d'en suivre le développement.

Et d'abord, comment un peuple peut-il en venir à revendiquer pour ses idées, pour sa vertu, pour ses œuvres, non seulement le droit d'exister et d'être respectées par les autres peuples, mais le privilège d'être seules l'expression du vrai et du bien, tandis que tout ce qui émane des autres peuples ne représenterait que l'erreur et le mal?

Le philosophe Fichte, qui avait constitué son système sous l'influence de Kant et des idées françaises, notamment sous l'influence de Rousseau, dont il disait : « Paix à sa cendre, car il a agi ! » ne crut pouvoir mieux faire, pour réconforter l'âme allemande après Iéna, que de lui persuader qu'en

elle et en elle seule se trouvait, avec le sens de l'idéal, la puissance de réaliser cet idéal dans le monde. Parti d'une certaine notion de l'absolu, il trouva, après Iéna, que cette notion même faisait le fond du génie allemand.

Bientôt cette méthode mystique se confondit avec une méthode plus concrète, mieux adaptée à l'esprit positif des générations modernes. La science où se rejoignent toutes les connaissances et idées qui concernent la vie humaine est l'histoire. A cette science notre époque a voué un véritable culte. Or les Allemands ont tiré de l'histoire deux enseignements de la plus haute importance. Le premier, c'est que l'histoire n'est pas seulement la suite des événements qui marquent la vie de l'humanité : c'est le jugement de Dieu touchant les compétitions des peuples. Tout ce qui est veut être et durer, et lutte pour s'imposer. L'histoire nous dit quels sont les hommes et les choses que la Providence a élus. Le signe de cette élection, c'est le succès. Subsister, grandir, vaincre, dominer, c'est prouver qu'on est le confident de sa pensée, le dispensateur de sa puissance. Si quelque peuple apparaît comme désigné par l'histoire pour dominer les autres, c'est que ce peuple est le lieutenant de Dieu sur la terre, Dieu même, visible et tangible pour ses créatures.

Le second enseignement que l'érudition allemande a tiré de l'histoire, c'est que l'existence actuelle d'un peuple chargé de représenter Dieu

n'est pas un mythe, qu'un tel peuple existe, et que le peuple allemand est ce peuple. Depuis la victoire remportée sur Varus par Hermann (Arminius), dans la forêt de Teutoburg, en l'an 9 après Jésus-Christ, la volonté de Dieu est évidente. Tout le Moyen Age en est la démonstration; et si, dans les temps modernes, l'Allemagne a paru s'effacer, c'est qu'elle se recueillait, pour reprendre des forces et frapper plus fort. Quand elle n'était pas ostensiblement la première, elle l'était virtuellement. C'est en 1841 que Hoffmann von Fallersleben composa le chant national : *Deutschland über alles, über alles in der Welt* : l'Allemagne au-dessus de tout, au-dessus du monde entier, l'Allemagne s'étendant de la Meuse au Niémen, de l'Adige au Belt.

Non seulement l'Allemagne est l'élue de la Providence, mais elle est seule élue, et les autres nations sont réprouvées. Le signe de son élection est l'anéantissement des trois légions de Quinctilius Varus, et sa tâche est de se venger éternellement de l'insolence du général romain. « Nous partons pour livrer la bataille de Hermann, et nous voulons nous venger », *und wollen Rache haben;* ainsi s'exprime le célèbre chant national : *Der Gott, der Eisen wachsen liess*.

C'est en antagonisme avec la civilisation gréco-romaine que s'est développée la civilisation allemande. Adopter celle-ci, c'était, de la part de Dieu, rejeter celle-là. Donc la conscience allemande, réalisée sans entraves dans toutes ses puis-

sances, n'est autre chose que la conscience divine. *Deutschtum* = Dieu, et Dieu = *Deutschtum*. Dans la pratique, il suffit qu'une idée soit authentiquement allemande, pour que l'on puisse et doive conclure qu'elle est vraie, qu'elle est juste et qu'elle doit prévaloir.

En quoi consiste, maintenant, dans ses dogmes essentiels, cette vérité, qui est allemande parce qu'elle est vraie, et qui est vraie parce qu'elle est allemande? C'est ce que nous expliquent, plus clairement qu'on n'a coutume de le dire, les métaphysiciens allemands.

Le premier devoir de cette vérité, c'est d'être opposée à ce que la pensée classique ou gréco-latine reconnaît comme vrai. Celle-ci s'est appliquée à discerner ce qui, dans l'homme, est proprement humain, et rend l'homme supérieur aux autres êtres, et à chercher les moyens de faire prévaloir de plus en plus, dans la vie humaine, l'élément supérieur sur l'élément inférieur, la raison sur l'impulsion aveugle, la justice sur la force, la bonté sur la méchanceté. Elle s'est donné comme tâche de créer, dans le monde, une force morale capable de gouverner et d'humaniser les forces matérielles. A cette doctrine, qui avait l'homme pour centre et qui était essentiellement humaine, la pensée allemande s'oppose comme l'infini au fini, l'absolu au relatif, le tout à la partie. Les disciples des Grecs n'avaient à leur disposition d'autre lumière que celle de la

raison humaine : le génie allemand possède une raison transcendante qui pénètre les mystères de l'absolu et du divin. Or, ce que découvre cette raison surhumaine, c'est que le non-être, la matière, le mal, ont été, à tort, par la raison classique, dépouillés de leur valeur et de leur dignité, au profit de l'être, de l'intelligence et du bien. Que serait la lumière, sans l'ombre sur quoi elle se détache? Comment le moi pourrait-il se poser, s'il n'y avait quelque part un non-moi auquel il s'oppose? Le mal n'est pas moins indispensable que le bien dans la transcendante symphonie du tout.

Il y a plus : ce peut être une satisfaction pour un gréco-latin, entêté de sa logique médiocre, de prononcer : le bien est bien, le mal est mal. Mais ces formules naïves sont contraires à la vérité en soi. Le bien, par lui-même, est absolument impuissant à se réaliser : il n'est qu'une idée, une abstraction. C'est au mal seul qu'appartient la puissance, la faculté de création. En sorte que, si le bien doit être réalisé, ce ne peut être que par le mal, et par le mal entièrement livré à lui-même. Dieu ne peut être que s'il est créé par le diable. Et ainsi, en un sens, le mal est bon, et le bien est mauvais. Le mal est bon parce qu'il crée, le bien est mauvais parce qu'il s'arroge une puissance qu'il n'a pas.

La loi suprême et véritablement divine, c'est précisément que le mal, livré à lui-même, le mal en tant que le mal, donne naissance au bien, le-

quel, à lui seul, n'aurait jamais pu, d'idéal, devenir réel. « Je suis, dit Méphistophélès, une partie de cette force qui toujours veut le mal et toujours crée le bien. » Tel est l'ordre divin : qui prétend faire le bien par le bien ne fera que du mal. Ce n'est qu'en déchaînant les puissances du mal qu'on a chance de réaliser quelque bien.

De ces principes métaphysiques, les questions que soulève l'idée de civilisation reçoivent des solutions remarquables.

Qu'est-ce que la civilisation, au sens allemand et véritable de ce mot?

Les nations, en général, en particulier les nations latines, placent l'essence de la civilisation dans l'élément moral de la vie humaine, dans l'adoucissement et l'humanisation des mœurs. A ceux qui entendent ainsi la culture, les maîtres de la pensée allemande appliqueraient volontiers ces mots, que l'on lit dans le *Brand* d'Ibsen : « Vous voulez de grandes choses, mais vous manquez de force : alors vous demandez le succès à la douceur et à la bonté. » Selon la pensée germanique, la douceur et la bonté ne sont que faiblesse et impuissance. Seule, la force est forte ; et la force par excellence, c'est la science, laquelle, mettant à notre disposition les puissances de la nature, multiplie notre force à l'infini. C'est donc la science qui doit être l'objet principal de nos efforts. De la science et de la culture de l'intelligence scientifique résultera nécessairement, par l'effet d'une grâce divine, le progrès de la volonté

et de la conscience, ce qu'on appelle le progrès moral. C'est en ce sens que Bismarck disait : « L'imagination et le sentiment sont à la science et à l'intelligence ce que l'ivraie est à la bonne herbe. L'ivraie menace d'étouffer la bonne herbe, c'est pourquoi on la coupe et on la brûle. » La vraie civilisation est une éducation virile, visant à la force et employant la force. Une civilisation qui, sous prétexte d'humanité et de politesse, énerve et amollit l'homme, ne convient qu'à des femmes et à des esclaves.

Est-ce à dire que la notion de droit, qu'invoquent les hommes pour protester contre la force, n'ait, en réalité, aucun sens, et qu'un peuple hautement civilisé s'en désintéresse ?

Il importe de bien entendre le rapport qui existe entre la notion de droit et la notion de force. La force n'est pas le droit. Toutes les forces existantes n'ont pas un droit égal à subsister. Les forces médiocres ne participent, en effet, que faiblement de la force divine. Mais, à mesure qu'une force est plus considérable, elle est plus noble. Une force universellement victorieuse et toute-puissante ne ferait qu'un avec la force divine, et, par conséquent, devrait être obéie et honorée au même titre que cette force même.

La justice et la force se touchent en un point, et en un point seulement, là où l'une et l'autre est absolue.

Justice et force appartiennent, d'ailleurs, à deux

mondes différents, le naturel et le sprituel. De celui-ci, celui-là est le phénomène et le symbole, et ainsi la force prépondérante est, pour nous, l'équivalent visible et pratique du droit.

Il est donc puéril d'admettre l'existence d'un droit naturel, inhérent aux individus ou aux nations, et manifesté par leurs aspirations, leurs vœux, leurs sympathies, leurs volontés. Les droits des peuples doivent être déterminés d'après une méthode purement objective.

Or, en ce sens, les peuples se distinguent en *Naturvölker*, *Halbkulturvölker* et *Kulturvölker* : peuples à l'état de nature, peuples à demi cultivés, peuples cultivés. Ce n'est pas tout : il y a des peuples qui sont simplement cultivés, *Kulturvölker*, et des peuples qui sont entièrement cultivés, *Vollkulturvölker*. C'est le degré de la culture qui détermine l'étendue des droits. En face des *Kulturvölker*, les *Naturvölker* n'ont point de droits, ils n'ont que des devoirs : devoirs de soumission, de docilité, d'obéissance. Et, s'il existe un peuple méritant, plus que tous les autres, le titre de *Vollkulturvolk*, peuple de culture complète, à ce peuple appartient, sur la terre, la suprématie. Il a pour mission de courber tous les autres peuples sous le joug de sa toute-puissance, corrélative à sa culture supérieure.

Telle est l'idée de la nation maîtresse. La dialectique démontre que cette nation ne doit pas être simplement un type abstrait, mais qu'elle doit

nécessairement se réaliser dans notre monde. En effet, l'esprit, forme suprême de l'être, veut nécessairement être, et, comme il est infini, il ne peut être réalisé qu'au moyen d'une force infinie elle-même. La nation capable d'imposer sa volonté à tous est l'instrument nécessaire de la volonté divine, en tant que celle-ci veut exaucer la prière évangélique : Père, que ton règne arrive, que ta volonté se réalise sur la terre, comme elle est accomplie au ciel !

Comme il faut, dans le monde, une nation maîtresse, ainsi faut-il des nations subordonnées. Il n'y a pas de oui efficace sans un non décidé. Le moi, dit Fichte, est effort ; donc il suppose quelque chose qui lui résiste, à savoir : cela même que nous appelons matière. La nation maîtresse commande : donc il doit exister des nations faites pour lui obéir. Il faut même que ces nations, qui sont, à la nation maîtresse, ce que le non-moi est au moi, résistent à l'action de cette nation supérieure. Car cette résistance est nécessaire pour permettre à celle-ci de développer et déployer ses forces et de devenir pleinement elle-même, c'est-à-dire de devenir le tout, en s'enrichissant des dépouilles de tous ses ennemis.

Ainsi se définit, par une déduction transcendantale, la nation idéale, et cette même déduction nous conduit à affirmer que cette nation doit être, non seulement une idée, mais une réalité. Or, il est évident que cette réalisation de la nation idéale

s'opère sous nos yeux dans la nation allemande, qui a sa source dans la race la plus haute de la création, et qui l'emporte sur toutes les autres nations en science et en puissance. C'est à elle, et à elle seule, qu'incombe la tâche d'accomplir sur la terre l'œuvre de Dieu.

Pour y réussir, quels moyens doit-elle employer?

Elle doit d'abord prendre pleinement conscience de sa supériorité et de son génie propre. Rien de ce qui est allemand ne se retrouve, avec la même excellence, dans les autres nations. Les femmes allemandes, la fidélité allemande, le vin allemand, la chanson allemande, tiennent dans le monde le premier rang. Pour combattre Satan, c'est-à-dire les ennemis de l'Allemagne, les Allemands ont à leur service le vieux Dieu, le Dieu allemand, *der alte, der deutsche Gott,* qui identifie sa cause avec la leur. Et, de même que tout ce qui est allemand est, par là même, unique et inimitable, de même, réciproquement, tout ce que le monde offre d'excellent appartient à l'Allemagne, de fait ou de droit. Rembrandt, Shakespeare, Ibsen, sont allemands; seul un cerveau allemand peut les comprendre et a le droit de les admirer. Il est douteux que Jeanne d'Arc, cette sublime héroïne, soit Française : de savants travaux allemands concluent à sa nationalité allemande. Si les Alsaciens et les Lorrains sont fidèles à la France, cela même prouve qu'ils doivent être sujets allemands, car la fidélité est une vertu allemande.

Comme l'Allemagne possède, en principe, toutes les vertus, toutes les perfections, elle se suffit, et ne saurait rien apprendre des autres peuples. A plus forte raison n'a-t-elle, envers eux, aucun devoir de respect ou de bienveillance. Ce qu'on appelle humanité est dénué de sens pour l'Allemand, qui a conscience d'être, lui-même, l'homme par excellence. Le mot de Guillaume II : « L'humanité, pour moi, finit aux Vosges », n'est pas seulement un témoignage d'égoïsme national. L'Empereur allemand sait que ce qui est actuellement hors de son empire n'acquerra de valeur que quand il y sera annexé.

Comment doit se comporter l'Allemagne à l'égard des autres nations ?

Il y a des peuples qui souhaitent de se faire aimer, qui croient qu'entre les nations comme entre les individus la politesse peut trouver place, et que ce serait un progrès pour l'humanité d'admettre que la justice et l'équité peuvent régler les relations internationales. Mais l'Allemand, dans ses rapports avec les autres nations, n'a pas à tenir compte de la justice ; il n'a que mépris pour cette sensiblerie féminine, qui caractérise particulièrement les races latines. Le sentiment, le souci de la justice et de l'humanité est une faiblesse, et l'Allemagne est et doit être la force. *Wo Preussens Macht in Frage kommt, kenne ich kein Gesetz*, disait Bismarck : « Là où la puissance de la Prusse est en question, je ne connais pas de loi. »

L'Allemand ne demande pas qu'on l'aime. Il préfère qu'on le haïsse, pourvu qu'on le craigne. *Oderint, dum metuant.* Il ne lui déplaît pas d'être entouré d'ennemis, il voit avec satisfaction qu'au sein même de l'Empire, certaines provinces annexées ne cessent de protester contre la violence qui leur a été faite. Le moi ne se pose qu'en s'opposant. L'Allemand a besoin d'ennemis pour se maintenir dans cet état de tension et de lutte qui est la condition de la vigueur. Il applique volontiers à lui-même ce que le Seigneur Dieu dit de l'homme en général dans le Prologue du *Faust* de Goethe : « L'activité de l'homme n'a que trop de propension à se relâcher ; livré à lui-même, l'homme souhaite le repos. C'est pourquoi je lui donne pour compagnon un diable, qui l'excite et l'empêche de s'endormir. » Dans les voisins qu'elle menace, dans les sujets qu'elle opprime, l'Allemagne a la satisfaction de rencontrer ces diables providentiels dont la méchanceté stimulera son activité et sa vertu.

Non que l'Allemagne n'admette, à l'égard des autres nations, d'autre régime que celui de l'hostilité. Ce qu'elle vise, c'est la domination, seul rôle qui convienne au peuple de Dieu. Or, pour y parvenir, deux moyens s'offrent à elle. Le premier est évidemment l'intimidation, laquelle ne doit jamais se relâcher. Les faibles sont vite insolents quand on oublie de leur rappeler leur faiblesse. Il faut que les autres nations se sentent constamment menacées des pires catastrophes, si elles résistent à l'Al-

lemagne. Mais, étant bien entendu que l'Allemagne est la plus forte, qu'elle ne cédera rien de ce qu'elle détient, fût-ce injustement, les bons procédés, les offres de services, les marchés avantageux, non seulement pour elle-même, mais encore, d'aventure, pour l'autre partie, peuvent être des voies plus directes et moins onéreuses que la violence pour arriver au but. L'Allemagne sera donc, tour à tour, ou plutôt simultanément, menaçante et affable. L'amabilité elle-même peut être efficace, lorsqu'elle repose sur la haine, le mépris et la toute-puissance.

C'est donc, avant tout, la puissance qui importe. L'Allemagne doit posséder des armements supérieurs à ceux de toutes les autres nations. La raison en est simple. L'Empire allemand est le rocher de la paix, *der Hort des Friedens*. Toutes les forces qu'il accumule ont pour objet unique d'imposer aux hommes la paix allemande, la paix divine. Puisque l'Allemagne représente la paix, quiconque s'oppose à l'Allemagne a en vue la guerre. Or, il est légitime que l'Allemagne s'arme le plus possible, parce qu'elle incarne la paix. Mais les adversaires de l'Allemagne, qui, s'opposant à l'Allemagne, s'opposent à la paix, ne sauraient avoir le même droit. L'Allemagne a le devoir de porter ses armements au maximum. Les autres peuples n'ont le droit d'armer que dans la mesure où l'Allemagne les y autorise.

L'Allemagne ne cherche pas la guerre ; elle s'efforce, au contraire, en inspirant la terreur, de la rendre impossible. Mais, si quelque nation pro-

fite, ou est susceptible de profiter de son amour de la paix pour faire valoir des droits qui la contrarient, elle se résigne à sévir. Elle est affligée de la violence qui lui est faite et des rigueurs dont il lui faudra user envers la coupable; mais, soldat de Dieu, elle ne peut faillir à sa mission. Une nation qui se refuse à faire la volonté de l'Allemagne prouve, par là même, son infériorité « culturelle », et se rend coupable : elle doit être châtiée.

La méthode suivant laquelle l'Allemagne fera la guerre est déterminée par ces données. La guerre est le retour à l'état de nature. L'Allemagne se résout à cette rétrogradation temporaire, parce qu'elle a affaire à des peuples d'une culture inférieure à qui il s'agit de donner une leçon, et parce qu'il convient de leur parler un langage à leur portée. Or, ce qui caractérise l'état de nature, c'est que la force y règne sans partage. Dans ce trait même réside la beauté sublime de cet état, sa grandeur et sa fécondité. Qu'on ne vienne pas nous parler de cette romanesque chevalerie qui prétendait, à la guerre, tempérer la violence des instincts malfaisants par l'intervention d'une sensiblerie féminine. La guerre est la guerre, *Krieg ist Krieg*. Ce n'est pas un jeu d'enfants, ce n'est pas un sport où il s'agit de doser de telle manière la barbarie et l'humanité, que l'on puisse les concilier et les harmoniser : c'est la barbarie elle-même, déchaînée le plus largement, le plus loyalement possible. Il n'y a point là de perversité. L'homme, en tant

qu'homme, souffre même à se refaire barbare ; mais l'homme qui supplée Dieu refoule les faiblesses et les répugnances de la créature. Il se soumet à la loi mystérieuse et sublime en vertu de laquelle le mal est d'autant plus bienfaisant qu'il est accompli avec plus de résolution et de plénitude. *Pecca fortiter!*

Le premier article du code de la guerre, c'est donc la suppression de tout ce qu'on appelle sensibilité, pitié, humanité. La guerre a pour but de tuer et de détruire. Plus elle détruit et tue, plus elle se rapproche de sa forme idéale. Elle est, d'ailleurs, au fond, d'autant plus humaine qu'elle est plus inhumaine, puisque la terreur même qu'inspirent ses excès la rend plus brève et, tout compte fait, moins meurtrière.

La guerre, en second lieu, ignore nécessairement les lois morales. Le respect des lois, des traités, des conventions, la loyauté, la bonne foi, le sentiment de l'honneur, les scrupules, la noblesse d'âme, la générosité, sont des entraves : le peuple-dieu n'en admet point. Il violera donc, sans hésiter, le droit des neutres, s'il y a intérêt ; il usera du mensonge, de la perfidie, de la trahison. Il s'autorisera de prétextes futiles ou inventés pour commettre les actes les plus atroces : bombardement de villes ouvertes, massacres de vieillards, de femmes et d'enfants inoffensifs, supplices barbares, vol et assassinat, bestialité à l'égard des femmes, incendies scientifiquement organisés, destruction

méthodique des monuments que leur antiquité, leur rôle historique, leur beauté, le respect et l'admiration de l'univers semblaient rendre inviolables. « On me l'a dit, il faut que je me venge », cette raison suffit. On nous a dit que quelque habitant de cette ville, ou d'une autre, aurait manqué d'égards envers quelqu'un des nôtres, donc il nous faut brûler la ville et fusiller les habitants. Il s'agit, en définitive, de libérer, aussi parfaitement que possible, les énergies élémentaires de la nature, de dégager le maximum de force, et d'obtenir le maximum de résultat.

L'effet visé doit, d'ailleurs, être psychologique autant que matériel. Les actions que les hommes jugent horribles, et qui sèment l'épouvante, sont des moyens recommandables, parce qu'elles brisent les âmes, alors même que ces actions sont sans valeur au point de vue militaire.

Au reste, ce qui révolte la morale vulgaire est, au fond, conforme à la morale transcendante. Les Allemands, à la guerre, ont pour mission de punir. Ils exercent la vengeance divine, ils font expier à leurs ennemis le crime de leur résister. Que si, après qu'ils ont pris une ville, l'ennemi a l'insolence de la leur reprendre, il est juste que, dès que la chose sera possible, ils saccagent cette ville, tuent les habitants et brûlent les plus beaux monuments. La responsabilité incombe toute aux rebelles.

Étant donné ce problème : déchaîner le plus lar-

gement possible toutes les puissances du mal, il est clair que le peuple de culture supérieure est, mieux que tout autre, armé pour le résoudre. En effet, la science, où il excelle, offre le moyen de consacrer à la destruction et au mal toutes ces forces que la nature ne sait employer qu'à créer de la lumière, de la chaleur, de la vie et de la beauté. Le peuple-dieu allie donc le maximum de science au maximum de barbarie. La formule de son action peut être ainsi énoncée : la barbarie multipliée par la science.

Tel est le dernier mot de la doctrine célébrée sous le nom de germanisme. Or, entre ces conséquences ultimes de la doctrine et les traits que présente la guerre actuelle, l'identité est évidente. Le problème qui se pose devant nous est donc résolu. Si, contre toute vraisemblance, la barbarie, chez les Allemands, coexiste avec la culture, si même elle apparaît, dans la guerre actuelle, comme liée à cette culture, c'est que la culture allemande diffère profondément de ce que l'humanité entend par culture et civilisation. La civilisation humaine cherche à humaniser la guerre elle-même. La culture allemande tend logiquement à en accroître à l'infini, par la science, la brutalité primitive.

Tout ce qui est allemand doit être unique : les femmes, le Dieu, le vin, la loyauté. La guerre que nous font les Allemands frappe le monde d'horreur et d'épouvante, parce que c'est, dans toute la force

du terme, « la manière allemande, *die deutsche Art,* la guerre allemande ».

*
* *

En même temps qu'il fait cette étonnante constatation, le monde se demande avec anxiété quelles pourront être, par la suite, ses relations avec l'Allemagne. Sciemment et systématiquement, l'Allemagne aura opposé à notre civilisation hellénique, chrétienne, humaine, la fureur dévastatrice des Huns. Il est vrai qu'après la guerre, elle alléguera qu'en agissant ainsi elle n'a fait autre chose que se conformer, non sans douleur, aux conditions de la guerre idéale et divine, et qu'elle paraîtra disposée à pardonner à ses ennemis les rigueurs qu'elle a eu mission d'exercer contre eux. Mais le monde refusera, décidément, d'admirer cette magnanimité redoutable, qui, à la moindre velléité de résistance, se change en sauvagerie. Tout voile, aujourd'hui, est déchiré. La culture allemande est, bien réellement, une barbarie savante. Le monde, qui entend désormais secouer tout despotisme, ne pourra composer avec le despotisme de la barbarie.

Quelle déception, pourtant, et quelle douleur! Car c'est un fait que naguère l'Allemagne fut tenue pour une grande nation. Ses louanges étaient célébrées en maint pays de solide et haute culture. C'est, il est aisé de s'en rendre compte, que la tra-

dition allemande renfermait d'autres doctrines que celles que nous avons vues se développer sous l'influence de la Prusse. Tandis que le germanisme tel que les Prussiens le formulèrent consiste essentiellement dans le mépris des autres nations et dans la prétention de les dominer, un Leibnitz, par exemple, si estimé dans le monde latin comme dans le monde germanique, professait une philosophie qui n'appréciait l'unité que sous la forme d'une harmonie de puissances libres et autonomes. Leibnitz exaltait le multiple, le divers, le spontané. Entre les puissances rivales, il cherchait à établir des rapports qui les réconciliassent sans altérer ni diminuer la valeur et l'indépendance de l'une ou de l'autre. Tel son effort de réunion des Églises catholique et protestante. Après Leibnitz, vint Kant, qui, très Allemand à coup sûr, n'en reconnaissait pas moins avoir appris de Rousseau à honorer, par-dessus le savant qui n'a d'autre mérite que sa science, l'homme du commun qui, sans être savant, possède la valeur morale. Et, posant en principe que toute personne, en tant que capable de valeur morale, est respectable, il appelle les hommes à créer, non une monarchie universelle et despotique, mais une république des nations, où chacune posséderа une personnalité, libre et indépendante.

Cette disposition à mettre la liberté avant l'unité, à respecter, par suite, et à honorer la dignité des autres nations en même temps que l'on sert la

sienne propre, ne s'était pas éteinte en Allemagne avec Leibnitz et Kant. Permettez-moi, mon cher Directeur, de vous faire part, à ce sujet, de quelques souvenirs personnels.

En janvier 1869, je fus envoyé à Heidelberg par le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, pour y étudier, et pour y prendre connaissance de l'organisation des universités allemandes. L'Allemagne était pour moi le pays de la métaphysique, de la musique et de la poésie. Mon étonnement fut grand de voir qu'en dehors des cours l'unique sujet des préoccupations était la guerre que la Prusse allait faire à la France. Invité à une soirée, j'entendis chuchoter derrière moi. *Vielleicht ist er ein französischer Spion :* « C'est peut-être un espion français » ; tels furent les mots que je perçus. A la brasserie un étudiant s'assoit près de moi, il me dit : « Nous allons vous faire la guerre ; nous vous prendrons l'Alsace et la Lorraine. » La nuit, je voyais, de ma fenêtre donnant sur le Neckar, les étudiants descendre la rivière, vêtus de leurs costumes corporatifs, sur un radeau illuminé, en chantant la fameuse chanson en l'honneur de Blücher, lequel « a appris aux Welsches la manière allemande ». Et, à l'Université même, les cours de Treitschke, où se pressait une foule surexcitée, n'étaient autre chose que des harangues enflammées contre les Français, des excitations à la haine et à la guerre. Voyant qu'il n'était question que de préparatifs de guerre, je revins à Paris dès les vacances de Pâques

de cette année 1869, persuadé que les hostilités allaient éclater. Je retournai à Heidelberg quelque temps après, et appris à connaître d'autres personnes, d'autres centres d'idées. Je compris alors que l'opinion, en Allemagne, était partagée entre deux doctrines opposées. L'aspiration générale avait pour objet l'unité de l'Allemagne. Mais on ne s'entendait pas sur la manière de concevoir et de réaliser cette unité.

La thèse de Treitschke était : *Freiheit durch Einheit*, « la liberté par l'unité », c'est-à-dire l'unité d'abord, l'unité avant tout, la liberté ensuite, plus tard, quand les circonstances permettraient d'y songer ; et, pour réaliser d'emblée cette unité, qui, actuellement, importait seule, l'enrôlement de l'Allemagne sous le commandement de la Prusse, en vue d'une guerre avec la France. Or, à la formule de Treitschke s'opposait celle de Bluntschli : *Einheit durch Freiheit,* « l'unité par la liberté. » Cette doctrine, qui comptait alors d'éminents représentants, tendait à sauvegarder d'abord l'indépendance et l'égalité des États allemands, et ensuite à établir entre eux, sur cette base, une union d'un caractère fédératif. Et, de même qu'elle préconisait, au sein de l'Allemagne, une union sans hégémonie, de même elle concevait l'unité allemande comme devant se réaliser sans porter ombrage aux autres nations, en particulier sans menacer la France. Ce devait être l'Allemagne libre dans le monde libre.

L'Allemagne, à cette époque, était placée dans

un carrefour. Suivrait-elle sa propre tendance, encore vivante chez de nombreux et nobles esprits, ou s'abandonnerait-elle totalement, pour marcher, tête baissée, dans les voies où l'avait engagée la Prusse? telle était la question. Le parti de la guerre, de l'unité comme moyen d'attaquer et de dépouiller la France, le parti prussien l'emporta ; et le succès rendit sa prépondérance définitive. Depuis lors, les esprits qui ont prétendu demeurer fidèles à un idéal de liberté et d'humanité ont été, en fait, annihilés.

Reste-t-il possible que l'Allemagne, quelque jour, remonte jusqu'au carrefour où elle se trouvait encore avant 1870, et s'engage, cette fois, dans l'autre voie, celle des Leibnitz, des Kant, des Bluntschli, celle qui, d'abord, va vers la liberté des individus et des peuples, et qui se dirige ensuite, seulement ensuite, vers une forme d'accord et d'harmonie où sont respectés, à titre égal, les droits de tous?

Un mot du professeur écossais William Knight me revient en ce moment à la mémoire : *The best things have to die and be reborn*, « les meilleures choses doivent mourir et renaître ». L'Allemagne qu'a respectée et admirée le monde, l'Allemagne de Leibnitz et de Goethe paraît bien morte : renaîtra-t-elle?

II

1870 et 1914

Extrait du *Petit Parisien*.

(Numéro du 1er décembre 1914.)

1870 et 1914

On dit souvent, et non sans raison, que la connaissance du passé aide à comprendre le présent. Je crois, cependant, que les souvenirs de 1870 sont plutôt de nature à égarer notre jugement au sujet de la guerre actuelle. La différence est profonde entre 1870 et 1914, entre Bismarck et Guillaume II.

Certes, la guerre de 1870 était déjà un événement énorme. Elle devait établir en Europe la prépondérance de l'Allemagne, conquise par la Prusse. Mais Bismarck, resté, en somme, un diplomate de la vieille école, admettait encore qu'il existât, dans le monde, d'autres puissances que l'Allemagne, d'autres formes de civilisation que la culture germanique. Et il ne pensait à établir l'hégémonie allemande ni sur les mers ni hors de l'Europe.

La manière dont les Allemands nous combattirent fut brutale et totalement exempte d'esprit chevaleresque. Toutefois, elle visa la force militaire de la nation ennemie plus que la nation elle-même. Et si elle comporta des violences inutiles au point de vue militaire, ce fut surtout afin de produire l'intimidation, afin de mettre en œuvre ce que les Allemands appellent le « moment » psychologique, à savoir le facteur moral.

En sorte qu'à la suite de la guerre de 1870, comme à la suite des précédentes, il y eut traité, et annexion de territoires avec leurs habitants.

Tout autre est, dans ses fins et dans ses moyens, la guerre actuelle.

Les sujets de Guillaume II ne se contentent plus de l'hégémonie. Ils se sont mis dans la tête qu'ils sont, en toutes choses, infiniment supérieurs aux autres peuples ; qu'ils sont, d'ailleurs, les plus forts, et que, par suite, ils ont le droit de vouloir tout ce qui leur plaît. Et ils ne prétendent à rien de moins qu'à prendre, dans le monde entier, tout ce qui est à leur convenance, et à se soumettre le reste, de manière à l'exploiter à leur profit. Il ne leur suffit plus que l'Allemagne soit au-dessus de tout : ils entendent qu'elle soit tout.

C'est pourquoi ils font la guerre d'une manière que ne connaissaient plus les nations civilisées. Ils ne s'attaquent pas seulement aux armées : ils portent leurs coups, directement, sur les nations elles-mêmes. Ils anéantissent les populations, les villes, les monuments de l'art et de l'histoire, symboles et foyers de la nationalité, afin de faire table rase, et de se substituer, purement et simplement, aux habitants du pays conquis.

Si les Allemands étaient vainqueurs, il n'y aurait, comme conclusion de la guerre, ni traité, ni annexion, au sens propre de ces deux mots. Un traité n'est, pour l'Allemagne d'aujourd'hui, qu'un chiffon de papier, qu'on déchire quand il vous gêne ;

et l'expérience faite en Alsace-Lorraine a achevé de prouver aux Allemands qu'ils sont inaptes à conquérir les sympathies de populations annexées. L'Allemagne, donc, si elle l'emportait, imposerait purement et simplement sa volonté aux vaincus, et expulserait des pays qu'elle s'attribuerait tous les habitants qu'elle n'aurait pas massacrés.

La guerre de 1870 fut impitoyable, celle-ci est diabolique.

Lors de la guerre de 1870, les puissances, mal informées des ambitions allemandes, laissèrent la France se débattre seule contre son ennemie. Aujourd'hui, il est trop clair que tout ce qui possède quelque richesse et quelque esprit d'indépendance est menacé, que cette nation veut faire, du monde entier, sa chose. Aussi n'en est-il pas comme en 1870 : le monde résiste et résistera sans se lasser. Chaque jour voit opter pour la liberté et la civilisation ceux qui, hier, paraissaient rester neutres. Notre cause n'est pas seulement juste, elle concerne tous les peuples qui veulent vivre, qui veulent rester eux-mêmes. Non, ce ne sera pas, cette fois, la force qui fera le droit, ce sera le droit qui fera la force.

III

LE PATRIOTISME FRANÇAIS ET LA GUERRE

Extrait du *Daily News*

(Numéro du 7 décembre 1914.)

TEXTE FRANÇAIS

LE PATRIOTISME FRANÇAIS ET LA GUERRE

C'était une idée chère à Hippolyte Taine, que les hommes se connaissent mal eux-mêmes ; que la sollicitation des circonstances est nécessaire pour produire, aux yeux des autres et à leurs propres yeux, ce qui se cachait au fond de leur cœur, et que, à l'heure de l'épreuve, tel se révèle héros qui se croyait timide, tel apparaît médiocre qui se donnait de grands airs. Cette idée s'applique particulièrement à la France. Faute de l'avoir présente à l'esprit, on parle volontiers de révolutions morales, dans tel ou tel sens, dont la France serait fréquemment le théâtre. Elle présente, certes, des oscillations et des changements, comme tout ce qui vit. Mais, à voir les choses de haut, elle reste elle-même, plus que ne le disent les hommes de lettres, volontiers préoccupés de nous faire apprécier leur perspicacité et de nous annoncer des temps nouveaux.

Le patriotisme français, qui suscita Jeanne d'Arc, qui soutint Louis XIV en 1709, et qui créa les armées de la République, n'est pas à la merci d'un

événement : il ne fait qu'un avec l'âme française. On ne saurait nier, toutefois, qu'il ne se manifeste plus ou moins, et ne présente des aspects différents, selon les époques. En ce sens, il est intéressant d'en étudier les manifestations récentes et actuelles.

Dans les années qui ont précédé l'affaire Dreyfus, on pouvait croire que le patriotisme sommeillait quelque peu dans l'âme des jeunes générations. Les questions sociales, économiques, religieuses, pédagogiques, littéraires, paraissaient absorber leur attention. Vers 1898, à propos de l'affaire Dreyfus, une divergence tranchée se produisit. Les uns, ceux qu'on appela les nationalistes, assumèrent le rôle de défenseurs par excellence de la patrie française ; ils s'appuyaient principalement sur la tradition, et, tournant les regards vers le passé, ils demandaient que la France reconquît le rôle glorieux que, jadis, elle avait joué dans le monde. Les autres, non moins patriotes à leur point de vue, s'attachaient surtout à mettre en lumière et à faire triompher l'idéal de justice et d'humanité en quoi ils voyaient l'essentiel du patrimoine de la France.

Tel était l'état des esprits, lorsque survinrent, en 1905, au Maroc, les actes hostiles de l'Allemagne. On eut alors le sentiment très net que les menaces de guerre souvent proférées par cette puissance n'étaient pas simplement un procédé d'intimidation, mais que l'Allemagne était, en effet, résolue à employer la force pour satisfaire ses ambitions démesurées. Aussitôt se manifesta, notamment chez les

jeunes gens, dont l'esprit est libre de théories et de partis pris, un patriotisme plus pratique et moins curieux de différences que celui des générations antérieures. Les nationalistes se réclamaient de l'histoire, et les rationalistes de la philosophie : les nouvelles générations reçurent, avant tout, l'impression des événements. Et à un patriotisme abstrait ou historique se substitua, dans leur esprit, un patriotisme essentiellement concret et vivant, où s'effacèrent les oppositions doctrinales qui, naguère, avaient excité tant de luttes ardentes. Ces jeunes gens firent moins de discours et remontèrent moins aux principes. Leur âme fut remplie par un double sentiment. En premier lieu, ils eurent la vision très claire, et comme la sensation, de la possibilité, ou même de la probabilité, pour une époque prochaine, de cette guerre, dont leurs prédécesseurs parlaient surtout en théoriciens. En second lieu, ils acceptèrent l'idée de cette possibilité avec un calme résolu, avec une vaillance exempte de forfanterie, avec l'espoir réfléchi et grave de voir la patrie, enfin relevée de l'humiliation que ses ennemis avaient affecté de lui infliger par le traité de Francfort, reprendre, avec un prestige nouveau, son rôle de défenseur de la justice et de la liberté dans le monde.

C'est dans ces dispositions que la guerre, lorsqu'elle éclata, trouva l'élite de nos jeunes gens. Ils partirent pleins d'élan, d'ardeur, de décision, sans aucun affolement toutefois, et sans faire entendre

aucune bravade. Ils se rendaient compte, d'après la manière dont les hostilités avaient été provoquées et engagées par l'Allemagne, que celle-ci entendait, au nom de sa puissance, qu'elle jugeait invincible, imposer sa domination à l'univers, et n'admettre d'autre loi que sa volonté arbitraire. Ils étaient heureux et fiers de se sentir, selon la tradition française, non seulement les soldats de la France, mais les soldats du monde, non seulement les défenseurs de la patrie, mais, en un sens général, les champions du droit des nationalités.

Cependant la guerre, en se développant, apportait, chaque jour, des révélations plus précises sur ce qu'était devenu l'esprit allemand. On était loin de la manière de 70, déjà, pourtant, si insolente. D'abord, l'Allemagne faisait officiellement profession de fouler aux pieds toute loi, toute convention, même signée par elle, où elle voyait une entrave à sa liberté d'action. Puis, elle usait, doctoralement et systématiquement, de moyens tels que la trahison, la cruauté, la méchanceté. Elle se proposait, visiblement, non plus de vaincre, mais de tuer et de détruire, afin de se substituer, purement et simplement, sur les territoires conquis, aux peuples qui les habitaient. Elle se proposait d'éteindre la race, et fusillait avec satisfaction les femmes et les enfants. Elle incendiait, de préférence, sous les prétextes les plus mensongers et les plus futiles, les édifices qui, par leur beauté artistique et par les souvenirs qui s'y rattachent, sont des symboles et

des supports de la nationalité des peuples. Ils proclamaient que leur idéal n'était plus seulement : l'Allemagne au-dessus de tout, *Deutschland über alles,* mais bien : l'Allemagne maîtresse de tout, et exploitant tout à son profit.

L'intelligence de ces choses détermina, notamment dans la jeunesse, un mouvement d'esprit très remarquable. Quel intérêt, quelle réalité présentaient, désormais, nos dissentiments politiques, scolaires, sociaux même, en face du terrible danger dont nous étions menacés, et dont le monde entier était menacé avec nous ? Nos jeunes soldats nous écrivent qu'entre eux règnent une entente, une sympathie, un esprit de solidarité, un sentiment du devoir commun, qui effacent toute différence d'opinions. Toutes ces questions, qu'hier nous croyions avoir à cœur, ne sont plus, aujourd'hui, que des abstractions, ou, en tout cas, des questions de second plan, qui ne peuvent, chez un peuple sain, engendrer des divisions sérieuses. Mais la France, c'est nous-mêmes, c'est notre existence, dans le présent et dans l'avenir. Serait-il vraiment possible que nos fils n'eussent d'autre alternative que de disparaître ou de devenir allemands ? Un jour, certes, la France cherchera, de nouveau, avec toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, à ordonner sa vie de la manière la plus favorable à la liberté et à l'accord de tous ses enfants. Aujourd'hui, il s'agit, pour elle, de subsister, de se sauver de l'esclavage, de la honte, de la misère et de la mort. Cette pensée

domine, abolit toutes les autres; et l'impression qu'elle fait dans les âmes n'est pas près de s'atténuer.

Sous l'influence de ces émotions, la distinction d'un patriotisme traditionaliste et d'un patriotisme rationaliste disparaît définitivement. Il est trop évident que la conservation de la France est nécessaire à la défense de l'idéal auquel elle s'est vouée. Et, d'autre part, comment, devant le spectacle que l'Allemagne nous présente, ne pas se rappeler avec fierté que la France, dans toute son histoire, se montra éprise de grandeur morale, de beauté, de générosité ?

Et ainsi, l'unité morale, dont on a tant parlé, ces dernières années, est faite dans les âmes de nos jeunes gens, avenir de notre pays. Le cœur de la France, toujours jeune, vaillant et haut placé, bat, identique, dans toutes les poitrines.

Quelle direction prendra ce patriotisme commun, dans des circonstances si extraordinaires ?

On a parfois essayé de discréditer le patriotisme en le définissant : la haine des autres nations. Il faut reconnaître que l'Allemagne paraît bien l'entendre dans ce sens. Il lui plaît d'être détestée, elle mesure sa puissance et sa supériorité à la violence des haines qu'elle suscite. Elle jouit, à l'heure actuelle, des cris d'horreur que son manque de foi, sa barbarie froide et calculée, sa profanation des noms de Dieu et de mission divine, font pousser à l'humanité.

La France subira-t-elle l'influence de ces exem-

ples ? Certes, il ne serait que trop naturel de répondre à la cruauté par la cruauté, à la destruction par la destruction. En dehors de tout vouloir réfléchi, l'instinct se porte à la vengeance et aux représailles. Le peuple allemand, quant à lui, est essentiellement vindicatif. Aujourd'hui encore, il se venge de l'insolence du romain Varus, qui, pourtant, fut vaincu par le germain Hermann, et il se venge du français Mélac, qui, le 2 mars 1689, incendia le château de Heidelberg. Il réclamera éternellement sa revanche.

Comment, en face d'un tel ennemi, ne pas dire soi-même : œil pour œil, dent pour dent ? Il n'est pas probable, toutefois, que la France juge digne d'elle cette réponse instinctive. Notre jeunesse, en particulier, dès maintenant, au milieu de ses terribles épreuves, considère que, pour défendre la France, nous devons nous inspirer, avant tout, de l'esprit de la France. Or le patriotisme de Jeanne d'Arc, de Turenne, des armées de la Révolution, ne se fondait pas sur la haine. Il était, essentiellement, l'amour de la France, le désir de la voir libre, grande, glorieuse et belle. La France, depuis les temps que nous racontent nos Chansons de Gestes jusqu'à nos jours, c'est l'union d'un cœur généreux avec une claire raison. Et cette place faite, jusque dans la guerre, aux sentiments élevés et délicats ne fut pas, pour notre patrie, une cause de faiblesse. Bismarck a dit que l'amabilité des Français était plus redoutable que leurs canons.

Il faut convenir que, lorsque sonnera l'heure du dénouement, on ne conçoit pas comment on pourra traiter avec une nation qui professe qu'un traité où elle a mis sa signature n'est, à ses yeux, qu'un vil chiffon de papier, avec une nation qui nous a prouvé, par les constructions clandestines qu'elle a effectuées sur notre propre sol, en temps de paix, pour préparer le bombardement de nos villes, qu'elle ne fait aucune différence entre l'état de paix et l'état de guerre. La tentation, alors, sera grande de mettre hors la loi une nation qui, elle-même, se met au-dessus de toute loi. Mais la France n'appliquera pas à l'Allemagne la mesure allemande. Si la fortune favorise les armes des armées alliées et amies, il importera, sans doute, avant tout, de mettre hors d'état de nuire cette nation qui ne reconnaît que le droit de la force ; mais, la sécurité du monde une fois assurée, le patriotisme des Français, jusqu'au bout, restera français.

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

7e Série c

La Journée du 22 Décembre



PRÉFACE DE M. HENRI WELSCHINGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT
DISCOURS DU PRÉSIDENT DU SÉNAT
DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

COMMENTAIRES
DES PRINCIPAUX JOURNAUX DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

SEPTIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

29

Prix : 60 centimes.

LA

JOURNÉE DU 22 DÉCEMBRE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

PRÉFACE

Cette séance a eu moins d'ampleur que celle du 4 août, mais elle n'a été ni moins noble ni moins patriotique.

A la Chambre des Députés, une foule immense était accourue et remplissait les tribunes. Au premier rang de la loge diplomatique se tenait Sir Francis Bertie, l'ambassadeur d'Angleterre, puis les autres membres des puissances représentées à Paris. Presque tous les députés étaient là, graves, attentifs, silencieux et résolus. On remarquait aux places qu'avaient occupées les trois députés tués à l'ennemi, MM. Pierre Goujon, Nortier et Proust, l'insigne et l'écharpe de leurs fonctions, un voile de crêpe et un large nœud noir où brillait la cocarde tricolore. La travée où avait siégé Jaurès, était vide. A deux heures, les tambours d'une compagnie de la Territoriale battent aux champs, et le président Deschanel fait son entrée dans la salle, suivi du Bureau tout entier. Au banc des ministres se tiennent le président du Conseil Viviani, MM. Ribot et Millerand et quelques ministres;

les autres, MM. Briand, Delcassé, Bienvenu-Martin, sont au Sénat.

A 2h 15, le Président déclare ouverte la seconde session extraordinaire de 1914 et prononce un discours qui, dit d'une voix lente et grave, produit un effet puissant. L'émotion de l'orateur, qui ne peut se dissimuler, se communique à tout l'auditoire qui, à diverses reprises, frémit, applaudit, acclame. M. Deschanel invite ses collègues à élever leurs âmes vers les héros qui combattent pour la France, à célébrer la prudence et la hardiesse des chefs, l'intrépidité et l'endurance des soldats, et l'Heure divine où le patriotisme semble réunir toutes les grandeurs de son histoire. Il salue les nations qui combattent avec nous pour défendre le respect des traités, l'indépendance de l'Europe, la liberté humaine. Il fait ce serment au nom de la nation tout entière : « Nous irons jusqu'au bout et nous réaliserons la pensée de notre race : le Droit prime la Force. » Quand il parle du drapeau flottant sur les premières villes d'Alsace, l'Assemblée, d'un seul mouvement, se lève et applaudit pendant plusieurs minutes. L'hommage suprême rendu aux trois députés morts pour la patrie est salué de même par les députés, profondément émus. Puis le président du Conseil vient lire, d'une voix sonore et martelée, la déclaration du Gouvernement qui se résume en cette première phrase :

« le combat sans merci jusqu'à la libération définitive du territoire et de l'Europe, gagée sur une paix pleinement victorieuse. » C'est le cri de tous, c'est le cri qui sort de nos villes, de nos villages, de nos tranchées ; c'est le cri qui trouble l'Allemagne dans l'ivresse de son rêve de victoire. Elle avait de prime abord nié le droit, vanté la force, méprisé l'histoire et, devant l'opinion indignée du monde, elle avait voulu tenter une justification de son attitude criminelle en essayant de rejeter sur les Alliés la responsabilité d'une guerre néfaste. Mais les pesants mensonges de l'Allemagne n'avaient pu dominer la vérité, et tous les documents publiés par les Chancelleries des nations intéressées montraient le parti pris, la volonté depuis longtemps arrêtée de nos ennemis de tenter un coup de force sur la France, l'Angleterre et la Russie à l'heure qui leur paraîtrait la plus opportune. Eh bien, puisque, malgré leur attachement indéniable à la paix, les Alliés avaient dû subir la guerre, ils la feraient *jusqu'au bout*. C'est le mot de Paul Deschanel ; c'est le mot d'Antonin Dubost, président du Sénat ; c'est le mot du Parlement et de la nation unis pour une même défense et une même victoire. Fidèle à la signature du traité du 4 septembre 1914, la France jure de n'abaisser ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé à la patrie les pro-

vinces ravies par la force, restauré la Belgique dans toute sa vie matérielle et morale, brisé le militarisme prussien et amené ainsi la délivrance et la régénération de l'Europe. Le succès est certain, les finances de la France sont dans une situation admirable, l'union de tous indissoluble. Aussi le Président pouvait-il faire, aux acclamations de la Chambre et du Sénat qui entendait la même déclaration faite par M. Briand : « N'ayons qu'un cri : la Victoire ; qu'une vision, la Patrie ; qu'un idéal, le Droit ! L'enjeu est sublime. Il dépasse notre vie. » Il nous engage à n'avoir qu'une âme et qu'un même espoir, une même certitude. Demain les Français se rappelleront avec fierté ces jours tragiques, « car ils les auront faits plus vaillants et meilleurs ».

Ce beau langage qui montre que le ciel de France est encore plein d'étoiles et qu'il est naturel pour l'homme de lever, comme l'a dit un grand poète latin, son regard vers les hauteurs où Dieu l'appelle :

Os homini sublime dedit cælumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus....

ce beau langage répandit l'enthousiasme sur tous les bancs, et sénateurs et députés acclamèrent celui qui avait compris leur propre pensée et fait ainsi vibrer tout leur cœur.

Le président du Sénat, dans un noble dis-

cours et devant une assistance très nombreuse, avait salué la mémoire de plusieurs de ses collègues morts pendant l'intersession, et plus particulièrement celle de l'héroïque sénateur Émile Reymond qui avait succombé glorieusement au moment où il accomplissait en aéroplane, autour de Toul, une mission importante. Il en fit un portrait fidèle et saisissant : « Émile Reymond portait, dit-il, sur sa physionomie comme une sorte de prédestination aux actions grandes et passionnées. Son immense front, ses yeux ardents dans sa pâle figure rayonnaient, et son maigre corps semblait réduit au minimum par sa vie physique et consumé par une intense flamme intérieure. »

Le président du Sénat rappelait la flamme et la fièvre de ses discours, ses appels pressants, ses sommations impérieuses, son intervention incessante pour la défense nationale et pour cette arme aérienne qui, libérant son âme de la pesanteur terrestre, lui donna comme satisfaction suprême la joie de contempler la plaine d'Alsace retrouvée et l'imprescriptible frontière... En même temps, M. Antonin Dubost adressait au général Joffre et à ses vaillants collaborateurs, ainsi qu'au pays qui acceptait si délibérément les plus cruels sacrifices, le salut du Sénat tout entier. Il conviait tous ses collègues, dans une péroraison vibrante, à affirmer une fois de plus

le pacte indissoluble qui liait la France et le Parlement à la vie et à la mort. Les discours des deux Présidents, affichés sur les murs de toutes les communes à côté de la déclaration du Gouvernement, allaient attester partout l'union étroite et indivisible de tous les citoyens, et montrer qu'on ne connaissait en France qu'une même pensée : se battre pour l'honneur et pour la liberté.

Cette belle séance du 22 décembre peut donc se résumer en deux mots : « Jusqu'au bout ! » Quoi qu'il advienne donc, épreuves, obstacles, revers même, difficultés et périls de toute nature, la nation est prête, résolue, obstinée. Elle pratiquera cette endurance, cette volonté, cette opiniâtreté qui finissent par triompher de tout et elle se fera admirer, comme elle l'a déjà fait, du monde entier, par une tenue aussi fière que redoutable.

Ceux qui ont assisté aux séances des deux Chambres, le 4 août et le 22 décembre, peuvent témoigner qu'il n'y a eu dans ces démonstrations ardentes rien que de sincère et de spontané. La gravité et l'enthousiasme se mêlaient l'une à l'autre, et c'était un spectacle réconfortant de constater la disparition des partis et l'union patriotique la plus étroite... Puissent ces heures si belles, si nobles se prolonger longtemps, bien longtemps encore ! Après la victoire sur l'ennemi,

après la fin d'une guerre terrible, puissions-nous voir cesser enfin les discordes intérieures, la guerre entre telle et telle classe de citoyens, la liberté de conscience, le droit commun pour tous. Que nous n'en soyons pas réduits à dire en soupirant comme le vieillard de Virgile : « Je l'ai enfin cette liberté, mais elle vient bien tard, quand mon corps est devenu inerte ! » Qu'on nous la donne en pleine maturité, en pleine virilité, comme il convient à un peuple qui montre aujourd'hui combien il sent ses devoirs et ses droits !

Si les Français sont résolus, avec le même cœur et le même élan, à libérer leur pays, à le délivrer de provocations et de menaces méthodiques et insupportables, à ne pas considérer les traités solennellement acceptés comme des chiffons de papier, à combattre pour le droit des faibles à l'existence, pour le droit des peuples à vivre de leur vie propre, ils veulent aussi pour eux une existence libre, indépendante, fière, éloignée de toutes tracasseries et de toutes menaces d'où qu'elles viennent. Sans aucun doute, chacun pourra exprimer tout à son aise ses opinions et manifester librement ses croyances, mais chacun voudra aussi, avec la paix extérieure, trouver et goûter la paix intérieure qui sera le digne couronnement de tant d'épreuves et de tant d'efforts.

L'étranger nous a compris. Les peuples qui ont

conscience de leur dignité morale et de leurs libertés nous approuvent hautement. Ils ont, pour nos déclarations et notre attitude, des sentiments d'admiration et de fierté. Cinq mois de combats incessants, de souffrances et de sacrifices sans nombre n'ont pas porté la moindre atteinte à notre fermeté et à notre décision; nos destinées se confondent dans une crise sans pareille avec celles de l'humanité. C'est se dressant dans toute sa loyauté qu'on reconnaît la France une et indivisible; c'est sa force morale inépuisable qu'on salue.

L'Allemagne naturellement fait exception au cortège de ceux qui n'ont jamais douté des vertus traditionnelles de la France et qui viennent d'en avoir une fois de plus la preuve irrécusable. Elle l'a jugée aussi mal qu'elle avait jugé la Belgique, et, dans sa rage d'avoir commis une telle erreur, elle cherche à méconnaître encore une fois l'âme d'un peuple absolument décidé à faire respecter ses droits et à soutenir la cause des opprimés.

La presse reptilienne du Rhin et de l'Elbe appelle cela de la rhétorique, et cependant, elle est stupéfaite d'entendre un langage aussi ferme, aussi résolu. Elle proteste contre le mot de « guerre impie », qui est la sienne, et y substitue celui de « guerre sainte », s'efforçant encore inutilement de prouver que l'Allemagne a

été menacée, attaquée dans ses biens les plus sacrés, dans son foyer, son indépendance et sa liberté. Retournant les rôles avec une impudence inouïe, elle nous accuse d'être les provocateurs et elle se plaint que la main qu'elle a tendue cent fois par-dessus les Vosges, pour la réconciliation, ait été toujours repoussée par des politiciens qui ne rêvaient que la revanche.

Elle défend le militarisme qui, seul, peut soutenir son commerce, son industrie, ses finances et assurer la garde de ses frontières. Elle jure que l'enthousiasme allemand triomphera de la faim, de la misère, de la mort même, et conduira les armées allemandes à une victoire certaine. Elle annonce les plus formidables représailles contre les hommes d'État qui ont le « courage criminel de conduire la France à sa perte », sans se douter qu'il n'y a plus chez nous aujourd'hui de divisions politiques et que le cri unanime est : « Sus aux barbares ! » Elle ne nous pardonne pas d'avoir dénoncé au monde entier « le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre », et elle se défend de ses crimes, de ses forfaits, de ses atrocités par des ricanements et par des injures. Laissons dire ces gens-là qui sont à bout d'arguments sérieux et n'ont que des gros mots à lancer à leurs adversaires !... Laissons des illuminés comme ce von Heydebrand affirmer que la

France n'est plus capable que de la défensive; que la Russie est arrivée aux dernières limites de l'offensive; que l'Angleterre est à la veille d'être envahie et que le pays allemand, grâce à ses ressources et à ses soldats, peut tenir interminablement! Le malheureux ose dire que l'Allemagne doit remporter la victoire, « s'il y a encore une justice universelle ».

Or, cette justice-là existe. C'est l'éternelle Justice qui distingue nettement la loyauté de l'hypocrisie, l'humanité de la barbarie, la droiture de l'intrigue, la vérité du mensonge, le bon droit de la tyrannie. Jamais cause plus juste n'a été offerte à la France pour combattre et pour triompher.

C'est en vain que M. de Bethmann-Hollweg cherche, dans une circulaire diplomatique, à répondre péremptoirement à la déclaration foudroyante du 22 décembre. Il y soutient que l'Allemagne était obligée de repousser la Conférence proposée par l'Angleterre, parce qu'elle ne pouvait permettre à son alliée l'Autriche de se soumettre toute seule au tribunal des grandes puissances. Mais ce n'était pas une conférence européenne; c'était seulement un examen privé de ce qui pouvait être fait en vertu d'un règlement amiable, comme le prouve la pièce 67 du *Livre bleu* anglais. Le Chancelier ose dire encore que la France n'a jamais fait une seule démarche

positive en faveur de la paix. Or, le *Livre jaune* (pièce 78 — pour ne citer que celle-là) donne un démenti formel à cette assertion. Il appert au contraire de la hâte avec laquelle, le 31 juillet, l'Allemagne a lancé son ultimatum à la face de la Russie, qu'elle a voulu déchaîner le conflit européen au moment même où l'Autriche acceptait de nouveaux pourparlers. La veille d'ailleurs, le 30, elle prévenait secrètement tous ses navires de se garer contre les marines étrangères, parce qu'elle allait déclarer la guerre.

S'il fallait discuter un à un tous les mensonges de la diplomatie allemande : *Natum mendacio genus*, on s'y perdrait et on abuserait de la patience du lecteur. Il n'en demeure pas moins avéré que le Chancelier allemand qui, le 4 août, reconnaissait au Reichstag avoir violé le droit des gens pour devancer son adversaire, cherchait, le coup n'ayant pas réussi, à établir une confusion habile de dates et d'intentions. Il écrivait une circulaire, dont ses journaux faisaient un éloge sans réserves, et où volontairement il accumulait les sophismes et les erreurs. Si comédien qu'il soit, M. de Bethmann-Hollweg ne pourra soutenir son rôle de Scapin jusqu'au bout. Rien de plus lamentable que les bouffonneries allemandes. Je ne sais pas si elles font rire à Berlin; en tout cas elles font sourire ailleurs. L'Histoire, qu'on ne trompe pas facile-

ment, dira, pièces en main, que les fourberies et les violences qui ont déchaîné la guerre, le 4 août, n'avaient d'autre but que de se faire approuver par le fait même de la victoire, et que le Chancelier allemand avait offert à l'Angleterre un « honteux marché » pour assurer cette victoire éclatante. Les deux aphorismes chers à M. de Bethmann-Hollweg, « Nécessité ne connaît pas de loi — On s'arrange comme on peut ! », se sont retournés contre sa politique basse et médiocre. Qu'il s'entende maintenant avec les journaux serviteurs de la Wilhelmstrasse, et qu'il dise avec la *Gazette de Cologne* du 28 décembre 1914 : « Sous l'absolue nécessité des circonstances, nous sommes forcés de nous éloigner souvent du droit chemin, mais lorsque les bras de nos soldats auront jeté à terre ceux qui mentent aussi, nous reviendrons avec joie à nos habitudes de franchise. » Ce serait là un aveu mitigé, mais un aveu quand même, car le droit au mensonge est, paraît-il, un droit allemand.

Pour nous, fidèles aux habitudes de sincérité qui caractérisent les Francs, nous répéterons ces mots qui sont toute la politique de la France : « Aujourd'hui comme hier, comme demain, n'ayons qu'un cri : la Victoire ; qu'une vision : la Patrie ; qu'un idéal : le Droit ! »

Henri Welschinger,
15 janvier 1915. *de l'Institut.*

LA JOURNÉE DU 22 DÉCEMBRE

LA
JOURNÉE DU 22 DÉCEMBRE

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

lue au Sénat par M. Aristide Briand, Garde des sceaux, ministre de la Justice, et à la Chambre des Députés par M. René Viviani, président du Conseil.

Messieurs,

Cette communication n'est pas la déclaration coutumière dans laquelle un Gouvernement qui se présente pour la première fois devant le Parlement précise sa politique. Il n'y a, pour l'heure, qu'une politique : le combat sans merci jusqu'à la libération définitive de l'Europe, gagée par une paix pleinement victorieuse. (*Les députés, debout, applaudissent vivement M. le président du Conseil.*) C'est le cri qui s'est échappé de toutes les poitrines, lorsque, dans la séance

du 4 août, s'est levée, comme l'a si bien dit M. le Président de la République, l'union sacrée qui, à travers l'histoire, sera l'honneur du pays. C'est le cri que répètent tous les Français, après avoir fait disparaître les désaccords où nous nous sommes si souvent acharnés et qu'un ennemi aveugle avait pris pour des divisions irrémédiables. (*Applaudissements.*) C'est le cri qui s'élève des tranchées glorieuses où la France a jeté toute sa jeunesse et toute sa virilité. (*Applaudissements.*)

Devant ce surgissement, inattendu pour elle, du sentiment national, l'Allemagne a été troublée dans l'ivresse de son rêve de victoire. Au premier jour du conflit, elle niait le droit, elle appelait la force, elle méprisait l'histoire et, pour violer la neutralité de la Belgique et envahir la France, elle invoquait l'unique loi de l'intérêt. Depuis, son Gouvernement a compris qu'il lui fallait compter avec l'opinion du monde et il a récemment tenté une réhabilitation de son attitude en essayant de rejeter sur les alliés la responsabilité de la guerre. Mais, au-dessus de

tous les pesants mensonges qui n'abusent même plus les crédulités complaisantes, la vérité est apparue. Tous les documents publiés par les nations intéressées et, hier encore, à Rome, le sensationnel discours d'un des plus illustres représentants de la noble Italie (*Vifs applaudissements*) témoignent de la volonté depuis longtemps arrêtée par nos ennemis de tenter un coup de force. Si besoin était, un seul de ces documents suffirait à éclairer le monde ; lorsque, à la suggestion du Gouvernement anglais, toutes les nations en présence furent sollicitées de suspendre leurs préparatifs militaires et d'instituer une négociation à Londres, le 31 juillet 1914, la France et la Russie adhérèrent à ce projet. La paix était sauvée, même à cette heure suprême, si l'Allemagne avait suivi cette initiative. Or, l'Allemagne brusquait la situation, déclarait, le 1er août, la guerre à la Russie et rendait l'appel aux armes inéluctable. Et si l'Allemagne, diplomatiquement, brisait la paix dans son germe, c'est parce que, depuis plus de quarante ans, elle poursuivait inlassablement son but —

qui était l'écrasement de la France pour arriver à l'asservissement du monde. (*Applaudissements.*)

Toutes les révélations sont apportées à ce tribunal de l'Histoire où il n'y a pas de place pour la corruption. Et puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout. (*Les députés, debout, applaudissent longuement.*)

Fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier, et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie, la France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force (*Vifs applaudissements*), restauré l'héroïque Belgique (*L'Assemblée, debout, acclame l'orateur*) dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien (*Nouvelles acclamations*), afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée. (*Applaudissements prolongés.*)

Ce plan de guerre et ce plan de paix ne nous sont pas inspirés, Messieurs, par quelque présomptueuse espérance. Nous avons la certitude du succès. (*Applaudissements.*) Nous devons cette certitude à notre armée tout entière, à notre marine qui, jointe à la marine anglaise, nous procure la maîtrise des mers, aux troupes qui ont repoussé au Maroc des agressions sans lendemain ; nous la devons aux soldats qui défendent notre pavillon lointain dans ces colonies françaises qui, dès le premier jour, se sont retournées d'un tendre élan vers la mère patrie. (*Applaudissements.*) Nous la devons à notre armée dont l'héroïsme fut guidé par des chefs incomparables à travers la victoire de la Marne, la victoire des Flandres, dans maints combats (*Applaudissements*) ; à la nation qui a su faire correspondre à cet héroïsme l'union, le silence, la sérénité dans les heures critiques. Ainsi nous avons pu montrer au monde qu'une démocratie organisée peut servir par une action vigoureuse l'idéal de liberté et d'égalité qui fait sa grandeur. (*Applaudissements unanimes.*) Ainsi nous avons pu mon-

trer au monde, comme le disait le général en chef, qui est à la fois un grand soldat et un noble citoyen (*Tous les députés se lèvent et applaudissent*), « que la République peut être fière de l'armée qu'elle a préparée ». (*Nouveaux applaudissements.*) Ainsi ont pu apparaître, dans cette guerre impie, toutes les vertus de notre race, et celles qu'on nous accordait — l'initiative, l'élan, la bravoure, la témérité — et celles qu'on nous déniait : l'endurance, la patience, le stoïcisme. Saluons, Messieurs, tous ces héros ! Gloire à ceux qui sont tombés dans le sillon avant la victoire et gloire à ceux qui par elle les vengeront demain ! (*Vifs applaudissements.*) Une nation qui suscite de tels enthousiasmes est impérissable.

A l'abri de cet héroïsme, la nation a vécu, travaillé, acceptant toutes les conséquences de la guerre, et la paix civile n'a jamais été troublée. Avant de quitter Paris, à la demande expresse de l'autorité militaire, à l'heure et dans les conditions fixées par elle, et après avoir organisé, d'accord avec le général en chef des armées, la défense de la

capitale, le Gouvernement avait commencé à prendre toutes les mesures nécessaires à l'existence de la nation. Il a usé du droit que lui avait remis le Parlement de régler toutes matières. Dans cette œuvre complexe et délicate, à la fois ample et minutieuse, dont, d'ailleurs, partie est soumise à votre ratification, il a, en gardant la mesure, pu assurer le fonctionnement des services publics, suscité partout les initiatives collectives et individuelles, noué les relations économiques, en vue du ravitaillement, entre différentes régions, surveillé et aidé l'effort continu pour arriver à l'égalité des charges militaires. Il ne fut certes pas exempt d'erreurs et il a profité quelquefois des suggestions et même des critiques qui lui sont advenues, comme il convient dans une démocratie où chaque citoyen, et le plus humble, est le collaborateur des Pouvoirs publics. (*Applaudissements.*)

Par l'organe de M. le ministre des Finances, qui vous en a fait un exposé magistral, la situation financière vous a été révélée. Les ressources qui nous sont venues de l'émis-

sion des bons du Trésor et des avances de la Banque de France nous ont permis de supporter les dépenses imposées par la guerre et nous n'avons pas eu besoin de recourir à un emprunt. La Banque de France est en état, grâce à son excellente situation, de fournir des ressources au Trésor et d'aider à la reprise de la vie économique. Tout témoigne de la vitalité de la France, de la sûreté de son crédit, de la confiance qu'elle inspire à tous malgré une guerre qui ébranle et appauvrit le monde. Le billet de banque qui fait prime partout, l'escompte des billets de commerce qui s'accroît chaque jour, le relèvement du produit des impôts indirects, tout cela est la manifestation de la force économique d'un pays qui s'est adapté avec aisance aux difficultés nées d'un trouble profond et qui affirme ainsi devant tous que l'état de ses finances lui permet de continuer la guerre jusqu'au jour où les réparations nécessaires seront obtenues. (*Applaudissements.*)

Messieurs, il ne nous aura pas suffi de saluer les victimes tombées sur le champ de

bataille. Nous devons nous découvrir aussi devant les victimes civiles, victimes innocentes que, jusqu'ici, les lois de la guerre avaient protégées et que, pour essayer de terrifier une nation qui est restée et restera inébranlable, l'ennemi a capturées ou massacrées. (*Applaudissements.*) Vis-à-vis de leurs familles, et c'était chose aisée, le Gouvernement a fait son devoir. Mais la dette du pays n'est pas éteinte. (*Très bien! très bien!*) Sous la poussée de l'invasion, des départements ont été occupés et des ruines y sont accumulées. Le Gouvernement prend devant vous un engagement solennel et qu'il a déjà en partie exécuté, en vous proposant une première ouverture de crédit de 300 millions. La France redressera ses ruines, en escomptant certes le produit des indemnités que nous exigerons (*Vifs applaudissements*), et, en attendant, à l'aide d'une contribution que la nation entière paiera, fière, dans la détresse d'une partie de ses enfants, de remplir le devoir de la solidarité nationale. (*Nouveaux applaudissements.*)

Ainsi, répudiant la forme du secours, qui

indique la faveur (*Très bien ! très bien !*), l'État proclame lui-même le droit à la réparation (*Applaudissements vifs et répétés*) au profit de ceux qui ont été victimes, dans leurs biens, des faits de guerre, et il remplira son devoir dans les limites les plus larges que permettront les capacités financières du pays et dans les conditions qu'une loi spéciale déterminera pour éviter toute injustice et tout arbitraire. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, le jour de la victoire définitive n'est pas encore venu. La tâche, jusque-là, sera rude. Elle peut être longue. Préparons-y nos volontés et nos courages. (*Applaudissements.*) Héritier du plus formidable fardeau de gloire qu'un peuple puisse porter, ce pays souscrit d'avance à tous les sacrifices. (*Vifs applaudissements.*) Nos alliés le savent. Les nations désintéressées dans le conflit le savent, et c'est en vain qu'une campagne effrénée de fausses nouvelles a essayé de surprendre en elles une sympathie qui nous est acquise. (*Très bien ! très bien !*) Si l'Allemagne, au début, a feint d'en douter, elle ne doute plus. Qu'elle constate, une fois de

plus, qu'en cette heure le Parlement français, après plus de quatre mois de guerre, a renouvelé devant le monde le spectacle qu'il a offert le jour où, au nom de la nation, il a relevé le défi. (*Toute la Chambre, debout, applaudit longuement.*) Le Parlement a toute autorité pour accomplir à nouveau cette œuvre. Il est, depuis quarante-quatre ans, à la fois l'expression et la garantie de nos libertés (*Vifs applaudissements*), il sait que le Gouvernement accepte avec déférence son contrôle nécessaire (*Nouveaux applaudissements*), que sa confiance lui est indispensable et que sa souveraineté sera toujours obéie. (*Très vifs applaudissements.*) C'est cette souveraineté même qui accroît la puissance de la démonstration dont il a déjà donné l'exemple. Pour vaincre, il ne suffit pas de l'héroïsme à la frontière ; il faut l'union au dedans. (*Applaudissements répétés.*) Continuons à préserver de toute atteinte cette union. Aujourd'hui, comme hier, comme demain, n'ayons qu'un cri : la victoire ; qu'une vision : la patrie ; qu'un idéal : le droit! (*Très vifs applaudissements.*) C'est pour lui que nous

luttons, que luttent la Belgique qui a donné à cet idéal tout le sang de ses veines (*Toute la Chambre, debout, applaudit vivement*), l'inébranlable Angleterre, la Russie fidèle, l'intrépide Serbie, l'audacieuse marine japonaise, les héroïques Monténégrins. (*Très vifs applaudissements.*) Si cette guerre est la plus gigantesque que l'histoire ait enregistrée, ce n'est pas parce que des peuples se heurtent pour conquérir des territoires, des débouchés, un agrandissement de la vie matérielle, des avantages politiques et économiques ; c'est parce qu'ils se heurtent pour régler le sort du monde. (*Applaudissements.*) Rien de plus grand n'est jamais apparu au regard des hommes : contre la barbarie et le despotisme, contre le système de provocations et de menaces méthodiques que l'Allemagne appelait la paix, contre le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre (*L'Assemblée se lève et applaudit longuement*), contre l'hégémonie insolente d'une caste militaire qui a déchaîné le fléau (*Vifs applaudissements*), avec ses alliés, la France émancipa-

trice et vengeresse, d'un seul élan, s'est dressée. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*) Voilà l'enjeu. Il dépasse notre vie tout entière. Continuons donc à n'avoir qu'une seule âme, et demain, dans la paix de la victoire, restitués à la liberté aujourd'hui volontairement enchaînée de nos opinions, nous nous rappellerons avec fierté ces jours tragiques — car ils nous auront faits plus vaillants et meilleurs. (*Tous les députés se lèvent et acclament M. le président du Conseil. — Applaudissements répétés et prolongés. — De retour au banc des ministres, M. le président du Conseil reçoit les félicitations de ses collègues et d'un grand nombre de députés.*)

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 2 heures.

Lecture du décret convoquant le Sénat et la Chambre des Députés en session extraordinaire.

M. le Président. — J'ai reçu de M. le président du Conseil ampliation du décret suivant :

« Le Président de la République Française,

« Vu l'article 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875,

« Décrète :

« Art. 1. — Le Sénat et la Chambre des Députés sont convoqués en session extraordinaire pour le mardi 22 décembre 1914.

« Art. 2. — Le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur sont chargés, chacun en

ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 12 décembre 1914.

« R. POINCARÉ.

« Par le Président de la République :

« *Le Président du Conseil,*

« René VIVIANI.

« *Le Ministre de l'Intérieur,*

« L. MALVY. »

En conséquence, je déclare ouverte la deuxième session extraordinaire du Sénat pour l'année 1914.

Le décret dont le Sénat vient d'entendre la lecture sera inséré au procès-verbal et déposé aux archives.

Aux termes de l'article 11 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, le bureau du Sénat est élu chaque année pour la durée de la session et pour toute session extraordinaire qui aurait lieu avant la session ordinaire de l'année suivante ; en vertu de cette disposition, les membres du bureau, élus pour la session de 1914, restent en fonctions et le Sénat se trouve ainsi constitué.

Communication relative au décès de MM. Henri David, sénateur de Loir-et-Cher ; Cachet, sénateur de l'Orne ; Magnien, sénateur de Saône-et-Loire ; Louis Blanc, sénateur de la Drôme ; Rambourgt, sénateur de l'Aube ; Chambige, sénateur du Puy-de-Dôme ; Gacon, sénateur de l'Allier ; Émile Reymond, sénateur de la Loire.

M. le Président. — Mes chers Collègues, avant de commencer nos travaux — dans des circonstances si grandioses et si exceptionnelles — nous devons saluer la mémoire de ceux de nos collègues que la mort en a trop tôt écartés.

Henri David, Cachet, Magnien, Louis Blanc, Rambourgt, Chambige, Gacon sont morts, en effet, avec l'angoisse de voir s'ouvrir un des plus grands drames de notre vie nationale et d'en espérer seulement, sans pouvoir le connaître, le dénouement victorieux. (*Très bien ! très bien !*) A des titres divers ils honoraient notre Assemblée et emportent nos regrets.

Henri David, de Loir-et-Cher, ami fidèle et cœur chaleureux, esprit vif et causeur étincelant, venu du théâtre, du journalisme et de la poésie à la politique, et mariant avec charme toutes ces activités ; — Cachet, de l'Orne, ancien médecin militaire et ancien député, depuis peu sénateur, mais qui, par ses manières simples et naturellement amicales, nous était déjà très sympathique

et qui promettait d'être un collègue utile et distingué ; — Magnien, de Saône-et-Loire, ancien combattant de 1870 dans l'armée de Garibaldi, vieux parlementaire et très vieux républicain, un de ces bons et patients ouvriers du régime qui, chacun dans sa région, l'ont tant fortifié de leur influence personnelle ; — Louis Blanc, de la Drôme, ancien député, homme d'expérience pratique et d'esprit avisé, connaissant bien les populations rurales et sachant défendre sans bruit leur intérêt ; — Rambourgt, de l'Aube, ancien sous-préfet et député, ancien secrétaire du Sénat, esprit actif, débatteur souple et vif, suivant de très près toutes les discussions, y jetant des interventions rapides et bien placées, et qui, dans le débat sur les délimitations agricoles, avait su joindre la chaleur passionnée à l'habileté de son plaidoyer en faveur de sa région ; — Chambige, du Puy-de-Dôme, ancien député, esprit sérieux et cultivé, collègue discret et réservé, très sûr et très fidèle à son parti ; — Gacon, de l'Allier, ancien député, qui depuis longtemps mourait un peu chaque jour et courageusement d'une cruelle maladie, compagnon sincère et dévoué, partisan solide et convaincu qui n'aimait en politique ni les arrière-pensées ni les détours ! (*Applaudissements. — Très bien ! très bien !*)

Ces collègues, Messieurs, appartenaient à

divers groupements politiques que vous m'en voudriez de rappeler, depuis que, dans notre immortelle séance du 4 août, nous élevant, d'un mouvement unanime, au-dessus de nos propres partis, nous avons formé une conjuration sacrée pour le salut de la France une et indivisible ! (*Vifs applaudissements.*)

Dans cette heure inoubliable pour vous qui l'avez vécue, il était un autre homme, ou plutôt un héros (*Applaudissements unanimes et répétés. — L'Assemblée tout entière se lève*) dont le cœur ne bat plus maintenant, et qui entrait résolument dans les graves destins où il savait que sa vie allait se jouer en même temps que celle du pays, c'était Émile Reymond, grand chirurgien, sénateur de la Loire, tué alors qu'il accomplissait en aéroplane, autour de Toul, une importante mission.

Mais pour cette mémoire ne pensez-vous pas que nous devons écarter les tristes regrets et les condoléances accoutumées, et, de même que c'est dans la lumière éclatante des hautes atmosphères qu'il reçut la balle mortelle, de même n'est-ce pas dans des pensées d'orgueil confraternel et de fierté patriotique que nous devons ensevelir ce glorieux collègue qui mourut du sort le plus beau et le plus enviable ? (*Applaudissements prolongés.*)

Émile Reymond portait sur sa physionomie

comme une sorte de prédestination aux actions grandes et passionnées. Son immense front, ses yeux ardents dans sa pâle figure rayonnaient, et son maigre corps semblait réduit au minimum pour sa vie physique et consumé par une intense flamme intérieure ! (*Mouvement général et nouveaux applaudissements.*)

Quelle fièvre brûlante il apportait à cette tribune, vous vous en souvenez, Messieurs ! Et de là quels appels pressants il lançait, quelles sommations impérieuses il jetait aux hommes des bureaux et à leurs hésitations temporisatrices ! (*Bravos et vifs applaudissements.*)

Et pourquoi cette fièvre, cette anxiété, ces interpellations frémissantes ? Toujours pour la défense nationale, et, dans la défense nationale, pour cette arme aérienne qui, en la libérant de la pesanteur terrestre elle-même, semblait seule convenir à cette âme impatiente de toute lenteur et de tout retard ! (*Très bien ! très bien !*)

Et c'est en planant sur ces ailes par lesquelles il voulait la France victorieuse que ce Français passionné reçut la blessure dont il ne se laissa mourir qu'après avoir rempli jusqu'au bout la consigne dont il était chargé. (*Applaudissements.*) Cruelle, mais admirable fatalité et dont il ne voudrait pas être plaint, car, s'il mourait de son vol héroïque, il avait pu, tout au moins, l'un des premiers contempler la plaine d'Alsace

retrouvée, ses clochers et l'imprescriptible frontière ! (*Sensation.*)

Avec lui, Messieurs, élevons nos âmes vers les plus hautes pensées et fortifions-nous pour les plus extrêmes devoirs, car le succès ne se donne point au seul espoir, mais aux volontés conscientes de ses difficultés. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

En même temps qu'à la mémoire d'Émile Reymond — que votre bureau a décidé d'honorer, d'une manière particulière, en conservant son image dans l'intérieur de ce palais — donnons un souvenir ému aux trois hommes de nos services, Cappelaere, Mezerette et Bussine, qui comme lui sont morts pour la patrie (*Applaudissements unanimes*) et envoyons un salut respectueux à la mémoire de tous les héros anonymes dont les corps restent couchés sur le sol qu'ils ont défendu pied à pied, nouvelle semence de sang et d'héroïsme donnée aux champs de la frontière qui depuis des siècles en ont tant reçu ! (*Très bien !*)

Adressons au général Joffre et à ses collaborateurs, auxquels récemment nous allions porter, en votre nom, le salut du Parlement et de la Nation, adressons-leur l'expression de nos espoirs passionnés et de notre confiance fidèle ! (*Assentiment général.*)

Affirmons une fois de plus à toutes les hautes

parties de l'humanité, coalisées avec nous contre la barbarie, le pacte indissoluble qui nous unit à la vie et à la mort ! (*Applaudissements.*)

Saluons enfin le Pays tout entier, dont il n'est plus de vieillard, de femme ou d'enfant qui ne console sa douleur dans une immense collaboration pour le maintien de la vie nationale ; il a prouvé qu'il mérite qu'on lui fasse confiance, et ce n'est que par une confiance entière et réciproque entre le Gouvernement, le Parlement et le Pays que notre force décisive et notre unité morale pourront être sauvegardées ! (*Très bien ! très bien !*)

En terminant, je traduirai certainement vos sentiments unanimes en félicitant ceux de nos collègues qui accomplissent leur devoir à l'armée et que nous accompagnons de nos vœux !

Messieurs, vivent à jamais la France et la République ! (*Applaudissements unanimes et prolongés.*)

MM. Stéphen Pichon et Maurice Faure. — Nous demandons l'affichage du discours de M. le président. (*Très bien ! très bien ! — Vive adhésion.*)

M. le Président. — Je consulte le Sénat sur la proposition d'affichage.

(L'affichage est ordonné.)

Voir, page 17, la déclaration du Gouvernement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Paul Deschanel

La séance est ouverte à 2 heures.

Ouverture de la 2e session extraordinaire.

M. le Président. — J'ai reçu de M. le président du Conseil ampliation du décret suivant :

« Le Président de la République Française,

« Vu l'article 2 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875,

« Décrète :

« Art. 1. — Le Sénat et la Chambre des Députés sont convoqués en session extraordinaire pour le mardi 22 décembre 1914.

« Art. 2. — Le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

« Fait à Paris, le 12 décembre 1914.

« R. POINCARÉ.

« Par le Président de la République :

« *Le Président du Conseil,*

« René Viviani.

« *Le Ministre de l'Intérieur,*

« L. Malvy. »

En conséquence, je déclare ouverte la deuxième session extraordinaire de la Chambre des Députés pour l'année 1914.

Le décret dont la Chambre vient d'entendre la lecture sera inséré au procès-verbal de la séance de ce jour et déposé aux archives.

Allocution de M. le Président.

M. le Président. — Représentants de la France, élevons nos âmes vers les héros qui combattent pour elle !

Depuis cinq mois, ils luttent pied à pied, offrent leur vie gaiement, à la française, pour tout sauver.

Jamais la France ne fut plus grande, jamais l'humanité ne monta plus haut. Soldats intrépides, joignant à leur naturelle bravoure le courage plus dur des longues patiences ; chefs à la fois prudents et hardis, unis à leurs troupes par une mutuelle affection, et dont le sang-froid, l'esprit d'organisation et la maîtrise ramenaient nos couleurs en Alsace, triomphaient sur la Marne et tenaient dans les Flandres (*Applaudissements unanimes*) ; saintes femmes, versant aux blessures leur tendresse ; mères stoïques ; enfants sublimes, martyrs de leur dévouement ; et tout ce peuple impassible sous la tempête, brûlant de la même foi : vit-on jamais en aucun temps,

en aucun pays, plus magnifique explosion de vertus? (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

Il semble qu'en cette heure divine, la Patrie ait réuni toutes les grandeurs de son histoire : vaillance de Jeanne la Lorraine et enthousiasme des guerres libératrices de la Révolution; modestie des généraux de la première République et confiance inébranlable de Gambetta; édit de Nantes éteignant les discordes civiles et nuit du 4 août effaçant les inégalités sociales. (*Nouveaux applaudissements unanimes et répétés.*)

Ah! c'est que la France ne défend pas seulement sa terre, ses foyers, les tombeaux des aïeux, les souvenirs sacrés, les œuvres idéales de l'art et de la foi, et tout ce que son génie répand de grâce, de justice et de beauté, elle défend autre chose encore : le respect des traités (*Vifs applaudissements prolongés*), l'indépendance de l'Europe (*Nouveaux applaudissements*) et la liberté humaine. (*Applaudissements vifs et répétés.*) Oui, il s'agit de savoir si tout l'effort de la conscience, pendant les siècles, aboutira à son esclavage (*Vifs applaudissements*), si des millions d'hommes pourront être pris, livrés, parqués de l'autre côté d'une frontière et condamnés à se battre pour leurs conquérants et leurs maîtres, contre leur patrie, contre leur famille et contre leurs frères (*Tous les députés se lèvent et*

applaudissent); il s'agit de savoir si la matière asservira l'esprit (*Très bien! très bien!*) et si le monde sera la proie sanglante de la violence. (*Applaudissements répétés.*)

Mais non! la politique, elle aussi, a ses lois immuables : chaque fois qu'une hégémonie a menacé l'Europe, une coalition s'est formée contre elle et a fini par la réduire. Or, l'Empire allemand, qui s'est constitué au nom du principe des nationalités, l'a violé partout (*Vifs applaudissements*), en Pologne, en Danemark, en Alsace-Lorraine (*Nouveaux applaudissements*), et nos provinces immolées sont devenues le gage de ses conquêtes.

Et voici que l'Angleterre, visée au cœur, affronte les nécessités nouvelles de son destin et, avec le Canada, l'Australie et les Indes, poursuit à nos côtés, dans le plus vaste drame de l'histoire, sa glorieuse mission civilisatrice. (*Applaudissements unanimes.*) Voici que l'Empire russe, à la voix de l'héroïque Serbie (*Vifs applaudissements*), se dresse, vengeur des opprimés, vainqueur prédestiné des ambitions germaines. (*Applaudissements.*) Voici que la Belgique (*Toute la Chambre se lève et applaudit longuement*), miracle d'énergie (*Cris de : Vive la Belgique!*), foyer d'honneur, offre à l'univers, sur ses ruines fumantes, l'exemple souverain de la grandeur morale. (*Tous les députés, debout,*

applaudissent longuement. — Nouveaux cris de : Vive la Belgique!) Voici que le Japon, réparant les injustices commises envers les peuples d'Extrême-Orient, nous envoie l'heureux présage des délivrances nécessaires. (*Vifs applaudissements.*)

Le monde veut vivre enfin. L'Europe veut respirer. Les peuples entendent disposer librement d'eux-mêmes. (*Applaudissements prolongés.*)

Demain, après-demain, je ne sais! Mais ce qui est sûr — j'atteste nos morts! — c'est que tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir, pour réaliser la pensée de notre race : le Droit prime la force! (*L'Assemblée se lève aux cris de : Vive la France! — Elle acclame M. le président. — Applaudissements vifs et prolongés.*)

Voix nombreuses. — Nous demandons l'affichage.

M. le Président. — J'entends demander l'affichage. (*Oui! Oui!*)

Je mets aux voix cette proposition.

(La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.)

M. le président prononce la deuxième allocution suivante :

(*La Chambre écoute, debout, cette deuxième partie du discours de M. le président.*)

M. le Président. — Depuis le commencement de la guerre, la Chambre a fait des pertes irréparables.

Dans l'inoubliable séance du 4 août, Georges Cochery siégeait au milieu de nous. Il voulut parler; sa voix parut altérée : déjà il était gravement atteint. Son devoir était allé au delà de ses forces. Les émotions de ces journées tragiques l'achevèrent.

Georges Cochery tenait de son père, collaborateur du Gouvernement de la Défense nationale en 1870, ministre de Gambetta et de Jules Ferry, de remarquables qualités administratives, l'assiduité au travail, le goût de l'ordre, un zèle passionné pour le bien public.

Élève de l'École polytechnique, puis officier d'artillerie, après un malheur intime qui, en pleine jeunesse, vint déchirer sa vie, il se jeta tout entier dans la politique.

Élu en 1885 député du Loiret, il devint vice-président de la Chambre, ministre des Finances dans le cabinet Méline, de 1896 à 1898, puis dans le cabinet Briand, de 1909 à 1910.

Depuis plusieurs années, il était constamment réélu, par acclamations, président de la Commission du budget. Tous les partis s'inclinaient devant sa compétence — car il connaissait nos budgets dans leurs moindres détails — devant son labeur infatigable et sa loyauté, et les opi-

nions les plus opposées se fiaient en sa cordiale bonhomie.

A la veille d'une guerre nouvelle, il pouvait rendre à ses collègues et à lui-même ce témoignage que jamais ils n'avaient refusé un centime pour la défense nationale (*Applaudissements*), et qu'au contraire ils avaient signalé les perfectionnements que réclamait notre organisation militaire. (*Applaudissements.*)

Georges Cochery est mort au moment où il se préparait à partir pour l'armée comme commandant, le jour même où les troupes françaises entraient à Altkirch. Jetons sur la tombe du père et du fils, ces deux bons serviteurs de la France, quelques fleurs d'Alsace ! (*Applaudissements.*)

Peu de temps après, nous recevions une autre funèbre nouvelle : l'admirable mort de Pierre Goujon, député de l'Ain. (*Applaudissements.*) Sous-lieutenant de réserve au 223e d'infanterie, notre jeune collègue avait été d'abord blessé, près de Lunéville, à la tête de sa section ; il s'était pansé lui-même et avait voulu reprendre aussitôt sa marche pour entraîner de nouveau ses hommes au feu ; cette fois, il reçut une balle au front et tomba pour ne plus se relever.

Nous avions vite appris à aimer cette nature généreuse et charmante ; mais ceux-là seuls qui l'avaient entendu savaient tout ce qu'il valait.

Premier secrétaire de la Conférence des Avocats, ce parlementaire de race y avait surpris tout le monde par son talent précoce, par sa parole simple, alerte et attique. A la Chambre, la défense nationale et les affaires extérieures l'attirèrent d'abord. Il était pour nous un grand espoir. Mais la tribune fait peur à ceux qui en sont dignes. Sa délicate modestie, son respect scrupuleux de l'Assemblée et de lui-même retardaient un début que nous attendions avec impatience, et c'était entre nous une constante et affectueuse querelle. Il nous a quittés sans avoir pu donner sa mesure. Mais quels triomphes oratoires valent cette beauté du sacrifice? (*Applaudissements.*) Il a montré qu'il était supérieur à la vie et égal aux choses éternelles. (*Applaudissements.*)

Que sa jeune femme, que notre ancien collègue, M. Joseph Reinach, si cruellement et si injustement éprouvé, contemplent fièrement l'image de celui qui est si bien mort! (*Vifs applaudissements.*)

En septembre, nous perdions M. Hippolyte Laroche, député de La Flèche.

Ancien officier de marine, M. Laroche avait parcouru dans l'Administration préfectorale une rapide et brillante carrière.

Préfet de la Charente, d'Alger, de la Loire, de la Haute-Garonne, partout il avait marqué

son passage par des actes habiles, partout il avait montré un esprit juste, un caractère conciliant et ferme.

On lui offrit le nouveau gouvernement général de l'Afrique Occidentale française; il ne put l'accepter, mais fut nommé résident général à Madagascar. Là, il accomplit, non sans peine, la grande réforme à laquelle son nom restera attaché : l'abolition de l'esclavage. (*Applaudissements.*)

Hippolyte Laroche était un modèle de droiture, une haute conscience, toujours agissante. Nos unanimes regrets vont aux siens, à M. Jules Siegfried, à ces deux familles si étroitement unies et si dignes de l'être. (*Applaudissements.*)

Au commencement d'octobre, lorsque, après ce sombre été, la victoire venait enfin de nous sourire, nous eûmes la douleur d'apprendre la mort d'Albert de Mun. Il tombait, lui aussi, on peut le dire, en plein combat, face à l'ennemi.

A Bordeaux, sur le cercueil, nous avons salué le soldat, l'orateur magnifique, l'apôtre inspiré; nous avons célébré à la fois l'homme public, qui honora le Parlement et la Patrie, et l'homme intime, dont l'élégante séduction avait aussi tant de prestige. Oui, nous admirions tous cette noblesse native, ce cœur ardemment épris de la France, cette âme toute remplie du ciel. Mais il est un autre hommage que je veux lui rendre ici.

Albert de Mun ne douta jamais de l'événement que les politiques les plus pénétrants de l'Europe avaient dès longtemps prévu : le duel certain, inévitable, entre la race slave et la race germanique d'une part, entre la race germanique et la race anglo-saxonne d'autre part. Il pensa toujours que le devoir vital de la France était de se préparer, matériellement et moralement, aux grandes épreuves qui pouvaient naître pour elle de ces conflits. Il avait retenu les leçons de la guerre — notre faiblesse est d'oublier trop vite — et tout ce qui nous écartait de cette tâche sainte lui paraissait fatal. Je ne sais s'il prit toujours les meilleurs moyens, ceci est l'affaire de l'Histoire ; mais, sur le fond des choses, il sut regarder les réalités en face et il vit juste. Et ne nous y trompons pas : ces grandes luttes des races qui nous environnent seront pour des années, pour des siècles peut-être, à travers nos divergences d'ordre philosophique ou social, la raison d'être de notre union. (*Vifs applaudissements.*)

Les trois fils d'Albert de Mun sont sous les drapeaux, et parmi eux, notre collègue Bertrand de Mun, député de la Marne. Qu'ils rapportent leurs palmes au tombeau de leur père ! Que le vaincu de 1870 soit le vainqueur de 1915 ! (*Vifs applaudissements.*)

D'autres malheurs encore, hélas ! nous étaient réservés :

La Bretagne était de nouveau frappée par la mort subite de M. Soubigou, qui représentait à la Chambre la 3e circonscription de Brest. Une longue pratique du notariat avait initié notre regretté collègue aux problèmes de la vie rurale. La Commission de l'agriculture appréciait sa compétence. Il laissera un grand vide chez ces populations qui n'avaient cessé de témoigner à sa famille un vif attachement. (*Applaudissements.*)

Le 24 octobre, un des plus jeunes d'entre nous, Paul Proust, député de Chambéry, périssait sur le champ de bataille, près d'Arras, laissant une jeune femme, et ici déjà de vraies amitiés. (*Applaudissements.*) Il n'avait que trente-deux ans. Il descendait d'une très ancienne famille savoyarde. Son père avait été, lui aussi, notre collègue. Il nous avait donné ce fils, qui était son orgueil et qui est maintenant l'orgueil de la Chambre et du pays tout entier. (*Vifs applaudissements.*)

Paul Proust avait été versé dans une compagnie de dépôt avec le grade de sergent fourrier. Mais son patriotisme enflammé voulait autre chose. Il rendit son second galon pour obtenir la faveur d'un poste de péril. Placé en première ligne, au moment où, dans la tranchée, il exhor-

tait ses hommes, il reçut un éclat d'obus à la tempe et fut tué net au milieu de sa section désolée.

Le deuil de la Savoie, valeureuse autant que belle, fait cortège aux restes mortels de son jeune héros. Mais que parlons-nous de deuil, puisque lui-même n'a voulu voir que l'honneur et la joie du combat, et puisque nous pouvons dire de lui ce que Démosthène disait des guerriers morts à Chéronée : « Leur bravoure était vraiment l'âme de la Grèce... La patrie, mère désolée, affligée de la perte de ses enfants, est dans les larmes ; mais nos soldats morts dans le combat doivent être estimés heureux au regard de la raison et de l'honneur. Le sacrifice d'une vie périssable leur vaut une gloire qui ne périra jamais, une gloire qui, se perpétuant d'âge en âge, rejaillira sur leurs enfants dont elle éveillera l'ardeur et sur leurs parents dont elle consolera la vieillesse. » (*Vifs applaudissements.*)

Le 6 novembre, M. Guy Disleau, député des Deux-Sèvres, succombait à Niort, à soixante et un ans. Les continuelles angoisses de ces mois terribles, sous lesquelles fléchirent les cœurs les plus résistants, brisèrent le sien déjà meurtri.

M. Disleau s'était formé dans un de ces barreaux de nos départements qui ont donné à la France et à ses Assemblées tant de forces vives,

d'expérience et de lumière. Il était bâtonnier de l'Ordre des avocats de Niort.

Familier avec les gens et les choses de la terre, il en parlait finement. Nous goûtions cet esprit judicieux, ces convictions robustes, cette amitié délicate et sûre. Nous resterons fidèles à la mémoire de ce collègue trop modeste, de ce républicain sincère, de ce bon Français. (*Applaudissements.*)

Le même jour, M. Édouard Nortier, député et maire de Neuilly, était tué dans une âpre bataille, aux environs d'Ypres.

Parce qu'il avait conduit l'industrie dont il était le chef avec autant d'humanité que de sagesse, ses concitoyens lui confièrent les affaires de la cité, et parce qu'il fit bien les affaires de la cité, ils lui confièrent celles de la nation.

Il avait cinquante-cinq ans. Tout le retenait dans son hôtel de ville, et son âge, et ses fonctions, et les instances de ses administrés. « Vous vous devez à nous », lui disaient-ils. Et lui de répondre : « A la France d'abord, à Neuilly ensuite. Je serai d'autant plus digne de vous, de vos suffrages et de votre fidélité, que je me serai mieux battu, au milieu de vos fils ! » (*Vifs applaudissements.*)

Il partit comme capitaine au 73e territorial, prit tout de suite un grand ascendant sur ses hommes par la franchise de son caractère et par

sa bonne humeur dans les passes difficiles, et se battit avec tout l'enthousiasme de la jeunesse.

La ville de Neuilly pleure son maire courageux qui a tant fait pour elle et qui lui a offert tous les exemples. Ses concitoyens, sa femme, ses trois filles, son fils, qui a dix-neuf ans et qui est actuellement sous les drapeaux comme engagé volontaire (*Applaudissements*), sont fiers de sa mort; mais ils étaient fiers de sa vie, et cette gloire est bien lourde au cœur des épouses et des enfants. Tous, nous la portons avec eux. (*Applaudissements.*)

Vous voudrez, sans doute, qu'une plaque commémorative soit posée dans le Palais-Bourbon, portant les noms de Pierre Goujon, de Paul Proust et d'Édouard Nortier, pour attester l'union impérissable de la nation, du Parlement et de l'armée (*Vifs applaudissements*), pour rappeler aux générations futures ces trépas magnifiques, qui jetteront sur la représentation nationale un immortel éclat, et pour opposer à la force matérielle, qui s'use, la force morale, qui dure. (*Nouveaux applaudissements.*)

Enfin, il y a quelques jours, M. Charles Schneider, député de la 1re circonscription de Belfort, expirait au milieu de ses compatriotes.

Fils du peuple, ainsi qu'il aimait à le rappeler, il était né à Colmar en 1851. Engagé volontaire

pendant la guerre de 1870, il fut alors pendant quatre mois prisonnier en Allemagne. Juge au tribunal de commerce, il était devenu maire de Belfort et président du Conseil général. Il nous appartenait depuis 1902. Vous devinez avec quels sentiments l'ancien engagé de 1870 vit la guerre de 1914. Les vies qui ont porté ce double fardeau sont bien rudes !

Avant de mourir, il put voir, lui, le maire de la cité inviolée, demeurée française par sa résistance victorieuse (*Vifs applaudissements*), les poteaux frontières abattus, il entendit la sonnerie de nos clairons sur la route alsacienne. Il s'est endormi dans le rêve d'une victoire nouvelle. Puisse le maire de Belfort reposer dans Colmar française ! (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Vous me permettrez d'exprimer à l'autre Assemblée, si durement frappée, elle aussi, par la mort splendide du Dr Reymond (*Applaudissements*), nos sympathies profondes. Son martyre est à nous tous. Tout le Parlement et toute l'armée sontunis, devant cette fin tragique, dans la même gratitude et dans la même tristesse. (*Applaudissements.*)

Et maintenant, entourons plus que jamais de notre affection fraternelle la détresse de ceux de nos collègues qui ont donné à la patrie ce qu'ils avaient de plus cher, Simyan, Dubief, Ajam,

Renard, dont les fils sont morts (*Applaudissements*); Viviani, Cruppi, dont les fils ont disparu (*Vifs applaudissements*); Lerolle, qui a perdu son frère; Mando, son gendre; Louis Barthou, dont le fils unique s'était engagé à dix-huit ans pour aller mourir en Alsace, voulant servir vaillamment, lui aussi, et la France et l'armée. (*Vifs applaudissements.*) Essayons en même temps d'alléger la peine du personnel de la Chambre, qui a sa large part de douleur. (*Applaudissements.*) Offrons nos vœux fervents à nos blessés, Chaulin-Servinière, Gaston Dumesnil, Henri Labroue, promu lieutenant au moment où il venait d'être atteint par un obus; Maginot, que nous avons vu à l'hôpital militaire de Verdun, avec une balle dans le genou et la médaille militaire sur la poitrine (*Vifs applaudissements*); notre souvenir fidèle à ceux qui, comme Pasqual, sont prisonniers en Allemagne; nos félicitations à ceux qui ont été cités à l'ordre du jour de l'armée, comme Rohan, Abel Ferry, Chevillon, Étienne Flandin; de leur division, comme Delaroche-Vernet et Juigné; ou de leur régiment, comme Abrami et Pierre Masse; à ceux qui ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, comme Jacques-Louis Dumesnil et l'aviateur Girod (*Vifs applaudissements*); officier de la Légion d'honneur comme le commandant Driant (*Vifs*

applaudissements); à Paul Bénazet, décoré de la Légion d'honneur et cité à l'ordre de l'armée (*Vifs applaudissements*); à Messimy, décoré de la Légion d'honneur et promu lieutenant-colonel. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Mais je m'arrête, car les représentants du peuple ne veulent pas être distingués du peuple; ils se sentent mieux honorés en restant confondus dans la gloire collective de leurs sublimes compagnons d'armes. (*Applaudissements prolongés.*)

Et vous, ô mes amis, à qui votre jeunesse donne la joie ineffable de combattre pour la France, nous qui souffrons la pire des souffrances, celle de ne pouvoir vous suivre, que notre dévotion, du moins, vous protège! Soyez bénis, et rapportez-nous la victoire, pour le salut de la patrie et pour l'honneur du genre humain! (*Longs applaudissements unanimes.*)

J'adresse l'hommage de la Chambre des Députés à nos départements foulés par l'étranger. Leurs populations, dans un abîme de misère, sous les débris calcinés de leurs villes détruites, sous le feu même de l'ennemi, n'ayant plus rien que leur cœur, se sont remises au travail avec une grandeur d'âme sereine, ou bien, réfugiées au loin, les regards tournés vers le clocher natal, elles attendent, sans une plainte, l'heure de la justice. La France entière est débitrice envers

elles. (*Vifs applaudissements.*) Elles ont mérité, par la splendeur de leur indomptable courage, notre amour encore plus passionné et la vénération des siècles ! (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

Voir, page 17, la déclaration du Gouvernement.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

I. — DESCRIPTION DE LA SÉANCE

Journal des Débats, du 24 décembre 1914 :

La rentrée du Parlement.

La séance par laquelle les deux Chambres ont inauguré une courte reprise de leurs travaux a pleinement répondu à l'attente du pays. Par l'union de tous dans une même ferveur patriotique, par la dignité et la résolution, elle a rappelé la magnifique journée du 4 août dernier. Une nuance s'observait toutefois entre elles : la première témoignait de l'élan que suscite la volonté de vaincre ; hier, on sentait planer sur l'Assemblée le tranquille enthousiasme que donne « la certitude de la victoire ». Cette certitude anime puissamment la fière déclaration lue, au nom du Gouvernement, par M. Viviani ; elle ira réconforter, dans leurs glorieuses tranchées, les troupes qui combattent héroïquement pour la cause nationale ; elle ira, jusque dans les coins les plus reculés du pays, porter l'espoir, mais prêcher la patience nécessaire, à ceux qui suivent, avec une stoïque angoisse, la marche des événements ; elle ira, au dehors, attester que la France pacifique aura raison d'un impérialisme barbare et que, puisqu'on l'a contrainte à tirer l'épée, elle ira

« jusqu'au bout ». Jusqu'au bout, c'est-à-dire « qu'elle n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe régénérée ». Les mêmes sentiments respirent dans les vigoureuses allocutions de M. le président du Sénat et de M. le président de la Chambre.

En termes émouvants, M. Paul Deschanel a rendu un pieux hommage aux collègues tombés sur les champs de bataille. C'est en évoquant leur mémoire, c'est « en attestant les morts », c'est en évoquant la patrie qui en « cette heure divine » semble avoir « réuni toutes les grandeurs de son histoire » que l'éminent orateur a, à son tour, répété le « jusqu'au bout » de M. Viviani. « Jusqu'au bout, s'est-il écrié devant la Chambre, debout et vibrante, jusqu'au bout nous ferons tout notre devoir pour réaliser la pensée de notre race : « Le Droit prime la Force. » Magnifiques paroles, magnifique promesse, qui auront dans tous les cœurs un enthousiaste écho.

L'Écho de Paris, du 24 décembre 1914 :

La séance. — Le discours de M. Deschanel. — La déclaration du Gouvernement. — Les projets déposés.

Comme au 4 août, il n'y avait plus, bien avant l'heure de la séance, une seule place vide dans les tribunes et les galeries. Public très calme, je dirais

presque recueilli, impressionné d'avance par la solennité du spectacle auquel il va assister.

Car cette séance fut, en effet, très solennelle, d'une très belle et très noble tenue. Le patriotisme fera toujours de ces miracles, et le rappel au patriotisme, s'il en avait été besoin, était là, dans l'appareil de deuil dont les sièges des trois députés tués à l'ennemi, MM. Pierre Goujon, Nortier et Proust, avaient été drapés : voile de crêpe avec l'écharpe et les insignes de député.

Dans la tribune diplomatique, très garnie, avaient pris place M. Francis Bertie, ambassadeur de Grande-Bretagne ; M. Tittoni, ambassadeur d'Italie ; le nouvel ambassadeur des États-Unis ; l'ambassadeur du Japon ; le baron Guillaume, ministre de Belgique ; M. Vesnitch, ministre de Serbie ; le chevalier de Stuers, ministre de Hollande, etc., etc. Ils ont suivi toute la séance avec la plus vive attention.

Au banc des ministres : MM. Viviani, Ribot, Millerand, Sarraut, Augagneur, Malvy, Guesde, Sembat et Thomson.

Dans les tribunes publiques, de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Georges Weill et l'abbé Wetterlé, anciens députés alsaciens au Reichstag.

Quant aux députés, ils sont certainement aussi nombreux que le 4 août.

Le Matin, du 23 décembre 1914 :

Séances historiques au Palais-Bourbon.

Le piquet d'honneur, dans les couloirs, chargé du service d'ordre au Palais-Bourbon, est assuré par le corps des sapeurs-pompiers de Paris.

A ceux qui respirèrent l'atmosphère du 4 août au Palais-Bourbon, cette séance de rentrée au milieu d'une guerre dont l'issue n'est pas douteuse, ne peut plus apporter que des sensations moins angoissées certes, mais moins belles.

Seul le spectacle de la permanence de l' « union sacrée » chez un peuple qu'on accuse de manquer d'esprit de suite, peut donner le relief nécessaire à des débats qui seront courts.

Le public sait que les paroles qui vont être prononcées ne feront que confirmer dans une langue plus nuancée ce qu'il a appris dans les communiqués militaires. Cependant, il est venu nombreux, parce qu'il est toujours sensible à l'éloquence.

Les tribunes sont combles. Beaucoup de femmes en toilettes sobres.

A travers les couloirs une animation sans fièvre : partout des visages rassérénés et confiants.

Dans l'intérieur de l'hémicycle, trois sièges sont marqués de larges flots de crêpe avec des cocardes tricolores : ce sont les places de MM. Pierre Goujon, Paul Proust et Noirtier, tués à l'ennemi.

A 2 heures précises, M. Paul Deschanel fait son entrée avec le cérémonial ordinaire ; les députés le suivent et vont prendre leurs places. Un grand nombre montent au fauteuil présidentiel et félicitent leur président d'avoir échappé à l'accident de l'autre jour.

L'Assemblée est au grand complet ; presque tous les ministres sont à leur banc.

Au bout d'un quart d'heure, M. Paul Deschanel se lève ; au milieu du plus profond silence, il lit le discours reproduit plus haut.

Le Temps, du 24 décembre 1914 :

Fermeté et union.

Paris, 23 décembre.

Le Parlement et la nation ont unanimement ratifié les déclarations du Gouvernement et renouvelé ainsi, après bientôt cinq mois de guerre, l'engagement pris le 4 août dernier. Dans cette séance, qui restera l'honneur du pays, spontanément l'entente se fit entre les députés de tous les partis comme entre les citoyens pour n'avoir plus qu'un seul but, un seul idéal : la défense de la France attaquée, le triomphe du droit foulé aux pieds. A l'élan de nos soldats qui couraient à la frontière correspondait la ferme volonté de ceux qui restaient au foyer d'aider à la victoire en préservant « l'union sacrée » de toute atteinte. La journée d'hier démontre que les souffrances d'une guerre atroce, les désastres et les ruines n'ont pas ébranlé notre fermeté. Le pays a autant de ténacité que de bravoure. La seule politique qu'il admette est celle qui groupe toutes les convictions dans la commune et inébranlable résolution de poursuivre le combat « sans merci jusqu'à la libération définitive de l'Europe, gagée par une paix pleinement victorieuse ».

Ce serment, solennellement renouvelé, a produit en Europe et dans le monde entier une impression profonde. La France a donné la mesure de son énergie et de son stoïcisme. On comprend aujourd'hui partout qu'elle ne fléchira pas. Ce ne sont plus seulement les alliés qui sont sûrs d'elle et savent qu'elle ira jusqu'au bout. Aux neutres et à tous ces peuples qui assistent sans combattre à la lutte gigantesque

d'où dépendent les destinées du monde, nous avons démontré que notre ténacité égalait notre bravoure et que la puissance germanique n'était pas irrésistible. Notre armée, ses chefs incomparables, auxquels M. Viviani rendait un juste et éloquent hommage, nous ont ramené la victoire sur la Marne et en Flandre. Le pays, qui s'était montré digne de ses héros par le silence et la sérénité dans les heures critiques, reste calme et uni dans la fortune meilleure. Notre certitude du succès final s'appuie sur les hauts faits de nos soldats, et notre confiance rayonne de plus en plus autour de nous, chez les autres peuples, en même temps que leur apparaît chaque jour plus nettement l'asservissement que l'Allemagne victorieuse leur réservait.

Des mensonges allemands, la vérité s'est dégagée. Les recueils diplomatiques, les témoignages apportés à la tribune du Parlement romain, ont fait la preuve que l'Allemagne avait la volonté arrêtée de nous écraser. Elle pouvait empêcher la guerre et elle ne l'a pas fait. Il a dépendu d'elle que la soumission de la Serbie à l'ultimatum autrichien conseillée par la Russie et la Triple Entente mît fin au conflit austro-serbe. Et le 31 juillet, lorsque la paix pouvait être encore sauvée, à la condition que l'empire allemand adhérât aux négociations que l'Autriche ne repoussait plus, ce fut de Berlin que partit la déclaration de guerre qui devait généraliser la lutte. La responsabilité du plus sanglant conflit qu'ait enregistré l'histoire pèse sur l'Allemagne comme une indélébile flétrissure. Et les mobiles qui ont déterminé cet attentat contre l'humanité en augmentent encore l'horreur.

On ne peut plus douter aujourd'hui que cette guerre, où le meurtre et le pillage collectifs ont été

érigés en système, ait été préparée dans un but autre que celui de la domination, de la conquête de territoires et de débouchés. Il est évident que le principe de la force et la loi de l'intérêt sont la base de la doctrine germanique, et que cette barbarie et ce despotisme voulaient diriger la civilisation et soumettre le droit. Tout cela apparaît de plus en plus clairement, et les peuples les moins directement intéressés à la grande partie qui se joue se prennent à chercher dans notre confiance raisonnée une garantie de leur propre avenir.

La cause que nous défendons n'a d'ailleurs pas que la France seule pour la faire triompher. L'Angleterre, la Russie, la Belgique, la Serbie, le Monténégro, le Japon, ajoutent glorieusement leur action à la nôtre. L'Allemagne et l'Autriche, par contre, n'ont trouvé que les Turcs pour se rallier à elles et suivre leur sort. Un écrivain allemand, M. Maximilien Harden, qui se révoltait contre « les misérables efforts de l'Allemagne » pour excuser son acte voulu et prémédité « parce qu'elle devait le vouloir » lorsque la victoire lui paraissait encore assurée, écrit aujourd'hui avec non moins de franchise dans la *Zukunft* : « Nous sommes terriblement loin de notre but et jamais nous n'avons eu plus d'ennemis. » Et mélancoliquement il ajoute : « Nous avons contre nous une majorité écrasante de pays neutres, et il se pourrait qu'une grande puissance et deux nations guerrières de l'Europe orientale fortifient encore les rangs de nos ennemis. Il faut que l'Allemagne soit prête au pire sort qui l'ait jamais frappée. »

L'angoisse que traduisent ces lignes montre le chemin parcouru depuis la fanfaronnade d'il y a quelques semaines. Quel contraste suggestif avec la certitude et la fermeté de la France ! Combien plus

persuasive que la jactance de l'Allemagne et sa propagande effrontée est l'affirmation franche et loyale du président du Conseil déclarant que la tâche sera rude et longue, mais que nous ferons jusqu'au bout cette guerre qui nous a été imposée : « La France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée. »

L'impression de force et de volonté qui se dégage de cet énergique et clair langage est soulignée non seulement par l'accueil frémissant qu'il a reçu à la Chambre et au Sénat, mais par l'approbation sans réserve qu'il rencontre chez tous nos alliés. La même résolution de vaincre les anime. A l'union de tous les Français se superpose l'union de tous ceux qui luttent pour le triomphe du droit et de la civilisation. Ce bloc imposant ne consentira à cesser la lutte qu'après la victoire définitive. L'affirmation de son indestructible puissance, de son énergie, augmente son attraction sur tous ceux qui attendent de lui leur affranchissement. Elle lui vaut les sympathies et l'admiration de tous les peuples qui veulent être et rester libres.

L'Humanité, du 23 décembre 1914 :

Le Parlement affirme la volonté de victoire de la France.

Nous avions bien raison de dire, hier, que, par sa

réunion même et par l'affirmation de la volonté unanime du pays, tout entier debout pour la sauvegarde du sol et des libertés, le Parlement rendrait un grand service à la défense nationale.

Ce fut, hier, une séance grande et émouvante, digne de celle du 4 août.

Le plus noble patriotisme, ardent et généreux, idéaliste et républicain, vraiment français, a animé la déclaration ministérielle de M. Viviani et la très belle allocution de M. Deschanel.

Quelle différence, et combien glorieuse et réconfortante pour notre France républicaine, si l'on compare cette séance avec celle qu'a tenue récemment le Reichstag et où le cri de la conscience que voulait pousser Liebknecht a été étouffé !

L'unanimité des représentants du pays, l'impression de force et de confiance qui se dégageait de la déclaration de M. Viviani, la noblesse des sentiments exprimés, l'affirmation de la liberté des peuples, l'exaltation de l'idée de Droit opposée à la puissance brutale de la force, la condamnation du militarisme oppressif et sanglant, l'hommage vibrant rendu à la sublime nation belge, la proclamation de la valeur supérieure de la démocratie républicaine, pour assurer la défense nationale, tout cela produira, en France et à l'étranger, l'effet le plus salutaire.

Les troupiers des armées de la République comprendront mieux encore qu'ils luttent, non seulement pour leur patrie qu'ils aiment et qui est si digne de leur amour, mais pour l'idéal le plus élevé. Et dans les nations neutres, dont la sympathie nous était déjà acquise, notre cause gagnera encore du terrain, grâce à cette nouvelle et émouvante affirmation de notre bon droit.

On peut donc dire que c'eût été un malheur pour

la France si le Parlement n'avait pas fait entendre sa voix à notre pays, à notre armée et au monde.

Combien misérables, en présence de cette affirmation du rôle supérieur de la représentation nationale, apparaissent les critiques, les insinuations et les calomnies répandues, ces derniers temps, par la Presse réactionnaire contre le Parlement.

M. Viviani, dans sa déclaration, a rappelé « le droit souverain » du Parlement. Sa parole était nécessaire. Elle a été applaudie sur tous les bancs de la Chambre, mais avec une vigueur particulière et significative par les socialistes et par les radicaux. Mais c'est la Chambre elle-même, par son attitude, par le spectacle vraiment grand qu'elle a donné, qui, mieux encore, a montré, une fois de plus, le caractère, la valeur, la force de la représentation nationale.

C'est pourquoi nous pouvons dire que la journée d'hier a été belle et bonne pour la France et pour la République.

La Libre Parole, du 23 décembre 1914 :

Jusqu'au bout !

On aurait pu souhaiter qu'un souffle plus plein et plus vibrant animât la déclaration ministérielle. On ne saurait cependant la louer trop complètement pour ce qu'elle a dit, avec précision et force, l'essentiel : « Jusqu'au bout !... puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout ! »

C'était bien la parole attendue, non seulement du Parlement, mais de la nation, mais du monde tout entier.

C'était la confirmation, et ce fut la ratification, par les représentants du pays, de l'accord conclu le 4 septembre avec la Russie et l'Angleterre.

Il faut que, dans toutes nos villes, dans tous nos bourgs, dans toutes nos campagnes, cette idée soit ancrée, ce programme soit voulu par tous les citoyens, par toutes les femmes, par toutes les mères : la paix ne pourra être signée que le jour où la France et ses alliés seront en mesure, non seulement d'exiger les réparations nécessaires, mais encore de briser de manière définitive la formidable machine de guerre constituée sur les bords de la Sprée pour l'oppression de l'univers.

Toute paix qui ne comporterait pas ces avantages serait une paix boiteuse et mal assise, une simple trêve que les Allemands emploieraient fiévreusement à préparer leur revanche.

Ils n'ont pas agi d'autre sorte au lendemain d'Iéna ; ils ont déjoué les précautions pourtant minutieuses qu'avait prises contre eux la défiance de Napoléon, et Scharnhorst, en sept ans, reconstitua l'armée prussienne.

Nous ne pouvons pas admettre que nous-mêmes ou nos fils voyions de nouveau couler, par la volonté de l'Allemagne, les flots de sang par où s'échappe la vie même de notre race.

« Jusqu'au bout ! » C'est le mot d'ordre. L'héroïque Serbie, l'admirable Belgique n'ont-elles pas déjà donné l'exemple et n'ont-elles pas, indomptables, redoublé d'efforts et de sacrifices, alors que tout semblait perdu et que les succès de l'ennemi menaçaient jusqu'à leur existence nationale ?

« Jusqu'au bout ! » Louis XIV a sauvé la France en continuant la lutte jusqu'à sa dernière armée, —

il la confia à Villars et Villars remporta la victoire à Denain.

« Jusqu'au bout ! » C'est le mot d'ordre de notre Jeanne d'Arc : « Qu'il ne reste mie un seul Anglais en France ! »

La France de 1915 tiendra jusqu'au bout. Elle a foi dans la Providence. Elle sait que chaque jour qui passe apporte quelque perfectionnement dans le nombre et dans la qualité de nos moyens de défense et d'attaque. Elle sait tout entière que la lutte engagée comporte un formidable effort qui se prolongera peut-être pendant de très longs mois ; mais elle ne se lassera pas, et, tels ses fils qui combattent sur le front, elle acceptera comme la plus glorieuse et la plus utile des consignes ces seuls mots : « Jusqu'au bout ! »

L'Homme enchaîné, du 23 décembre 1914 :

Union nationale pour le « combat sans merci ».

La physionomie de la séance de la Chambre peut se résumer d'un mot : unanimité dans le désir de continuer sans merci, au prix de tous les sacrifices, une guerre qui nous a été imposée par l'agression brutale de l'Allemagne, de la poursuivre jusqu'à la libération définitive de notre territoire national, jusqu'à la reprise des provinces perdues en 1870, jusqu'à la restauration de la Belgique dans son indépendance et dans ses droits.

Toutes les parties de la déclaration ministérielle où s'est affirmée cette volonté de guerre à outrance ont été hachées par des applaudissements chaleureux, nourris et prolongés. Il en fut de même de l'hommage rendu à nos vaillants alliés, notamment

à l'héroïque Belgique. D'un seul mouvement, tous les députés se sont levés pour acclamer le petit peuple qui a préféré « le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre » aux fléchissements de conscience nationale qui pouvaient lui assurer la sécurité. Les députés ne furent pas moins prompts à couvrir d'applaudissements l'allusion au discours, gros d'avenir, de M. Salandra et aux révélations récentes de M. Giolitti.

L'allusion discrète du Gouvernement au généralissime et à notre vaillante armée, où chefs et soldats sont confondus dans une même ardeur de patriotisme, acheva de soulever l'enthousiasme de l'assemblée.

Des ovations également unanimes n'avaient cessé de souligner, dans la très noble harangue de M. Deschanel, chaque affirmation de foi dans la victoire finale du droit et la très belle définition qu'il s'était appliqué à donner du conflit actuel, où se heurtent deux civilisations, deux conceptions du droit des gens, deux idéals inconciliables.

Enfin, quand M. Ribot monta à la tribune, pour y déposer les projets de loi relatifs aux douzièmes provisoires et aux régularisations de crédits, de nouveaux applaudissements fusèrent de tous les bancs.

En revanche, lorsque, à son tour, M. Millerand vint déposer quelques projets de loi, des applaudissements retentirent encore sur certaines travées, tandis que les gauches l'accueillaient par un silence glacé. Ce fut la seule note vraiment discordante de la journée.

Fr. A.

La Liberté (M. Georges Berthoulat), du 23 décembre 1914 :

Restons meilleurs.

Hier, à la Chambre, malgré des intrigues obscures qui, sur le tard, ont rougi d'elles-mêmes et n'ont pas osé affronter la lumière, il s'est en effet formé encore une fois, ainsi qu'au 4 août et à l'exemple du pays lui-même, une âme collective nationale. En séance, il n'y avait plus de ces groupes qui s'agitent toujours en trublions dans les couloirs. Les grandes paroles qu'on entendait, les grandes idées qu'on évoquait, les grands engagements qu'on sanctionnait au nom de la nation, le grand air salubre venu d'elle, ont repoussé dans les bas-fonds ce qui ne devrait jamais plus remonter à la surface, « les désaccords acharnés — dont parla si bien M. Viviani — et qu'un ennemi aveugle avait pris pour des divisions irrémédiables ». Oui, la Chambre était sincèrement pénétrée par le sentiment de toutes les choses admirables et sacrées que représente le mot Patrie.

La Presse (Alceste), du 23 décembre 1914 :

Une belle manifestation.

Les diplomates qui de leur tribune suivaient attentivement ces émouvants débats, ont vu clairement la France, unanime dans l'admiration de son armée, soutenir son Gouvernement dans l'exposé du programme des réparations intégrales.

Le monde sait maintenant qu'il n'y a plus chez

nous de ces divisions politiques dont nos ennemis ont, hélas ! tant profité dans le passé.

Excelsior, du 23 décembre 1914 :

La rentrée du Parlement. — Une noble séance. « Nous avons la certitude du succès. »

Ceux qui ont assisté à la séance du 4 août ont retrouvé hier au Parlement la même émotion patriotique, la même volonté d'union et de concorde qui avaient soulevé, il y a bientôt cinq mois, le pays tout entier. Mais l'angoisse tragique qui nous étreignait alors a disparu : la résolution de vaincre, loin d'avoir faibli après dix-huit semaines de guerre, a pris un élan nouveau dans la certitude de la victoire. Quand la Chambre, debout, applaudissait hier la déclaration ministérielle, un frémissement d'admiration pour les héros, de pitié pour les populations dépouillées et d'espoir en un avenir magnifique secouait les cœurs.

Les présidents de la Chambre et du Sénat et le président du Conseil ont été les interprètes éloquents de l'opinion nationale décidée aux plus durs sacrifices, jusqu'au jour où les réparations nécessaires seront obtenues. M. Paul Deschanel a su peindre l'heure que nous vivons : « Il semble qu'en cette heure divine, la Patrie ait réuni toutes les grandeurs de son histoire : vaillance de Jeanne la Lorraine et enthousiasme des guerres libératrices de la Révolution ; modestie des généraux de la première République et confiance inébranlable de Gambetta ; édit de Nantes éteignant les discordes civiles et nuit du 4 Août effaçant les inégalités sociales. » M. Antonin Dubost a trouvé les accents qu'il fallait pour rendre

hommage à la France unanimement dressée contre la barbarie : « Saluons le pays tout entier, dont il n'est plus de vieillard, de femme ou d'enfant qui ne console sa douleur, dans une immense collaboration pour le maintien de la vie nationale ; il a prouvé qu'il mérite qu'on lui fasse confiance, et ce n'est que par une confiance entière entre le Gouvernement, le Parlement et le pays que notre force décisive et notre unité morale pourront être sauvegardées. »

M. Viviani, au nom du Gouvernement, a prononcé les paroles qu'on attendait : « Puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout. » La Chambre a acquiescé, vibrante. « Le jour de la victoire définitive n'est pas encore venu. La tâche, jusque-là, sera rude. Elle peut être longue. Préparons-y nos volontés et nos courages. » La Chambre a acquiescé, grave, mais confiante. « Pour vaincre, il ne suffit pas de l'héroïsme à la frontière, il faut l'union au dedans. Continuons à préserver de toute atteinte cette union sacrée. » La Chambre a acquiescé, fraternelle. « Nous avons pu montrer au monde, comme le disait le général en chef, qui est à la fois un grand soldat et un noble citoyen, que la République peut être fière de l'armée qu'elle a préparée. » La Chambre a acquiescé, reconnaissante.

Quand M. Ribot est monté à la tribune pour déposer les projets de loi financiers, une acclamation l'a salué : on savait que la force économique du pays est intacte et que les ressources ne manqueront pas pour soutenir le plus formidable conflit de notre histoire. « Tout témoigne de la vitalité de la France, de la sûreté de son crédit, de la confiance qu'elle inspire à tous malgré une guerre qui ébranle et appauvrit le monde. »

La nation saura gré au Gouvernement de ses déclarations, au Parlement de l'accueil qu'il leur a fait. Cette belle et réconfortante journée aura sa répercussion au sein de nos armées, chez nos alliés qui collaborent à l'œuvre de justice, chez les neutres que ne peuvent plus duper les mensonges germaniques, chez nos ennemis, enfin, qui devront renoncer à leur rêve abominable d'asservir l'univers après avoir écrasé la France.

Le Figaro, du 23 décembre 1914 :

L'écho des bravos français.

Notre confrère belge M. Pierre Nodrenge, rédacteur au *Courrier de l'Armée de Belgique*, et qui a plusieurs fois adressé au *Figaro* d'intéressantes correspondances, nous donne sur la séance d'hier ses impressions et nous dit quel écho aura parmi ses compatriotes le salut du Parlement à la Belgique.

Autour de moi, dans la tribune haut perchée d'où l'hémicycle n'était qu'une fourmilière de crânes et d'où les visages flottaient anonymes, j'étais seul, très seul. Aucune figure connue ou familière ne me montrait son sourire. Autour de moi l'on parlait anglais, italien, néerlandais, suédois, russe, et, seule, la mélancolie des exilés, des désorbités me tenait compagnie.

D'une voix sourde, contenue, frémissante, le président de la Chambre traçait — avec une netteté saisissante — le tableau de la France arc-boutée dans son effort. Et, venu là incapable d'imaginer, de penser, la tête vide, je ressentis tout de suite le choc du réveil. J'allais vivre.

La voix monta d'un ton et le voile qui la couvrit

parut se déchirer. Elle disait, ardente, notre idéal à tous, dans cette tempête : le respect des traités, l'indépendance de l'Europe, la liberté humaine.

Elle s'éclaircit tout à fait, vibra, tandis que les traits s'enflammaient et que la fine silhouette semblait grandir pour clamer l'espoir du monde.

Et d'une âme emportée, ceux qui nous font la guerre et que la guerre déshonore furent condamnés.

La Chambre, par saccades, acclamait. Des crépitements de bravos partaient en salves.

Soudain, les cinq ou six cents représentants de la France, à qui l'on parlait solennellement, se levèrent d'un seul coup, et ce fut une immense ovation. M. Deschanel venait de prononcer ces paroles : « Voici que la Belgique... »

Et c'est à ce mot que la France entière se levait et que tous les cœurs frémissaient.

... Comment dire ? Tout seul, là-haut, perdu dans cette foule, je me suis senti, pour la première fois depuis le mois d'août, la gorge serrée par autre chose que la colère, les nerfs détendus, la crispation des haines abolie, le cœur en déroute, les larmes aux yeux enfin.

Deux fois encore, pendant la belle déclaration de M. Viviani, je devais goûter le baume si doux, si apaisant, si consolant de l'hommage de la République, d'une grande nation glorieuse. Et quel réconfort elles porteront, ces paroles, à tous ceux qui des bords de l'Yser aux ruines de la Meuse, éparpillés en Angleterre et en France, à travers nos campagnes dévastées et dans nos villes sous le joug, souffrent et attendent !

Mais toute ma vie, j'entendrai la voix grave et tremblante d'un si pur métal, et la chaude sincérité,

la noblesse de l'éloquence, du geste, de l'attitude, l'élan et la spontanéité du cœur ; tout cela restera pour celui qui écoutait, afin de répéter à la Belgique le plus beau, le plus émouvant souvenir.

J'ai vu s'incliner devant la Belgique souffrante la haute et loyale figure de la France, et de toute mon âme, en songeant à ceux qui meurent, à ceux qui attendent, anxieux, j'ai dit merci...

Pierre NODRENGE.

L'Humanité, du 23 décembre 1914 :

Génie démocratique.

Nous avons aimé l'accent des déclarations qui ont été apportées à la tribune des deux Parlements. Elles ont été paroles de démocrates qui subissent la guerre et par là même sont résolus à la mener jusqu'à la victoire décisive, mais qui n'y trouvent pas raison d'abaisser leur idéal et qui proclament que, voulant repousser l' « hégémonie insolente de la caste militaire qui a déchaîné le fléau », cela ne les conduit point à désirer une conquête de territoires, mais à régler le sort « d'une Europe régénérée » par la justice.

Ce sont là de bonnes paroles et qui expliqueront au monde pourquoi l'union sacrée a pu se faire, de la volonté de tous, même de ceux qui étaient les plus fermes et les plus déterminés dans la recherche d'une paix dans laquelle le droit eût fondé les réparations nécessaires. Tant que ceux qui représentent la nation répondront ainsi à ce qu'on peut appeler le génie démocratique de la France, l'union sacrée restera un fait et un devoir jusqu'à la victoire et il n'est personne qui tentera de la rompre.

Peut-être se consoliderait-elle davantage encore si la conviction pouvait se faire, sans réticence dans tous les esprits, que ce n'est pas seulement après la victoire, mais dès maintenant, que tous les gouvernements sans exception dont les peuples alliés sont engagés dans le formidable drame, veulent fonder par des actes indéniables la liberté intérieure comme l'indépendance extérieure de chaque nation. Ce ne serait pas le moindre titre de la France à la reconnaissance du monde, si son amical rayonnement allait ainsi jusqu'à tous les opprimés, individus comme nations.

Pierre RENAUDEL.

La Libre Parole, du 23 décembre 1914 :

L'attitude de la Chambre des Députés, réunie hier à l'occasion de sa session ordinaire, a été digne de celle que les représentants de la France, tous unis dans un même sentiment de patriotisme, avaient observée à l'inoubliable séance du 4 août. L'épreuve a, dans l'intervalle, passé sur notre pays et ne s'en est point encore retirée, mais déjà l'aube de la victoire se lève sur les horizons sanglants, et c'est avec fierté que le Gouvernement et les députés viennent apporter à la France les éléments de réconfort et de confiance qu'ils ont rapportés de tous les points du pays, depuis le front de bataille jusqu'aux provinces les plus éloignées.

II. — APPRÉCIATIONS SUR LES DISCOURS

Journal des Débats, du 23 décembre 1914 :

La Déclaration du Gouvernement.

L'heure n'est pas aux discours. La Déclaration que le Gouvernement vient de lire aux Chambres est brève. En outre, elle est ferme, et cette seconde qualité n'est pas moins de saison que la première. L'union nationale ne repose pas sur une équivoque, mais sur la volonté énergique de tout sacrifier à la victoire. C'est pourquoi les différents partis n'ont eu rien à renier de leurs programmes pour se trouver d'accord, car leur accord porte sur la seule question qui compte actuellement. Tous les Français sont résolus, d'un même cœur et d'un même élan, à libérer leur pays et l'Europe tout entière d'une paix armée qui n'était qu'un « système de provocations et de menaces méthodiques » et d'une guerre sauvage qui n'est qu'un « système de meurtres et de pillages collectifs ». Sur ce point, il y a unanimité en France, on pourrait presque dire dans le monde, car l'opinion universelle n'a pu être captée par le réseau savant du mensonge allemand. Nul n'ignore aujourd'hui à qui incombe la responsabilité de la rupture qui a mis l'Europe en feu. La diplomatie et la presse allemandes ne sont pas arrivées à obscurcir les faits et les dates. Alors que les nations en présence, et spécialement la France et la Russie, avaient consenti, sur la suggestion de l'Angleterre, à sus-

pendre leurs préparatifs et instituer une négociation à Londres, le 31 juillet, c'est l'Allemagne, et l'Allemagne seule, qui a brusqué le dénouement, en déclarant la guerre à la Russie. Tous les intellectuels du monde germanique, toutes les Universités austro-allemandes, ne pourront contester ce fait, textes en mains, et leurs manifestes les plus audacieux se sont bien gardés d'esquisser un commencement d'argumentation.

Mais tout cela, c'est déjà l'histoire d'hier. Le Gouvernement a eu grandement raison de préciser une fois de plus le point de départ avant de s'expliquer sur le point d'arrivée, qui est l'histoire de demain. Il ne nous appartient pas, sans doute, de disposer des événements ; nous n'avons pas la prétention de représenter la volonté divine ni d'être un peuple prédestiné. Mais il nous est permis sans forfanterie ni mégalomanie morbide d'attester hautement notre décision de ne pas poser les armes avant que le cauchemar qui pèse sur l'humanité depuis près d'un demi-siècle soit définitivement conjuré. Nous irons « jusqu'au bout », répète la Déclaration ; nous resterons étroitement et immuablement fidèles à notre engagement de ne pas signer la paix sans nos alliés. Ils sont sûrs de nous comme nous sommes sûrs d'eux, car nos signatures ne sont pas de celles qu'on renie, et les accords qui en sont revêtus ne deviendront pas des « chiffons de papier », le sang précieux et héroïque de nos jeunes générations ne sera pas versé en vain ; ceux qui sont dans la tranchée comme ceux qui sont au foyer entendent éviter le retour de pareilles épreuves. Si nos qualités traditionnelles et incontestées de bravoure et d'offensive apparaissent aujourd'hui doublées des qualités d'endurance et de patience qui paraissaient nous être

moins naturelles, c'est que la gravité même de l'enjeu a remué la race jusqu'aux profondeurs insoupçonnées où se concentrent les suprêmes énergies. Ni une paix boiteuse, qui ne serait qu'une trêve, ni une victoire incomplète, qui ne nous donnerait qu'un sursis, ne nous suffiront. Le droit ne se morcelle pas. Nous combattons pour le droit, pour le droit des faibles à l'existence, pour le droit des peuples à vivre leur vie nationale, pour le droit des annexés malgré eux à rejoindre leurs mères patries.

En attendant que sonne l'heure des grandes réparations, il est une question d'ordre pratique qui préoccupe à juste titre ceux de nos compatriotes qu'a touchés l'invasion des Barbares. Nul ne doute que le pays tout entier ne se sente solidaire de leurs deuils et de leurs ruines; mais sous quelle forme se traduira cette solidarité nationale ? Un secours aurait un caractère précaire et peut-être insuffisamment fraternel. La Déclaration reconnaît que les victimes des atrocités allemandes ont un droit, un droit à la réparation, et un premier crédit de 300 millions sanctionne la reconnaissance de ce droit. Le reste ne peut venir qu'en temps et lieu. La France se proclame tenue d'indemniser les départements envahis, au moyen de la contribution de guerre due par les auteurs de toutes les ruines, et en attendant par une contribution de la nation tout entière. Il n'y a à cet engagement positif d'autre limite que les possibilités financières, limite qu'il est impossible assurément de tracer dès maintenant. C'est le rôle d'une loi qui ne pourra venir en discussion utile qu'après la bataille gagnée, et qui fixera également les conditions requises pour écarter toute chance d'erreur et tout soupçon d'arbitraire. Pour l'instant,

il suffit de poser le principe, et il ne pouvait l'être avec plus de franchise et d'équité.

Le Parlement s'associera par ses votes aux déclarations du Gouvernement. Aucun débat ne saurait être utilement soulevé sur aucun des projets qui lui sont soumis. Ils ne touchent que des problèmes d'intérêt national. Il n'y a même pas besoin pour être unanimes en pareille matière de faire aucune preuve d'abnégation. La Déclaration parle avec respect de la « liberté volontairement enchaînée de nos opinions » jusqu'à la fin de la crise. Rien de plus nécessaire, en effet ; mais l'ordre du jour de cette session extraordinaire « n'enchaîne » même personne, car il n'y a ici qu'une seule opinion.

Le Figaro, du 23 décembre 1914 :

Impression de force.

La déclaration ministérielle, lue par M. Viviani à la Chambre et par M. Briand au Sénat, le discours de M. Deschanel, ont traduit avec une véritable puissance l'opinion de tous les Français, à cette heure pathétique de la guerre. Le Gouvernement actuel a une tâche, une responsabilité unique peut-être dans notre histoire ; il est apparu hier digne de cette responsabilité et à la hauteur de cette tâche. Et rien n'est plus capable de maintenir la confiance et l'ordre dans la nation que l'attitude énergique de ses chefs.

M. Viviani, parlant au nom du Gouvernement, a montré « la certitude de la victoire ». Ces mots dits en face de l'Allemagne, au moment où elle sent déjà passer sur elle un frisson de défaite, au moment où ses publicistes clairvoyants et ses hommes d'État

découvrent tout à coup l'abîme, ces mots prononcés sans crainte à la tribune française ont une valeur décisive. Ils ne sont pas seulement pour nous un magnifique réconfort, ils sont aussi devant le monde entier un engagement de vaincre et un acte de foi ardente dans les destinées de notre pays.

« Jusqu'au bout de l'effort, jusqu'au bout de la lutte. » M. Viviani l'a déclaré encore avec la même fermeté. D'ailleurs, la victoire sur les Barbares sera complète, elle leur sera arrachée d'un cœur impitoyable, ou ce ne sera pas la victoire.

Qui ne l'a senti dans la séance d'hier, dans ces tribunes frémissantes, parmi tous les députés soulevés d'enthousiasme ? Qui n'a fait le serment d'aller « jusqu'au bout de la lutte, jusqu'au bout de l'effort » ?

Là-dessus l'unanimité du Parlement, du Gouvernement, de l'armée, de toutes les classes de la société est absolue ; elle ne peut être entamée. Elle proclame la patrie une et indivisible par l'union.

C'est la pensée qui, dans cette séance, a tout dominé. Elle était là, certes, le 4 août, présente et agissante, mais avec moins de profondeur et de force qu'hier, et avec moins de lumière, puisqu'une armée héroïque ne nous avait pas apporté ce jour-là « la certitude de la victoire ».

La force ? Oui, c'est cela. C'est une impression de force qui se dégage de la séance du 22 décembre, comme c'était une impression d'ardeur patriotique qui se dégageait de la séance du 4 août. Entre ces deux dates, la France a eu la claire vision de son destin et s'est ramassée sur elle-même pour le suprême élan.

Alfred Capus,
de l'Académie Française.

Le Temps, du 24 décembre 1914 :

La rentrée des Chambres.

Les discours de MM. Antonin Dubost et Paul Deschanel, affichés dans toutes les communes de France, attesteront ce que M. le président du Conseil appelait hier, d'une très heureuse formule qui fut justement acclamée, « l'union impérissable du Parlement, de la nation et de l'armée ». Cette union, que l'on essayerait en vain de dissoudre et d'affaiblir, ne se montrait-elle pas avec éclat dans l'héroïque sacrifice du sénateur Émile Reymond, des députés Pierre Goujon, Paul Proust, Édouard Noirtier. La guerre unit dans les mêmes pensées et dans les mêmes deuils le monde politique et la nation. Que de familles de parlementaires et d'anciens parlementaires cruellement frappées ! Quand même on n'eût pas proclamé « l'union sacrée », elle se fait sur le champ de bataille. Il n'y a qu'une France : elle se bat pour la vie et pour l'honneur.

Cette séance de rentrée a renouvelé le magnifique spectacle de la journée du 4 août et elle fait honneur au Parlement. Malgré d'inutiles efforts tentés la semaine dernière pour ranimer l'agitation des couloirs, le Gouvernement a rallié tout le Sénat et toute la Chambre au programme d'action qui se résume dans ces trois mots : « Jusqu'au bout ! » Et si l'on observe qu'il est facile d'unir tous les Français sur cette consigne d'héroïsme et d'endurance, nous répondrons que les sénateurs et les députés ne se trouvaient pas seulement d'accord sur un principe. Il était remarquable que les applaudissements partaient sur tous les bancs aux mêmes pas-

sages des discours présidentiels et de la déclaration gouvernementale.

Tous les représentants du peuple se levaient pour acclamer longuement le respect nécessaire du droit et des traités, respect qui est le signe évident d'une morale supérieure et d'une civilisation raffinée, tandis que le mépris des « chiffons de papier » a révélé au monde entier la barbarie de l'Allemagne. Sénateurs et députés se levaient pour saluer le nom de Joffre, « grand soldat et grand citoyen », chef modeste et loyal, comme ses lieutenants et ses hommes, chez qui l'on voit revivre les âmes simples et sublimes et tous les défenseurs de la terre de France, depuis Jeanne d'Arc jusqu'aux généraux de la Révolution. Les parlementaires, qui ont la mission de veiller non seulement à l'honneur, mais aux intérêts économiques du pays, applaudissaient encore avec le même ensemble et la même spontanéité les passages de la déclaration gouvernementale dans lesquels il fut question de tous les signes évidents de la vitalité : l'excellente situation de la Banque de France dont le billet fait prime partout, l'escompte des effets de commerce qui s'accroît, le produit des impôts indirects qui se relève, etc.

Que nous disait-on, ces jours derniers, lorsque des esprits plus ingénieux que vraiment équilibrés s'efforçaient d'imaginer des procédés byzantins pour permettre au Gouvernement de fournir aux représentants de la nation toutes les explications nécessaires ? Ne ressort-il pas de la déclaration et de l'accueil qu'elle a reçu dans les deux Assemblées que le contrôle parlementaire s'est pleinement exercé suivant les méthodes normales et régulières, qui sont, par conséquent, les plus efficaces. On a parlé de tout ce dont il était nécessaire de parler

en ce moment, puisque les grandes commissions ont reçu, principalement de MM. Ribot et Millerand, les renseignements les plus détaillés sur la situation financière ou sur l'administration militaire et que, tant au Luxembourg qu'au Palais-Bourbon, elles se sont déclarées satisfaites de l'effort accompli.

Il ne s'agit point, certes, de nous congratuler les uns les autres avant la victoire, mais de nous faire, entre Français, un juste crédit de bonne foi et de bonne volonté. Un passage de la déclaration dit ceci : « Il (le Gouvernement) ne fut certes pas exempt d'erreurs et il a profité quelquefois des suggestions et des critiques qui lui sont advenues, comme il convient dans une démocratie où chaque citoyen, et le plus humble, est le collaborateur des pouvoirs publics. » Voilà un langage républicain et démocratique. Tout le monde peut se tromper, et la prétention à l'infaillibilité est un des signes, sinon le signe, de la sottise. Il est à souhaiter que tous les ministres s'inspirent de ce passage de la déclaration et qu'ils accueillent les critiques comme un effort de collaboration et non pas comme une offense. L'approbation complaisante n'a pas plus de valeur que le dénigrement systématique. Ni l'une ni l'autre ne servent l'intérêt général, car l'opinion publique a un égal besoin d'être éclairée et réconfortée dans l'épreuve présente. A cet égard, les séances d'hier, au Sénat et à la Chambre, laisseront la meilleure et la plus salutaire impression.

L'Écho de Paris, du 24 décembre 1914 :

Jusqu'au bout.

C'est le mot de la journée. Il a été pris sous plu-

sieurs formes par Deschanel et par Viviani. Avec la plus grande force ils ont dit et redit que la France voulait une paix pleinement victorieuse, qu'elle entendait souder pour jamais l'Alsace et la Lorraine à leur patrie française et réparer dans l'Europe toutes les offenses au droit, et prendre des garanties pour la paix durable sur les ruines du militarisme prussien. A ces déclarations, la Chambre unanime s'est associée pleinement, largement, avec enthousiasme et gravité.

La journée a été bonne, de la première à la dernière minute, et non seulement en séance publique, mais dans l'accord où d'homme à homme, nous nous sommes tous vus au cours de conversations familières où chacun répétait : « On tiendra jusqu'au bout. »

Nulle nuance de parti ne pouvait exister entre nous, s'il s'agissait d'exprimer notre sympathie à ceux de nos collègues qui ont l'honneur de souffrir dans leurs familles pour la patrie, ou bien s'il s'agissait de féliciter ceux qui ont été distingués au feu, ou encore de serrer la main aux braves qui se battent. Les députés-soldats ont été justement les héros de la réunion. A défaut d'uniformes, leurs visages guerriers les désignaient assez, et puis nous les connaissons, car depuis que nous ne les voyons plus nous pensons davantage à eux et, ma foi, plus cordialement.

Deschanel exprimait tout haut avec magnificence nos sentiments quand il prononçait l'éloge des morts devant l'ennemi : Pierre Goujon, Paul Proust, Édouard Nortier, et qu'il joignait à cette liste glorieuse le nom d'Albert de Mun, mort en assistant de tout son cœur l'armée.

C'est une belle idée qu'a eue le président de la

Chambre de décider que les noms des représentants du peuple tués au champ d'honneur seraient inscrits sur une plaque de marbre. Puissent-ils nous conseiller à jamais de mettre au-dessus de tout le souci de la défense nationale, le respect des justes intérêts moraux et matériels de l'armée !

La séance fut courte. Nous l'avons longuement prolongée dans les salons de la Chambre, où j'écris ces lignes. Évidemment, ce n'est plus la même qualité de vibration qu'au 4 août. Les circonstances ne sont plus pareilles, mais les âmes, plus apaisées parce qu'elles connaissent les difficultés, les ont mesurées et sont certaines de les surmonter, m'ont paru, par là même, encore plus solides.

Je prie que l'on m'excuse si mon article dans son détail peut se ressentir des distractions que me donne trop naturellement le souci d'écouter ceux de mes collègues qui passent près de la table où je travaille. Qu'il est intéressant de les entendre ! Comme ils parlent modestement d'eux-mêmes et noblement, avec une admiration joyeuse, de leurs camarades des tranchées. Ah ! la vie à l'armée et le souci de la patrie en péril ennoblissent chacun.

Mais ils vont nous quitter, ces députés-soldats. Saurons-nous rester dignes d'eux ; je veux dire : saurons-nous rester leurs collaborateurs utiles ?

Le Parlement, quelles que soient les bonnes volontés individuelles qui le composent, est, pour cette période, un instrument plus dangereux à manier.

Les comparutions ou apparitions des ministres dans les groupes n'ont pas été excellentes.

Il est fâcheux qu'un représentant de la défense nationale et de l'union sacrée soit amené à créer avec plus d'autorité que jamais les partis politiques, qu'il les reconnaisse officiellement et surtout qu'il

en prenne l'esprit et le ton. « Comment, me dira le ministre, nécessairement, vous vous êtes adapté à ceux qui vous écoutaient, qui sont vos amis de bataille parlementaire et électorale ; vous leur avez dit ce qui leur plaît le plus et qui vous plaît aussi ; vous leur avez repris le point de vue particulier, l'esprit de cadre, quand il faudrait briser les cadres. »

Je n'insiste pas. Tout s'est bien passé. Ce qu'il y a d'excellent et de patriotique dans chacun des hommes qui composent le Parlement, s'est témoigné sans alliage. Mais, si les inquiétudes que l'on pouvait avoir n'ont pas été justifiées par l'événement, elles subsistent pour l'avenir. La seconde journée va être également bonne, je crois. Mais en janvier.

Il n'est pas possible que les séances régulières de la Chambre et du Sénat reprennent. On ne pourrait pas les remplir éternellement de somptueuses draperies qui étouffent les querelles et les imprudences. Il ne faut pas que nous risquions les questions, interpellations, excitations qui seraient aussi détestables dans la chaleur communicative des joutes oratoires.

Il y a là un réel danger qu'il appartient aux vrais politiques d'écarter d'accord avec les patriotes. Nous demandons qu'on prenne des moyens constitutionnels de tenir la paix en France, comme la guerre contre l'Allemagne, jusqu'au bout.

MAURICE BARRÈS,
de l'Académie Française.

L'Homme enchaîné, du 24 décembre 1914 :

Au Parlement.

La séance a été dans les deux Chambres ce qu'elle devait être, ce qu'il était nécessaire qu'elle fût. Pré-

cédée de deux beaux discours de MM. Dubost et Deschanel, la déclaration ministérielle ne pouvait prêter à aucune critique, puisqu'elle n'envisageait nécessairement que le problème de la défense nationale, dont le seul énoncé fait l'union de tous les citoyens.

Ainsi qu'il était prévu, nous avons trouvé, dans les parties oratoires du morceau, de fort belles phrases, — où l'on reconnaissait la plume de M. Viviani — qui ne pouvaient que rencontrer l'assentiment universel.

. . . .

Le fond même de la déclaration gouvernementale, par les sentiments que les ministres devaient nécessairement exprimer, a obtenu et ne pouvait obtenir que l'approbation unanime de tous les membres du Parlement. J'en ai très vivement applaudi de nombreux passages, avec tous mes collègues du Sénat. Jamais mon concours ne fera défaut au Gouvernement dans tout ce qui peut intéresser la défense nationale, et c'est précisément au nom de la défense nationale que je ne cesserai pas de réclamer la prompte réforme des administrations imprévoyantes qui font tort à notre puissance défensive en s'obstinant dans un désordre constaté chaque jour par tous les citoyens.

C'est ce qu'a courageusement fait entendre M. le président du Sénat, lorsqu'il a rappelé « les appels pressants, les sommations impérieuses que l'héroïque Reymond jetait aux hommes des bureaux et à leurs hésitations temporisatrices ». Le Sénat a répondu par ses applaudissements. Que le Gouvernement n'écouta-t-il alors notre grand collègue, apportant à à la tribune une série de faits irréfutables qui établissaient, au delà de toute contestation possible,

l'incapacité, l'incurie de l'Administration? Il a fallu l'épreuve de plusieurs mois de guerre pour qu'on se décidât à opérer d'urgentes réformes dans le service de l'aviation. Je n'en veux pas dire davantage. Il est bien de louer les morts. Il eût été mieux encore de ne pas différer pour tirer profit de leurs avertissements.

. . . .

Avant de donner la parole au Gouvernement, M. Antonin Dubost, au Sénat, M. Paul Deschanel, à la Chambre, avaient fait entendre de belles paroles qui retentiront au cœur du pays. M. le président du Sénat a particulièrement mis en relief, d'une façon saisissante, un vivant médaillon de ce doux et ardent Émile Reymond qu'attendait une mort de héros, digne couronnement d'une vie tout entière au labeur. Ce fut un haut esprit, un noble cœur, un beau Français, tout simple, qui ne voyait et ne cherchait rien dans la vie que le total accomplissement du devoir. Quelle misère de ne pouvoir rien faire pour une si pure mémoire que de laisser derrière nous une image de marbre, parmi tant d'autres. Un tel homme vaut mieux que des regrets, comme a si bien dit M. le président du Sénat :

« Pour cette mémoire, ne pensez-vous pas que nous devons écarter les tristes regrets et les consolations accoutumées, et de même que c'est dans la lumière éclatante des hautes atmosphères qu'il reçut la balle mortelle, de même n'est-ce pas dans des pensées d'orgueil confraternel et de fierté patriotique que nous devons ensevelir ce glorieux collègue qui mourut du sort le plus beau et le plus enviable ! »

A la Chambre, M. Paul Deschanel nous a donné le plein de son effort en un grand morceau d'oraison française d'où s'exhalent les plus beaux accents d'un patriotisme élevé !

« La France ne défend pas seulement sa terre, ses foyers, les tombeaux des aïeux, les souvenirs sacrés, les œuvres idéales de l'art et de la foi, et tout ce que son génie répand de grâce, de justice et de beauté, elle défend autre chose encore : le respect des traités, l'indépendance de l'Europe et la liberté humaine. Oui, il s'agit de savoir si tout l'effort de la conscience, pendant des siècles, aboutira à son esclavage ; si des millions d'hommes pourront être pris, livrés, parqués de l'autre côté d'une frontière et condamnés à se battre pour leurs conquérants et leurs maîtres, contre leur patrie, contre leur famille et contre leurs frères ; il s'agit de savoir si la matière asservira l'esprit et si le monde sera la proie sanglante de la victoire.

« ...Le monde veut vivre, enfin. L'Europe veut respirer. Les peuples entendent disposer librement d'eux-mêmes. Demain, après-demain, je ne sais ! Mais ce qui est sûr, — j'atteste nos morts ! — c'est que tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir, pour réaliser la pensée de notre race : « Le Droit « prime la Force ! »

Que pourrait-on dire de plus ? Il ne restait qu'à montrer le vivant commentaire de ces vaillants Français qui se sont élancés de l'enceinte du Parlement aux tranchées pour donner leur vie en témoignage de ce qu'ils avaient résolu, de maintenir la France à son rang dans l'histoire de l'humanité. Trois d'entre eux, Pierre Goujon, Paul Proust, Édouard Nortier (à cinquante-cinq ans !) ont trouvé la mort sur le champ de bataille, où leur courage les emportait au delà du devoir. Qu'ils soient, avec Reymond, pieusement ensevelis dans la pureté de leur gloire, et que leur souvenir, dans le tumulte de l'effroyable hécatombe, anime le cœur de ceux à qui revient le redoutable honneur d'achever la journée.

Et c'est vers ceux-là maintenant qu'il nous faut regarder, vers ceux-là qui font, à chaque heure du jour, le sacrifice de leur vie dans l'ouragan de la mitraille, et vers nous-mêmes qui les envoyons au combat et leur devons l'exemple de l'union dans le devoir. Aussi longtemps qu'il ne s'agit que de la pure formule d'intentions excellentes, comme il est facile de s'accorder ! C'est que l'impulsion du sentiment qui nous jette tous au secours de la patrie ne laisse pas assez de clairvoyance à quelques-uns d'entre nous pour discerner que ce n'est rien de proclamer l'union, si l'on ne cherche, d'un esprit résolu, à en réaliser les conditions nécessaires qui sont, comme l'a très bien dit le *Temps,* la justice et la liberté.

. . . .

G. CLEMENCEAU.

La Guerre sociale, du 23 décembre 1914 :

Soldats du droit.

Le Gouvernement a fait hier une déclaration digne de la France, digne de la République, digne de l'armée nationale que commande un chef qui est à la fois « un grand soldat et un noble citoyen ».

J'ai plus particulièrement goûté le couplet sur le Parlement « expression et garantie de nos libertés », sur la « déférence » que le Gouvernement déclare avoir « pour son contrôle nécessaire » et sur « sa souveraineté qui sera toujours obéie ». C'est l'assurance que la session ordinaire ne sera pas écourtée ni sabotée, et que les élus de la nation exerceront sur toute la bureaucratie — la bureaucratie civile et militaire, le Service de santé comme la Sûreté

générale — un contrôle qui commençait à devenir une question de salut public et, en certains cas, d'honneur national.

Pas mal non plus la tirade pleine de modestie où le Gouvernement avoue « qu'il ne fut certes pas exempt d'erreur » — voir les hontes des camps de concentration, les arrestations arbitraires maintenues sans jugement, et le Service de santé déjà nommé — « et qu'il a profité quelquefois des suggestions et des critiques qui lui sont advenues, comme il convient dans une démocratie où chaque citoyen, même le plus humble, est le collaborateur des pouvoirs publics ». Pas mal, surtout si le président du Conseil veut bien ordonner à la Censure de s'occuper de ce qui la regarde, c'est-à-dire d'empêcher les indiscrétions sur les mouvements de troupes et de nous ficher la paix pour le reste.

Toute la France sera heureuse d'apprendre que « l'Etat proclame le droit de la réparation au profit de ceux qui ont été victimes dans leurs biens des faits de guerre » ; mais combien ceux qui sont sur le front, affrontant la mort à chaque minute, auraient été plus heureux d'entendre le chef du Gouvernement les assurer que la nation saurait prendre à sa charge et traiter comme ses enfants de prédilection, les veuves et les orphelins de ceux qui mourront pour elle.

Mais, vous l'avouerai-je, ce qui m'a le plus remué, ce qui m'a semblé le plus consolant à l'heure cruelle que nous vivons, dans les discours réconfortants du président du Conseil et du président de la Chambre, c'est l'affirmation répétée, comme a dit le président du Conseil, que nous étions en train de « reconstruire l'Europe sur la justice », non pas seulement l'Europe, mais le monde entier, puisque

M. Deschanel a parlé du Japon « réparant les injustices commises envers les peuples d'Extrême-Orient », le Japon « qui nous envoie l'heureux présage des délivrances nécessaires » ?

Vrai ?

Alors, non seulement l'Alsace-Lorraine va redevenir française, le Schleswig-Holstein va redevenir danois, mais la Pologne va sortir de son tombeau et ressusciter comme nation autonome ? La Finlande va recouvrer ses libertés perdues ? Les Juifs de Russie vont recevoir l'égalité civile et politique ? Les Roumains de Transylvanie, de Bukovine et de Bessarabie vont être rendus à la Roumanie ? La Bohême aux Tchèques ? La Hongrie aux Hongrois ? Les Serbes de Croatie et de Bosnie à la vaillante nation serbe ? Les Grecs d'Épire, d'Albanie et d'Asie Mineure à leur mère la Grèce ? Les Bulgares de Silistrie et, surtout, ceux de Macédoine, à leurs frères de Bulgarie ?

Mieux : les Juifs dispersés par le glaive, il y a deux mille ans, vont donc pouvoir, sur la terre de leurs ancêtres, reconstituer leur nation tant de siècles opprimée et persécutée ?

Et les peuples d'Asie, — comme ceux d'Afrique, du reste, — ceux qui versent leur sang sur nos champs de bataille, vont enfin être traités comme les frères des Européens ?

La Chambre a voté l'affichage.

On a raison d'afficher sur tous nos murs ces promesses grandioses.

Ce n'est pas assez.

Il faut les afficher dans nos tranchées. Il faut que nos soldats les connaissent. Il faut qu'ils sachent tous, du plus illustre au plus humble, pour quelle

grande cause ils souffrent, pour quelle grande cause ils meurent.

Heureux, disait déjà, il y a deux mille ans, le Juif de Galilée, qui était un grand socialiste et un grand internationaliste, heureux ceux qui souffrent pour la justice !

Heureux, qu'ils soient chrétiens ou socialistes, qu'ils soient Français, Anglais, Russes, Serbes ou Japonais, ceux qui mourront pour fonder la paix et la justice internationales sur la terre !

Gustave Hervé.

Le Messager de Paris, du 23 décembre 1914 :

La situation.

Deux très beaux discours ont été prononcés hier, à l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement, l'un par M. Deschanel, à la Chambre, l'autre par M. Antonin Dubost, au Sénat. Les deux présidents ont rendu un éloquent hommage à la mémoire de ceux des membres des deux Assemblées qui sont morts en défendant la patrie. Ils ont magnifiquement interprété la pensée intime, les résolutions et les espoirs des représentants de la nation, et l'affichage de ces discours a été voté au Palais-Bourbon et au Luxembourg, par acclamation, à l'unanimité.

La déclaration du Gouvernement a été complètement ce qu'elle devait être et a répondu, en termes auxquels on ne peut qu'applaudir, aux préoccupations si graves et en même temps si pleines de promesses de l'heure présente. Il a marqué le devoir pressant de tous les citoyens, et le caractère de la lutte déterminée, du « combat sans merci » qui doit nous porter à « la libération définitive de l'Europe,

gagée par une paix pleinement victorieuse ». La guerre que nous avons « subie », la France doit la faire « jusqu'au bout ». Fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier, « elle n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien ». Il était bon que cela fût de nouveau proclamé par le Gouvernement, avec l'approbation du Parlement et l'adhésion du pays tout entier.

Pour vaincre, il faut l'héroïsme à la frontière et l'union au dedans. L' « union sacrée », scellée dans la séance du 4 août, doit être préservée de toute atteinte. La lutte est contre la barbarie et le despotisme, « contre le système de provocations et de menaces que l'Allemagne appelait la paix, contre le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre ». Elle doit être, elle sera poursuivie « jusqu'au jour où les réparations nécessaires seront obtenues ».

Sur la question des dommages de la guerre, la déclaration du Gouvernement est formelle dans le sens que nous avons indiqué nous-mêmes ici ces derniers jours, déclarant que, sur ce point, toute équivoque était impossible, et que devait être fermement établi le « droit à la réparation », créant le devoir corrélatif de la solidarité nationale. Le Gouvernement, dit la déclaration, prend devant vous un engagement solennel : « La France redressera ces ruines, indemnisera les victimes civiles, victimes innocentes, que jusqu'ici les lois de la guerre avaient protégées ». Répudiant la forme du secours, qui

indique la faveur, l'État proclame lui-même « le droit à la réparation » au profit de ceux qui ont été victimes, dans leurs biens, des faits de guerre.

« Messieurs », a dit en terminant le président du Conseil, « le jour de la victoire définitive n'est pas encore venu. La tâche, jusque-là, sera rude. Elle peut être longue. Préparons-y nos volontés et nos courages. »

Le Journal, du 23 décembre 1914 :

Hier s'est affirmée plus étroite que jamais l'union de tous les représentants de la nation elle-même et la ferme volonté de ne déposer les armes que lorsque les réparations nécessaires auront été obtenues et que la paix aura été établie sur des bases inébranlables.

L'Humanité, du 23 décembre 1914 :

Ce sont là de bonnes paroles et qui expliqueront au monde pourquoi l'union sacrée a pu se faire de la volonté de tous, même de ceux qui étaient les plus fermes et les plus déterminés dans la recherche de la paix dans laquelle le droit eût fondé les réparations nécessaires. Tant que ceux qui représentent la nation répondront ainsi à ce qu'on peut appeler le génie démocratique de la France, l'union sacrée restera un fait et un devoir jusqu'à la victoire, et il n'est personne qui tentera de la rompre.

Le Gaulois (M. Arthur Meyer), du 23 décembre 1914 :

A contempler le spectacle offert par la Chambre

dans la séance d'hier, on se prenait à espérer que ce fût une trêve qui pourrait se changer en paix durable. Telle nous avions vu l'Assemblée dans l'inoubliable séance du 4 août, telle nous l'avons revue. L'union a été scellée par la souffrance, la tristesse du début, les deuils, les inquiétudes, les espérances; tous ces sentiments éprouvés en commun lui ont forgé, suivant le mot de M. Viviani, une seule âme !

III. — PRESSE ÉTRANGÈRE

Journal des Débats, du 24 décembre 1914 :

La déclaration ministérielle et la paix.

Toute la presse étrangère reconnaît l'importance de la déclaration faite hier au Parlement français par le Cabinet Viviani. Elle en relève le ton énergique et l'esprit résolu. Un des passages qui ne peuvent manquer de produire une profonde impression est celui où le Gouvernement proclame que la France, « fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier, et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie », n'abaissera ses armes, d'accord avec ses alliés, qu'après avoir rempli tout le programme arrêté en commun avec eux. Le Gouvernement donne ainsi une consécration solennelle, ratifiée par les applaudissements unanimes des deux Chambres, à la déclaration signée à Londres le 4 septembre

par les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie.

Conclue sous la pression des événements, à un moment critique, au lendemain du transfert des pouvoirs publics à Bordeaux, cette convention affirmait déjà les résolutions inébranlables des trois alliés. Elle détruisait les calculs des Austro-Allemands qui, spéculant sur l'affolement de la population des régions envahies et les défaillances de certains groupes politiques, comptaient nous imposer à Paris ou devant Paris une paix séparée déshonorante. Depuis, par les moyens les plus divers, l'Austro-Allemagne a cherché à nous détacher de nos alliés. Elle s'est mise à nous plaindre, et même à nous admirer. Elle a gémi de la nécessité où elle se trouvait — bien malgré elle ! — de nous combattre pour frapper ses seules véritables ennemies, l'Angleterre et la Russie. Tantôt l'Allemagne, tantôt l'Autriche-Hongrie nous a fait savoir qu'elle était disposée à traiter avec nous. Depuis le désastre des armées de François-Joseph en Serbie, on ne sait plus très bien si ces suggestions sont transmises à Paris d'accord entre les deux Empires du centre, ou bien si chacun négocie pour son propre compte dans des milieux différents. On peut se demander encore si Guillaume II ne songe pas à de certains moments à refaire une nouvelle Europe aux frais des Habsbourg, ou si François-Joseph, complètement déçu, ne désire pas acheter une paix libératrice au prix d'une défection. Quoi qu'il en soit, nos ennemis seront désormais fixés sur nos intentions. Toute la France est résolue, avec son Gouvernement, à ne mettre bas les armes qu'après avoir obtenu, pour elle et pour la garantie de la paix future, des satisfactions et des garanties nettement spécifiées. Toutes les intrigues,

d'où qu'elles viennent, se briseront contre cette volonté.

Cette partie de la déclaration ministérielle d'hier ne vise pas seulement les puissances ennemies, elle touche aussi plusieurs des États neutres. Une idée très répandue chez ces derniers est qu'il leur est inutile de se presser d'intervenir et qu'il leur suffira, pour assurer la réalisation de leurs ambitions, de prendre les armes à la veille de la réunion du grand congrès où s'élaborera la nouvelle Europe. C'est une lourde erreur. Les conditions de la paix ne seront pas réglées dans un congrès général où les intervenants de la dernière heure délibéreront sur le pied d'égalité avec les belligérants. Avant la signature de la paix, il n'y aura pas de congrès. Les alliés continueront la guerre jusqu'au moment où l'Austro-Allemagne, se reconnaissant vaincue, s'inclinera devant les conditions qui lui seront posées. Ils traiteront alors directement sans demander l'assentiment des spectateurs de la lutte. Si ceux-ci veulent participer au partage des dépouilles, ils devront se pourvoir eux-mêmes, à leurs propres risques, en dehors des territoires dont les alliés auront disposé. L'idée de réunir un congrès solennel où les États qui n'auront pas bougé viendront parler aussi haut que ceux qui sont allés à l'extrême limite des risques et des sacrifices peut venir seulement à l'esprit de diplomates inconscients de l'état des esprits en Europe. Jamais l'opinion publique, dans aucun des pays alliés, n'admettrait pareille combinaison. A cet égard, l'opinion publique est vraiment souveraine. Elle abdique en ce moment toute initiative afin de laisser les Gouvernements entièrement libres du choix des meilleurs moyens d'aboutir à la victoire finale. Mais elle entend qu'après la victoire, les vainqueurs stipulent libre-

ment pour eux-mêmes. Elle considérerait comme une trahison le fait de remettre la fixation des conditions de paix à un congrès général où, suivant une règle invariable, les décisions doivent être prises à l'unanimité. Ceux des neutres qui comptent bénéficier de la guerre européenne ne sauraient trop y réfléchir.

Le Temps, du 24 décembre 1914 :

Les déclarations du Gouvernement et l'opinion étrangère. — En Angleterre.

Le *Daily Graphic*, conservateur, dans son article de fond, dit que rien ne justifie plus l'esprit de la splendide déclaration par laquelle M. Viviani a inauguré la nouvelle session du Parlement français que le fait qu'elle a eu lieu à Paris, au siège ordinaire de cette auguste assemblée.

M. Viviani, ajoute le journal, a bien exprimé ses sentiments sur le triomphe des Alliés, mais ce n'est pas seulement cette victoire qui s'organise qui le remplissait de joie, ce sont aussi les splendides manifestations du caractère national français qui ont tant fait pour rendre la victoire possible pendant ces quatre derniers mois. Rien n'a trompé de façon plus frappante la perspicacité allemande que la révélation de la vraie France, si différente de l'image insolente que les Allemands s'étaient faite d'elle.

Le *Daily Chronicle*, le grand organe libéral, s'exprime ainsi :

La déclaration de M. Viviani n'est point un exercice de rhétorique, elle exprime la résolution ferme du Parlement français, qui interprète correc-

tement les sentiments de l'âme française. On ne saurait attribuer trop de portée à cette déclaration faite quatre mois après la déclaration de guerre. Dans ces quatre mois, la France a souffert cruellement, mais elle ne perd ni son courage ni son espoir, et se montre plus résolue que jamais à persévérer dans sa tâche sans fléchir, jusqu'au bout.

Les discours ardents de MM. Viviani et Paul Deschanel sont absolument exempts d'arrogance et de fanfaronnade; ils montrent, du commencement à la fin, une confiance calme dans la victoire finale. Cela aussi est extrêmement significatif.

Si l'Allemagne a perdu son âme dans cette guerre, la France y a retrouvé la sienne. La guerre a révélé au monde une France nouvelle, régénérée, débarrassée de scories, virile, endurante, capable de tous les sacrifices.

Cette révélation a été une surprise désagréable pour l'Allemagne.

Quand l'histoire de la guerre sera écrite, la simplicité crédule, la sottise étonnante de la politique allemande devront attirer l'attention de l'historien tout autant que les crimes détestables du militarisme prussien.

Le *Daily Express,* conservateur, écrit :

M. Viviani a déclaré que son pays combattra jusqu'à ce que la libération définitive de l'Europe soit gagée par une paix victorieuse et complète. Au nom des citoyens de la République, il a parlé aux peuples de l'Europe, qui, sachant maintenant à quel point leurs biens sont menacés par l'immorale ambition de la Prusse, sont résolus à détruire d'une façon définitive le militarisme prussien.

L'Écho de Paris, du 25 décembre 1914 :

Le discours de M. Viviani et la Presse anglaise.

Le *Daily Telegraph* écrit :

M. Viviani est le chef d'un ministère qui n'a pas son pareil dans l'histoire française : c'est un corps exécutif formé d'un personnel parmi lequel toutes les querelles de la France républicaine se sont réconciliées et qui s'appuie sur le patriotisme de tous les Français, même ceux qui n'ont pas d'amour pour la République. Le premier ministre expose avec une éloquence toute française la foi et la résolution qui animent aujourd'hui ses compatriotes.....

Seule l'Allemagne pouvait avoir attendu une réponse différente. Le reste du monde a reconnu depuis longtemps que la France est redevenue elle-même, riche non seulement, comme l'a dit M. Viviani, de ces vertus d'initiative et de courage qu'on lui connaissait, mais aussi de celles dont on ne la créditait pas : l'endurance, la patience, le stoïcisme. M. Viviani a dit la résolution de la France de combattre jusqu'au bout; et dans toutes les nations, les paroles par lesquelles il rend honneur aux soldats qui ont payé de leur vie la forte position gagnée aujourd'hui par la cause de la paix trouveront un écho profond.

Le *Morning Post :*

Le discours du premier ministre français montre que la France est unie et résolue. Il justifie pleinement la confiance de la Russie et de l'Angleterre en la nation française.

Et plus loin :

Chaque parole de M. Viviani trouve un écho dans la nation anglaise. Car l'Angleterre aussi est unie. Nous sommes toujours Anglais, Écossais, Gallois ou Irlandais, mais nous n'avons plus qu'une pensée : notre pays. Comme en France, les pères et mères donnent joyeusement leurs fils, connaissant la noblesse de la cause. Mais non seulement ce pays est uni comme la France : les deux nations sont liées étroitement comme jamais peut-être deux nations ne l'ont été. Elles ont une politique commune, celle exposée hier par M. Viviani, comme elle l'a été déjà par notre premier ministre : briser la puissance militaire de la Prusse, restaurer la Belgique, et restituer à la France les provinces arrachées par l'Allemagne. La Russie poursuit un but identique, et les puissances alliées sont prêtes à tous les sacrifices pour l'atteindre.

Le *Daily Mail* :

Dans un passage plein de force, M. Viviani a répété au nom de la France les promesses que M. Asquith a déjà données au nom de la Grande-Bretagne. Le but et l'état d'esprit des Alliés sont identiques et rien, surtout pas la grossière diplomatie allemande, ne pourra les diviser tant qu'ils n'auront pas dicté la paix. Quand le Kaiser et ses conseillers auront reconnu cette vérité, ils se seront débarrassés de leurs innombrables illusions.

Le Matin, du 24 décembre 1914 :

L'impression à New-York.

New-York, 22 décembre.

Aussitôt connue à New-York, la déclaration de M. Viviani a produit dans les milieux compétents une impression excellente et très profonde. Suivant l'expression de plusieurs personnalités américaines, si un discours semblable était prononcé chaque semaine, les Allemands ne pourraient plus se montrer à New-York.

Au Canada, l'impression est identique. (Havas.)

Journal de Genève, du 24 décembre 1914.

Une séance historique.

Paris, 22 décembre.

Comme tout le monde, j'avais dit et pensé que si la France a pu se redresser sous la tempête imprévue, elle l'a dû entre autres à l'absence de son Parlement. Quand il se tait, tout va mieux.

Le ministère a été reconstitué sans que sénateurs et députés eussent leur mot à dire, et MM. Ribot, Millerand et Delcassé, auxquels les élus d'avril 1914 avaient témoigné leur méfiance, y ont pris la place qu'il fallait. Toute discorde s'est tue. On n'a plus interpellé. On n'a plus scrutiné. On n'a plus voté d'ordres du jour. Et pendant ce temps l'armée a fait son devoir. Comme je parlais de la rentrée à un homme du peuple : « Les députés, m'a-t-il dit, on les a assez entendus, maintenant c'est le canon qui cause. » C'est le sentiment universel. L'ennemi est

une préoccupation encore trop absorbante pour qu'on pense, avec méthode et suite, à autre chose qu'à le bouter hors de France.

Mais, sans que rien se précise, l'opinion que j'entends partout est que le régime des assemblées, qui émiette les responsabilités, rend les Gouvernements faibles et éphémères et livre le pays aux hasards, parfois sollicités, de scrutins espacés tous les quatre ans, doit maintenant cesser de nuire à la France. Quelque chose de différent germe sourdement dans les esprits et dans les cœurs. Quoi ? Il est prématuré de le dire et nul ne le sait. Que sait-on de l'avenir immédiat, de la France, de l'Europe, du monde, alors que s'est déchaîné le formidable cataclysme ? Quel spectacle nous offrira décembre prochain ? Tout pronostic est présomptueux, mais le courant antiparlementaire, tout incertain qu'il soit encore du but où il tend, ne peut être mis en doute.

Le Gouvernement, rentré de Bordeaux, n'avait sûrement pas plus de hâte que le pays de réunir les deux assemblées. Autrement il ne les aurait pas convoquées trois jours avant Noël...

C'est dans ces sentiments que je suis, aujourd'hui vers 1 heure, entré au Palais-Bourbon et j'en sors, non certes, retourné, mais certain que, si la Chambre des Députés française avait souvent donné un spectacle analogue à celui dont je viens d'être témoin, le régime parlementaire aurait partie gagnée. Ce fut, à vrai dire, une séance d'apparat, mais d'un frémissement, d'une grandeur, d'une noblesse, d'une beauté à la hauteur des événements, des sacrifices et du péril.

Le grand amphithéâtre rouge est d'abord vide, tandis qu'un public énorme, réservé, presque recueilli, s'entasse peu à peu dans les galeries. Trois

places sont marquées d'un drap noir, où le drapeau tricolore est brodé ; ce sont celles des trois députés tombés à l'ennemi : le lieutenant Jean Goujon, député de Bourg ; le sergent Proust, député de Chambéry ; le capitaine Nortier, député de Neuilly, qui avait voulu combattre malgré ses cinquante-cinq ans. Le président fait son entrée avec le cérémonial connu. Puis, par les deux portes latérales, les députés entrent à flots ; les mains se serrent, un grand bourdonnement monte du parterre, emplit le vaste édifice jusqu'à ce que M. Deschanel ayant pressé sur le levier de sa cloche, le silence se fît immédiat, complet, religieux.

Le télégraphe vous a sans doute déjà apporté le texte de ses paroles, d'une forme achevée, qui n'enlève rien de leur vibration profonde. Il faut avoir entendu et vu pour se rendre compte de l'effet qu'elles ont produit. « Représentants de la France, élevons nos âmes à la hauteur de ceux qui combattent pour elle... » Ainsi a débuté M. Deschanel, et les grandes ovations se sont produites à chaque période. La Chambre tout entière se lève et acclame d'un seul élan quand son président rappelle que la France « ne défend pas seulement sa terre, ses foyers, les tombeaux des aïeux, les souvenirs sacrés, les œuvres idéales de l'art et de la foi, et tout ce que son génie répand de grâce, de justice et de beauté, elle défend autre chose encore : le respect des traités, l'indépendance de l'Europe et la liberté humaine... ».

Puis la grande assemblée se lève tout entière derechef et applaudit longuement quand M. Deschanel ajoute : « Il s'agit de savoir si des millions d'hommes pourront être pris, livrés, parqués de l'autre côté d'une frontière et condamnés à se battre pour leurs

conquérants et leurs maîtres, contre leur patrie, contre leurs familles et contre leurs frères... »

Mais l'ovation de toutes la plus émouvante et la plus prolongée est celle qui, dans l'énumération des alliés de la France, a salué « la Belgique, miracle d'énergie, foyer d'honneur, qui offre à l'univers, sur ses ruines fumantes, l'exemple souverain de la grandeur morale ». Et M. Deschanel a terminé en disant : « Demain, après-demain, je ne sais ! Mais ce qui est sûr — j'atteste nos morts ! — c'est que tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir pour réaliser la pensée de notre race : le Droit prime la force ! »

M. Deschanel s'assied un instant, puis il se lève de nouveau pour l'éloge des députés morts depuis le 4 août : Georges Cochery, de Mun, Disleau et ses trois collègues tombés au champ d'honneur. Il énumère ceux qui sont blessés, M. Pasquet qui est prisonnier en Allemagne, ceux qui ont perdu leur fils, ceux qui ont été décorés ou portés à l'ordre du jour. Tout cela est dit avec une émotion qui gagne tout l'auditoire, surtout quand le président, d'une voix étranglée, conclut : « O mes amis, à qui votre jeunesse donne la joie ineffable de combattre pour la France, nous qui souffrons la pire des souffrances, celle de ne pouvoir vous suivre, que notre dévotion, du moins, vous protège : soyez bénis et rapportez-nous la victoire, pour le salut de la patrie et pour l'honneur du genre humain. »

M. Viviani a lu ensuite la déclaration que vous connaissez d'une voix un peu rauque, mais qui porte. Elle n'a pas trouvé un moindre écho que M. Deschanel et paraît formuler en termes forts et clairs le programme de la France en ce moment unanime. On a fort acclamé le passage qui se rap-

porte aux révélations de M. Giolitti. Celui-ci est capital. « Puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout. » Et, après avoir rappelé le pacte de Londres, il a dressé ce programme des revendications : « La France n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée. » Chacun de ces trois termes a été salué par une vraie tempête d'applaudissements, allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, du socialiste Vaillant au royaliste duc de Blacas. C'est bien la volonté réfléchie de toute la France.

« Ce plan de guerre et ce plan de paix ne nous sont pas inspirés par quelque présomptueuse espérance, a ajouté le premier ministre. Nous avons la certitude du succès... » Il en énumère les garanties : la valeur de l'armée, celle de ses chefs, et une allusion au général Joffre, « à la fois un grand soldat et un noble citoyen », soulève une salve d'applaudissements interminable. M. Viviani affirme le plein accord entre les nations alliées et adjure la France de conserver l' « union sacrée », qui fut depuis cinq mois l'ancre de son salut. Il y va du sort du monde. « Rien de plus grand n'est jamais apparu au regard des humains ; contre la barbarie et le despotisme, contre le système de provocations et de menaces méthodiques que l'Allemagne appelait la paix, contre le système de meurtres et de pillages collectifs que l'Allemagne appelle la guerre, contre l'hégémonie

insolente d'une caste militaire qui a déchaîné le fléau, avec ses alliés, la France émancipatrice s'est dressée. Voilà l'enjeu. Il dépasse notre vie... » Le ministre, dont le fils a disparu sans qu'on puisse trouver jusqu'ici son nom ni parmi les morts, ni parmi les blessés, ni parmi les prisonniers, a jeté cette phrase avec une émotion intense, qui a secoué toute l'assemblée...

Et c'est tout. Des ministres ont défilé à la tribune déposant des projets de loi. Toute la Chambre a acclamé M. Ribot, à qui elle devait bien ce geste tardif de réparation et de repentir. Ensuite la foule encore vibrante s'est lentement écoulée sous la pluie dans la nuit qui tombait. On parlait beaucoup des taubes qui allaient reprendre leur activité interrompue. L'heure était bien choisie pour viser le Palais-Bourbon ou le Luxembourg après Notre-Dame. Ils ne sont pas venus. Et le communiqué de 3 heures, lu à la lueur des rares becs de gaz qu'on allume encore, affirme comme il est coutume de légers progrès dans l'Argonne.

Alb. B...

Le Temps, du 26 décembre 1914 :

La déclaration du Gouvernement français et la Presse allemande.

(Dépêche de notre correspondant particulier.)

Berne, 25 décembre,

La *Gazette de Francfort* consacre à la déclaration du Gouvernement français un article intitulé : « L'injurieux manifeste français ». Sa violence trahit la déception de cette partie de l'opinion allemande

qui rêvait volontiers d'une paix séparée avec la France.

Comment pourrions-nous discuter, dit la *Gazette*, avec un adversaire aveuglé par la rage, qui appelle « système de meurtres et de pillages collectifs! » la formidable guerre qui nous a été imposée et dont notre sang et nos biens forment l'enjeu !

Le Gouvernement français actuel s'est ainsi placé sur un terrain sur lequel il sera à tout jamais impossible de négocier et en même temps il a étouffé en nous ce sentiment de sympathie pour le peuple français qui, assurément, n'était pas dépourvu de noblesse. Lorsque les journaux parisiens ramassent des ordures dans le ruisseau pour insulter l'uniforme allemand, on peut se faire une idée du niveau de l'esprit français.

On passe facilement à l'ordre du jour sur ces manifestations. Mais lorsqu'un Gouvernement prend le même ton bassement haineux pour exciter davantage encore contre nous la meute hurlante de la presse, la question se pose tout autrement.

La déclaration d'un Gouvernement est toujours un document officiel et elle résume les événements d'une certaine période. Le 22 décembre 1914 marquera dans l'avenir un des actes les plus piteux de l'Histoire, car l'Histoire apprendra s'il s'agit d'une lutte contre la barbarie et le despotisme, par quoi on entend l'Allemagne et son alliée, ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une guerre défensive menée à armes loyales par l'Allemagne et l'Autriche.

Nous ne laisserons pas entacher ce titre de gloire, surtout pas par une assemblée en délire de gens aveugles et abjects qui se donnent en spectacle dans les vêtements escroqués de représentants du peuple et du pays.

La *Gazette* termine en annonçant de terribles représailles, non contre le peuple français abusé, mais contre les gouvernants qui « ont eu le courage criminel de mener leur pays à sa perte ».

Le Temps, du 27 décembre 1914 :

Colères et menaces.

Nous avons publié hier en Dernières nouvelles un extrait des imprécations, par quoi la *Gazette de Francfort* répond à la déclaration ministérielle lue mardi dernier au Parlement français, par M. Viviani et M. Briand. On doit se demander la raison de cette soudaine fureur?

Ce n'est pas seulement parce que la guerre, telle que la fait l'Allemagne, a été qualifiée de « système de meurtres et de pillages collectifs » par le président du Conseil, que la presse allemande s'emporte jusqu'au délire. Elle en a entendu bien d'autres. Hier encore, un des prédicateurs les plus connus de Brooklyn, dans un sermon devant ses paroissiens, en partie d'origine allemande, stigmatisait l'Allemagne en ces termes : « L'Allemand est une menace pour le monde entier. C'est le cambrioleur, le bandit, l'assassin de l'Europe. » La même *Gazette de Francfort* enregistre sans colère le triste aveu d'un de ses compatriotes de New-York qui commente cette aversion croissante des Américains pour l'Allemagne et déclare « qu'il est inutile de prendre plus longtemps la peine de chercher à se concilier les sympathies américaines ». Il faut donc chercher ailleurs la vraie cause de toute cette irritation. Ou bien la barrière de réprobation qui s'élève autour des empires germani-

ques aurait-elle tout à coup modifié ces dispositions résignées ?

Les preuves accumulées par la publication de documents officiels en Angleterre, en Belgique, en Russie, en Serbie, à la tribune italienne ne laissent plus de doute ni sur l'agression austro-allemande ni sur la préméditation. La destruction de Louvain, de Reims, d'Ypres, les populations civiles capturées ou massacrées apportent leurs permanents témoignages du « système » allemand de faire la guerre. Et au tableau de toutes ces misères s'ajoutent les atroces violences sur les personnes que M. Clemenceau reproche à notre Gouvernement de « cacher pour des raisons de déraisonnement ». Le résultat de ces actes dont nos ennemis portent l'accablante responsabilité a été tout le contraire de ce qu'on avait prévu à Berlin. La victoire n'a pas fait oublier l'agression et les atrocités n'ont pas terrorisé les nations envahies ; comme le disait M. Maximilien Harden avec une redoutable franchise : « L'Allemagne est terriblement loin de son but, et jamais elle n'a eu plus d'ennemis. »

On s'en aperçoit trop tard à Berlin, où l'on cherche maintenant à effacer l'impression produite. On ne nie plus le droit ; on n'invoque plus la force et l'intérêt comme loi suprême. La méthode est changée. On désavoue les Lasson et les Ostwald. On ne déclare plus brutalement que « la guerre était voulue, parce qu'il fallait la vouloir ». Et « les misérables efforts pour excuser l'Allemagne » ne paraissent plus superflus. Le Gouvernement impérial impose aux intellectuels, aux professeurs, aux publicistes d'outre-Rhin une tactique nouvelle et uniforme. Le mot d'ordre est de tenter une réhabilitation en rejetant sur l'adversaire la responsabilité de la guerre, des

destructions et des menaces. Et pour plaider cette mauvaise cause, on entasse arguties sur contre-vérités, mensonges impudents sur impostures cyniques.

Est-ce pour avoir dénoncé cette modification d'attitude et avoir montré que derrière toutes ces palinodies il n'y avait en réalité qu'une Allemagne qui « avait brisé la paix parce que depuis quarante-quatre ans elle poursuivait inlassablement son but qui était l'écrasement de la France pour arriver à l'asservissement du monde » que la presse allemande crie vengeance ? Est-ce pour avoir remis cette vérité en lumière que le Gouvernement français et les députés sont devenus « des gens aveugles et abjects qui se donnent en spectacle dans les vêtements escroqués de représentants du peuple et du pays » et auxquels on ne saurait trop lourdement faire expier « leur basse haine » ?

Il existe encore d'autres motifs pour lesquels la presse allemande nous retire « sa sympathie » dont nous n'avons d'ailleurs que faire. La violence que déchaîne chez nos ennemis « l'injurieux manifeste français » trahit la déception qu'il provoque. La *Gazette de Francfort* montre elle-même le fond de sa pensée lorsqu'elle écrit « que le Gouvernement français s'est placé sur un terrain qui rend toute négociation de paix impossible ». La certitude de la victoire, la volonté d'aller jusqu'au bout, proclamées par le Gouvernement de la République devant une Assemblée frémissante de patriotisme et de résolution, voilà surtout ce qui a mis l'Allemagne hors d'elle. La démonstration qu'il ne se trouvera dans l'union de tous les Français aucune fissure par laquelle pourront s'insinuer les tentatives de paix dont certains agents complaisants font miroiter de temps en temps les conditions comme appât à nos yeux,

irrite par-dessus tout nos ennemis. La ferme décision du Gouvernement de rester fidèle à la déclaration du 4 septembre, la non moins solide et irrévocable volonté de tous les partis de continuer avec tous les Alliés la guerre jusqu'au jour où les réparations nécessaires seront obtenues pour tous ceux qui auront souffert de l'agression germanique sont pour les Allemands la preuve de notre « abjection » qui les révolte le plus.

Toutes les illusions de l'Allemagne sont dispersées et anéanties une à une. Les espérances qu'elle fondait sur nos divisions de partis étaient tenaces et nous valaient dans les journaux teutons un traitement de faveur. Notre Gouvernement et notre Parlement se sont mis en travers de ces désirs comme notre armée a arrêté la marche sur Calais. Aussitôt l'on nous couvre d'injures, et l'arrogance allemande reprenant le dessus, on nous menace de « terribles représailles ».

La *Gazette de Francfort* veut bien nous dire que ces représailles seront dirigées « non contre le peuple abusé, mais contre les gouvernants qui ont eu le courage de mener le pays à sa perte ». Dans cet ordre d'idées ne serait-ce pas aux gouvernants d'Allemagne qu'il faudrait retourner l'avertissement ? Mais ne discutons pas. Toutes ces manifestations de la morgue allemande, qu'elles se traduisent par des avances ou des tentatives d'intimidation, ne nous émeuvent guère. Nous continuerons, imperturbables et implacables, notre route jusqu'au but que nous nous sommes fixé, en étroite solidarité avec nos alliés. Les colères mêmes de nos ennemis nous montrent que nous sommes dans la bonne voie.

Journal des Débats, du 25 décembre 1914 :

La clôture de la session.

La session extraordinaire de 1914 a été close hier soir ; elle n'a donc duré que pendant deux séances. Dans ce court espace de temps, les Chambres ont voté les quelques lois qui devaient absolument être promulguées avant la fin de l'année, notamment celle qui pourvoit aux dépenses des six premiers mois de 1915 et autorise le Gouvernement à percevoir les contributions en ajournant à un an la mise en vigueur de l'impôt sur le revenu, celle qui approuve les crédits supplémentaires ouverts depuis cinq mois en l'absence du Parlement, celles qui ajournent à une date indéterminée le renouvellement partiel du Sénat et toutes les autres élections ainsi que la revision de la liste électorale.

Les séances avaient été consacrées à d'éloquentes manifestations oratoires qui avaient été saluées par les applaudissements enthousiastes des deux Chambres, qui avaient eu dans le pays tout entier un profond et légitime retentissement et dont l'écho s'était prolongé bien au delà de nos frontières. Non seulement chez nos Alliés, mais dans le monde entier, on avait applaudi à ces nobles paroles prononcées pour la défense de trois causes sacrées : celle de la liberté des peuples, de la justice et de l'humanité. Les deux séances d'hier ont présenté un tout autre caractère. Les rapporteurs des projets sont seuls montés à la tribune. On n'a pas fait de discours : on a voté à l'unanimité, ce qui est aussi, sous une autre forme, une éclatante manifestation. C'est à peine si, au Palais-Bourbon, le président de la Commission du

budget a dit quelques mots pour déclarer à la Chambre que cette commission avait examiné avec soin l'état de nos finances et celui du matériel de guerre et que cet examen lui avait inspiré une confiance absolue dans la victoire. Une autre déclaration, très courte et très simple, a été fort applaudie : c'est celle qu'a faite au moment du vote des crédits un député socialiste au nom de sept de ses collègues appartenant à la même opinion que lui, représentants de départements envahis, retenus dans les circonscriptions, mis par conséquent dans l'impossibilité de se rendre à la séance, mais qui, certainement, s'ils avaient pu y assister, auraient joint leurs bulletins à l'unanimité de leurs collègues. Ce sont là les seuls incidents parlementaires de la séance.

On en avait craint beaucoup d'autres et de tout différents. Les gens qui aiment à médire de notre pays avaient prédit que la session extraordinaire donnerait lieu à des discussions pénibles, à des récriminations, ou tout au moins à des intrigues de couloirs. On avait parlé de tentatives qui seraient faites pour organiser une séance où certains partis, sous la protection du huis clos, « demanderaient des comptes » à tels ou tels ministres et essaieraient d'affaiblir leur autorité ou même de les renverser. C'étaient de faux pronostics. Le Parlement a fait preuve d'une dignité, d'une discrétion, d'une fermeté irréprochables. Il a prouvé une fois de plus l'énergique volonté qui anime les représentants du pays d'oublier absolument tout ce qui les divisait hier et de ne reculer devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour aider le Gouvernement à soutenir la lutte jusqu'au bout.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — 22 JANVIER 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

7e Série, d f — Les Neutres

LES DESSOUS ÉCONOMIQUES DE LA GUERRE

Les Appétits allemands et les Devoirs de l'Europe occidentale

PAR

CHRISTIAN CORNÉLISSEN, ÉCONOMISTE HOLLANDAIS

AVEC PRÉFACE PAR CHARLES ANDLER

PROFESSEUR A LA SORBONNE

(*La Menace allemande contre la Hollande*)

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

54

*Prix : **60** centimes.*

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

PLAN GÉNÉRAL

1re Série. — L'Explosion vue de la frontière de l'Est (23 juillet — 5 août). 5 volumes : *a)* Le Guet-Apens. — *b)* La Tension diplomatique. — *c)* En Mobilisation. — *d)* La Journée du 4 août. — *e)* En Guerre.

2e Série. — Les Pourparlers diplomatiques.
Sept volumes parus : *a)* Livre bleu anglais. — *b)* Livre gris belge. — *c)* Livre orange russe. — *d)* Livre bleu serbe. — *e)* Livre blanc allemand. — *c* 2) Second Livre orange russe. — *g)* Livre rouge austro-hongrois. — *h)* Second Livre bleu anglais.

3e Série. — Les Communiqués officiels. *Suite chronologique des dépêches du Gouvernement français.* 11 vol. parus (du 5 août 1914 au 31 mai 1915). — Nos Marins et la Guerre.

4e Série. — Atlas-Index de tous les théâtres de la Guerre.
a) Campagnes de France et de Belgique (34 cartes au 1/400000e, en 4 couleurs ; index alphabétique). *b)* Front Est : Prusse Orientale, Galicie, Pologne, Hongrie.
En préparation : *c)* Campagnes des Vosges, d'Alsace, de Lorraine, de l'Allemagne de l'Ouest. — *d)* Front Sud : Serbie, Bosnie-Herzégovine, etc.

5e Série. — Les Mises à l'Ordre du Jour : *Citations, Promotions, Légion d'honneur, Médaille militaire.* 9 volumes parus (du 8 août au 7 décembre).

6e Série. — Pangermanisme.
a 1) La Folie allemande, par Paul Verrier, professeur à la Sorbonne. — *a* 2) La Haine allemande, par Paul Verrier. — *b)* Paroles allemandes. Extraits d'auteurs et de discours allemands ; traductions de carnets de guerre d'officiers et de soldats. — *c)* Peints par eux-mêmes (traduction d'ouvrages et de documents inédits pangermanistes).

7e Série. — L'Indignation du monde civilisé.
a) La Séance historique de l'Institut de France. — *b)* L'Allemagne et la Guerre, par Émile Boutroux, de l'Académie Française. — *c)* La Journée du 22 décembre. — *d)* Rapport officiel de la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens en France. — *e)* Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique. — *f)* Protestation des académies et des sociétés savantes. — *g)* La Protestation des grands hommes de l'étranger : savants, artistes, philosophes, etc. — *h)* Paroles françaises. — *i)* Paroles de Belgique. — *j)* Paroles d'Alsace et de Lorraine. — *k)* Paroles de neutres. — *l)* Ordres du jour des sociétés savantes et artistiques.

8e Série. — La Guerre et la Presse mondiale.
a) Extraits du *Bulletin des Armées de la République* (4 volumes parus). — *b)* Voix américaines (2 volumes). — *c)* Les Poètes de la guerre. — *d)* Articles choisis dans les grands quotidiens de Paris. — *e)* Presse de province. — *f)* Presse des pays alliés. — *g)* Presse des pays neutres. — *h)* Presse des pays ennemis. — *i)* Les meilleures Caricatures et les meilleures Chansons.

9e Série. — Pendant la Guerre.
a) Les Allemands en Belgique (Louvain — Aerschot), par L.-H. Grondijs. — *b)* La Vie à Paris. — *c)* La Vie en Province. — *d)* Les Neutres. La Suisse et la Guerre. — *e)* La Vie à l'Étranger. Etc.

10e Série. — Les Opérations militaires.
a) Chronologie de la guerre (31 juillet-31 décembre 1914). — *b)* Le Front, cartes des lignes d'opérations du 1er août au 31 décembre. — *c)* Les Campagnes de 1914, par Champaubert. — Nos alliés, par M. Denis. (4 volumes.)

11e Série. — Les Armements.
a) Le Canon de 75, par Th. Schlœsing fils. — *b)* Application de la physique à la guerre, par M. Violle.

LES

DESSOUS ÉCONOMIQUES

DE LA GUERRE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

PRÉFACE

I

Dans le journalisme d'avant-garde et dans les réunions publiques de Paris, c'est une physionomie sympathique entre toutes, que celle de Christian Cornélissen. Il est un exilé volontaire parmi nous. Ce n'est pas que son pays natal, la Hollande, l'ait persécuté. Mais Cornélissen a aimé dans Paris et dans la France la tradition d'un grand pays habitué à la liberté totale, la grande fermentation d'idées, l'outillage scientifique nécessaires à son activité infatigable ; et, de Paris, il évangélisait encore la Hollande.

Il se souvient aussi d'avoir enseigné les sciences physiques et naturelles à Gertruidenberg. Car c'est un ancien professeur que cet apôtre. Mais dès sa vingt-septième année, en 1891, il se fit journaliste. Compterai-je les journaux et les revues où il a écrit ? Il y en a plus de cent, de toutes langues. Benoît Malon déjà l'a compté parmi les rédacteurs de sa *Revue socialiste ;* et de même l'ancienne *Société nouvelle* d'Élie Reclus et de son groupe ; la *Revue blanche,* qui fut longtemps le modèle même d'une « revue de jeunes », et la première *Revue*

des Idées de Remy de Gourmont. Le *Recht voor Allen* (le *Droit pour tous*) où ont écrit aussi le socialiste Troelstra et le libertaire Domela Nieuwenhuis, était plein, entre 1891 et 1898, de la prose de Cornélissen. Troelstra est devenu le chef du socialisme démocratique officiel, d'étiquette marxiste et de tactique allemande, en Hollande. Domela Nieuwenhuis représente un anarchisme charmant et pastoral, évangélique et utopique. Entre les deux, Cornélissen prétend poursuivre une politique communiste par l'idéal, expérimentale par la méthode. Il a appris beaucoup de Marx, mais de Marx observateur et historien ; et il pense que si Marx vivait, il serait le premier à éliminer de sa doctrine l'apriorisme abstrait et la dialectique d'apparat. Avant tout, le milieu calviniste où Cornélissen a vécu, bien qu'il n'y tienne pas par ses attaches de famille, nourrissait en lui un goût incoercible de liberté. La lecture de Fourier, le plus libre de nos utopistes d'autrefois, compléta cette éducation commencée par l'ambiance et lui donna l'intelligence pleine de ce que peut le mouvement coopératif pour l'éducation et pour les intérêts de la classe ouvrière. La fréquentation du syndicaliste français Ferdinand Pelloutier, l'un des plus purs ascètes de la classe ouvrière française, un héros humble et glorieux de la conscience professionnelle, du malheur et du mal physique énergi-

quement acceptés, fortifiait en Cornélissen des dispositions d'esprit déjà fixées. Ils se connurent au Congrès socialiste international de Zurich en 1893 et se prêtèrent un mutuel appui comme « syndicalistes », depuis lors. A vrai dire, ils étaient prédestinés à s'aimer avant de se connaître.

« Syndicalisme » : ce mot représente pour beaucoup de militants conscients, depuis 1890 environ, la formule de la nouvelle architecture sociale. Elle n'a pas épuisé son action fascinante sur les esprits. Elle indique dans l'initiative ouvrière un effort en profondeur, une relation nouvelle aperçue par ces hommes entre la croyance morale et ses moyens d'action.

Souvent l'étude des moyens d'action nous révèle l'idéal, a dit un profond philosophe, prématurément disparu. Il y a des hommes incapables d'isoler, d'abstraire l'idéal de ses conditions de réalisation, et qui nient le premier, simplement parce qu'ils ne le voient pas possible. Montrez-leur qu'une partie en peut dès à présent passer dans la pratique, qu'il est déjà en germe dans les institutions présentes, et vous ferez qu'ils prendront conscience de ce qu'ils voulaient sans le savoir (1).

Ces syndicalistes, dont était Cornélissen, voulaient se faire leur philosophie par l'application

---

(1) Frédéric RAUH, *L'Experience morale*, 1903, p. 201.

qu'ils en tentaient chaque jour. Ils invitaient la classe ouvrière à créer dans le présent des institutions et des formes d'action d'où se dégagerait pour elles leur doctrine, nécessairement imprécise tant qu'elle n'était pas éprouvée par les faits. Ces institutions étaient les syndicats ; et leur pratique était l'action directe. Le syndicalisme n'accordait guère de confiance aux représentations parlementaires et à leur vague idéologie. Cornélissen a donc vécu de 1891 à 1898 dans les syndicats ouvriers de Hollande. Il y a fondé en 1893 le *Secrétariat National du Travail*, c'est-à-dire la C. G. T. hollandaise. C'est son expérience de la vie militante hollandaise qu'il a décrite dans son livre *En marche vers la Société nouvelle* (1). Cette société était-elle proche ? Non, sans doute.

> Plusieurs siècles seront nécessaires au genre humain pour s'affranchir... Nous croyons devoir faire appel à toutes les bonnes volontés, à tous, hommes et femmes, et même aux privilégiés de notre société. Nous avons besoin de tous les esprits éclairés, de tous les cœurs sensibles, de tous les courages et de toutes les énergies pour cette longue lutte sociale (2).

Avant tout, il fallait qu'aucun des résultats acquis par les révolutions antérieures, par la Ré-

(1) Paris, chez Stock. 1900.
(2) *Ibid.*, p. 320.

volution française notamment, ne fût mis en question. Ces résultats sont comme les points d'appui d'où peut partir la marche stratégique des masses ouvrières organisées pour l'action future.

*
* *

Ce livre, Cornélissen l'a écrit à Paris. Comment l'a-t-il pu dans cette période de sa vie où il a mené la vie de l'ouvrier peintre décorateur ? Il a connu de près, sept mois durant, l'existence de l'apprenti sans salaire, puis de l'ouvrier à vingt sous par jour. Il faillit y succomber. Il ne put faire ce cumul effroyable de la vie ouvrière, de la vie de propagande et de la vie intellectuelle. Il fallut choisir. Ses correspondances de journaux, en lui assurant l'indispensable, lui permirent de continuer ses vieilles études économiques. Ce fut la période où Cornélissen devint un savant original. Il a sa place marquée durablement dans l'économie sociale de ce temps. Ce n'est pas ici le moment d'analyser ses ouvrages : la *Théorie de la valeur* (éditée d'abord en 1903, puis en 1913), la *Théorie du salaire et du travail salarié* (1908), *Le Salaire, ses formes, ses lois* (1910). Ils formeront un système, quand un nouveau volume les aura grossis. Le salaire, c'est toute la condition ouvrière. La valeur, c'est

toute la structure de la société. Car toutes les compétitions sociales, et la forme même que la société affecte dans son ensemble, sont déterminées par l'évaluation que font des choses et des modalités de l'existence les hommes et les groupes sociaux. Comment briser le marxisme, si ce n'est par la critique préalable de sa théorie de la valeur et du salariat? Mais l'observation quotidienne et l'organisation de la classe ouvrière étaient nécessaires pour alimenter ce travail doctrinal. Cornélissen a assisté et aidé à toutes les tentatives d'organisation syndicale. A lui seul, depuis 1907, Cornélissen rédige en quatre langues le *Bulletin international du mouvement syndicaliste* qui paraît aujourd'hui à Amsterdam. Il n'a pas cessé d'être internationaliste et pacifiste. Comment se fait-il que cet homme demande aujourd'hui à ses compatriotes hollandais de sortir de leur neutralité et de combattre aux côtés de la Triple Entente? On le comprendra, si l'on songe que Cornélissen n'est pas un utopiste.

Les gouvernements des grands États commerciaux (États-Unis, Angleterre, France, Allemagne, Italie) se disputent, l'un après l'autre, chaque contrée des diverses parties du monde, ne se tenant mutuellement en respect que par leurs armements respectifs. Dans ces conditions, toutes les récriminations contre la guerre ainsi que toutes les tentatives de désarmement

international ne peuvent être que de misérables utopies (1).

Il n'y a rien de pis que l'utopie, surtout quand elle est « misérable ». Et il se peut donc que toutes les méthodes soient meilleures que les méthodes débiles du pacifisme usuel, et même la guerre, surtout quand la guerre nous est imposée. Mais à quelles conditions ?

II

Cornélissen est un des premiers à avoir signalé que le socialisme démocratique, d'observance marxiste, ne donne pas de garanties sûres contre l'impérialisme colonial. Il en a voulu à Édouard Bernstein pour avoir traité de la question coloniale « en chauvin allemand », tout à fait comme les « nationaux-libéraux » et les autres partis bourgeois de son pays » (2). Il ne lui a pas échappé que de graves tentations, des dangers redoutables de corruption doctrinale sommeillaient dans ces paroles du chef des revisionnistes allemands :

L'avenir a des droits sur nous. La civilisation supérieure, dans les cas d'extrême rigueur, a aussi ses droits supérieurs. Ce n'est pas la conquête, mais la

(1) Cornélissen, *En marche vers la Société nouvelle*, p. 310.
(2) *Op. cit.*, p. 248.

mise en valeur du sol qui donne des droits historiques à son utilisation (1).

Il sera toujours difficile de convaincre des Allemands qu'ils ne détiennent pas le secret de la civilisation supérieure ; et dès lors, comment ne se croiraient-ils pas historiquement fondés à détrousser les autres peuples de leurs colonies, pour les mieux mettre en valeur ? L'ambiguïté était ancienne. Elle remontait à Marx.

Même une société entière, une nation, que dis-je ? toutes les sociétés contemporaines ensemble ne sont pas propriétaires du globe. Elles n'en sont que détentrices, usufruitières, et elles sont tenues, comme de bons pères de famille, à le léguer amélioré aux générations qui suivent (2).

Comment un peuple qui se juge plus savant, plus laborieux, plus moral que les autres, n'en viendrait-il pas à penser que son devoir strict est de déposséder, pour des raisons d'utilité publique, les nations qui auraient insuffisamment géré le lot qui leur a été assigné sur le globe ? C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver quand de notables fractions de l'aile droite socialiste allemande, dans l'étude des questions coloniales et étrangères, se sont laissé gagner à des doctrines impérialistes.

(1) Édouard Bernstein, *Die Voraussetzungen des Sozialismus*, p. 150.

(2) Karl Marx, *Das Kapital*, t. III, 2e partie, p. 309.

Parmi les vieux peuples depuis longtemps aisés, économiquement puissants et pourvus de colonies admirables, il y a la Hollande. Dans l'exploitation de ces colonies n'a-t-elle jamais commis d'abus? Cela est hors de question pour l'instant. Les plus nobles nations ont commis des fautes historiques. Ce n'est pas à l'Allemagne, dont les colons ont donné les pires symptômes d' « africanite », et qui a extirpé du sol et fait mourir de faim dans le désert le peuple entier des Herréros, à faire des reproches aux Hollandais. Les Pays-Bas une fois affranchis de la conquête espagnole, ont été un des plus grands foyers lumineux d'où la liberté de pensée, la liberté civile et politique aient rayonné sur le monde. Quel enseignement, en plein dix-septième siècle, que celui du grand et doux platonicien Grotius : « Le meilleur châtiment pour celui qui est dans l'erreur, c'est de l'instruire ! » La République des Pays-Bas, disait le Grand Électeur ébloui, est née de l'amour de la liberté. Après les coups prodigieux que lui portèrent les grands voisins, Philippe II, Cromwell, Louis XIV et la Prusse qui envahit et châtia la Hollande en 1787 pour une avanie faite à une princesse prussienne, enfin Napoléon, il est resté debout, en Hollande, un peuple qui a un sens incomparable de l'indépendance. Il vit, dans une aisance vieille, d'une vie qui continue à être laborieuse,

artiste, intelligente, civiquement forte. La plupart des nations l'aimaient et l'admiraient. Soudain, au début du dix-neuvième siècle l'Allemagne prit conscience d'elle-même. Aussitôt elle en voulut à la petite nation voisine. Que fût-il advenu si la Prusse avait gardé dans les forteresses belges et néerlandaises le droit de garnison que prévoyaient les traités de 1815? Les puissances occidentales, la France et l'Angleterre, avaient libéré la Belgique et la Hollande de cette menace, en 1832. On a vu toutefois que, pour la Belgique tout au moins, les garanties instituées alors ne se sont pas trouvées suffisantes. Suffiront-elles pour la Hollande?

Les Hollandais, aux yeux des Allemands, ont deux qualités enviables et un tort grave. Ils sont enviables, ayant les embouchures du Rhin et les colonies riches de l' « Insulinde » et de la Guyane. Ils ont un tort : c'est de ne plus faire partie de l'Empire allemand d'aujourd'hui, comme ils faisaient partie du Saint-Empire romain.

Depuis Frédéric List, les revendications n'ont pas cessé. Le plan de constituer en une unité nationale vigoureuse l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Suisse, la Belgique et la Hollande est de ce grand économiste (1). Les Pays-Bas

(1) F. List, *Nationales System der politischen Oekonomie*. Ed. Eheberg, p. 334 sq. Le livre est de 1841.

prétendent fournir à l'Allemagne toutes les denrées coloniales dont celle-ci a besoin, mais acheter où ils veulent les produits manufacturés qui leur sont nécessaires. Injustice manifeste, dit le redoutable théoricien; et les Allemands revendiquent une réciprocité qu'ils imposeront. Depuis lors la querelle est pendante. Le grand libéral hollandais J.-R. Thorbecke avait eu beau dire, dès 1837 :

Nous sommes des Hollandais, nous ne sommes pas des Allemands. Nous avons notre place entre l'Allemagne et l'Angleterre. Nous ne pourrions nous subordonner à l'Allemagne qu'aux dépens de notre force propre et de notre destinée.

Périodiquement la réclamation allemande revenait, indiscrète, insistante. Treitschke, l'historien national libéral, fait cet aveu : « On ne nous aime pas à Amsterdam et à Utrecht. » Et il s'étonne des projets sinistres que prêtent à l'Allemagne les Hollandais. Mais comment les Hollandais se fussent-ils rassurés quand Treitschke avouait que les Allemands « voient avec douleur que l'embouchure de leur fleuve ne leur appartient plus »? Et que dire de cette menace :

Si la prochaine attaque des Français trouvait les Hollandais du côté de nos ennemis, la Hollande, par sa méfiance, se jetterait elle-même dans l'abîme ; et

il nous faudrait essayer... de faire rentrer les Pays-Bas dans la grande nationalité qu'ils ont autrefois abandonnée (1).

Constantin Frantz, le plus libéral des ennemis de Bismarck, exigeait que, « par une fédération de l'Europe centrale, la Hollande, et par là l'embouchure du Rhin et toute l'Inde néerlandaise, fussent unis d'un lien immédiat avec l'Empire allemand d'aujourd'hui » (2). Ce ne sont pas là de simples rêveries de savants. Les hommes d'État allemands prennent les projets pratiques de toute main. Les définitions que Guillaume II faisait donner de sa nouvelle route (*Neuer Kurs*) dans les publications officieuses de la Wilhelmstrasse, lors de son avènement, établissent que la grande pensée du règne est avant tout de superposer à la Triple Alliance militaire des puissances de l'Europe centrale une Union douanière « ouverte à tous les peuples amis », et qui « serait le *point de départ d'un nouveau système européen* » (3).

Parmi ces peuples amis que l'on espérait

(1) H. von Treitschke, *Historische und politische Aufsätze*, t. II, 9e éd., 1903, p. 544.

(2) Constantin Frantz, *Das neue Deutschland*, 1871, p. 384-385, et dans beaucoup d'autres de ses ouvrages.

(3) Voir la publication officieuse intitulée *Berlin-Wien-Rom*, 1892, p. 109, 113-115. Ce volume est anonyme; mais il est dû à la plume de Julius von Eckardt, qui fut directeur pendant longtemps du bureau de la presse à la Wilhelmstrasse de Berlin.

gagner à l'Union douanière, et plus tard à la Confédération politique des États allemands, il y avait la Hollande.

La *Ligue pangermaniste* ne s'en cache point. Elle a coutume de deviner les pensées secrètes du Gouvernement allemand ou de lui fournir des idées quand il en manque. Elle a surtout pour but de soulever dans le pays les clameurs dont s'autorisent les gouvernants pour alléguer que la volonté du peuple lui force la main.

Nous avons besoin, dit le pangermaniste Fritz Bley, de ces terres nouvelles hollandaises, déjà fertilisées par le sang allemand, pour l'indispensable élargissement de notre domaine économique... Une union douanière, une organisation commune de la défense militaire et navale, une gestion commune de nos possessions d'outre-mer... Tel est l'objet de l'alliance germano-néerlandaise (1).

Un économiste allemand important, Ernst von Halle, disait de la Hollande :

Il est monstrueux que les embouchures de deux des plus grands fleuves de l'Allemagne, le Danube et le Rhin, mais surtout ce dernier, qui est la plus importante artère du trafic national, et qu'une série de ports des plus importants pour les échanges internationaux de l'Allemagne se trouvent entre des mains étrangères... Il faut à l'avenir que l'Empire

---

(1) Fritz Bley, *Die Weltstellung des Deutschlands*, 1897, p. 7.

allemand puisse établir et appuyer ses lignes de défense sur les positions les plus favorables (1).

Quand les Allemands méditent une attaque, ils soutiennent invariablement qu'ils ont besoin de mieux établir leurs lignes de défense ; et ce sont donc les Hollandais, « monstrueusement » installés sur leur Waal et leur Lek natal, qui menacent l'Allemagne.

Cet état d'esprit a été celui des dirigeants allemands depuis le temps où Julius von Eckardt rédigeait le manifeste officieux de *Berlin-Wien-Rom*. Mais, par surcroît, ils croient aujourd'hui le moment venu des réalisations. La conversation fameuse de M. Zimmermann, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Prusse, avec le socialiste hollandais Troelstra, ne laisse pas de doute. Elle n'est pas arrivée à dessiller, semble-t-il, les yeux de Troelstra. Les socialistes allemands se laissent gagner par la contagion. Un socialiste qui, hier encore, se disait d'extrême-gauche, Lensch, rédacteur de la *Leipziger Volkszeitung*, défend aujourd'hui dans la presse socialiste l'idée de cette confédération de l'Europe centrale qui menace d'englober, après la Belgique, la Hollande. N'est-ce pas Lensch, aussi bien, qui prétend que le socialisme inter-

(1) Ernst von Halle, *Volks- und Seewirtschaft*, t. II, 1902, p. 3, 4, 47, 48.

national a intérêt à ébranler la puissance mondiale de l'Angleterre? Dans cette guerre qui s'est montrée par degrés la guerre préméditée de l'Allemagne contre les puissances libérales d'Occident, il arrive donc que des marxistes outranciers soient contre le libéralisme et contre l'Occident. Ils le sont d'une façon consciente (1). A vrai dire, ceux-là seuls peuvent s'en étonner qui ont oublié que Lensch se réjouissait en plein Congrès de Chemnitz, en 1912, de voir l'Allemagne entrer puissamment dans la rivalité des armements maritimes, parce que c'était là le meilleur moyen d'éviter l'hégémonie maritime anglaise, et par là de briser la puissance économique de l'Angleterre (2). Mais quelle est alors cette hypocrisie, de la part des socialistes allemands, de soutenir qu'ils combattent le despotisme russe, s'ils cherchent avant tout à abattre le colonialisme anglais et la République Française?

III

Cornélissen n'a pas voulu être complice de cette prodigieuse aberration. Nous savons de

(1) Voir la protestation motivée du journal socialiste suisse *Volksrecht*, articles : *Die Kriegsziele* (*Les fins de la guerre*), 22 et 23 avril 1915.

(2) Voir ma propre protestation dans la *Revue socialiste* du 15 mai 1913, p. 459 sq. : « Ce qu'il y a d'impérialisme dans le socialisme allemand d'aujourd'hui... »

science certaine que l'Empire russe est entré dans la phase de l'évolution constitutionnelle. Les gouvernants russes sont assez clairvoyants pour avoir fait ce pas, malgré des résistances attardées, sans arrière-pensée de retour. Nous croyons que l'évolution de la Russie dans le constitutionnalisme sera plus rapide que l'évolution de l'Allemagne, parce que le peuple russe, arriéré dans l'instruction de ses masses, est cependant mieux doué que le peuple allemand pour la liberté. En tout cas, le peuple russe a rendu à la liberté de l'Occident et à la France, dans la guerre de 1914-1915, le service de ne pas les laisser écraser par le choc brutal des armées allemandes, autrichiennes et magyares.

Dans cette terrible occurrence, Cornélissen se retrouve avec son âme de feu. L' « utopie misérable » lui paraîtrait être, chez les hommes de son pays, de prétendre conserver la paix, quand le militarisme allemand n'est pas encore réduit. De nouveau, pour une lutte où l'avenir humain est engagé, il fait appel « à tous les courages et à toutes les énergies ». Il imagine les peuples d'Occident comme unis dans un vaste syndicat d'affranchissement. Il veut les joindre dans une vaste coopérative où l'on pourrait vivre de liberté parce qu'on aurait créé de la liberté. L'action directe, qu'il préconise aujourd'hui, c'est la guerre pour le droit, qui doit précéder la paix

dans la justice. Dans ce vaste syndicalisme, qui doit soulever les peuples contre la plus insupportable tyrannie que le monde ait vue, il exige impérieusement que la Hollande soit aussi militante. Sans quoi, elle ne serait pas « en marche vers la société nouvelle ».

Il est allé propager cette croyance parmi ses compatriotes en Hollande. L'écrit que nous publions résume ses arguments. Ce n'est pas à nous, Français, à dire s'il a raison. Cornélissen prend place par cet écrit dans la brillante pléiade des professeurs et des écrivains hollandais qui ont dit leur sympathie pour la cause des Alliés. Snouck Hurgronje, Hector Treub, C.-L. Dake, Kernkamp, Knottnerus, Grondijs ([1]), Frédéric van Eeden, L. van Outhoorn, ce sont des noms que nous n'oublierons plus. La campagne de presse des journaux hollandais de toute nuance, en tête *De Telegraaf* d'Amsterdam, est parmi les actes intellectuels les plus courageux de ce temps, et les dessins de Raemaekers sont à eux seuls un châtiment. Mais faut-il souhaiter à la Hollande le risque redoutable d'une guerre ? Le général Langlois autrefois avait souhaité la Hollande alliée à la Belgique. Nous savons en tout cas l'œuvre prodigieuse qu'elle a accomplie pour

(1) Lire, de ce dernier, *Les Allemands en Belgique* (*Louvain et Aerschot*), fascicule 34 de la collection « Pages d'Histoire » (Berger-Levrault, Paris-Nancy, 60 cent.).

accueillir la population belge réfugiée. Certaines provinces ont accueilli des fuyards aussi nombreux que la vaillante population hollandaise qui leur ouvrait ses ressources et ses bras. La Hollande n'a pu sauver militairement la Belgique. Elle a sauvé le peuple belge. Cela aussi est une alliance. Y a-t-il pour elle un devoir plus haut ? Je ne sais. Mais d'y avoir songé, comme a fait Cornélissen : d'y être prêt, comme toute la Hollande, s'il faut l'accomplir, cela est digne du peuple dont le savant van Meursius a pu dire au dix-septième siècle, non sans justesse :

Græcia nunc minor est et minor Ausonia.
« La Grèce et l'Italie eurent moins de grandeur. »

Charles ANDLER,
Professeur à la Sorbonne.

LES

DESSOUS ÉCONOMIQUES

DE LA GUERRE

Selon un grand journal financier et commercial, la *Gazette de Francfort,* un Américain éminent aurait résumé, en automne 1911, ses impressions de voyage à travers l'Europe dans les termes suivants : « Nous ne sommes plus maintenant les parvenus parmi les peuples civilisés ; cette place nous l'avons abandonnée aux Allemands [1]. »

Entre les lignes, le journal faisait comprendre que l'Américain éminent en question n'était autre que le grand inventeur Thomas Edison, dont une autre déclaration caractérise également les impressions européennes : « J'ai vu plus de cheminées d'usines à Chemnitz que dans la France entière. »

---

(1) « *Wir sind nicht länger die Parvenüs unter den Kulturvölkern; diese Stelle haben wir den Deutschen abgetreten.* » *In diese Worte fasste ein hervorragender Amerikaner im letzten Herbst die Eindrücke seiner Europa-Reise zusammen.* (*Frankfurter Zeitung* du 9 avril 1912. *Abendblatt.*)

Les paroles qui figurent en tête de la présente brochure nous sont souvent revenues à l'esprit depuis le commencement de la guerre actuelle, non seulement quand nous pensions aux dessous économiques de cette horrible lutte où s'entre-tuent les peuples et les races, mais aussi quand nous voulions nous expliquer la conduite générale des armées allemandes en Belgique et dans le nord de la France, leur mépris voulu et ordonné des monuments de l'art, de l'architecture et de la science : cathédrales, bibliothèques, etc.

L'Allemagne, pays des « penseurs », comme beaucoup de ses habitants aiment encore à l'appeler, pays de philosophes, de poètes, de musiciens, a évolué, pendant les dernières décades, dans une nouvelle direction. Et d'une façon progressive, depuis le commencement du vingtième siècle, elle se consacre aux grands brassages d'affaires qui, avant elle, avaient rendu fameuse entre les nations la Fédération républicaine de l'Amérique du Nord. On a constaté que les industriels et commerçants américains eux-mêmes, qui venaient visiter depuis peu les villes allemandes, s'étonnaient des changements survenus dans les besoins de la population et de la rapidité avec laquelle s'accomplissait l'évolution économique en Allemagne. L'appât du bien-être matériel a ébloui les es-

prits les plus éclairés du pays ; les arts y évoluaient de plus en plus vers les industries de la décoration, et les sciences, en dehors de leur utilisation pour la préparation de la guerre, paraissaient avoir pour but principal l'enrichissement banal des hommes. Les fils de la grande Germanie s'en allaient battre les routes du monde entier, guidés par cet esprit qui animait jadis la société anglaise : *Go, my son, be honest, if it is possible, but make money !*

L'Allemagne s'étant remise plus rapidement que les États-Unis de la crise aiguë de 1907-1909, les industriels et commerçants allemands aimaient, ces dernières années, à prouver, chiffres en mains, que le développement industriel de leur pays avait pris l'allure d'une évolution « à l'américaine », tandis que la stagnation continuait à régner dans plusieurs sphères de la vie économique du Nouveau-Monde.

Dans le numéro de la *Gazette de Francfort* cité plus haut, un collaborateur financier publiait un tableau comparatif, que nous reproduisons ci-après, pour opposer, par quelques chiffres typiques, la différence du développement économique de l'Allemagne et des États-Unis depuis l'année 1907, point culminant de l'activité économique dans les deux mondes avant la grande dépression générale.

ALLEMAGNE		1907	1911	ACCROISSEMENT en °/o
Extraction de fonte de fer	(en millions de t.)	13.05	15.53	+ 19,0
Extraction de charbons	(—)	143.19	160.74	+ 12,3
Consommation de cuivre	(en tonnes)	160.217	238.745	+ 49,4
Syndicat des Aciéries.				
Expéditions	(en 1.000 t.)	10.312	12.202	+ 18,3
Compagnie minière Gelsenkirchen.				
Employés		43.290	49.755	+ 14,9
Salaire moyen	(en marks)	?	1.544	?
Bénéfices bruts	(en millions de m.)	44.56	45.97	+ 3,2
Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft.				
Chiffre d'affaires	(—)	216	362	+ 66,0
Employés		30.700	60.818	+ 97,9
Bénéfices nets	(en 1.000 m.)	14.548	21.716	+ 48,3
Recettes des chemins de fer	(en millions de m.)	2.550	2.941	+ 15,6
Importation	(—)	8.746	9.541	+ 9,1
Exportation	(—)	6.845	8.101	+ 18,3
Commerce extérieur total	( )	15.591	17.645	+ 12,9
Dépôts confiés aux *9 grandes banques berlinoises*	(—)	4.513	6.223	+ 37,8
Dépôts des Caisses d'épargne	(en milliards de m.)	14	18	+ 28,6
Opérations de Bourses.				
Recettes du timbre	(en millions de m.)	11.02	24.78	+ 125,0
Service des compensations et des virements à la Banque de l'Empire	(en milliards de m.)	307	401	+ 30,6
Faillites		8.126	8.742	+ 7,6
Émissions	(en millions de m.)	1.900	2.540	+ 33,7
Avances à court terme	(en fin d'année)	10 °/o	8 °/o	»
Population	(en millions d'hab.)	61.98	65.41	+ 5,5
Superficie	(en 1.000 km²)	541	541	»

AMÉRIQUE		1907	1911	ACCROISSEMENT (+) évent. DÉCROISSEMENT (—) en °/o
Extraction de fonte de fer	(en millions de t.)	25.80	23.30	— 9,7
Consommation de cuivre	(en tonnes)	214.120	316.791	+ 47,9
Trust de l'acier.				
Aciers bruts, demi-bruts et manufacturés	(en 1.000 t.)	23.665	24.813	+ 4,6
Employés		210.180	196.888	— 6,3
Salaire moyen	(en marks)	3.213	3.440	+ 7,1
Excédent total	(en millions de m.)	718	441	— 38,0
General Electric Company.				
Chiffre d'affaires	(—)	252	298 (1)	+ 18,3 (1)
Employés		28.000	32.000 (1)	+ 14,2 (1)
Bénéfices nets	(en 1.000 m.)	35.898	45.595 (1)	+ 28,8 (1)
Recettes des chemins de fer	(en millions de m.)	10.898	11.852	+ 8,8
Importation	(—)	6.025	6.413	+ 6,6
Exportation	(—)	7.900	8.287	+ 4,7
Commerce extérieur total	(—)	13.925	14.700	+ 5,0
Dépôts individuels aux *Banques nationales.*	(—)	18.354	23.044	+ 25,6
Opérations de Bourses à New-York.				
Actions	(en mill. de pièces)	196	127	— 25,4
Prix maximum pour un siège en Bourse de New-York	(en dollars)	80.000	73.000	— 8,8
Compensations	(en milliards de m.)	399	386	— 3,2
Faillites	(sur 10 mois)	7.861	10.265	+ 32,9
Émissions	(en millions de m.)	5.585	7.300	+ 24,7
Avances à court terme	(fin d'année)	15 à 18 °/o	3 3/4 °/o	»
Population 1910	(en millions d'hab.)	92.30	92.30	»
Superficie	(en km²)	9.367	9.367	»

(1) Ces chiffres se rapportent à l'année 1910, le bilan de 1911 n'étant pas encore publié.

Ces tableaux montrent à l'évidence que, ni pour la production de la fonte de fer, ni pour les industries électrotechniques, ni pour les recettes de chemins de fer, ni pour le commerce extérieur ou les opérations de Bourse, le développement des États-Unis ne saurait être comparé, pendant ces dernières années, à celui de l'Empire allemand.

Dans son ensemble, la production nationale de l'Allemagne s'est accrue, pendant les cinq années précédant immédiatement la guerre, d'environ un tiers. C'est assurément une évolution bien « américaine ». L'Amérique, au contraire, qui jadis avait si souvent étonné le monde par les sauts et les bonds de son expansion, l'Amérique a eu, pendant la même période, un développement extrêmement lent.

Certes, il y a des raisons particulières qui ont contribué à ce que la dépression économique pesât plus longtemps sur les États-Unis après la crise de 1907 ; celle-ci, du reste, avait été plus intense en Amérique que dans les pays d'Europe. Ces raisons, qui sont avant tout de nature psychologique, se trouvent dans le scepticisme et la méfiance qui ont fait place, aux États-Unis, à l'optimisme financier illimité d'avant 1907. En outre, il faut compter avec les facteurs politiques : le changement de Présidence et les grandes réformes législatives intro-

duites à la Maison Blanche de Washington sous le nouveau régime démocratique ; et enfin, *last not least,* avec la lutte contre les trusts et contre la corruption financière. Le capital, aux États-Unis, a été inquiété dans sa qualité de puissance d'exploitation sans scrupules.

La comparaison avec les États-Unis fait mieux ressortir encore l'essor fiévreux que l'Allemagne a connu dans les années précédant la guerre actuelle.

Signalons une industrie particulière et significative pour toute la vie sociale des pays modernes : l'industrie du fer.

Dans l'espace de douze ans, de 1898 à 1910, l'Allemagne a nettement doublé sa production de fonte de fer, qui était à la dernière époque de 14.793.325 tonnes, — production qui a encore monté depuis (1), — contre 7.312.766 tonnes en 1898. N'oublions pas que cette période de douze ans a été troublée deux fois par une crise sévère. Dans la précédente période de douze ans, la

(1) En 1913, la production allemande de fonte de fer a même atteint 19.309.172 tonnes. Mais il peut être intéressant de signaler comment la guerre a influencé cette industrie. Voici, en effet, les chiffres de la production mensuelle pour l'année 1914, selon la statistique du *Verein Deutscher Eisen- und Stahlindustrieller :*

Janvier	1.566.505 tonnes	Juillet	1.564.345 tonnes
Février	1.445.511 —	Août	586.661 —
Mars	1.602.896 —	Septembre	580.087 —
Avril	1.534.429 —	Octobre	729.882 —
Mai	1.607.193 —	Novembre	788.956 —
Juin	1.531.313 —	Décembre	853.881 —

production de fonte n'avait pas tout à fait doublé, puisqu'elle était en 1886 de 3.687.433 tonnes; et encore faut-il admettre qu'il est beaucoup plus difficile de faire doubler une production de 7.300.000 tonnes qu'une de 3.600.000 seulement.

Ces chiffres expriment à la fois toute la puissance industrielle de l'Allemagne et toute la gravité de la situation actuelle de ce pays. Car, en somme, tout le monde comprendra que les Allemands, non plus que nous, ne puissent se nourrir de fonte de fer; et le *progrès technique* ne saurait être considéré, pour un peuple, comme un *progrès social* qu'à la condition de répondre aux besoins vitaux de la population. Sur les 14 à 19 millions de tonnes de fer et d'acier par an que produit l'Allemagne, 8 à 10 millions de tonnes sont destinées à l'exportation, et la situation est analogue dans d'autres industries encore. Plus que n'importe quel autre pays de l'Europe, l'Allemagne industrielle travaille pour le marché mondial. Le pays n'a pas les immenses colonies de l'Angleterre, ni les vastes terres non défrichées des États-Unis; il n'y a pas non plus en Allemagne cette harmonie relative entre l'agriculture et l'industrie qui existe en France.

En outre, l'accroissement rapide de la population allemande est un facteur puissant qui a poussé longtemps à l'expansion économique.

Et depuis que l'émigration allemande avait presque complètement pris fin dans les dernières années du siècle passé, cet accroissement constant de la population, se chiffrant à presque 900.000 habitants par an, a constitué une tendance particulière à une évolution mouvementée. Notons encore, à ce propos, que l'accroissement de la population en Allemagne n'a été dû que pour une partie — d'ailleurs décroissante — au grand nombre des naissances, et que, pour l'autre partie, il a été imputable au recul du nombre des décès. Non seulement donc la population s'est accrue d'année en année d'une façon absolue, mais sa composition a changé aussi constamment, le nombre des adultes, des consommateurs à part entière, augmentant plus rapidement que le nombre des enfants. Or, l'accroissement de la population est une raison de plus pour laquelle la nation allemande n'aurait pu exister dans la même situation de stagnation — ce terme pris au sens relatif — que celle où a pu vivre la société française ou quelque autre, également tranquille.

Et voilà rapidement exposées les raisons économiques et sociales pour lesquelles les tendances d'expansion industrielle et commerciale en Allemagne ont nécessairement amené des tendances à l'expansion territoriale. Ces dernières tendances visent à la fois la conquête de colonies

et l'occupation de territoires propres à arrondir les centres industriels et commerciaux de l'Empire, notamment la prise des ports les plus importants des pays voisins.

L'empereur Guillaume exprimait toute la puissance de la poussée colonisatrice, lorsque, il y a quelques années, il prononçait cette parole restée dans le souvenir de tous : « Notre avenir est sur la mer. » Quant à la tendance à l'annexion des pays voisins, il faut bien tenir compte de ce que les grands industriels rhéno-westphaliens entendent dire, lorsqu'ils appellent Anvers et Rotterdam « les deux poumons de l'Allemagne de l'Ouest ».

Mais ce sont là des tendances naturelles à la guerre de conquête. Personne ne le niera s'il se rend compte de la situation économique actuelle de l'Empire allemand. Les diplomates et hommes d'État, les savants, les grands industriels allemands sont les premiers à envisager les conséquences de cette situation. Les appétits allemands correspondent nécessairement à son essor industriel rapide et fiévreux.

L'Allemagne se trouve, de nos jours, dans une situation analogue à celle de l'Angleterre à l'époque où les industries anglaises, nouvellement créées au début du machinisme, allaient chercher des débouchés sur tous les marchés du monde.

Mais il y a une différence essentielle et primordiale pour quiconque tâche de s'expliquer l'existence de tant de sujets de conflits internationaux dans nos temps modernes. L'Angleterre, autrefois, arrivait la première sur le marché mondial de la grande industrie; elle pouvait s'en emparer et se créer de nouveaux débouchés sans avoir besoin de repousser d'autres concurrents capables de se mesurer avec elle. L'Allemagne, de nos jours, au contraire, trouve en face d'elle comme puissances de grande industrie et de grand commerce, non seulement la vieille Angleterre, mais encore et surtout l'Amérique du Nord qui occupe toujours bel et bien le premier rang. En outre se rangent autour de l'Empire allemand la France, la Russie, l'Italie, l'Autriche-Hongrie qui modernisent tous leurs moyens de production et de transport et continuent à exiger leur place sur le marché.

Dans ces conditions, l'Allemagne, arrivée la dernière et forcée de repousser ses concurrents, trouve à chaque pas des obstacles, des territoires où elle aurait voulu s'installer pour le besoin de ses industries et de son commerce, parce qu'on y a découvert des gisements de minerais ou de pétrole, etc., mais qui sont déjà occupés par d'autres.

Dans la presse de tous les pays on a souvent pu lire, ces derniers mois, que l'horrible guerre

actuelle est une lutte de prédominance mondiale pour le commerce et l'industrie entre l'Allemagne et l'Angleterre. Non seulement ceux qui s'expriment ainsi simplifient essentiellement des événements historiques fort compliqués, — comme nous allons le voir plus loin, — mais encore ils oublient de mettre en lumière une circonstance pourtant importante. C'est que, pour l'Angleterre, il ne pourrait s'agir tout au plus, dans les conditions actuelles, que de la défense d'une situation déjà acquise contre un nouveau venu. Et comme ce pays possède dans toutes les régions du monde des colonies qui entretiennent des relations de commerce multiples et étroites avec la mère patrie, ce n'est pas du côté anglais que le danger d'une guerre européenne a menacé le plus, ces dernières années (1). Par contre, l'Allemagne doit supplanter à droite et à gauche ses rivaux du marché international ; donc, si l'atti-

(1) Les événements ont prouvé du reste que l'Angleterre était aussi peu prête à la guerre que la France. C'est la raison principale invoquée par les grands syndicats ouvriers anglais, lorsqu'ils se mettaient du côté de leur gouvernement, malgré leurs sentiments internationaux et leur esprit pacifique. En octobre dernier, la *General Federation of Trade-Unions* d'Angleterre a publié un intéressant manifeste intitulé : *Les syndicats et la guerre*, où on lit :

« ...Une organisation comme la Fédération générale des syndicats, qui représente 1.006.904 ouvriers syndiqués, et qui est en grande partie intéressée dans leur bien-être financier, doit enlever tout doute concernant sa propre position et ses intentions.

« Elle ne peut pas mieux commencer cette tâche qu'en cons-

tude de l'Angleterre pouvait rester défensive, celle de l'Allemagne devait revêtir un caractère nettement offensif.

Ceci est d'autant plus vrai qu'à chaque période d'expansion excessive de ses industries, l'Empire allemand a dû subir un recul inévitable et adéquat à l'intensité du progrès, en sorte que les périodes de prospérité réelle sont devenues de plus en plus courtes. Après les crises de 1901-1902 et de 1907-1909, voici qu'une nouvelle période de dépression est arrivée en Allemagne en 1913.

Ainsi la Chambre de Commerce de Berlin constate, dans son rapport annuel sur l'année 1913, que deux grandes industries allemandes seulement, la grande industrie chimique et celle de l'électrotechnique, ont pu continuer à se maintenir, tandis que les industries du bois,

---

tatant qu'elle est et qu'elle a toujours été du côté de la paix internationale et de la paix industrielle...

« Il n'est pas dans les intentions du Comité directeur d'analyser et de discuter à fond les causes de la guerre, ni les responsabilités de ses horreurs. Il suffit, pour le moment, de dire que, selon l'opinion de millions de syndiqués, la responsabilité de la guerre n'incombe pas à la politique ou à l'attitude de la Grande-Bretagne.

« Cette opinion s'appuie, de notre part, sur des preuves documentaires et sur le fait que nous n'étions pas prêts à la guerre nous-mêmes ; du côté ennemi, sur les témoignages de leurs soldats, de leurs hommes d'État et de leurs professeurs, et sur leur terrible capacité immédiate à frapper par des coups effectifs et terrifiants... »

celles du textile, celles des cuirs et peaux, le commerce des vins et autres branches marquaient un fort recul et que le bâtiment se trouvait en plein malaise.

Comme la *Gazette de Francfort* l'a exprimé, « l'accroissement immense de la production qui avait été la caractéristique principale du développement économique allemand, réclamait des débouchés » ([1]).

Ce qui a souvent gêné les industries allemandes dans leur développement, notamment pendant les périodes d'expansion, c'est le manque d'argent, la formation de capitaux n'ayant pas marché de pair, en Allemagne, avec les besoins de capitaux. Jusqu'à la crise du Maroc, c'est la France qui avait surtout avancé des sommes considérables aux industries de l'État voisin, mais, après que ces sommes eurent été retirées, ces industries avaient souvent dû s'assurer les capitaux nécessaires à leur développement aux États-Unis, et cela avec des difficultés croissantes.

*
* *

La dernière crise allemande peut-elle avoir accéléré les événements et déterminé l'époque

(1) *Frankfurter Zeitung* du 28 décembre 1913, article : *Rückblicke auf das Wirtschaftsjahr 1913*, II.

où l'Allemagne a cru devoir recourir aux armes pour aplanir la voie à ses industries et à son commerce?

On pourrait le croire d'après le malaise qui régnait dans les Bourses allemandes pendant le premier semestre de 1914.

D'autre part, le cours des événements et les documents diplomatiques officiels prouvent que non seulement l'Empire allemand a voulu la guerre, mais qu'il en a, de propos délibéré, précipité l'avènement.

Et pourtant, autant qu'on puisse en juger par les faits économiques ou financiers — les données dignes de confiance ayant été plutôt rares ces derniers mois — le moment où la guerre a éclaté n'était pas favorable pour l'Allemagne au point de vue économique, et l'on doit conclure que ce sont plutôt des raisons politiques et techniques (l'augmentation prochaine du contingent des recrues et la construction de nouveaux chemins de fer en Russie; la mise en vigueur prochaine de la loi de trois ans en France, etc.) qui ont décidé le Gouvernement allemand à précipiter les événements.

En effet, le malaise financier de la première moitié de 1914, dont il a été question plus haut, doit être attribué surtout, selon nous, aux inquiétudes de la Bourse allemande mieux renseignée que la Bourse française sur les inten-

tions du Gouvernement de l'Empire (1) et au fait qu'après la guerre des Balkans l'atmosphère n'a plus cessé d'être troublée en Europe. Au point de vue industriel, par contre, le pays paraissait se rétablir lentement de son état de dépression, et notamment la grosse métallurgie avait déjà commencé, dans les premiers mois de 1914, à donner des résultats satisfaisants (2).

C'est donc plutôt à une période de lente reprise des affaires qu'il aurait fallu s'attendre en Allemagne pour la seconde moitié de 1914 et pour l'année présente, reprise que la tranquillité politique n'aurait pu que fortifier et qui aurait donc été peu propre à faire désirer la guerre immédiate par les grands industriels et les grands commerçants.

Déjà, pour cette raison, il faut se garder de juger trop vite que ce sont les grands capitalistes allemands, et eux seuls, qui auraient voulu déchaîner l'horrible guerre que nous

---

(1) La preuve la plus décisive que la France n'a pas voulu la guerre actuelle, est le fait qu'au 19 juin, lors de la discussion de l'emprunt 3 1/2 % devant la Chambre des Députés, ni le Parlement, ni le Gouvernement, ni même la haute finance, si bien renseignée d'ordinaire, ne prévoyaient en France la guerre. Voir là-dessus la discussion de l'amendement Stern à la séance de la Chambre du 28 janvier 1915 (*Journal officiel* du 29 janvier 1915, Annexe, pages 34 et suiv.).

(2) Voir *e. a.*, sur le premier semestre de 1914, le *Frankfurter Handelsblatt, Abendblatt der Frankfurter Zeitung* du 27 juin 1914, article : *Börsenwoche.*

subissons maintenant. Évidemment, il y a encore, dans cette guerre, de nombreux facteurs souvent aussi décisifs pour susciter un conflit mondial, des facteurs de race et de gouvernement dont nous nous occuperons tout à l'heure.

Allons même plus loin. C'est de propos délibéré que nous avons parlé jusqu'ici des intérêts « économiques » et des « appétits allemands » en général et que nous n'avons pas encore écrit le mot d'intérêts de « capitalistes ». C'est pour ne pas faire croire qu'il s'agit uniquement d'intérêts personnels des entrepreneurs allemands en concurrence avec leurs rivaux anglais, français, russes, etc., et que les masses des ouvriers et paysans allemands, par exemple, seraient moins responsables dans le conflit mondial actuel que leurs patrons.

En fait, il s'agit bien ici d'une responsabilité collective de la population allemande, non pas, assurément, d'une responsabilité exclusive, car les autres peuples d'Europe ont évidemment contribué à accroître d'année en année la quantité de matières inflammables capables de mettre l'Europe en feu, mais au moins d'une responsabilité première qui ne saurait plus être mise en doute.

Nous sommes personnellement si peu enclin à attribuer l'explosion du grand conflit mondial uniquement aux agissements des grands capita-

listes allemands que nous nous sommes refusé jusqu'au dernier moment à croire à la possibilité d'une déclaration de guerre adressée par l'Allemagne à la France et à la Russie, et cela précisément parce qu'on pouvait savoir que cette guerre serait la ruine de milliers de « capitalistes » allemands, même en cas de victoire, et un désastre national en cas de défaite. Nous avions supposé l'influence sociale et politique des industriels et commerçants allemands plus grande qu'elle ne l'a été en réalité.

Il était aisé de prévoir que les flottes anglaise et française domineraient la mer dans le cas où l'Angleterre se joindrait aux adversaires de l'Allemagne. Les conséquences devaient en être : la paralysie de tout le commerce allemand par mer, la capture de tous les navires allemands surpris en cours de route, toute l'œuvre réalisée pendant de longues années par les entrepreneurs allemands dans le commerce d'outre-mer sérieusement mise en péril.

Il y a plus : les grands établissements industriels des provinces rhéno-westphaliennes et de la Silésie, etc., se sont développés, ces dernières dizaines d'années, d'une façon démesurée. Certains d'entre eux, comme les nouveaux établissements Thyssen et Gelsenkirchen, n'avaient été mis en exploitation que depuis quelques mois seulement. Ces usines doivent tra-

vailler à pleine capacité pour faire fructifier les capitaux engagés. Leurs différentes branches de production s'engrènent et se complètent, au point que, si certaines d'entre elles doivent restreindre leur production, les prix de revient généraux augmentent considérablement. Si ces usines sont arrêtées pendant de longs mois, par le simple fait que leurs débouchés leur sont fermés, c'est la ruine pour des milliers de capitalistes dont les capitaux sont immobilisés dans leurs vastes installations de machines et de bâtiments.

D'autre part, qu'on se rappelle ce qui a été dit plus haut sur l'exportation dont beaucoup d'industries allemandes sont dépendantes et que l'on n'oublie pas que les grands trusts américains ne demandent qu'à s'emparer de la clientèle acquise par l'industrie et le commerce allemands, grâce au travail d'un quart de siècle. Pour plusieurs branches de l'industrie on peut même dire que, au point de vue capitaliste, il n'y a guère que les Américains qui auraient pu souhaiter la terrible guerre actuelle (1).

(1) Au mois de décembre dernier, M. Charles Schwab, du grand Trust de l'acier américain, président de la *Bethlehem Steel Company*, interviewé en Europe, déclarait qu'à son avis les affaires ne feront que progresser en Amérique où l'on ressentira l'influence favorable de la situation actuelle en Europe. Comme l'Allemagne notamment est maintenant évincée du marché de l'exportation, la demande de fer et d'acier ne saurait que progresser considé-

Quiconque ne se rend pas compte du travail énorme et de la perte en capital que représente l'acquisition d'une clientèle internationale pourrait être trop facilement enclin à dire en face de faits pareils : « Les capitalistes allemands sont décidés à subir les pertes momentanées de la

---

rablement aux États-Unis. Il y a quelque temps (avant la guerre), la production de la *Bethlehem Steel Company* avait dû être limitée et la Compagnie avait arrêté les travaux d'expansion de ses établissements. A présent, selon M. Schwab, le travail a repris avec intensité (*full speed*) dans ses usines qui se développent rapidement.

C'était là l'opinion de M. Schwab. Et pourtant, nous avons reçu le Rapport annuel du Trust de l'acier pour l'année 1914 et nous avons été étonné d'y trouver les lignes suivantes sur la situation générale des affaires pendant l'année passée : « L'amélioration de la demande au début de l'année ne s'est pas maintenue dans les mois suivants. En juin et juillet, un certain accroissement dans la demande a été signalé, mais avec la guerre européenne les affaires ont baissé, de sorte que, dans le dernier trimestre de l'année, elles ont atteint la moyenne la plus basse, par rapport à la capacité de production, qui ait jamais existé dans un trimestre, depuis l'organisation de la *Corporation.* » Le Rapport constate que la production totale des articles finis prêts à la vente ne s'est élevée qu'à environ 62 % de la capacité annuelle totale des établissements du Trust, ce chiffre ayant été de 90 % environ pour l'année de prospérité relative qu'a été 1912. (Voir *Thirteenth Annual Report of the United States Steel Corporation, for the fiscal year ended December 31, 1914,* pages 25-26. Le chiffre relatif à l'année 1912 est emprunté au Rapport annuel pour cette dernière année.)

Il est possible que la situation se soit sensiblement améliorée en 1915, mais jusqu'à présent il paraît que, même pour le Trust de l'acier, quand les usines ne peuvent pas travailler directement pour la Guerre, parce qu'elles sont spécialisées pour la production d'autres produits : matériel de chemins de fer, machines de toutes sortes, etc., la guerre européenne a été loin d'avoir favorisé l'industrie américaine.

guerre dans l'espoir d'être vainqueurs et de les récupérer largement ensuite par l'agrandissement de leur territoire et, naturellement, de leur commerce. »

Nous répondrons à cela qu'à l'agrandissement éventuel du territoire allemand ne correspondrait nullement un bénéfice *personnel* des capitalistes ruinés. Un tel agrandissement ne dispenserait nullement les grands industriels allemands de recommencer à envoyer leurs représentants dans tous les coins du monde. Ils devraient reconquérir les marchés perdus et occupés par leurs concurrents étrangers en Asie, en Afrique, dans l'Amérique du Sud, sans parler des pays de l'Europe où précisément la guerre aura pu réveiller, et a réveillé déjà, des haines violentes contre l'Allemagne.

Nous voulons parler ici en homme ayant bataillé toute sa vie à l'extrême gauche du mouvement social, et nous disons que tous ceux, dans les partis et groupements avancés, qui croient si volontiers que ce sont les « capitalistes », et eux seuls, qui ont, de part et d'autre, demandé la guerre, feraient bien de se convaincre que les guerres actuelles sont tellement cruelles et dévastatrices que toutes les populations immédiatement engagées, victorieuses ou non, en subiront nécessairement les terribles conséquences pendant des dizaines d'années; que plusieurs

pays neutres eux-mêmes, se trouvant dans une situation moins privilégiée que les États-Unis, en souffriront aussi péniblement ; et enfin que toute cette énorme souffrance humaine se traduira aussi bien par la ruine complète d'un nombre considérable d'entrepreneurs capitalistes et par un manque de bénéfices pendant plusieurs années pour les actionnaires mêmes des plus fortes entreprises, — à l'exception de certaines industries ayant travaillé pour la guerre, — que par la misère générale des campagnes et des milieux ouvriers où les dernières économies auront été épuisées longtemps avant la fin des hostilités.

Le régime capitaliste se base sur des responsabilités *personnelles*. Il est contre la nature même du capitalisme de raisonner de la manière suivante : « Personnellement je serai ruiné par une guerre européenne, mais qu'importe? Ma classe survivra et d'autres cueilleront les fruits de la misère que j'aurai subie, moi. Il est donc de mon intérêt de pousser à la guerre. »

Le capitalisme, fondé sur la concurrence nationale et internationale, s'oppose fondamentalement à ce raisonnement. L'industriel, le commerçant pourront oublier leur propre intérêt devant l'*intérêt de la nation* ou de *la race*, mais jamais devant une prétendue *solidarité de classe*.

LUTTE ÉCONOMIQUE — LUTTE DE RACES
LUTTE
DE RÉGIMES GOUVERNEMENTAUX

Il est évident que, si l'on veut connaître tous les dessous de la terrible guerre, on ne peut considérer exclusivement les gains matériels — gains réels ou gains présomptifs — procurés par cette guerre à certains individus ou catégories d'individus. Ensuite, si l'on estime que l'Allemagne est plus responsable que n'importe quelle autre nation de ce qui s'est passé ces derniers mois sur les champs de bataille de l'Europe et de l'Asie, il est non moins clair qu'on ne peut faire peser cette responsabilité uniquement sur le dos de quelques grands capitalistes intéressés.

Prenons d'abord le premier point. Il est vrai que, les financiers coalisés gouvernant le monde entier, toutes les guerres des dernières dizaines d'années étaient, sinon industrielles ou commerciales pures et simples, du moins fortement

dominées par les intérêts capitalistes. Qu'on pense à la guerre entre les États-Unis et l'Espagne où les riches plantations de cannes à sucre et de tabac et les gisements de fer de l'île de Cuba étaient en jeu ; à la guerre du Transvaal où les mines d'or et de diamants étaient particulièrement visées ; à celle entre la Russie et le Japon où il s'agissait avant tout du commerce en Mandchourie et des relations commerciales avec la Chine ; à la guerre de l'Italie et de la Turquie qui fut liée dès le début à certains intérêts financiers, en particulier à ceux de la *Banco di Roma*. Et ainsi de suite.

Ces faits ont amené certains esprits à simplifier la situation de telle façon qu'ils n'ont pu voir, cette fois encore, que des intérêts de financiers et qu'ils se refusent notamment à reconnaître que la guerre actuelle déchaînée par l'Autriche et l'Allemagne est, de la part des Allemands, une lutte pour la *suprématie en Europe,* — suprématie économique avant tout, mais aussi suprématie politique et morale. La guerre mondiale ne serait pas explicable, si l'on n'admettait pas qu'elle est autant une lutte de *races* et de *régimes gouvernementaux,* qu'une lutte d'*intérêts matériels*.

Déjà, dans d'autres guerres, les différences de race, de religion, de mœurs et de coutumes entre les nations ont joué un rôle considérable.

La guerre entre le Japon et la Russie a été fortement marquée d'un caractère de lutte de races qu'on ne saurait, malgré tout, assimiler purement et simplement à des rivalités capitalistes. Et le principe : « l'Asie aux Asiatiques » exprime plus que de simples notions financières; il se rattache encore à de multiples autres facteurs de la civilisation des peuples.

La complexité des causes qui se trouvent à l'origine des guerres a été plus évidente encore dans la récente guerre des Balkans, et les différences de race, de religion, de mœurs et de coutumes dont nous parlions plus haut continuent à se manifester encore à présent dans les révoltes en Albanie.

Examinons maintenant les origines de la guerre actuelle : le mécontentement de l'Autriche contre la Serbie après le succès de ce pays dans la guerre des Balkans s'explique de soi-même ; et il est évident que l'assassinat du Grand-duc héritier et de sa femme à Serajevo n'a été qu'un prétexte. Pourtant ce prétexte se rattache lui-même à l'opposition de la race germanique et de la race slave et à la propagande anti-allemande faite par les Serbes en Bosnie et en Herzégovine. Vient l'intervention de la Russie. C'est de nouveau l'opposition des races qu'il faut y voir, et l'on aurait tort de vouloir prétendre que la Russie est intervenue simplement parce

que les « capitalistes » russes aiment les capitalistes serbes plus que les capitalistes autrichiens.

De même, si la France s'est mise du côté de la Russie et n'a pas commis de nouveau la faute de 1866, quand elle laissa écraser l'Autriche par la Prusse pour se voir écraser à son tour quelques années après, on peut en penser ce que l'on veut, mais... ce ne sont pas spécialement les intérêts des « financiers » qui ont dicté sa décision.

C'est bien et dûment la civilisation entière qui est en jeu de part et d'autre, et c'est à ce point de vue que les populations de l'Europe Occidentale doivent se placer et prendre position.

Les diplomates et généraux, les philosophes et savants d'Allemagne, tous les Treitschke, les Bernhardi et Bülow, tous les Lasson, les Liszt, les Ostwald et les Oncken ne nous ont pas laissé le moindre doute à cet égard : la lutte de l'Allemagne pour la suprématie en Europe ne vise pas seulement la domination économique, mais également la domination politique, intellectuelle et morale des peuples.

Cette « union des pays de l'Europe Centrale », que les autorités de la science allemande nous font prévoir, sous la présidence de leur Empereur et sous sa direction militaire, cette union n'aboutirait pas seulement à l'annexion directe de la Hollande et de la Belgique, du Danemark,

ou encore de certaines régions de la France et de la Russie, mais aussi à l'hégémonie de la civilisation allemande dans toutes ses formes et sur l'Europe entière.

Or nous sommes d'avis que, si l'union économique et politique doit se faire nécessairement en Europe, il serait néfaste à la civilisation européenne tout entière que l'Allemagne, pays semi-autocratique et militarisé, qui n'a pas traversé les révolutions politiques de l'Europe Occidentale, présidât à cette évolution. Cette union, au contraire, doit se faire par la libre entente, sous la forme des États-Unis d'Europe, avec le désarmement des nations et le respect des libertés civiques déjà acquises en France, en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, etc.

Avant de préciser sur ce point les devoirs des peuples des démocraties européennes, insistons encore sur ce fait que les ambitions de l'Allemagne ne visent pas seulement à la domination économique du monde, mais à sa domination sous toutes les formes.

Quiconque connaît de longue date le mouvement ouvrier international saura que les tendances des Allemands à l'hégémonie universelle s'y sont manifestées, abstraction faite de toute idée de domination économique et militaire.

De même, dans le terrible conflit mondial

actuel, l'esprit impérialiste s'est manifesté aussi vivement dans les masses ouvrières des grands syndicats — du moins parmi leurs meneurs politiques et syndicaux — que dans les milieux dirigeants. Et si, par exemple, on veut relire dans le livre du social-démocrate Édouard Bernstein, *Socialisme théorique et Socialdémocratie pratique* (paru en français chez P. V. Stock, Paris), les pages traitant de la nécessité de la politique coloniale de l'Empire allemand, on comprendra qu'on ne peut pas se débarrasser de tous les problèmes complexes de la guerre actuelle par quelques mots contre les « capitalistes » ou les « financiers ».

Expliquons-nous un peu ce fait indéniable que les masses ouvrières, malgré l'existence de la lutte des classes, peuvent avoir les mêmes intérêts matériels et intellectuels que leurs gouvernants, dès qu'il s'agit de la domination d'une race sur une autre ou de la suprématie d'un peuple sur un autre.

Considérons comme exemple la situation économique de la Serbie. Nous acceptons volontiers que le grand désir de ce pays a été de s'émanciper économiquement de l'Autriche et que l'industrie nationale de la Serbie — ne pensons qu'à l'élevage des porcs, pour lequel l'Autriche était le grand débouché — nécessitait pour la Serbie la possession d'un port sur l'Adriatique

et des chemins de fer conduisant du centre du pays à ce port. Nous savons également que les grands financiers européens avaient déjà avant la guerre tracé le réseau des chemins de fer nécessaires. Mais qu'on ne vienne pas nous dire pourtant que les industriels et commerçants de la Serbie (pays si peu développé du reste au point de vue des industries capitalistes) étaient seuls intéressés au développement économique de leur pays ! Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est la même chose pour le simple paysan, pour le plus misérable porcher serbe, si le prix de vente de leurs porcs augmente de 10, 20 ou 50 °/₀.

De même, la domination économique et intellectuelle de l'Europe par le régime allemand nécessiterait ou faciliterait la création de nombreuses places de surveillants et contremaîtres dans les fabriques, de multiples petits emplois gouvernementaux nouveaux, pour lesquels les Allemands issus de milieux ouvriers seraient désignés et pour lesquels ils seraient tout particulièrement doués par leur esprit d'organisation et leur amour de la discipline. Ensuite, au point de vue intellectuel et moral, les classes ouvrières allemandes peuvent être considérées comme aussi intéressées que les capitalistes (financiers, industriels et commerçants), dans la question de savoir si la langue allemande dominera

ou non en Europe dans un demi-siècle. Et ainsi de suite.

Si les organisations ouvrières de l'Allemagne, ou au moins les *leaders* du mouvement ouvrier politique et des grands syndicats ouvriers, n'avaient pas été presque aussi pangermanistes et impérialistes que les gouvernants du pays, on ne saurait pas s'expliquer ce phénomène caractéristique qu'on a appelé la « banqueroute de l'Internationale socialiste ».

Comment ! les socialistes allemands se sont toujours vantés du fait que, « sur trois soldats de l'armée allemande, il y a un social-démocrate », et, malgré la force numérique et intellectuelle que représente ce nombre, ils n'auraient rien pu faire — s'ils l'avaient voulu — pour empêcher l'horrible boucherie européenne ? Malgré leur force, ils avaient besoin, au commencement d'août, de voter à l'unanimité, au *Reichstag*, les crédits de guerre, sans même qu'une seule voix social-démocrate s'élevât pour protester ouvertement à la tribune du Parlement, et de voter, le 2 décembre dernier, les nouveaux crédits à l'unanimité, moins la voix du député Liebknecht arrivé un peu tard au repentir ? !

Assurément, la crainte de la répression pour les organisations ouvrières et de la confiscation de leurs fortunes ne suffit pas pour expliquer ces faits historiques. La seule explication, c'est qu'au

fond les ouvriers organisés, ou leurs *leaders* politiques et syndicaux, ont vu leur intérêt dans l'expansion de la domination allemande et dans la politique coloniale, autant que les classes dirigeantes.

LES DEVOIRS
DE L'EUROPE OCCIDENTALE

Aux peuples démocratiques de l'Europe Occidentale, la sanglante guerre actuelle impose un double devoir : d'abord il leur faut s'opposer à une guerre de conquête, guerre soulevée par les besoins d'expansion des États industriels de l'Europe Centrale ; ensuite c'est contre les survivances de l'autocratie et contre la réaction pangermaniste dans ces mêmes États qu'il leur faut mener la lutte.

Sous ces deux rapports, le devoir se trouve nettement tracé à tous ceux qui aiment voir progresser la civilisation européenne.

L'Allemagne est imprégnée de militarisme jusqu'à la moelle. C'est sur la force de son armée et de sa flotte réunies que la nation d'outre-Rhin s'appuie dans le rêve d'une extension de ses territoires et de l'acquisition de nouvelles colonies. Mais les places sont prises, et la puissance armée de nos voisins, si formidable qu'elle soit, ne saurait être acceptée par nous comme une justification suffisante pour l'annexion de toutes les régions dont l'Allemagne puisse estimer avoir

besoin et pour ses infractions aux droits d'autres nationalités.

Supposons que, dans un quart de siècle, la Russie aura traversé une période d'évolution aussi rapide que l'a été celle de l'Allemagne pendant les dernières dizaines d'années ! La Russie aura-t-elle le droit, pour cela, de jeter les peuples de l'Europe et de l'Asie dans une nouvelle boucherie générale ? Il y a pourtant encore d'autres moyens qu'une guerre internationale pour une nation qui se trouve dans l'obligation d'étendre son rayon d'action commerciale.

Quant au pangermanisme intellectuel et moral, il constitue un péril imminent pour les pays de civilisation démocratique. Même si nous faisons abstraction de toute idée de « nationalisme » ou de « patriotisme », de toute volonté de maintenir les frontières de chaque pays, nous ne saurions nier que ce péril mette en danger tout ce que nous avons gagné, à la suite de longues années de progrès, dans les pays démocratiques de l'Europe Occidentale, contre le régime de l'absolutisme.

Nous parlons ici en « internationaliste » et nous insistons sur les malentendus qui règnent trop souvent, de nos jours, dans les milieux avancés.

Lorsque, aux mois de septembre et d'octobre derniers, nous étions allé en Hollande, notre

pays natal, exposer par la parole et par l'écrit que ce pays avait le devoir de se solidariser avec la malheureuse Belgique ; que la Hollande avait ce devoir non seulement comme pays voisin aussi fier de sa neutralité et de son indépendance que la Belgique, mais également comme pays de civilisation démocratique ayant réglé son compte avec l'absolutisme monarchique aux seizième et dix-septième siècles ; ensuite, que la Hollande pourrait d'autant moins rester indifférente dans une guerre de l'Europe Occidentale contre l'Europe Centrale, qu'une victoire allemande entraînerait nécessairement son annexion à l'Allemagne en même temps que celle de la Belgique, et que le peuple hollandais ne pourrait pas vivre sous un régime de bureaucratie et de discipline prussiennes ; — à ce moment nous nous sommes heurté partout au malentendu du « patriotisme » que l'on croyait discerner dans nos paroles. Nos contradicteurs se plaignaient de ce que l'esprit de la fraternité des peuples eût, partout en Europe, cédé la place au « chauvinisme », à la défense des « frontières ». Et pourtant nous proposions à nos compatriotes de se joindre, à Anvers, aux troupes belges et anglaises pour aider, par une armée nouvelle d'un demi-million d'hommes, à nettoyer le territoire belge des envahisseurs teutons. Les « frontières » néerlandaises, néan-

moins, se trouvent autre part qu'à Anvers et sur les bords de la Sambre !

Nous ne contestons pas qu'il y ait une recrudescence du patriotisme et du nationalisme en Europe ; nous ne nions pas par exemple que, pour des milliers et des milliers de Français, la reprise de l'Alsace-Lorraine ne soit le motif principal d'une lutte héroïque contre les armées allemandes.

Mais nous disons que, même pour ceux qui s'appellent « internationalistes » au sens le plus absolu du mot, il est un devoir sacré : celui de défendre tout ce que les révolutions du passé ont apporté à l'Europe Occidentale en matière de droits civiques, tout ce que nous avons gagné par le sang des victimes de 1789-1793, de 1830 et de 1848, de défendre, dis-je, cet héritage de nos pères contre les assauts d'un régime moins libre que le nôtre.

L'avalanche des armées allemandes sur la Belgique et sur le Nord de la France, tous les procédés employés par ces armées pour se battre : terroriser les populations soumises, envoyer des civils d'un pays neutre pour faire du travail forcé au service des autorités militaires d'Allemagne, piller les régions envahies et détruire les trésors de l'Art et de l'Histoire, tout cela montre qu'une civilisation inférieure s'est ruée sur l'Europe Occidentale et que le

militarisme et l'impérialisme allemands constituent indéniablement pour elle un *danger imminent*, un *danger immédiat*.

L'objection que nous venons de citer fait penser aux informations publiées par la presse internationale sur les efforts que le comte Witte, mort au mois de mars 1915, a faits à Petrograd pour y rendre populaire l'idée d'une paix prochaine.

Le comte Witte aurait agi, selon les nouvelles des pays neutres, sur la demande d'un « Parti de la Paix » russe, et c'est sur l'invitation de ce parti qu'il aurait fait encore, peu de temps avant sa mort, un voyage à Berlin. Le parti en question aurait voulu profiter du fait que la marche des Russes sur Berlin avait échoué pour faire la paix avec l'Autriche et l'Allemagne.

La presse internationale rappelait à ce propos qu'il y a, dans les milieux du gouvernement et de la haute bureaucratie russes, deux courants opposés, dont l'un se propose de favoriser l'extension de la race slave et d'augmenter, dans ce but, le nombre des régions qui sont, ou directement placées sous le régime du Tsar, ou dont l'autonomie subit au moins l'influence prédominante du grand Empire moscovite.

L'autre groupe, dont le comte Witte était un des porte-parole, serait d'avis que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne doivent continuer d'exister comme puissances à directions conserva-

trices ; et qu'elles ne doivent pas être trop affaiblies, parce que la Russie se trouverait alors isolée dans la lutte contre la démocratie. Et voilà pourquoi les réactionnaires russes de la trempe de feu le comte Witte chercheraient à effectuer maintenant un rapprochement avec la Prusse.

Si la presse des pays neutres a traduit fidèlement les tendances réactionnaires de ce parti politique, il faut en conclure que ces gens-là, appartenant à l'extrême Droite en Russie, ont une conception plus claire et plus nette de la situation sociale et politique actuelle en Europe que beaucoup de gens avancés de l'Europe démocratique, qui refusent de reconnaître que l'effroyable guerre mondiale s'impose à nous comme une lutte pour la civilisation occidentale, contre la réaction impérialiste et militariste de l'Europe Centrale.

Ah ! certes, il est pénible pour un Européen d'idées avancées de voir que la défense des libertés et des droits que nous avons acquis ne peut être efficace que grâce à une entente et à une action communes avec le colosse réactionnaire qu'est l'Empire russe, plus éloigné encore des principes de la grande Révolution que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Mais cela n'empêche pas qu'à cette défense tout autre mouvement doit être provisoirement subordonné.

LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE

Il est d'autant plus nécessaire pour les peuples de l'Europe Occidentale de soutenir avec énergie et jusqu'au bout la résistance contre l'avalanche des armées austro-allemandes que la défaite de l'impérialisme et du militarisme prussiens pourrait nous faire avancer d'un pas vers l'avenir des États-Unis d'Europe, avenir où l'autonomie des nationalités sera respectée et où l'arbitrage se substituera à la guerre pour tous les conflits économiques entre les États.

La nécessité d'en terminer définitivement avec les guerres européennes s'impose aux États démocratiques déjà pour ce fait qu'il serait impossible aux populations de ces pays, habituées à plus de liberté et à des formes de vie en société plus civilisées, de préparer la guerre de la même façon que cela s'est fait en Allemagne pendant de longues années et ce, jusqu'à l'élaboration d'un système complet d'espionnage ; une préparation de la guerre telle que toute la vie

sociale de la population se trouve saisie dans les griffes de la discipline militaire.

Tout notre caractère populaire s'y oppose aussi bien en France qu'en Angleterre ou dans les autres pays démocratiques de l'Europe, de l'Amérique ou de l'Australie. Et c'est à cette opposition profonde qu'il faut attribuer en premier lieu cette opinion déjà exprimée maintes fois par la grande presse anglaise et par des représentants du gouvernement anglais : qu'il faudra arriver, par la guerre présente, sinon au désarmement général, du moins à une diminution aussi radicale que possible des armements. Il faut y attribuer de même le désir qu'on peut constater partout en France et en Angleterre, émis par des personnes de tous les rangs de la société : « Espérons que ce sera la dernière guerre que nous verrons en Europe. »

Ce n'est donc pas seulement sur des tendances de civilisation générale, mais encore sur le propre intérêt des pays les plus avancés du monde qu'il faut fonder nos espoirs de désarmement et de paix future. Et c'est pourquoi on peut estimer que l'idée d'une Confédération des États de l'Europe basée sur le désarmement général trouvera de forts appuis en Angleterre comme en France.

L'Allemagne, imprégnée de militarisme, répétons-le, fera probablement une opposition nette

au désarmement des peuples, à moins que l'Empire allemand n'ait plus, à la fin de la guerre actuelle, la puissance de faire entendre une protestation sérieuse avec laquelle il faille compter; ou bien qu'au sein des populations allemandes l'opposition augmente suffisamment pour imposer aux gouvernements réactionnaires un régime de vie sociale plus libre et plus digne d'un peuple moderne.

A ce propos, une défaite définitive des gouvernements austro-allemands serait d'une valeur appréciable pour la civilisation tout entière.

Probablement les armées françaises ne réussiront-elles pas plus qu'il y a un siècle, à fonder la République en Allemagne et en Autriche; mais elles pourraient au moins apporter en Europe Centrale les principes de la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, de l'esprit laïque et démocratique sur l'esprit ecclésiastique et la puissance des hobereaux.

On peut être convaincu que les armées de l'Occident seraient, en ce cas, reçues avec le même enthousiasme qu'au temps de la Grande Révolution par des millions d'Allemands des plus intelligents qui regardent la France et l'Angleterre, de même que les pays anglo-saxons d'outre-mer, comme des pays de liberté politique et sociale relative, à laquelle tendent leurs aspirations et leurs désirs.

Il paraît bien, par contre, d'après la presse internationale, que nous pouvons attendre des petits pays neutres, après cette affreuse guerre, un appui sérieux et une collaboration effective en faveur d'une alliance pacifique des États de l'Europe.

Cela s'explique facilement. Parmi les petites nationalités neutres, les passions et les haines entre nations ne se sont pas élevées au même degré que dans les grands pays belligérants. Certainement, ces petites nationalités souffrent, elles aussi, des misères de la guerre, sous la forme du renchérissement constant des vivres et de l'extension inquiétante du chômage; mais elles peuvent juger d'une façon plus objective de la situation actuelle et sont plus impartiales, par conséquent, vis-à-vis des problèmes que pose la guerre actuelle à la civilisation européenne.

Ensuite, l'esprit antimilitariste est plus profondément enraciné dans les petites nationalités neutres que chez les grands États belligérants. Le chauvinisme y est moins développé que dans ces derniers, et le milieu y est donc plus propre à préparer l'avenir d'une grande confédération européenne et d'une politique pacifique basée sur le principe du désarmement des peuples.

Heureusement, l'alliance de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et de la Belgique, soutenues par les pays neutres : l'Espagne et le Por-

tugal, les pays scandinaves, la Suisse et la Hollande, pour ne parler que des appuis les plus proches et les plus sûrs, suffirait largement à jeter les premières bases d'une union pacifique des États d'Europe et à ramener ensuite les autres nations à cette même confédération d'États, propre à faire éclore une ère de prospérité et de liberté pour tous, après le terrible cauchemar de la guerre actuelle.

L'entrée en ligne de l'Italie à côté des grandes puissances occidentales a déjà grandement facilité la réalisation d'une confédération européenne, parce qu'elle fortifiera les influences démocratiques dans le congrès des nations lors de la conclusion de la paix.

Qu'il nous soit permis d'exposer encore les motifs principaux pour lesquels nous ne croyons pas que le danger panslaviste soit aussi menaçant pour la paix européenne que le danger pangermaniste.

La première raison est que l'Empire russe n'a pas la même puissance financière que l'Empire allemand pour se préparer à une guerre européenne; c'est grâce aux milliards empruntés à l'Europe Occidentale que la Russie a pu acheter son puissant matériel de guerre et commencer la construction de chemins de fer stratégiques. Dès le moment que l'Europe Occidentale verrait un danger sérieux dans l'attitude de la Russie,

elle n'aurait plus aucun intérêt à pourvoir l'Empire moscovite de moyens lui permettant de braver l'Europe.

En plus de ce motif d'ordre financier, il y en a un autre qui est de nature économique.

La Russie n'a pas le même besoin vital d'étendre ses territoires que l'Allemagne très peuplée et ne présente pas, au point de vue économique, le même danger pour les pays voisins. Au contraire, la Russie ne possède pas seulement de vastes territoires fertiles propres à l'agriculture, mais son sol, en Europe autant qu'en Asie, renferme encore des trésors immenses non exploités, gisements de fer, d'or, d'argent, de charbon, de pétrole, etc. Tout économiste sait que c'est précisément le manque de capitaux et de main-d'œuvre experte qui empêche encore la mise en exploitation d'énormes richesses naturelles en Russie.

A ces deux motifs nous nous bornerons à en ajouter un troisième de nature ethnologique : toutes les personnes compétentes pour juger du caractère de la population dans l'une ou l'autre région du vaste Empire russe, s'accordent pour constater que les diverses populations de celui-ci ne présentent pas le même esprit dominateur qui caractérise le peuple allemand. On peut reprocher aux populations de notre pays, disent-ils, d'être ignorantes, mal cultivées, mal

instruites ; de ne pas savoir tirer du sol ce qu'on en pourrait tirer, dans des conditions analogues, en Europe Centrale et Occidentale ; on peut nous dire que les Russes devront se révolutionner eux-mêmes, s'ils veulent pouvoir, d'une façon efficace, révolutionner le gouvernement ; mais on ne saurait reprocher aux populations de l'Empire russe cet esprit de discipline dans les classes inférieures et de domination hiérarchique dans les supérieures qui anime les mouvements de masses en Allemagne et les ont rendus si particulièrement dangereux pour la tranquillité de l'Europe.

En fin de compte, si le danger panslaviste est moins *proche*, moins *imminent* pour l'Europe Occidentale que le danger pangermaniste, il est aussi moins profond, moins intense, par suite aussi bien de l'état économique et social de la Russie que des caractères psychologiques de ses populations.

Et voilà donc pourquoi l'avenir pourrait être pour longtemps assuré.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord présentent une image de ce que l'avenir le plus proche pourrait réaliser en Europe.

Est-ce que les guerres ne sont pas évitées entre les différents États affiliés à la Confédération américaine ? Néanmoins, les divergences des intérêts économiques sont aussi profondes

entre les États orientaux et les États occidentaux de l'Amérique du Nord qu'elles peuvent l'être entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne ! Aux États-Unis, les races ont des contacts beaucoup plus fréquents et beaucoup plus étroits qu'en Europe. Et pourtant, après la guerre pour l'abolition de l'esclavage des nègres, les différences de race n'ont pas créé de péril de guerre entre les divers États.

Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, nous pouvons arriver, au début du vingtième siècle, à une situation analogue pour l'Europe, et cela malgré les besoins d'expansion des États de l'Europe Centrale ou d'autres États qui pourraient suivre à leur tour.

Combattons, travaillons tous pour la réalisation de ce progrès.

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JUILLET 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

7e Série

LUCIEN MAGNE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MONUMENTS HISTORIQUES
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

LA GUERRE



ET

LES MONUMENTS

CATHÉDRALE DE REIMS
YPRES — LOUVAIN — ARRAS

Avec 32 illustrations

TROISIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

34

Prix : 1 franc.

LA GUERRE ET LES MONUMENTS

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

Série d

LUCIEN MAGNE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MONUMENTS HISTORIQUES
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

LA GUERRE
ET
LES MONUMENTS

CATHÉDRALE DE REIMS
YPRES — LOUVAIN — ARRAS

Avec 32 illustrations

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1915

LA GUERRE
ET
LES MONUMENTS

CATHÉDRALE DE REIMS [1]

On ne saurait flétrir assez énergiquement le crime de lèse-humanité qu'a commis l'armée allemande en bombardant la cathédrale de Reims. Le peuple allemand s'est solidarisé avec son armée en approuvant l'acte abominable qui a soulevé la réprobation universelle.

Le général von Heeringen, qui commanda dit-on le feu, aura la célébrité que l'Histoire réserve aux incendiaires de monuments fameux, à Érostrate, qui brûla le temple d'Éphèse, et au général vénitien Morosini qui, pendant le siège d'Athènes, en 1687, bombarda le Parthénon.

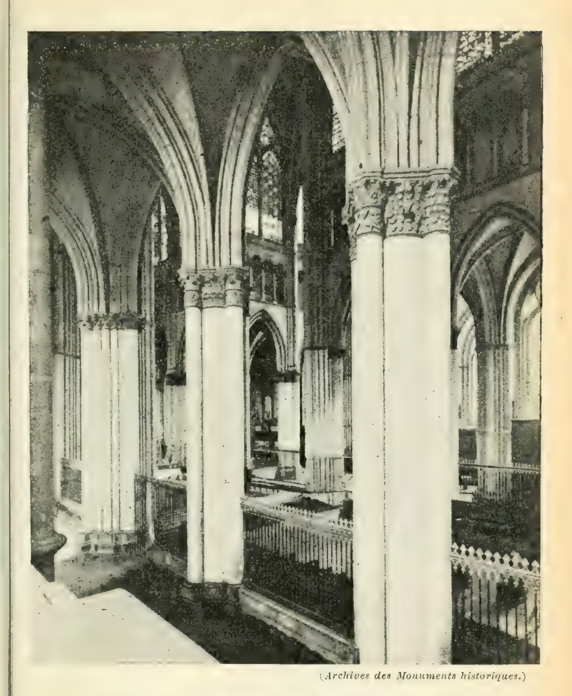
(1) Conférence faite, le 13 février 1915, au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Mais voici que le savant directeur de notre École d'Athènes, M. Fougères, dépouille Morosini du manteau d'infamie, pour en revêtir un reître allemand à la solde de Venise : il était, paraît-il, originaire de Lunebourg en Hanovre [1] : ainsi l'Allemagne peut être fière d'avoir donné le jour aux incendiaires du Parthénon et à ceux de la cathédrale de Reims.

Le vrai coupable, c'est l'empereur d'Allemagne qui, spéculant sur la terreur, pour la satisfaction de son ambition, a autorisé, sinon ordonné, les pires actes de barbarie, les plus horribles atrocités.

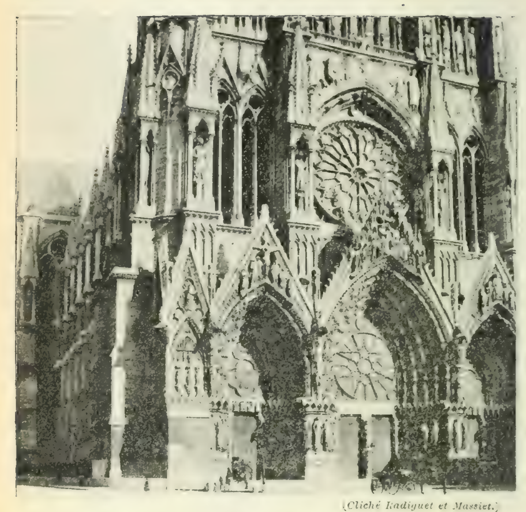
« L'empereur Guillaume, qui blasphème son Dieu, écrivait Louis de Fourcaud, pourra conter à ses sujets ce qu'il voudra, et se glorifier de l'abomination commise, comme il se glorifie d'imaginaires victoires. Le cri de l'indignation universelle est si éclatant, que les Allemands eux-mêmes l'entendront et le comprendront. Jamais Vandales n'auront été plus sauvagement et criminellement barbares... Le dernier César de la Germanie mérite, dès à présent, d'être cloué au pilori des siècles, avec l'inscription de tous ses titres : félon, fourbe, bourreau d'innocents, détrousseur de villes ouvertes, brûleur

(1) Lettre de M. Fougères à M. Maurice Barrès (*Écho de Paris* du 26 septembre 1914).



(*Archives des Monuments historiques.*)

CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE REIMS AVANT L'INCENDIE



(Cliché Radiguet et Massiet.)

VUE DE LA FAÇADE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS
AVANT L'INCENDIE

des plus nobles églises... chef infâme d'une race déshonorée ([1]). »

L'auteur de cette apostrophe vengeresse n'a pas résisté au chagrin de voir détruits ou saccagés les monuments dont il enseignait la beauté à nos jeunes artistes.

Il y a d'ailleurs quelque chose d'aussi odieux que le crime; c'est l'hypocrite justification qu'essaient d'en donner les représentants autorisés de la « Culture germanique », les membres les plus connus des universités allemandes. « Nécessité de guerre », disent-ils. La parole du généralissime français a réduit à néant cette pitoyable et impudente excuse, aggravée de menaces.

Comme l'a dit M. Fougères, « les Allemands peuvent se targuer d'une double spécialité que nul ne leur dispute : une archéologie lourde, minutieuse et pédantesque, qui classe, inventorie, décrit les merveilles de l'architecture, sans les sentir ni les aimer, et une artillerie non moins lourde, qui excelle à les réduire en ruines lamentables. La science sans âme n'est plus qu'un matérialisme charlatanesque. On s'en aperçoit après avoir été dupe trop longtemps. »

Un chef-d'œuvre tel que la cathédrale de

---

(1) « Après l'incendie de Reims », par Louis DE FOURCAUD (*Écho de Paris* [édit. de Bordeaux], 25 septembre 1914).

Reims n'appartient pas seulement au pays qui l'a créé : c'est une partie du patrimoine de l'humanité. Le détruire, c'est « diminuer la beauté sur la terre », c'est priver les générations futures d'une des plus pures jouissances.

Mais avant de parler de sa destruction, étudions d'abord l'œuvre de nos ancêtres, et voyons si elle a toujours été admirée et aimée, même en France, comme elle mérite de l'être.

La cathédrale de Reims, comme jadis le Parthénon, est une de ces œuvres qui peuvent suffire à caractériser le génie d'une race. « Ce qu'elle était avant l'incendie, écrit Louis de Fourcaud, tout le monde le sait. C'était une arche immense de pierre sculptée, vivante et fleurie, un édifice de glorieuse joie, ceint, au-dessous de son faîte, d'une balustrade pareille à la couronne d'or au front d'un roi. Sa façade, toute de galeries ajourées et de roses de dentelle, étonnait et charmait les yeux de sa prodigieuse splendeur. Aux ébrasements, aux archivoltes, aux tympans de son triple portail, fourmillaient des images en relief, de sens auguste, et se dressaient de grandes statues pensives, ou souriant d'un sourire ingénu [1]... »

La cathédrale de Reims était tout cela, et c'était aussi une œuvre française, symbolisant le

(1) « Après l'incendie de Reims », par Louis de Fourcaud (*Écho de Paris*, Bordeaux, 25 septembre 1914).

cœur généreux et le caractère chevaleresque de la nation, avec les qualités de force et d'élégance, de mesure et de goût qui lui sont propres et qui s'harmonisent avec le pays.

Un statuaire, épris de notre architecture, s'est initié peu à peu à la magnifique floraison de notre art du treizième siècle, en habituant ses yeux à voir dans la nature française, dans la coloration de nos ciels, dans les profondeurs de nos paysages, dans la riche végétation de nos forêts, dans la beauté de nos types d'hommes et de femmes, dans les formes souples de nos animaux, des qualités qu'il n'a pas rencontrées si complètes en d'autres pays. L'artiste s'est ému de ces oppositions d'ombre et de lumière, que nos architectes ont cherchées dans la belle ordonnance de nos églises, dans les rapports des saillies de pierre, et jusque dans le tracé des moulures, où les transitions les plus délicates sont ménagées par les appels lumineux d'arêtes vives, par l'inclinaison des faces, par le creusement des gorges. Cette grâce dans la puissance, qui est le caractère principal de la beauté, a frappé Rodin, et il nous invite à nous initier comme il l'a fait lui-même, par l'étude de notre France, à la splendeur de ses monuments. L'historien a le devoir d'attribuer une autre cause à la création de nos cathédrales : une grande époque d'art a toujours un caractère national.

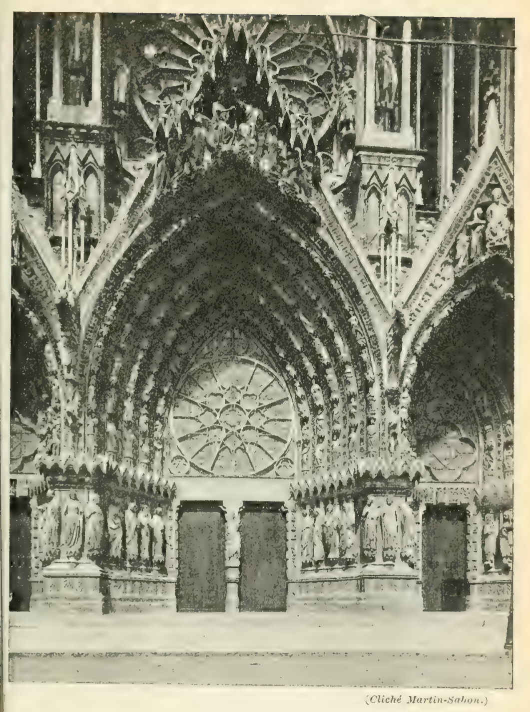
Dans la Grèce antique, où se manifestaient des qualités analogues à celles qui se firent jour en France au Moyen Age, c'est après les victoires des Athéniens sur les Perses que la Grèce a pris conscience de son génie, et qu'elle a créé ces types d'immortelle beauté qu'elle a vus dans la nature, et qui semblent, par sélection, caractériser les qualités d'une race, plus encore que celles des individus.

En France, c'est après la victoire de Bouvines qui fit l'unité française, c'est sous les règnes glorieux de Philippe-Auguste et de Saint Louis, que s'élèvent les cathédrales dont l'infinie variété atteste la richesse et l'originalité de l'esprit français.

La magnifique évolution de notre art, à laquelle nous devons nos cathédrales et nos églises, et qui s'est continuée dans l'architecture civile, a caractérisé du douzième au seizième siècle, par des œuvres qu'on croyait impérissables, un art parfaitement adapté à nos idées et à nos goûts, et qui s'accordait merveilleusement avec la nature de notre pays.

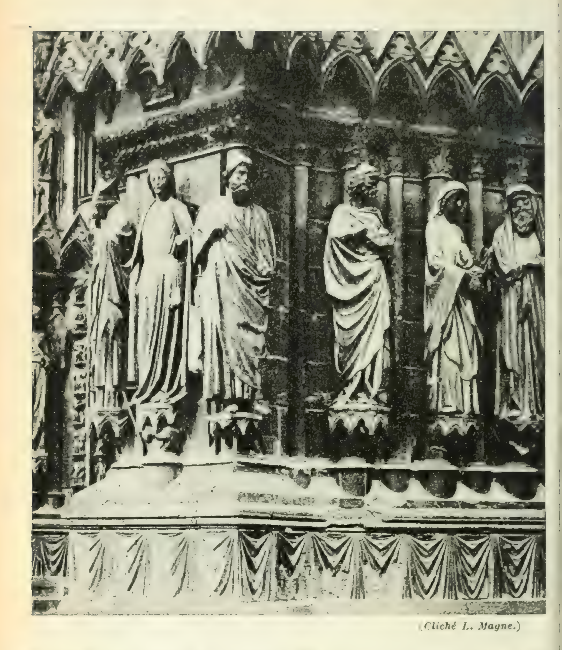
Pourquoi affubler cet art français, si original, du qualificatif *gothique*, qui implique évidemment une critique, mais révèle surtout une ignorance.

C'est qu'il fallait bien justifier, dès le seizième siècle, l'emploi des manuels d'architecture, qui remplaçaient la libre harmonie de nos œuvres



(Cliché Martin-Sabon.)

PORTE CENTRALE DE LA FAÇADE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS
AVANT L'INCENDIE



(Cliché L. Magne.)

ÉBRASEMENT DE GAUCHE DE LA PORTE CENTRALE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS
AVANT LE BOMBARDEMENT

originales par les formules d'un art conventionnel, imitation plus ou moins frelatée de l'art antique, et substituaient des mesures arbitraires aux proportions des édifices construits pour notre usage.

Les formules, dont s'accommode la paresse de l'esprit, sont bien séduisantes pour ceux « qui n'ont ni le courage ni la faculté de créer », et elles expliquent le discrédit dans lequel étaient tombés, au dix-septième et au dix-huitième siècle, des chefs-d'œuvre qu'on ne pouvait mettre en formules.

On écrivait encore, en plein dix-neuvième siècle, que l'architecture dite « gothique », n'avait ni proportions ni principes de construction, et ces appréciations, fruits de l'éducation dite « classique », pénétraient jusque dans l'Académie des Beaux-Arts.

L'éminent historien de la littérature française, Brunetière, auquel a manqué l'initiation de l'art français, confond, sous le faux titre de gothiques, les cathédrales de tous les pays, comme si elles procédaient d'un même type. « Une cathédrale gothique, écrit-il, n'est pas plus française à Paris qu'à Cologne, ni plus allemande à Cologne qu'à Cantorbéry [1]. »

---

(1) *Manuel d'histoire de la littérature française*, p. 4. Paris, Delagrave, 1898.

A supposer qu'au Moyen Age, la littérature ait un caractère d'uniformité, l'architecture n'avait rien d'uniforme. On a confondu la littérature romane, d'origine latine, avec l'architecture romane qui n'a rien de romain ni de latin, et qui s'inspire de l'architecture chrétienne d'Orient.

De telles erreurs n'accusent-elles pas une lacune de l'enseignement universitaire, et une réelle insuffisance de l'éducation artistique ?

Sans doute, l'art français du Moyen Age a franchi nos frontières ; mais si l'on excepte les cathédrales espagnoles de Tolède, de Burgos, de Léon, directement inspirées de nos monuments du treizième siècle, et qui, pour la plupart sont des œuvres françaises transplantées en Espagne, au temps où y régnait l'oncle de Saint Louis, c'est seulement à la fin du treizième siècle, que notre art a pénétré en Allemagne et dans l'Italie du Nord où l'on imita ses formes. Des monuments tels que la cathédrale de Cologne ou la cathédrale de Milan, sont des ouvrages de virtuosité, dus à d'habiles praticiens, mais d'où l'âme est absente, et qui, par cela même, n'ont pas le don de l'émotion.

Il en fut tout autrement en France, où depuis la cathédrale de Chartres, jusqu'à la cathédrale de Beauvais, chaque édifice témoigne d'un nouvel effort pour élargir le programme de l'œuvre,

et rendre à la divinité un hommage plus complet et plus éclatant.

Chaque cathédrale a sa personnalité. Celle de Chartres, reconstruite après un incendie qui ne laissa debout que la crypte, une partie de l'abside et le portail occidental avec les étages inférieurs des tours, fut reconstruite au début du treizième siècle, et les chroniqueurs du temps nous ont conservé le souvenir de l'enthousiasme de la population, lorsqu'il fallut réédifier le sanctuaire détruit. Tous y apportèrent leurs dons, les uns en nature, les autres en argent, et les vitraux de la seule cathédrale de Chartres, offrandes des corporations dans les bas-côtés de la nef, présents royaux ou princiers dans les fenêtres hautes du chœur, nous révèlent l'admirable union des cœurs français.

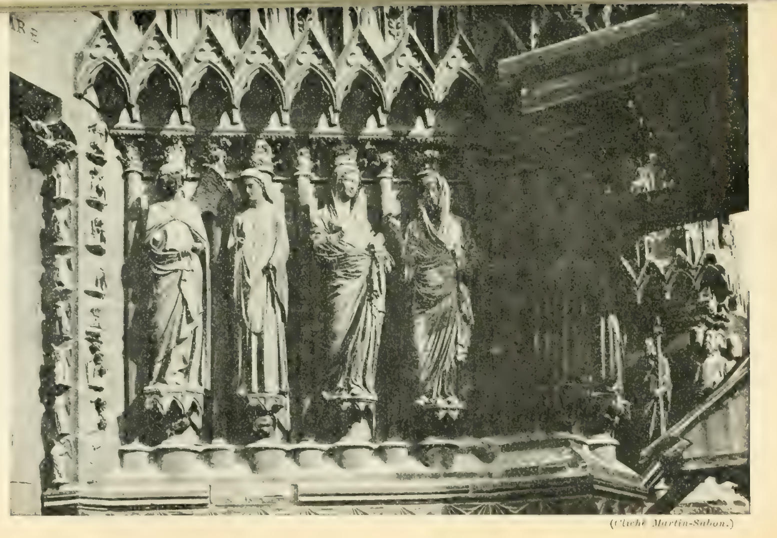
La reconstruction de la cathédrale de Chartres a donné au monde une œuvre unique, le portail ajouré du transept nord sur lequel s'affirme le contact nouveau de l'artiste et de la nature. Il semble que la nature subitement dévoilée ait révélé ses trésors à l'artiste, et qu'il en ait été ébloui.

Il s'est attaché à interpréter magnifiquement les plantes de nos champs et les arbres de nos bois, mettant à profit ses connaissances techniques de la matière. L'art ne fait plus aucun emprunt à la décoration byzantine, et sur les

piliers évasés des portes prennent place des figures symboliques, qui sont en réalité de belles figures d'hommes et de femmes, caractérisant les types de nos provinces. En les voyant, il semble qu'on les reconnaisse pour les avoir déjà rencontrées.

D'ailleurs, l'analyse révèle la pensée directrice qui a présidé au choix des sujets, et ordonné cette admirable décoration de la pierre. Le monde chrétien, depuis la Genèse jusqu'au Jugement dernier, est figuré dans une magnifique synthèse, pour l'instruction et l'édification du peuple, et l'artiste a conservé dans chaque cathédrale la libre ordonnance des sujets. A Chartres, la Genèse est au sommet du portail, et sur les piliers des portes se succèdent les rois et les prophètes de l'ancienne Loi, précédant les apôtres.

Le culte de la Vierge introduit dans les représentations de la Loi nouvelle une douceur qui caractérise la sculpture du treizième siècle, et qu'on ne rencontrait pas auparavant. Au douzième siècle, le Christ triomphant était représenté dans l'arc-en-ciel, ayant à ses côtés les symboles des évangélistes et, autour de lui, les vieillards de l'Apocalypse, célébrant sa gloire. Au treizième siècle, sur le tympan du portail nord de Chartres, comme au portail de Bourges et au portail d'Amiens, le Christ levant les bras



(Cliché Martin-Sabon.)

ÉBRASEMENT DE DROITE DE LA PORTE CENTRALE A LA CATHÉDRALE DE REIMS, AVANT LE BOMBARDEMENT



(Cliché Martin-Sabon.)

ANGE DE SAINT-NICAISE A LA PORTE NORD DE LA CATHÉDRALE DE REIMS, AVANT LE BOMBARDEMENT

pour montrer ses plaies, ayant près de lui sa mère et son disciple préféré, préside au jugement définitif qui redressera les erreurs des jugements humains.

La nature est si bien associée à l'hommage rendu à Dieu par les hommes que, dès le douzième siècle, l'architecte fait une place dans les voussures du portail, au travail qui sanctifie l'homme, et particulièrement aux travaux des champs, qui sont représentés pour chaque saison avec les signes correspondants du Zodiaque.

A la cathédrale d'Amiens, c'est sur le soubassement, dans des médaillons quadrilobés, que le sculpteur a représenté les travaux des champs, donnant au semeur, au moissonneur, au batteur, ces beaux gestes qui ennoblissent le travail de la terre, et dont l'interprétation juste éveille le sentiment de l'art.

Le transept, amplifié à Chartres par les porches ajourés du nord et du sud, n'existe pas à la cathédrale de Bourges, dont les cinq nefs étagées pour le passage de la lumière, se prolongent sans interruption. Il en résulte un effet de profondeur qui appartient en propre à cette cathédrale. A l'intérieur, les arcs se succèdent, reportant de proche en proche leur poussée sur des contreforts très saillants qui divisent la façade occidentale et qui, recevant toutes les charges, ont permis l'ajourage complet de la

façade. Les cinq portes, correspondant aux cinq nefs, s'ouvrent dans un soubassement plein à arcatures d'applique, dont les tympans étaient décorés de sujets de l'Ancien Testament. Audessus était la rangée des apôtres et des saints qui accompagnaient le Christ du meneau central, et, là comme à la cathédrale d'Amiens, le tympan, formé de grandes dalles de pierre, recevait le sujet principal, le Jugement dernier, dont le développement se poursuivait dans les voussures.

On ne saurait trop admirer les détails de structure et de décoration du portail occidental de Bourges, se dressant magnifiquement sur un grand emmarchement. Le pignon ajouré du portail central, avec sa rose enrichie de feuillages et d'anges, avec sa crucifixion, est parmi les plus belles œuvres de l'art français.

Les chapelles absidales, qui forment couronne autour du bas côté circulaire, sont très développées dans les cathédrales de Chartres et du Mans. A Bourges, par suite de la disposition de la cathédrale près de l'ancien rempart, ces chapelles sont réduites à des niches portées en encorbellement.

D'ailleurs, cette diversité dans les œuvres d'architecture n'est-elle pas conforme à celle qu'on observe dans la nature, où les branches et les feuilles d'un même arbre sont toutes diffé-

rentes ? La symétrie, qu'il ne faut pas confondre avec l'harmonie, n'est pas un caractère nécessaire de la beauté, et la variété des détails, dans des masses bien pondérées, retient les yeux charmés en évitant la monotonie.

Tout en respectant et admirant les exemples tirés de l'antiquité, il faut bien reconnaître que la conception d'une cathédrale française exigeait un autre effort de génie que celle d'un temple grec, réduit le plus souvent à une salle rectangulaire entourée d'un portique.

L'antiquité n'a pas eu le sentiment de la variété des détails dans l'unité des masses. Qui a vu un chapiteau dorique dans un temple grec les a vus tous. Dans une cathédrale française, l'unité, qui résulte de l'égalité des volumes, existe toujours, mais les détails diffèrent, et, après avoir joui de l'effet d'ensemble, l'œil s'arrête avec complaisance sur chacun des chapiteaux variés des piliers.

Le culte des saints avait développé la construction des chapelles, réparties d'abord autour du chœur, mais bientôt disposées entre les contreforts de la nef, comme on les voit à Notre-Dame de Paris.

A Reims, la disposition était tout autre. La cathédrale était l'église du Sacre, et son plan accuse bien sa destination : la nef, assez large, est entourée de bas côtés dont les murs ont leur

soubassement occupé par des gradins. C'est la disposition la meilleure pour permettre au peuple d'assister au défilé d'un cortège.

Sur les murs nus se tendaient de magnifiques tapisseries qui, hâtons-nous de le dire, ont été détachées en temps utile et mises en lieu sûr.

Le transept a ses bas côtés comme la nef, et ceux-ci se raccordent avec la galerie circulaire contournant le chœur ; sur cette galerie s'ouvrent de grandes chapelles. Cette liaison du chœur et du transept donne l'impression d'une salle unique, divisée seulement par les piliers qui soutiennent les voûtes.

Les souvenirs historiques se pressent dans le chœur de la cathédrale de Reims, mais il en est un qui les domine : celui de Jeanne d'Arc assistant au sacre de Charles VII.

D'après les travaux archéologiques les plus récents, on admet que la cathédrale de Reims fut commencée dans le premier quart du treizième siècle, sur le plan grandiose que nous connaissons et dont la mise en œuvre exigea la réunion de ressources considérables, plusieurs fois épuisées. Ainsi s'explique la lenteur relative de l'exécution qui dura plus d'un siècle pour la cathédrale et son portail, et qui se prolongea jusqu'au quinzième siècle pour le couronnement des tours de façade.

A Reims, comme à Amiens, un labyrinthe



Cliché Martin-Sabon.

ARCATURE ET GABLE D'UN CONTREFORT
ANGLE NORD DE LA FAÇADE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS,
AVANT LE BOMBARDEMENT



(Cliché Neurdein.)

VUE INTÉRIEURE DE LA NEF DE LA CATHÉDRALE DE REIMS AVANT L'INCENDIE

tracé dans le dallage, mais qui fut détruit au dix-huitième siècle, avait conservé les noms des premiers architectes. D'après M. Demaison, le plus ancien était Jean d'Orbais; après lui auraient travaillé Gauthier de Reims, Jean le Loup et Bernard de Soissons. Robert de Coucy serait venu le dernier et aurait complété le grand portail, la maîtresse œuvre de la cathédrale.

Ce portail aurait été commencé vers le milieu du treizième siècle, et achevé à la fin. On travaillait, dès le quatorzième siècle, au premier étage des tours, dont le couronnement ne fut achevé qu'au siècle suivant.

Les divisions de la façade occidentale sont commandées par l'ordonnance du plan. Les axes des nefs sont ceux des portes.

L'église était dédiée à Notre-Dame, et c'est une statue de la Vierge qui orne le trumeau de la porte centrale sous un linteau dont la sculpture n'a pas été conservée.

A Reims, les linteaux des portes ne sont pas surmontés de tympans en pierre, réservés aux scènes principales. Un vitrail a pris la place du tympan sculpté, et c'est au-dessus des voussures, dans le pignon dentelé qui surmonte chaque porte, que le sculpteur a donné place aux grandes compositions de haut relief, telles que le Couronnement de la Vierge au centre, la

Crucifixion à gauche, le Jugement dernier à droite. Les dentelures et arcatures des gables, assez saillantes pour porter ombre dans les fonds de sculpture, silhouettent en lumière les figures, leur donnant le cadre le plus précieux. On y distingue des délicatesses de forme, accusant l'art réaliste qui se développa au quatorzième siècle.

Chaque portail dont les ébrasements s'accordent avec les contreforts de la façade, offre de même une distribution magnifique de la lumière : elle résulte des divisions en hauteur, de l'inclinaison des plans et de l'importance des saillies.

Le soubassement, très simple, est décoré de draperies d'applique, évoquant le souvenir des tentures qui, dans la représentation des mystères, masquaient les tréteaux. Ce soubassement soutient une rangée de statues, adossées à des colonnes, afin d'être mieux en lumière : elles alternent avec de fines colonnettes dont les chapiteaux se confondent dans une frise continue de feuillage. C'est un chef-d'œuvre de sculpture décorative à rapprocher de la rose du portail central de Bourges.

Au-dessus de cette frise, à la naissance des voussures, et dans la hauteur des linteaux, est une ordonnance de dais dont les arcatures tamisent l'ombre sur les piédroits, entourant comme

d'auréoles les têtes lumineuses des statues, tandis que les petits pignons des dais enrichissent de dentelures la ligne de naissance des arcs.

Cette disposition des figures avait sans doute été reconnue excellente, car elle existe aux portails des cathédrales de Chartres, de Bourges, d'Amiens, comme à celui de Notre-Dame de Paris.

Les portes des bas côtés, plus étroites que la porte centrale, laissent aux angles une partie du mur nu, accusant un puissant contrefort, qui, au-dessus du soubassement participe à la décoration du portail. Il est enrichi d'une arcature d'applique ayant même naissance que les arcs des portes et couronnée comme eux d'un gable aigu, dans lequel sont des figures de haut relief, participant aux scènes représentées sur les pignons ajourés du portail. Les arcatures se retournent sur le contrefort, encadrant des bas-reliefs distribués dans le décor architectural.

Il serait oiseux de classer les sculptures de nos cathédrales, en assignant un rang à chacune d'elles. Ce qu'on peut dire de la statuaire de Reims, c'est qu'elle est la magnifique interprétation de cette forte race de Champagne dont les traits essentiels ont été représentés sur les statues des ébrasements.

L'artiste s'est élevé à une noblesse de conception et à une perfection d'exécution qui évoquent

le souvenir de la Grèce antique, tout en conservant le caractère original des figures.

Sur l'ébrasement de gauche de la porte centrale est la prophétesse Anne et, près d'elle, le vieillard Siméon. La sainte Vierge et saint Joseph complètent le groupe de la Présentation au Temple. Les statues de la prophétesse Anne et de saint Joseph sont parmi les plus remarquables de la sculpture française.

A l'ébrasement de droite, le sculpteur a représenté l'Annonciation et la Visitation. Tout le monde connaît l'ange au charmant sourire qui vient annoncer la bonne nouvelle.

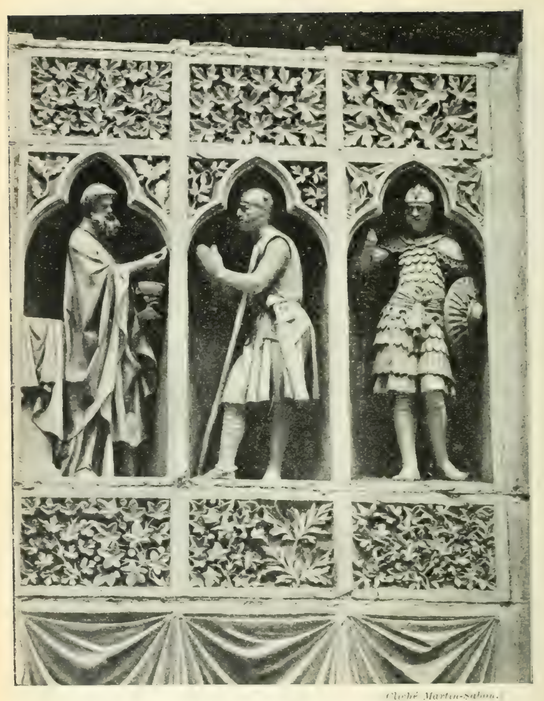
Le groupe de la Visitation témoigne des études que les sculpteurs de Reims avaient dû faire de la statuaire antique. On y remarque en même temps une douceur de modelé appropriée au sujet. Mais il ne faudrait pas exagérer cette inspiration du souffle antique qui ne détruit pas l'expression juste de la figure de la sainte Vierge. Elle n'a assurément rien d'un pastiche.

Le décor sculptural se continuait sur les contreforts de la façade. A gauche de la porte centrale, et se présentant d'angle, est un saint personnage qu'on n'a pu encore identifier exactement. De face est la statue de femme couronnée qu'on prétend être la reine de Saba. En pendant, sur le contrefort de droite, serait Salomon.



(Cliché Martin-Sabon.)

UN CHAPITEAU D'UN PILIER DE LA NEF. CATHÉDRALE DE REIMS



Cliché Martin-Sabon.

NICHES SUR LE PIÉDROIT INTÉRIEUR DE LA PORTE CENTRALE
DE LA CATHÉDRALE DE REIMS AVANT L'INCENDIE

En contournant le contrefort de gauche, on remarque à l'angle une figure de saint évêque. Le groupe des quatre figures suivantes paraît se rapporter à des saints locaux. Ces statues ne sont pas moins remarquables que celles de la porte centrale.

D'ailleurs, dans les trois portes, la sculpture des piédroits, linteaux et voussures, est à échelle réduite, mettant en lumière les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui semblent inviter les fidèles à entrer dans le saint Lieu.

On remarquait, à l'ébrasement de gauche, saint Nicaise, dont la tête était sectionnée en souvenir de son martyre. Il était entre deux anges, de purs chefs-d'œuvre.

Sur les ébrasements de la porte sud sont encore d'admirables statues : à droite, le sculpteur a représenté, comme au portail nord de Chartres, des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, Samuel, Abraham, Moïse, Isaac, saint Jean l'évangéliste et le vieillard Siméon portant l'Enfant Jésus. Ces statues, de caractère archaïque, furent probablement exécutées les premières.

Celles de l'ébrasement opposé sont d'une identification moins facile. Une des plus belles est celle d'un pape portant la tiare, et qui lève la main en signe de bénédiction. A l'angle du

contrefort est un saint évêque que l'on croit être saint Sinice, le compagnon de saint Sixte, lequel occupe une place identique à l'angle de l'ébrasement de la porte nord. Les deux autres personnages seraient des diacres, peut-être saint Étienne et saint Laurent.

Les sculptures des voussures de cette porte, conservées intactes, étaient tirées de l'Apocalypse.

Tel était ce magnifique ensemble, caractérisant une de nos plus belles écoles de sculpture [1].

L'alliance de la statuaire et de la décoration florale est aussi remarquable à Reims qu'à Chartres et à Bourges : c'est l'apogée de l'art français du Moyen Age, au moment où la conscience en éveil du statuaire le rapprochait, pour le caractère des figures, aussi bien que pour la souplesse des draperies, des modèles que lui offrait la nature, et c'est en effet par une évolution naturaliste qu'est marqué le passage de l'art français du treizième au quatorzième siècle. Cette évolution est bien caractérisée par la façade occidentale de Reims. Au-dessus du

---

(1) « Une école de sculpture aussi active qu'originale s'épanouit au treizième siècle autour de la vaste église en construction. L'influence de ces sculptures s'exerça en Alsace et gagna l'Allemagne jusqu'à Bamberg. Les Allemands d'hier ne l'avaient pas oublié ; ceux d'aujourd'hui n'en veulent plus garder mémoire. » (L. de Fourcaud, *Écho de Paris*. Bordeaux, 25 septembre 1914.)

portail, en s'élevant, les tours devenaient plus aériennes, et leur décoration était plus délicate. Entre les tours, et légèrement masquée par le gable de la porte centrale, était une grande rose occupant toute la largeur de la nef, et y projetant les feux de ses verrières. Les tours s'évidaient de baies jumelles, et leurs grands contreforts se terminaient par des niches abritant d'admirables figures.

Au-dessus de la rose et reliant les tours, était la galerie dite « des Rois ». Le couronnement des tours avait été préparé pour recevoir des flèches qui ne furent probablement jamais construites. Entre les tours, et au-dessus de la galerie des rois, émergeait le pignon sculpté sur lequel s'appuyait le comble de la nef.

Lorsqu'on pénétrait dans l'intérieur de la cathédrale, on était frappé de son caractère d'unité. Les piliers soutenant les voûtes avaient la proportion des beaux hêtres de nos forêts. Une grosse colonne cylindrique en formait le noyau, cantonnée de colonnes plus fines qui recevaient les grands arcs : leurs chapiteaux étaient divisés dans la hauteur des deux assises qu'occupait le couronnement des grosses colonnes. Du côté de la nef, les colonnes adossées se prolongeaient, entourées de colonnettes pour recevoir les retombées des arcs doubleaux et diagonaux des voûtes.

Ainsi s'accusait un système de construction très simple dont l'effet était très grand, et le décor sculpté venait enrichir les lignes principales.

Aux différentes heures du jour, la lumière colorée des verrières projetait sur le sol de la nef des taches d'une chaude coloration qui se déplaçaient avec le soleil, éclairant les voûtes par réflexion.

Le soir, l'effet était différent. L'obscurité et le mystère envahissaient les voûtes, et les cierges donnaient sur les colonnes de grandes traînées lumineuses d'autant plus intenses que l'ombre s'étendait graduellement dans le chœur et la nef.

Les constructeurs de nos cathédrales ont merveilleusement tiré parti, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, de ces contrastes d'ombre et de lumière.

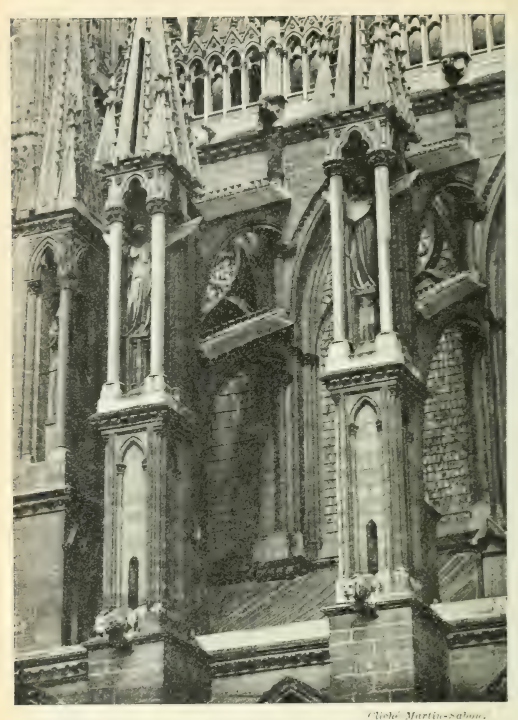
Il n'existe pas de tribune à Reims, mais seulement une étroite galerie d'arcatures (triforium) qui donne au-dessus des arcs des bas côtés une circulation ininterrompue. Les baies garnies de vitraux sont ouvertes dans la partie supérieure des murs, à hauteur des voûtes.

Les vitraux de la cathédrale avaient souffert au dix-huitième siècle de l'introduction de la lumière blanche dans l'église. Les verrières des bas côtés furent supprimées à cette époque.



Cliché Martin-Sabon.

FRISE DE FEUILLAGE SÉPARANT LES NICHES DES PIÉDROITS INTÉRIEURS DE LA PORTE CENTRALE



Cliché Martin-Sabon.

UNE TRAVÉE DE LA FAÇADE MÉRIDIONALE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS
AVANT LE BOMBARDEMENT

Leur conservation, à Chartres, montre assez ce que perdit la cathédrale de Reims, en perdant dans les bas côtés cette atmosphère colorée, si favorable à l'effet des sculptures et si propice au recueillement des fidèles. La cathédrale avait d'ailleurs conservé, avec les vitraux des roses, ceux des fenêtres hautes sur lesquels l'artiste avait représenté dans le chœur, à côté d'une Crucifixion, l'archevêque de Reims, Henri de Braine [1] et ses suffragants, symbolisant par des édicules les cathédrales nouvellement construites.

En pénétrant de la nef dans le chœur, on a bien conscience de la volonté qu'eut l'architecte, de faire du chœur et du transept une salle pour les cérémonies solennelles. C'est peut-être dans le même but que les chapelles absidales restèrent largement ouvertes, tandis qu'à Notre-Dame de Châlons, des colonnes, facilitant l'établissement des voûtes, divisent les entrées des chapelles.

Si l'on jetait un regard du chœur vers l'entrée de la cathédrale, on était émerveillé de la magnifique décoration qui revêtait entièrement à l'intérieur les piles et tympans du grand portail. La surface murale était divisée dans sa hauteur par une série de niches alternant avec

(1) Henri de Braine fut archevêque de Reims de 1227 à 1240.

des frises de feuillage. Ces niches sont groupées par trois sur chaque piédroit de la porte centrale. Une décoration semblable existait sur les piédroits des portes latérales, mais en partie masquée par des tambours en menuiserie. Les sujets, quoique variés, se rapportent généralement au nouveau Testament. Peut-être faut-il chercher un sens symbolique au groupe dans lequel un prêtre donne la communion à deux chevaliers. Dans l'une des niches, est représenté un prophète. On citerait difficilement une œuvre d'un plus grand style et d'un plus bel effet. L'interprétation du décor floral emprunté à notre sol n'est pas moins digne d'admiration.

La cathédrale de Reims avait été construite en matériaux de grand appareil, et soit que l'on considère les façades latérales de la nef, soit qu'on regarde à l'extérieur l'abside et les chapelles absidales, on ne peut se lasser d'admirer la noble simplicité et les belles proportions des éléments de construction. Chaque détail d'ornementation prend naturellement sa place, évitant toute sécheresse de lignes, et si la figure humaine intervient, c'est pour donner l'idée de la grandeur du monument.

Ainsi sont conçus les pinacles qui amortissent la retombée des arcs-boutants sur les contreforts, et dont les niches sont occupées par des anges aux ailes éployées. Chacun d'eux porte un

instrument du sacrifice, et tous participent au radieux cortège de la Sainte Liturgie.

En général, dans nos cathédrales, l'architecte a maintenu à l'échelle humaine certains éléments fixes de la construction, tels que des marches ou des balustrades qui sont ainsi des repères pour la mesure des dimensions principales. A Notre-Dame de Paris, par exemple, les balustrades des tours mettent en évidence les colossales dimensions de l'étage du beffroi.

A la cathédrale de Reims, les balustrades qui contournaient les combles n'étaient pas à l'échelle humaine. C'était une galerie décorative couronnant les murs, et donnant à l'église du Sacre son caractère particulier.

La cathédrale n'avait pas conservé, comme celle d'Amiens, une flèche centrale en charpente revêtue de plombs ornés. Un incendie, survenu en 1481, avait détruit cette flèche, qui ne fut pas rétablie. Mais le comble de l'abside avait été couronné par un petit campanile très élégant qu'on appelait le « Clocher de l'Ange », à cause de la figure qui le surmontait. La décoration de ce campanile s'harmonisait, quoique de date plus récente, avec le décor du chevet dont les contreforts géminés recevaient des arcs-boutants à double volée. Ils étaient, comme ceux de la nef, surmontés de niches abritant des anges et couronnés de pinacles.

Les angles des chapelles rayonnantes étaient aussi renforcés par des contreforts, et sur leurs glacis s'appuyaient des anges d'une gracieuse allure, abrités par de petits dais reliés à la corniche des chapelles. D'autres anges ornaient à même hauteur les grands contreforts.

Les façades du transept s'harmonisaient bien avec les autres parties de l'édifice. Elles étaient flanquées de quatre tours qui demeurèrent inachevées. On a cru reconnaître des rois de France dans les statues qui occupent les niches des contreforts. Saint Louis y est certainement représenté.

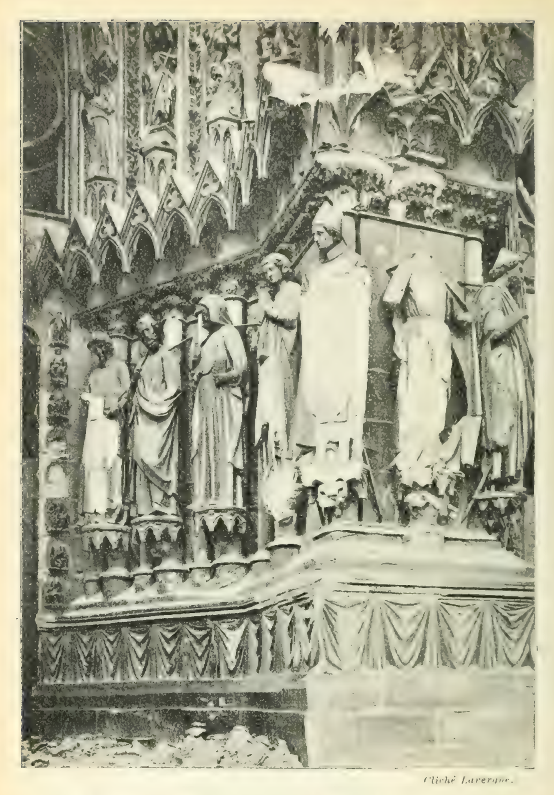
Le soubassement de la façade septentrionale du transept était aussi richement décoré que celui de la façade occidentale. La porte centrale était divisée par un trumeau auquel s'adossait un pontife que l'on croit être saint Sixte, le premier évêque de Reims. Sur l'ébrasement de gauche, trois statues rappelaient saint Nicaise, décapité, sa sœur Eutropie et un ange. A droite, on trouvait saint Rémi, Clovis, et encore un ange. Sur le tympan divisé en cinq registres sont des épisodes des vies de saint Rémi et de saint Nicaise.

Le portail de gauche, qui s'ouvrait dans le bas côté du transept, voisin du chœur, conservait au trumeau de la porte une statue du Christ bénissant. Sur les ébrasements étaient figurés à



Cliché Lavergne.

BOMBARDEMENT DE LA CATHÉDRALE DE REIMS. L'ÉDIFICE EN FEU



Cliché Laveraue.

ÉBRASEMENT DE DROITE DE LA PORTE NORD DE LA CATHÉDRALE
APRÈS LE BOMBARDEMENT

gauche saint André, saint Pierre et saint Barthélemy, à droite saint Jean, saint Jacques et saint Paul. Sur les voussures, le statuaire avait placé, sous une légion d'anges et sous les docteurs de l'Église, les vierges sages et les vierges folles.

La porte correspondant au bas côté voisin de la nef avait des dimensions plus restreintes. On avait utilisé pour la construire un tympan de l'ancienne cathédrale du douzième siècle, sur lequel est figurée la Sainte Vierge assise.

Ces décorations de soubassement sont d'ailleurs des additions au plan primitif. Elles furent exécutées quand la façade était déjà montée, car elles ont nécessité le bouchement de petites fenêtres analogues à celles de la façade méridionale, dont la partie basse n'a pas été modifiée.

En élévation, dans la façade septentrionale comme dans la façade méridionale, est un étage intermédiaire, orné de trois oculi, que surmonte une belle rose comprise sous un arc de décharge. Au-dessus de la rose, circule, aux deux façades, une galerie dite « des Prophètes », à cause des statues qui l'occupaient. Sur cette galerie, s'élèvent les pignons reconstruits du quinzième au seizième siècle après l'incendie de la toiture.

Les façades latérales de la nef, entre le transept et le portail occidental, ont été souvent citées comme des chefs-d'œuvre de simplicité et

d'harmonie. La décoration des contreforts et des arcs-boutants, qu'on retrouve d'ailleurs à l'abside, fait corps avec la structure. C'est une œuvre de grande et magnifique unité.

Après avoir montré dans sa gloire un chef-d'œuvre de l'art français, je puis vous exprimer l'horreur que j'ai ressentie en apprenant qu'il était livré aux coups des barbares. Sa destruction s'est accomplie systématiquement, jour par jour, et si le corps de l'édifice a résisté jusqu'ici à une démolition totale, c'est qu'il était construit de manière à défier les injures du temps et des hommes. On doit notamment à l'épaisseur des voûtes, bravant l'incendie de la toiture, le maintien du gros œuvre.

C'est le 4 septembre que les Allemands entrèrent à Reims, croyant sans doute s'y installer définitivement, quand la victoire des troupes françaises sur la Marne les obligea à une retraite précipitée. Ils s'arrêtèrent sur les hauteurs des forts de Reims, et c'est peut-être la rage de la défaite qui les décida à bombarder la cathédrale et les principaux quartiers de la ville. Le bombardement fut particulièrement violent du 14 au 19 septembre. De ce dernier jour date l'emploi de bombes incendiaires qui communiquèrent le feu à l'échafaudage de la tour nord et à la charpente des combles. Les flammes, léchant la face nord de la tour, causèrent de grands ra-

vages dans les parties supérieures, à hauteur de la galerie des rois.

Toute la cathédrale était en feu, et sous l'explosion des obus et l'action de l'incendie, les vitres volaient en éclats : les flammèches, pénétrant à l'intérieur du monument, transformé en hôpital par les Allemands, gagnaient la paille étendue pour les blessés, que les ennemis abandonnèrent dans leur déroute : ceux-ci ne durent leur salut qu'aux prêtres de la cathédrale. Les dégâts les plus considérables de l'intérieur furent la conséquence de l'incendie des tambours en menuiserie qui masquaient les petites portes nord et sud de la façade occidentale ; leurs piédroits étaient ornés de niches et de figures comme ceux de la porte principale ; les flammes léchant les sculptures calcinèrent les parements de pierre, causant un désastre irréparable (1).

A l'extérieur, la porte nord eut à souffrir de l'incendie d'un échafaudage, récemment mis en place en vue de réparations. Ainsi périrent quelques-unes des admirables figures qui ornaient les ébrasements.

Perdue la belle figure de saint Nicaise, avec celles des deux anges qui l'accompagnaient ; perdue aussi la majestueuse statue de saint

---

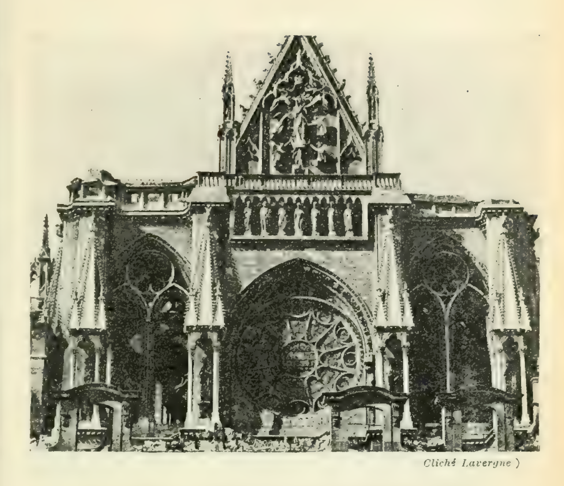
(1) Renseignements fournis par un témoin oculaire, M. l'architecte Sainsaulieu.

Rémi, et la statue voisine qu'on disait être celle de sainte Clotilde ; perdue encore la belle figure d'évêque contiguë à la statue de la reine de Saba ; perdue, de même, la statue de cette reine ; perdu le beau gable du portail avec le groupe de la Crucifixion !

On ne peut compter les blessures reçues, après l'explosion des obus, par toutes les statues du portail ; c'est la perte irréparable que ni le sang ni l'or des barbares ne peuvent racheter.

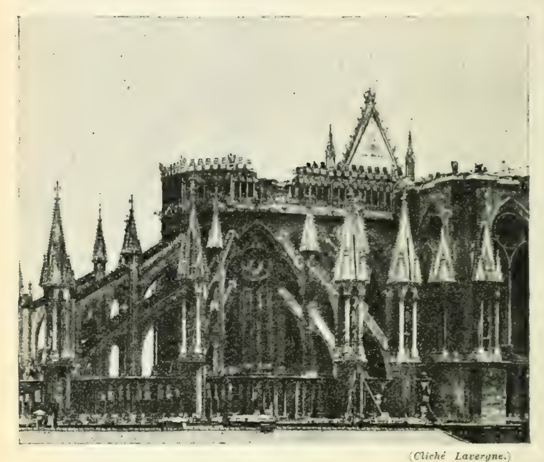
Le grand monte-charge de la tour nord semble avoir été la cible sur laquelle était dirigé le tir, mais on a remarqué que le feu avait pris aux charpentes en plusieurs endroits de la nef et du chevet, où le joli clocher de l'ange fut incendié l'un des premiers. Les Allemands ont donc fait tout ce qu'ils ont pu pour détruire la cathédrale, ne soupçonnant pas que les voûtes supporteraient le poids formidable de la charpente effondrée, aussi bien sur la nef que sur les bas côtés, et que les murs résisteraient au choc des obus. La construction était faite avec tant de soin que, malgré l'incendie des charpentes, les pignons des transepts sont encore debout et que la façade absidale a conservé ses principaux éléments de construction.

En dépit des Allemands, la cathédrale survivra pour témoigner de l'acte abominable qu'ils ont commis. Quoique mutilée, elle sera pour



(Cliché Lavergne.)

PIGNON DU TRANSEPT SUD DE LA CATHÉDRALE DE REIMS
APRÈS LE BOMBARDEMENT



(*Cliché Lavergne.*)

ABSIDE DE LA CATHÉDRALE DE REIMS APRÈS LE BOMBARDEMENT, CÔTÉ NORD

nos fils, comme elle a été pour nos aïeux, le monument traditionnel de la grandeur nationale et le magnifique symbole du génie français.

Après le désastre, des doutes ont été émis sur l'opportunité d'une restauration. Les sculptures du portail de Reims ont une telle personnalité qu'on ne peut songer à en faire des pastiches. Il suffit de réfléchir à ce que serait la restitution des figures manquantes aux groupes des frontons du Parthénon. Si l'Histoire n'a pas conservé le nom des sculpteurs de Reims, leur œuvre doit être respectée à l'égal des sculptures de Phidias.

Mais est-ce une raison pour ne pas faire les travaux indispensables à la conservation des parties de l'édifice qui peuvent être conservées? Est-ce qu'on peut hésiter à consolider par des reprises les arcs-boutants qui ont une fonction dans la résistance, et dont l'abandon risquerait de déterminer une poussée des voûtes et un déversement des murs?

Est-ce qu'il ne sera pas indispensable de refaire la toiture pour ne pas laisser exposées aux intempéries les vaillantes voûtes qui ont rendu de si grands services?

Peut-on ne pas assurer l'écoulement normal des eaux, en dégageant les chéneaux encombrés d'éclats de pierre ou de plomb fondu? Ne faut-il pas consolider des contreforts découronnés, des

pinacles dont les colonnettes sont fendues ou éclatées ?

Même au portail dont les sculptures ne peuvent être refaites, n'est-il pas indispensable d'assurer la conservation de ce qui subsiste ?

Ce sera l'œuvre de demain. Aujourd'hui, la lutte contre les barbares n'est pas terminée et tout l'effort de la pensée française doit être tendu vers la défaite de cette tyrannie militaire exécrable qui menace à la fois l'indépendance de notre pays et la vie du monde civilisé.

L'empereur d'Allemagne a cru triompher aisément d'un peuple dont l'esprit militaire semblait annihilé par les illusions des pacifistes, et où les préparatifs de guerre étaient à peine ébauchés. A l'heure décisive, les braves gens de tous les partis ont fait l'union des cœurs, et l'Allemagne a trouvé toute la France debout. Un souffle d'air pur avait dissipé l'écume qui avait momentanément troublé les sources vives de la nation. Nous avons tous en mémoire l'ordre admirable qui marqua la mobilisation de l'armée, et le magnifique élan de solidarité qui n'a pas cessé depuis lors de se manifester. Le comte de Mun, qui, vraiment, pendant quelques semaines, incarna l'âme de la patrie, a montré le devoir à remplir et les résolutions viriles à prendre.

Il ne faut pas, en effet, que nos qualités naturelles de générosité et de courtoisie soient

taxées de faiblesse par des adversaires dont la mentalité diffère complètement et brutalement de la nôtre.

Les Allemands ont creusé entre eux et nous un abîme qui ne peut être comblé, et comme le dit Albert de Mun : « Nous n'avons pas de ménagements à garder envers ceux qui ont voulu cette guerre, qui en ont organisé savamment les crimes et les horreurs ! Que nul n'ose nous conseiller de poser les armes, avant que la victoire définitive, complète, écrasante, consommée par une paix inexorable, ait délivré l'Europe et le monde du joug intolérable des Teutons, détruit leur empire et abattu leur orgueil !

« Nous donnons nos fils, nous versons le sang de nos cœurs, nous acceptons la plus affreuse des épreuves. Il faut que ce soit pour libérer les peuples et conquérir à nos descendants un siècle de repos.

« L'honneur, la civilisation, l'indépendance des nations, la nôtre avant toutes les autres, commandent, plus encore qu'une juste vengeance, une inflexible résolution [1]. »

Nous ne savons pas haïr, soit : nous ne méditons pas, pendant des années et des années, les atrocités à commettre, pour détruire le droit et

(1) Albert DE MUN : « Contre les Barbares. » (*Écho de Paris* du 22 septembre 1914.)

le remplacer par la force. Nous n'userons pas de représailles, et nous ne commettrons pas en Allemagne les infamies que commettent chaque jour les Allemands en France. Nous leur laisserons leurs cathédrales, sèches comme des ouvrages de bois découpé, et nous continuerons, suivant nos traditions généreuses, à respecter les vieillards, les femmes et les enfants.

Mais nous n'accepterons la paix qu'après avoir reconquis notre liberté. La cathédrale de Reims perpétuera pour nous la leçon des ruines, celle qu'aucun Français n'oubliera.

YPRES — LOUVAIN — ARRAS [1]

Napoléon, recevant à Berlin les délégués des Universités allemandes et écoutant leurs doléances, leur répondit : « Je ne fais pas la guerre aux arts », et il leur garantit l'indépendance et la liberté de leurs études avec la protection des monuments et des collections. Il alla plus loin : il accorda aux Universités allemandes une large subvention (2). C'était au lendemain d'Iéna, au temps glorieux où l'on opposait stratégie à stratégie, bravoure à bravoure, et où la victoire n'était pas achetée par des atrocités indignes de soldats. L'empereur d'Allemagne a compris la guerre autrement. C'est la science mise au service de malfaiteurs, en vue de terroriser l'adversaire et d'obtenir de lui, par la peur, ce qu'on n'obtient pas par la force des armes.

Il faut lire et relire les enquêtes publiées par le Gouvernement belge et par le Gouvernement français pour avoir une idée des infamies commises

(1) Conférence faite, le 6 mars 1915, au Conservatoire national des Arts et Métiers.

(2) « Eux et nous. » Lettre de M. Babelon à M. Maurice Barrès. (*Écho de Paris* du 6 octobre 1914.)

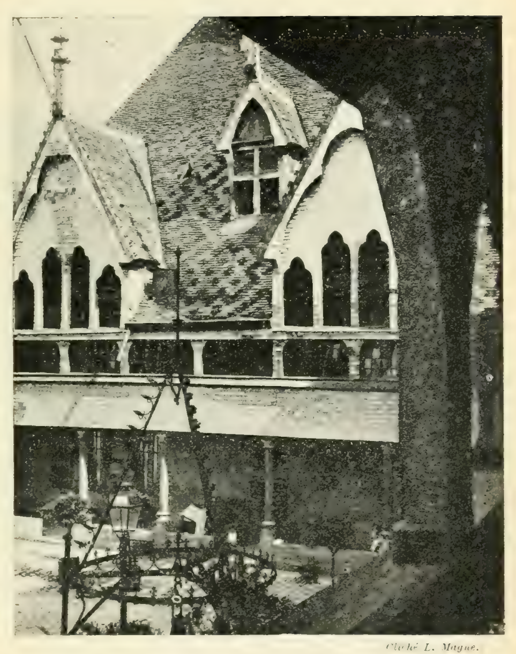
dès le début de la campagne par l'armée allemande. On a vraiment honte pour la civilisation moderne de ces récits de familles brûlées dans leurs maisons, de jeunes filles et de jeunes femmes odieusement brutalisées, d'hommes et d'enfants mutilés, de prêtres martyrisés, d'êtres inoffensifs obligés de marcher en tête des colonnes allemandes pour essuyer le premier feu.

Si l'on songe à toutes ces horreurs, on comprendra la rage de destruction qui s'est emparée des Allemands lorsqu'ils ont vu échouer leur abominable tactique.

En dehors de la cathédrale de Reims, dont je vous ai conté l'autre jour la dévastation systématique, un très grand nombre de monuments religieux ont été ou détruits ou saccagés en Belgique et en France. A Reims même, la vénérable église de Saint-Remi, toute remplie de souvenirs d'art et d'histoire, a eu la voûte d'une de ses chapelles d'abside défoncée par les obus, et ses vitraux brisés. Le remarquable pied de candélabre en bronze, provenant de cette église, et qui était conservé au musée de la ville, a été fondu dans l'incendie.

A Soissons, on bombarde encore la cathédrale, et les obus ont dévasté le célèbre cloître de Saint-Jean-des-Vignes.

Dans toute la région du Nord et jusqu'à Senlis, on signale la destruction ou la dévastation



Cliché L. Magne.

COUR INTÉRIEURE DE L'HÔTEL-DIEU A BEAUNE



(Cliché Bulloz.)

FRAGMENT DU RETABLE DE ROGER VAN DER WEYDEN A L'HÔTEL-DIEU DE BEAUNE

de monuments religieux de haute valeur, et les monuments civils n'ont pas été plus épargnés.

C'est la Belgique, défendant sa neutralité contre l'attaque monstrueuse de l'Allemagne, qui a reçu les premiers coups. Les Allemands ne se cachaient pas d'ailleurs de leurs intentions. Albert de Mun a relevé les paroles du général von Bernhardi : « Nous avons besoin de la Belgique, s'écriait-il, parce que nous avons besoin de sa grande colonie. Nous avons besoin d'Anvers, ce pistolet chargé au cœur de l'Angleterre, afin de pouvoir enlever à notre rivale la domination des mers. »

A ces menaces, le roi Albert répondait : « La nation comprendra de plus en plus, dans une vision nette de l'avenir, l'obligation suprême et impérieuse que lui trace sa neutralité même, celle de maintenir ses sacrifices à la hauteur du devoir que son armée aurait à remplir », en cas d'invasion.

Cette neutralité était garantie par des traités internationaux qui engageaient la signature, et par conséquent l'honneur de l'Allemagne, et qui ont été considérés par le Gouvernement allemand comme de simples « chiffons de papier ». L'Allemagne a essayé vainement de peser sur la Belgique pour avoir libre traversée et envahir directement nos départements du Nord. Il se trouvait que la Belgique était gouvernée par un

roi chevalier ayant la confiance de la nation, et décidé à défendre, fût-ce au prix des plus durs sacrifices, l'honneur de son pays. L'ultimatum allemand, sous la forme impudente d'une demande de libre passage, constituait une injure, à laquelle le peuple belge a répondu en se préparant vaillamment au combat, sans tenir compte de la disproportion des forces engagées.

Les Belges n'ont pas oublié les traditions des milices flamandes, et, comme l'écrit justement Albert de Mun : « Il faut adresser du fond de nos cœurs un hommage de reconnaissante émotion à la nation belge, à son Roi et à son armée. L'exemple qu'elle offre au monde est digne de mémoire. Brusquement attaquée par un ennemi formidable,... elle pouvait, invoquant sa faiblesse relative, protester contre la violation de la neutralité,... et, dénonçant à l'Europe la félonie de l'envahisseur, subir douloureusement sa cruelle destinée. L'honneur et la fierté de la race, le culte jaloux de l'indépendance,... tout à la fois s'est révolté, et, debout, d'un seul bond, Flamands, Brabançons et Wallons, ont dressé devant l'insolence germanique le rempart de leurs poitrines. Résolution superbe et geste magnifique (1).

---

(1) « Gloire à la Belgique », par A. DE MUN. (*Écho de Paris* du 6 août 1914.)

« Pour nous Français, nous devons aux Belges plus que de l'admiration, nous leur devons une inoubliable reconnaissance.... Nul en France ne doit ignorer, nul n'oubliera jamais que, si notre Patrie voit aujourd'hui la manœuvre allemande, dirigée contre elle, arrêtée dans sa marche normale, elle le doit au courage des Belges et à leur héroïque sacrifice. »

Les défenseurs de Liége ont bien mérité de la France.

La rage allemande s'est exercée sur les régions les plus riches en trésors d'architecture. La Belgique, comme la France, en est abondamment pourvue, et il n'est pas un homme de goût qui ne connaisse les grandes églises belges d'Anvers, de Malines, de Gand, de Bruges, de Bruxelles, ni les édifices communaux très nombreux dans ce pays. Il me suffira de citer les hôtels de ville de Bruxelles, de Louvain, d'Audenarde, ou les halles d'Ypres et de Bruges, pour rappeler aux touristes les heures délicieuses passées dans ces vieilles cités, qui n'ont pas trop souffert des transformations de la vie moderne, et qui sont pour l'artiste et l'historien d'admirables sujets d'étude.

Ces monuments sont d'autant plus précieux pour nous qu'ils se rattachent directement à notre art du Moyen Age, et qu'ils en complètent en quelque sorte l'histoire, en nous présentant

pour le quatorzième et le quinzième siècles des types d'architecture civile plus importants qu'aucun de ceux qui aient été conservés dans nos provinces du Nord.

D'ailleurs, comment oublier la formation et le développement, au quinzième siècle, de cette magnifique école de peinture qui compte les deux Van Eyck, Hans Memling, Quentin Matzys, Roger Van der Weyden, et qui s'est continuée jusqu'au dix-septième siècle par des maîtres dont les œuvres sont connues et admirées dans le monde entier ?

Comment ne pas garder le souvenir des sculpteurs qui travaillaient à Dijon pour le duc de Bourgogne, des auteurs immortels des tombeaux des ducs et du puits de Moïse ?

Quelle joie pour les visiteurs de pouvoir admirer à Bruges, dans la vieille salle de l'hôpital Saint-Jean, la châsse de Sainte-Ursule, aussi riche de couleur que précieuse de dessin, ou encore le diptyque représentant le donateur en prière, Martin van Nieuwenhoven, et la Vierge dite « à la pomme ».

On éprouve la même joie en entrant dans l'ancien Hôtel-Dieu de Beaune, fondé au quinzième siècle par le cardinal Rolin, chancelier de Bourgogne, et dont rien n'a été modifié. Dans cet édifice dont la cour intérieure, avec ses galeries de cure, est un vrai joyau d'architecture, où se



(Cliché Braun.)

VIERGE DU TRIPTYQUE DE MOULINS



Cliché Em. Lévy

UNE AUDIENCE DU DUC DE BERRY. MINIATURE DES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY

profilent sur les combles de magnifiques lucarnes, donnant l'air et la lumière à l'intérieur des grandes salles, on est émerveillé de la beauté du retable peint par Roger Van der Weyden, et représentant le Jugement dernier.

Ce retable est à rapprocher du superbe triptyque de la cathédrale de Moulins, représentant la Vierge et son divin Fils entourés par les anges et attribué au peintre des Bourbons, Jehan Perréal.

De telles œuvres sont bien faites pour exciter la juste admiration de ceux qui ne font pas naître la peinture française au dix-septième siècle, mais rendent hommage aux maîtres primitifs, connus et inconnus, qui ont porté si haut leur art dans la région du nord de la France et dans les Flandres, vers le milieu du quinzième siècle.

Les dates sont particulièrement intéressantes pour nous. Elles correspondent à l'époque de la plus grande prospérité de la Flandre, sous les ducs de la Maison de France, après le mariage de l'héritière de Louis de Mâle avec le duc de Bourgogne Philippe le Hardi.

On sait l'influence qu'exercèrent, du quatorzième au quinzième siècle, sur l'art de leur temps les frères de Charles V, les ducs de Berry, d'Anjou et de Bourgogne : c'étaient des amateurs passionnés de belles choses, dont le goût est révélé

par les œuvres d'art qui ont été conservées et par les inventaires de leurs joyaux, de leurs manuscrits à miniatures, de leurs tapisseries, de leurs broderies, de leur orfèvrerie.

Les Heures du duc de Berry dont les unes, les « Grandes Heures », font partie des collections de la Bibliothèque nationale, et d'autres, telles que les « Très Riches Heures », ont été acquises par le duc d'Aumale, et sont conservées au musée du château de Chantilly, permettent d'apprécier la valeur des artistes contemporains des Van Eyck, qui travaillaient pour le duc de Berry et le duc de Bourgogne, et faisaient partie de leur cour. C'étaient les précurseurs ou les confrères de Jehan Fouquet, dont les portraits sont à citer parmi les plus beaux de l'école française. Le musée Condé, à Chantilly, a recueilli les admirables miniatures de Fouquet illustrant les Heures d'Étienne Chevalier.

On commence à comprendre le grand rôle que jouèrent au quinzième siècle les peintres de l'école qu'on pourrait appeler « franco-flamande ». Elle eut une influence décisive sur la peinture espagnole, tributaire de l'art du Nord avant de subir l'influence italienne, ainsi qu'en témoignent les magnifiques décorations de Berruguete à Avila.

Ce qui est admirable dans ces miniatures, dont la France possède la plus riche collection,

c'est la grande impression que laissent ces images, traitées comme de grandes compositions, et attestant la science des maîtres décorateurs qui ne sont généralement connus de nous que par ces œuvres à échelle réduite.

Non seulement dans le calendrier des « Très Riches Heures » figurent les reproductions des châteaux royaux ou princiers tels que le Louvre, le château de Vincennes ou le château de Saumur, mais des compositions d'un intérêt exceptionnel pour le caractère des figures et le costume nous ont été ainsi conservées.

Je citerai pour exemple une audience donnée par le duc de Berry, le dos au feu d'une grande cheminée, sur le manteau de laquelle sont relevées des tapisseries représentant un tournoi ; sur une autre miniature est une chevauchée de jeunes dames et de jeunes seigneurs dont le style est à rapprocher de celui des tableaux flamands ou encore de celui de la tapisserie du « Bal paré » que possède l'église de Nantilly à Saumur.

On a jusqu'ici insuffisamment étudié l'architecture française pour l'époque de transition du quatorzième au quinzième siècle. La publication des comptes du palais et du château de Poitiers a précisé les caractères de l'évolution artistique qui marqua la fin du quatorzième siècle et qui est plus apparente encore dans l'architecture

civile que dans l'architecture religieuse. C'est une réaction contre les complications des résidences féodales où tout était subordonné à la défense, où les pièces se commandaient, où l'agrément de la vie trouvait peu de place.

Un château tel que celui de Pierrefonds, édifié pour Louis d'Orléans, caractérise en partie cette transformation des résidences princières. Le château édifié à Saumur par le duc d'Anjou sur les coteaux de la Loire, donne des renseignements plus complets encore. On disposait, dans des corps de bâtiment séparés, les galeries de fêtes, les salles de réception et les pièces d'habitation. Ces corps de logis étaient répartis autour d'une cour, aux angles de laquelle étaient des escaliers circulaires à noyau plein, desservant les étages dont la hauteur variait suivant la destination des pièces : ils les mettaient en communication par des galeries qui les rendaient indépendantes.

L'ancien palais des comtes de Poitou, reconstruit et agrandi par le duc de Berry à la fin du quatorzième siècle, et bien que découronné dans la partie réservée à l'habitation, est l'un des monuments civils les plus importants qui puissent caractériser cette époque d'art. Il est d'ailleurs facile de rétablir le couronnement à l'aide des descriptions des comptes. C'est aujourd'hui le Palais de Justice de Poitiers, dont la salle des



Cliché Ém. Lévy.

UNE CHEVAUCHÉE DE JEUNES SEIGNEURS.
MINIATURE DES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY



(Cliché Magne.)

PIGNON DE LA GRANDE SALLE DU PALAIS DE JUSTICE DE POITIERS

pas perdus est l'ancienne salle de justice ou salle de fêtes, et dont la cour d'assises occupe l'aile qu'habitait le duc de Berry, et qui se terminait par le donjon de Maubergeon.

Au fond des galeries de fêtes étaient d'immenses cheminées occupant le pignon tout entier, dont les parties pleines n'étaient que les coffres servant à l'évacuation de la fumée.

Au château de Saumur, dont la grande galerie n'existe plus, le mur pignon conserve encore un coffre monumental. Au palais de Poitiers, la grande cheminée, qui existe, est précédée d'un emmarchement au-dessus duquel apparaissent les trois âtres dont les coffres forment les divisions du pignon.

Ces âtres, séparés dans le soubassement par des colonnettes à corbelets, sont réunis par un motif unique de frise, couronnée de moulures ornées de feuillage, et chargée de grands écussons tenus par des anges. Dans le pignon ajouré sont des niches abritant les statues de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, et celles du duc de Berry et de sa seconde femme Jeanne de Boulogne. Cette grande cheminée, demeurée intacte, est un chef-d'œuvre de composition et d'exécution.

Les comptes des bâtiments du duc de Berry nous ont appris aussi que des pavements de terre émaillée, dont j'ai retrouvé récemment des

témoins au château de Saumur, formaient sur le sol des salles les plus riches tapis.

A la même époque, la corporation des ouvriers du bois se divisait et les ouvriers de menu bois (menuisiers) exécutaient des lambris de revêtement, concourant avec les huchiers à l'exécution de beaux meubles d'assemblage. Des tapisseries flottantes ornaient les murs au-dessus des lambris.

Suivant une disposition dont l'origine est attestée par le nom de « flamandes » donné aux lucarnes, les bâtiments se couvraient de combles lambrissés, véritables voûtes de bois dont les entraits et sablières étaient ornés de sculptures. Dans les étages, des planchers à poutres et solives moulurées et sculptées remplaçaient les voûtes.

La transition du quatorzième au quinzième siècle n'est donc pas, comme on se l'imagine, la continuation de l'art du treizième siècle. Cette évolution a pour l'architecture civile le caractère d'une réaction, et à cet égard les Halles d'Ypres, monument des franchises municipales, caractérisant une architecture très voisine de celle qu'on pratiquait en France à la même époque, méritent une étude particulière.

Ypres fut au Moyen Age une des cités les plus prospères des Flandres. Elle devait cette prospérité à la fabrication et au commerce des draps.

Ce commerce exigeait de vastes entrepôts : ainsi s'explique le développement en deux étages des immenses Halles dont la façade principale au sud mesurait 132 mètres.

Les bâtiments entourent de trois côtés une cour rectangulaire. Le quatrième côté à l'est a été l'objet d'une addition qui en a changé le caractère. Un édifice nouveau, appelé le Nieuwerk (nouvelle œuvre), projeté au seizième siècle et exécuté seulement au commencement du dix-septième, y fut adossé pour être affecté au service de l'Hôtel de Ville. Sur la façade sud des Halles qu'il divise en deux parties, se dresse le beffroi, édifié sur plan carré et flanqué de tourelles aux angles. Cette façade, ouverte sur une large place, doit à la répétition des pleins et des vides un aspect d'extraordinaire grandeur. Un plancher divisait le bâtiment dans sa hauteur : il ne s'accusait en façade que par les appuis des fenêtres.

Sur la place, le rez-de-chaussée était accessible par quarante-huit baies. Elles se répétaient au premier étage ; mais, de deux en deux, ces baies n'étaient pas ouvertes et formaient des niches abritant des statues. Les murs étaient couronnés par un crénelage défendant les Halles et protégeant le chemin découvert à la base des combles.

Le bâtiment se retournait à l'ouest et au nord

avec la même ordonnance, et sur les angles se dressaient des tourelles de pierre d'une élégante silhouette, s'harmonisant avec les tourelles du beffroi.

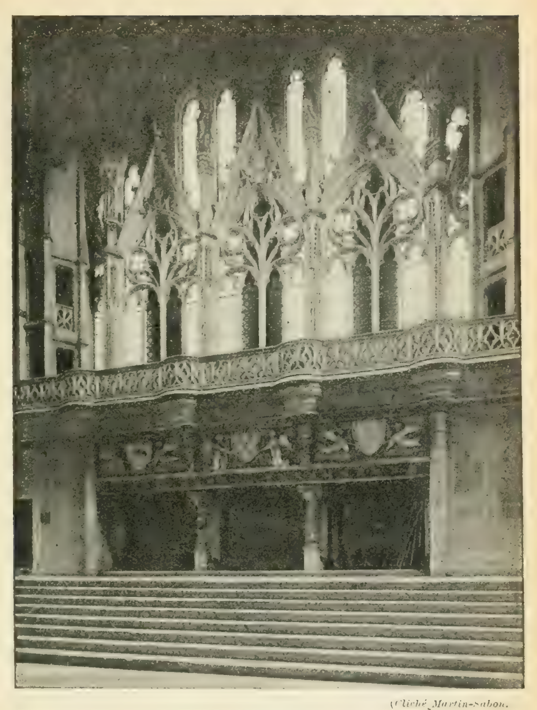
Suivant la disposition adoptée dans le Nord pour faciliter l'écoulement des eaux et la chute de la neige, la toiture très élancée recouvrait une charpente apparente, servant d'appui à un lambris. La voûte de bois, éclairée et aérée par des lucarnes, couronnait les galeries du premier étage. Ces galeries, jadis continues, furent divisées en plusieurs salles au siècle dernier, lorsqu'elles reçurent une décoration murale.

D'après les historiens d'Ypres, c'est au treizième siècle qu'aurait été construit le beffroi communal à trois étages, que surmonte le dragon, symbole des franchises municipales.

Le donjon était à la fois un dépôt d'archives et un trésor. Il servait aussi de salle de réunion pour les représentants des corps de métier. Il est si bien lié aux Halles que, s'il a été construit le premier, il devait faire partie d'un plan d'ensemble.

Le dernier étage était utilisé comme prison, et le haut de la tour était aménagé pour les guetteurs chargés de signaler au peuple les incendies et, aux époques de troubles ou de guerres, de donner l'alarme si l'ennemi était en vue.

D'après M. Hymans, c'est en 1330 que furent



(Cliché Martin-Sabon.

VUE INTÉRIEURE DE LA CHEMINÉE DE LA GRANDE SALLE
DU PALAIS DE JUSTICE DE POITIERS



Cliché L. Magne.

DÉTAIL D'UN DES TROIS ATRES DE LA CHEMINÉE DE LA GRANDE SALLE
DU PALAIS DE JUSTICE DE POITIERS

placés à la base du campanile les aigles de cuivre faisant amortissement. Les Halles auraient été édifiées peu de temps après et terminées en 1380, c'est-à-dire à peu près à l'époque où les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou entreprenaient la construction de leurs résidences princières.

Le faste de la cour de Bourgogne s'accordait bien avec la richesse des cités flamandes. Ainsi s'explique l'érection à Ypres du magnifique monument qui témoignait de l'activité commerciale de la ville.

Les maisons contemporaines, dont quelques-unes ont été conservées (àYpres, comme à Bruges et à Gand), témoignaient encore de l'accroissement des fortunes et du bien-être général qui en résultait.

Un édifice civil, tel que les Halles d'Ypres, met bien en lumière la souplesse de l'architecture française à cette époque. On est saisi d'admiration pour la belle ordonnance de ces façades ajourées, mais d'aspect robuste, constituées par une simple succession de piles et d'arcs. L'effet devait être plus saisissant encore avant la canalisation souterraine des rivières, lorsque la rivière Yperlée conduisait les barques jusqu'au pied de la façade occidentale.

La statuaire occupe une place importante dans la décoration des édifices civils de la

Flandre. Il en était de même en France, où le palais du duc de Berry conserve encore à l'extérieur, sur les contreforts du donjon de Maubergeon, les statues des conseillers du prince.

A Ypres, l'humidité du climat et peut-être aussi le fait des guerres avaient compromis la décoration sculpturale, qui fut rétablie à la fin du siècle dernier.

Les Flandres ne manquaient pas de citoyens illustres, et les niches de la façade reçurent les statues des souverains et celles des hommes qui avaient le plus honoré le pays.

Les hautes toitures, en dehors de leur utilité, contribuent au grand caractère des monuments du Nord : elles se décoraient de lucarnes étagées et aussi de plombs ornés, souvent rehaussés de dorures. On croit que les faîtages et épis des Halles d'Ypres étaient ainsi ornés, comme le le sont encore ceux de l'Hôtel-Dieu de Beaune.

Quoique de caractère très différent, le bâtiment annexé aux Halles du côté de l'est n'en déparait pas trop la silhouette. Au rez-de-chaussée, c'était une galerie ou promenoir, donnant accès à un escalier qui mettait de plain-pied le premier étage du Nieuwerk avec le premier étage des Halles. Cet édifice, achevé en 1624, avait été un peu largement restauré en 1862 à l'époque où fut entreprise la décoration des galeries des Halles.

L'ancienne chapelle échevinale s'accusait extérieurement par un pignon surmonté d'une croix. A une époque récente, le décor de la salle échevinale avait été reconstitué : elle avait été enrichie de fresques et de vitraux, on y avait construit une grande cheminée dans le goût du quinzième siècle.

Le seule partie ancienne du décor consistait en peintures murales retrouvées sous le badigeon et qu'on eut peut-être le tort de vouloir restaurer.

Elles couvraient le tympan faisant face à la grande fenêtre et comprenaient de grandes figures de saint Marc et de saint Jean, ainsi qu'une frise courante sur laquelle étaient représentés les comtes et comtesses de Flandre jusqu'à Charles le Téméraire et Marguerite d'York.

Le quatorzième siècle avait été pour Ypres l'époque de la grande prospérité; mais cette prospérité même exposait la ville à la cupidité des seigneurs, et aussi à la jalousie des villes rivales. Ypres en fit l'expérience en 1383. Prenant parti dans la lutte engagée entre le pape Urbain VI, soutenu par le roi d'Angleterre, et le pape Clément VII, la ville fut assiégée par les Anglais, assistés des Gantois. Elle obligea les assiégeants à la retraite, mais paya chèrement sa victoire, car les ouvriers des faubourgs, contraints de s'expatrier, avaient porté ailleurs

l'industrie des draps qui abandonna peu à peu la cité déchue.

Au seizième siècle, Ypres soutint un nouveau siège contre les troupes du prince de Parme, et sa population diminua considérablement. Après des alternatives de succès et de revers, Ypres fut annexée à la France sous Louis XIV. Reprise par l'Autriche au traité de Rastadt, elle fit encore partie de la France sous la République et le premier Empire.

Elle redevint au dix-neuvième siècle une des villes belges les plus riantes et les plus visitées. La fabrication des draps y avait fait place à celle des dentelles.

Pendant les périodes les plus troublées, les monuments qui faisaient la gloire d'Ypres avaient été respectés, et, à la fin du dix-neuvième siècle, des travaux importants avaient été entrepris pour restituer ou compléter la décoration ancienne des Halles à l'extérieur.

Les galeries du premier étage, utilisées désormais comme galeries de fêtes, reçurent des peintures dues à deux artistes belges, Pauwels et Delbeke, qui furent chargés de s'inspirer des épisodes de l'histoire de la ville. C'est dans la galerie sud que furent exécutées ces fresques d'une réelle valeur.

Celle de Pauwels étaient tirées de l'histoire d'Ypres et s'arrêtaient au siège de 1383. On



(Cliché Lévy.)

LES HALLES D'YPRES AVANT LE BOMBARDEMENT ; FAÇADE MÉRIDIONALE



(Cliché L. Magne.)

LES HALLES D'YPRES AVANT LE BOMBARDEMENT ; FAÇADE OCCIDENTALE

admirait le goût délicat dont avait fait preuve l'artiste, notamment sur la fresque représentant les noces de Mahaut, fille de Robert de Béthune, avec Mathias de Lorraine.

M. Hymans cite encore la fresque qui garde le souvenir de la peste de 1349, « la mort d'Ypres ».

De son côté, Delbeke s'était appliqué à représenter la vie de la cité du Moyen Age. La mort avait empêché l'un et l'autre peintre d'achever son œuvre dont le programme était tracé, et que l'on comptait bien terminer un jour.

Ypres, point stratégique important, devint, il y a quelques mois, après la chute d'Anvers, le centre de résistance de la Belgique aux hordes allemandes. C'en était assez pour désigner ses monuments aux coups des barbares.

Le 22 novembre 1914, le bombardement commençait, et les bombes incendiaires mettaient le feu à la charpente qui couvrait les Halles, tandis que les obus trouaient le donjon et que leurs éclats endommageaient les sculptures et les moulures des façades.

Les Halles d'Ypres n'avaient pas, comme la cathédrale de Reims, des voûtes résistantes, et l'incendie des toitures n'a laissé subsister que les murs des façades, conservant encore, avec leur ordonnance d'arcades, leur aspect de majesté. Là, comme à Reims, la dévastation avait

été systématique, et le bombardement s'est poursuivi par intermittences, s'attaquant à ce qui restait debout. Il est inutile de dire que les fresques ont disparu dans l'incendie.

Si les murs de pierre des Halles ont résisté au bombardement, il n'en a pas été de même du Nieuwerk, construction élégante, mais légère, qui s'est effondrée sous les obus. Il ne reste plus de la salle échevinale que l'ossature : le plancher a été détruit avec la décoration murale. Le musée installé dans l'ancienne boucherie a eu le même sort.

La dévastation des Halles d'Ypres est aussi déplorable pour l'histoire des monuments civils que l'a été l'incendie de la cathédrale de Reims pour celle des monuments religieux. La Belgique, et aussi la France du Nord conservent encore des halles, des beffrois et des hôtels de ville, intéressants à étudier au double point de vue de l'art et de l'histoire ; mais aucun d'eux n'a la grande allure des Halles d'Ypres qu'on a justement comparées aux monuments civils les plus renommés de Florence et de Sienne, et même au palais ducal de Venise. Le nom d'Ypres est à inscrire sur le Livre d'or des villes martyres, victimes de la barbarie des Allemands. Peut-être la féodale Allemagne s'est-elle acharnée sur l'édifice qui caractérisait le mieux les franchises municipales.

Les Halles de Bruges, qui jusqu'ici sont restées indemnes, sont loin d'avoir la même valeur que les Halles d'Ypres : elles sont d'ailleurs de date beaucoup plus récente. Comme les Halles d'Ypres, elles ont eu pour noyau une tour carrée du treizième siècle qui fut la base du beffroi octogonal, construit à la fin du quinzième siècle, et sur lequel une date de 1619 paraît indiquer une importante restauration. On cite avec raison l'effet pittoresque de la cour des Halles et la grandeur apparente résultant de la répétition des arcs surbaissés des galeries desservant les salles du premier étage, auxquelles on accède par des escaliers extérieurs. Bruges fut avec Ypres un des grands entrepôts du commerce européen. Elle était en relation constante avec l'Angleterre pour le trafic des laines et pour celui des draps. La richesse des habitants de Bruges était devenue proverbiale. On conte l'étonnement de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, à la vue des toilettes somptueuses des femmes de Bruges.

On sait le rôle important qu'eut cette ville lorsque les ducs de Bourgogne y tinrent leur cour, et que s'y forma l'école d'art dont les chefs-d'œuvre excitent encore l'admiration.

L'ensablement des côtes amoindrit les opérations commerciales de la cité, qui eut encore à souffrir des discordes civiles et des troubles religieux.

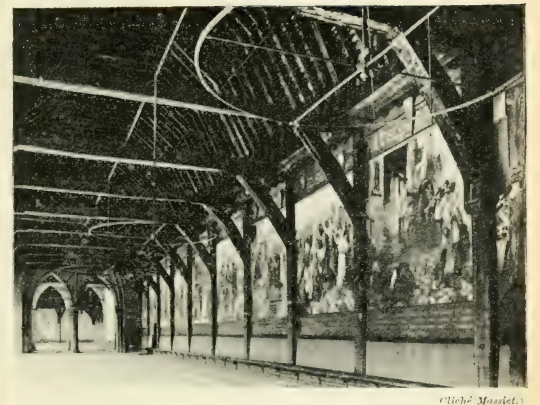
Le beffroi de Bruges demeure cependant après celui d'Ypres un type des constructions civiles qui témoignaient des privilèges et de la prospérité des industries flamandes.

Le plus souvent, dans les provinces du nord de la France, comme dans celles du nord de l'Italie, le beffroi ou la tour, symbole des franchises, était incorporé à l'Hôtel de Ville : c'était un édifice communal.

Dans les Flandres, c'est au quinzième siècle que s'élevèrent les principaux hôtels de ville : ceux de Bruxelles, de Gand, d'Audenarde et de Louvain.

L'Hôtel de Ville de Bruxelles est l'un des monuments les plus caractéristiques de cette architecture fleurie qu'on trouve simultanément représentée par d'importants édifices, dans l'Espagne du Nord, dans la Bresse et dans les Flandres.

Comparez l'église de Brou, près de Bourg-en-Bresse, à celle de Saint-Jean des Rois de Tolède, ou à l'Hôtel de Ville de Gand, et vous serez surpris des concordances de style que l'histoire explique aisément. Ces monuments s'élèvent en effet à l'époque où des mariages réunissent sous la même domination ces pays éloignés les uns des autres, au temps où la Maison d'Autriche, héritière de la Maison de Bourgogne, est toute-puissante dans les Pays-Bas. C'est Marguerite



(Cliché Massiet.)

FRESQUES DE PAUWELS AUX HALLES D'YPRES AVANT LE BOMBARDEMENT



(Cliché Meurisse.)

LES HALLES D'YPRES APRÈS LE BOMBARDEMENT

d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, qui édifiait à Brou dans le style des Flandres un superbe édifice à la mémoire de Philibert le Beau, duc de Savoie, et le mariage de Jeanne la Folle avec l'archiduc d'Autriche, Philippe le Beau, apportait à l'héritier de la Maison d'Autriche les provinces du nord de l'Espagne.

La célèbre cheminée de la Salle du Franc à Bruges, sur laquelle le sculpteur a représenté Charles-Quint, comte de Flandre, et sa généalogie, est le commentaire le plus précis de ce groupement de provinces où s'accuse le même style d'architecture dont l'origine est sûrement dans les Flandres. L'exubérance de goût qui résulte de l'abondance des sculptures est le fait d'une école dont les représentants essaimèrent dans la Bresse et dans le nord de l'Espagne. La répétition de détails d'ornementation particuliers, notamment de colonnes coudées, indique la provenance, sinon d'un même artiste, au moins d'un même atelier. Sans doute le principe de construction de l'architecture française est conservé; mais, comme on le voit à l'Hôtel de Ville d'Audenarde, les arcs s'enrichissent d'archivoltes chargées de crochets en feuillage, de contre-courbes couronnées par des bouquets, de petits contreforts ornés de pinacles, de culs-de-lampe agrémentés de feuilles ou de figures.

La ville de Bruxelles a été occupée par les

Allemands et chargée de contributions financières énormes. C'est toujours le plan de l'exploitation des villes ouvertes. L'armée allemande en était à son début, et les monuments paraissent n'avoir pas souffert, mais il fallait épouvanter la reine des Belges et ses enfants, et une bombe fut jetée à Anvers sur le palais royal. Presque en même temps, un aviateur allemand lançait des bombes sur Paris et atteignait la toiture de Notre-Dame : c'est, comme le dit Albert de Mun, « un bel exploit à ajouter à l'histoire de la barbarie germanique. Mais pourquoi s'étonner, et que sont ces tentatives d'aviateurs auprès des crimes dont chaque jour nous apporte l'affreux récit ?

« L'incendie de Louvain fut quelque chose de pire. C'est un crime public qui crie vengeance d'un bout du monde à l'autre... L'Université de Louvain était l'asile sacré des lettres, des sciences et des arts, qui abrita, durant tant d'années, le labeur des générations, et qui fut le berceau intellectuel de tant d'hommes d'État, d'écrivains et d'orateurs... Il n'y avait pas à Louvain d'actions de guerre : c'est une ville ouverte, et la population ne s'était livrée contre l'envahisseur à aucune agression... »

Si l'Hôtel de Ville de Louvain n'a pas été complètement détruit, c'est bien par hasard, car la ville a été incendiée avec la collégiale et l'u-

niversité. Faut-il, comme M. Frédéric Masson, voir dans l'incendie de l'Université de Louvain, centre de culture catholique, une revanche du protestantisme prussien? Ce n'est pas impossible. « La Réforme, qui prit ailleurs un caractère de dignité morale, n'avait été dans la haute Allemagne qu'un acte de brigandage justifié à la hâte par des dissertations théologiques. » Les princes devenaient les interprètes directs du « bon vieux Dieu », et on sait que Guillaume II n'y a jamais manqué. Cependant le monde s'est ému. On savait quelles richesses intellectuelles s'enfermaient à Louvain, et on a vu dans la destruction de la bibliothèque la violation complète du droit des gens et des conventions internationales.

Les monuments civils de France n'ont pas été mieux traités dans les départements envahis. Dans cette région, exposée à toutes les époques aux invasions et aux horreurs de la guerre, les monuments civils ne sont pas très anciens. Les frontières entre la Belgique et la France ne sont définies que par des traités, et l'art qui s'est développé dans les deux pays a la même origine et les mêmes évolutions.

Une des villes les mieux conservées était Arras, où l'architecture se ressent de l'influence qu'exerça l'art espagnol dans les Flandres au temps de Charles-Quint et de Philippe II.

Arras avait conservé comme les cités flamandes une grande place dont les maisons n'avaient subi que très peu de transformations et qui accusaient les différentes époques d'art du treizième au seizième siècle.

Sur la petite place, qui communiquait avec la grande, s'élevait l'Hôtel de Ville. La façade de ce monument s'ouvrait à rez-de-chaussée par une galerie dont les arcs reposaient sur de fines colonnettes : des niches s'intercalaient entre les archivoltes ornées de crochets, et d'autres niches ornaient les trumeaux entre les fenêtres du premier étage, au-dessus d'un appui décoré de feuillage.

La façade était couronnée par une balustrade à jour qui régnait à la base des grands combles, entre les deux pignons. La charpente des combles était éclairée par trois rangées de lucarnes.

Cette partie de l'édifice avait les plus grands rapports avec les monuments similaires des Flandres ; elle aurait été construite dans la première moitié du seizième siècle.

Deux ailes, dans le goût de la Renaissance espagnole, accompagnaient le bâtiment principal : l'une d'elles était de construction récente.

En arrière s'élevait le beffroi, l'un des plus importants qui aient été édifiés dans l'Artois. Il avait été construit au début du seizième siècle, et



(Cliché Branger.)

LOUVAIN APRÈS LE BOMBARDEMENT



(Cliché Martin-Sabon.)

FAÇADE DE L'HÔTEL DE VILLE D'ARRAS AVANT LE BOMBARDEMENT

complété de nos jours à la suite d'importants travaux de restauration.

Tout cet ensemble, auquel on ne pouvait reprocher qu'une restauration un peu large, charmait les yeux par mille détails qui faisaient de la petite place d'Arras l'une des plus séduisantes.

La ville avait été très éprouvée par les guerres. L'Artois était demeuré dans le domaine des comtes de Flandre, jusqu'au mariage d'Isabelle de Hainaut avec le roi Philippe-Auguste, qui avait confirmé les anciennes franchises de la cité. Il revint plus tard au comte de Flandre, Louis de Mâle, dont la fille le transmit par mariage à la Maison de Bourgogne où il demeura jusqu'à la mort de Charles le Téméraire. Louis XI revendiqua l'Artois pour la Couronne.

Après avoir subi plusieurs sièges, la ville d'Arras demeura française, mais elle eut à souffrir des violences révolutionnaires en 1793 et perdit sa cathédrale ancienne. La guerre de 1870 avait épargné Arras. Après la victoire récente des Français sur la Marne; il était permis d'espérer que la ville n'aurait pas à souffrir de l'invasion, puisque cette victoire avait pour conséquence le recul des Allemands et le dégagement de la ville. En Belgique, la résistance s'organisait autour d'Ypres et de Nieuport, et, à plusieurs reprises, les Allemands tentèrent sans succès de forcer

nos lignes. A défaut de l'entrée dans Paris, on racontait que l'Empereur s'était flatté d'entrer victorieusement dans Arras, et voici que ce nouveau projet échouait encore. Ne pouvant vaincre l'armée française, l'armée allemande, ainsi qu'elle l'avait fait à Louvain, à Ypres, à Reims, à Soissons, se vengea sur les monuments. Dès le 6 octobre, Arras était bombardée, et les Allemands visaient de préférence les ambulances, les fabriques et les édifices publics ou religieux. C'était toujours le système de la terreur remplaçant la bravoure.

L'Hôtel de Ville n'était pas construit de manière à résister à de pareils assauts. Les balustrades, les meneaux de baies, les arcs des galeries volèrent en éclats. Seule la masse imposante du beffroi résista, mais en perdant son couronnement, et notamment le lion avec la couronne ducale qui le surmontait. Tous les voyageurs citaient avec enthousiasme les places d'Arras, et notamment la place de l'Hôtel-de-Ville dont on appréciait la silhouette pittoresque. De tout cela il ne reste que des pans de murs. Là encore, le crime a été commis sans nécessité militaire aucune, uniquement pour terroriser la population qui a montré un courage à la hauteur de l'épreuve.

Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur ce qui reste des villes belges ou françaises après le pas-



(*Cliché Martin-Sabon.*)

UNE AILE DE L'HÔTEL DE VILLE D'ARRAS AVANT LE BOMBARDEMENT



(*Cliché Leclercq.*)

HÔTEL DE VILLE ET BEFFROI D'ARRAS APRÈS LE BOMBARDEMENT

sage des hordes teutonnes, pour apprécier cette nouvelle et monstrueuse manière de faire la guerre. Senlis incendiée en reste l'un des témoins.

L'Empereur ne sera-t-il pas terrifié à son tour par l'obsédante vision du cortège sanglant de ses innocentes victimes ? Ceux qui meurent sous les bombes allemandes, ce sont les enfants dans la rue, les malades dans les hôpitaux, les vieillards et les infirmes dans leurs maisons éventrées.

A ce sombre tableau, opposez l'héroïque résistance de nos frères d'armes, les Belges ; évoquez la touchante pensée qu'a eue le roi Albert Ier en demandant asile à la nation généreuse qui a combattu, avec la Belgique, pour la défense du droit, et qui se souviendra de sa dette de reconnaissance. Cette dette a d'ailleurs été confirmée dans la séance de la Chambre des Députés du 18 février 1915, où M. Viviani, président du Conseil, parlant au nom de la France, a déclaré que « le Gouvernement continuera sans défaillance et sans lassitude, d'accord avec ses alliés, la guerre jusqu'au bout, jusqu'à la libération morale de l'Europe, jusqu'à la restauration matérielle de la Belgique, jusqu'à la reprise de l'Alsace-Lorraine ».

Je vous parlais, à propos de la cathédrale de Reims, que les Allemands continuent à bombar-

der, de la leçon à tirer des ruines ; les pierres calcinées ont leur éloquence, elles ont au moins le mérite de rendre clair ce qu'il faut entendre par la « culture germanique », que certains snobs nous proposaient comme modèle. Il est vraiment temps d'en finir avec ces divagations pacifistes qui, sans l'héroïsme de nos enfants, auraient livré la France sans défense à l'ennemi.

Nous avons eu la naïveté de prêter aux autres les sentiments généreux que nous avons seuls. Là où il n'y avait qu'envie, jalousie, mauvaise foi et désir d'anéantissement, nous avons sottement admiré des théories politiques ou philosophiques dont le but inavoué était l'abaissement et l'asservissement de ce pays. Écoutez un député qui réclamait pour la France le droit à la vie, au moment où les illusions pacifistes faisaient obstacle à l'organisation de la défense : il vous parlera de Nietzsche et de l'influence sur la mentalité moderne de cette philosophie qui ne laisse aucune place à l'émotion, et que les Teutons mettent si largement en pratique.

La guerre actuelle a opposé deux cultures : celle que nous aimons, que nous propageons, dont la générosité et la liberté sont les pierres angulaires, et celle que pratiquent les Allemands, dont la sécheresse de cœur est la base et qui subordonne tout à l'emploi de la force.

Entre ces deux systèmes, le monde civilisé a déjà choisi. C'est pour cela qu'il faut avoir confiance dans le succès final ; sinon, ce serait à désespérer de l'humanité.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JUILLET 1915